

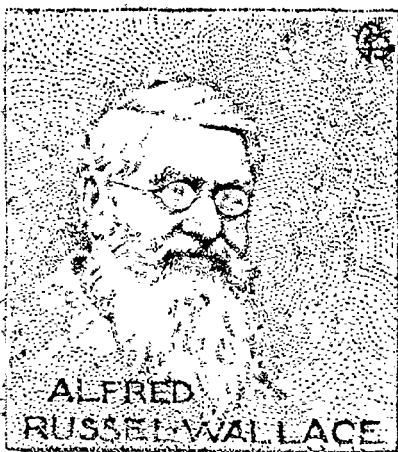
BULLETIN SCIENTIFIQUE

DE LA FRANCE
ET DE LA BELGIQUE,

PUBLIÉ PAR

ALFRED GIARD,

Professeur à la Sorbonne (Faculté des Sciences),



LONDRES,

MULAU & C^o,
30/0 - Square, 37.

P A R I S

Laboratoire d'Évolution des Êtres organisés,
3, rue d'Ulm;
Georges CARRE, Rue Racine, 3;
Paul KLINCKESIECK, Rue des Ecoles, 52.

BERLIN,

FRIEDLÄNDER & SOHN
N.-W., Carlstrasse, 11.

(Sorti des presses le 18 Août 1896).

Publications de la Station zoologique de WIMEREUX-AMBLETEUSE

SOUS LA DIRECTION DE

Alfred GIARD,

PROFESSEUR A LA SORBONNE.

I.

BULLETIN SCIENTIFIQUE DE LA FRANCE ET DE LA BELGIQUE.

VINGT-HUITIÈME ANNÉE (1896).

Le *Bulletin scientifique* paraît par livraisons datées du jour de leur publication. Chaque volume grand in-8°, contient 500 pages environ et de 15 à 30 planches hors texte.

Sans négliger aucune des parties des sciences biologiques, la direction s'attache surtout à publier des travaux ayant trait à l'Évolution (ontogénie et phylogénie) des êtres vivants. Les recherches relatives à l'éthologie et à la distribution géographique dans leurs rapports avec la théorie de la Descendance occupent aussi une large place dans le *Bulletin*.

Enfin, ce recueil peut être considéré comme le Journal de la Station maritime de *Wimereux-Ambleteuse* (Pas-de-Calais), fondée et dirigée depuis 1873 par le Professeur A. GIARD.

Les tomes III, IV, VIII, X et XI sont épuisés. Quelques exemplaires des tomes V, VI, VII et IX sont encore en vente au prix de 25 fr. le volume; les tomes XII à XVI au prix de 10 fr.; et à partir du tome XVII au prix de 40 fr. le volume.

L'administration du *Bulletin* peut encore fournir une collection complète au prix de 1.200 francs.

Le tirage étant limité, ces prix seront rapidement augmentés.

PRIX DE L'ABONNEMENT A UN VOLUME :

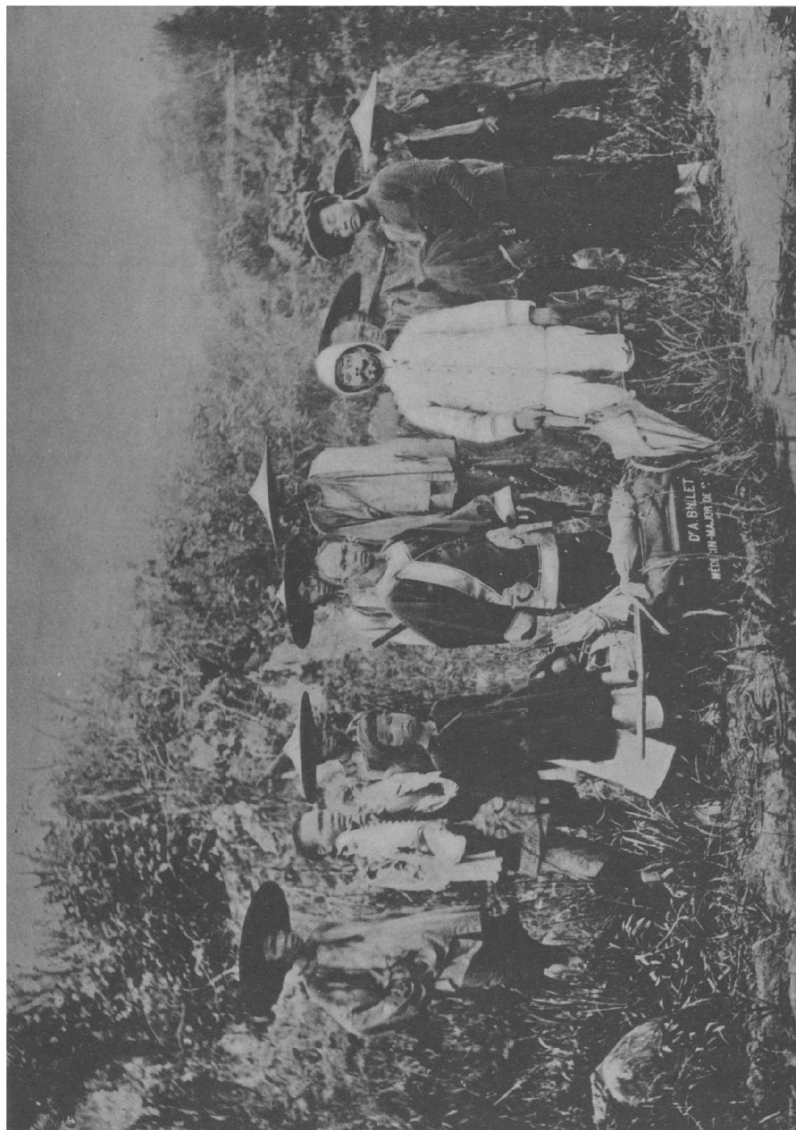
Pour Paris..... 30 fr.

Pour les Départements et l'Étranger..... 32 >

L'abonnement est payable après la livraison du premier fascicule de chaque volume, et sera continué, sauf avis contraire et par écrit.

*Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration au
Laboratoire d'Évolution des Êtres organisés, 3, rue d'Ulm, ou à*

MM. ALFRED GIARD, 14, rue Stanislas, } Paris.
JULES BONNIER, 75, rue Madame, }



L'auteur et son escorte chinoise entre Ha-dong et Phuc-Hoà.



DEUX ANS DANS LE HAUT-TONKIN

(RÉGION DE CAO-BANG)

PAR

le D^r ALBERT BILLET,

Médecin-major de deuxième classe,

Docteur ès-sciences naturelles, Lauréat de l'Institut.

PRÉFACE.

Ce travail est le résumé des observations que j'ai recueillies pendant les deux années (1892, 1893), que j'ai passées dans la Région de Cao-Bang (Haut-Tonkin), en qualité de Médecin-Major attaché au 1^{er} Régiment de la Légion étrangère. Je n'aurais jamais songé à le publier sans les encouragements de M. le Professeur A. GIARD, qui m'a spontanément et généreusement donné l'hospitalité dans son *Bulletin scientifique*. Je lui en adresse ici tous mes remerciements avec l'expression de mon affectueuse reconnaissance pour les conseils si précieux qu'il n'a cessé de m'adresser pendant mon séjour à Cao-Bang, au sujet des recherches scientifiques les plus intéressantes qu'il y avait lieu d'y poursuivre.

J'avais d'abord pensé à une sorte de « narratif » ou de relation de voyage, écrite, pour ainsi dire, au jour le jour. Cette méthode excellente, en ce sens qu'elle donne l'*instantané* des choses vues, des impressions ressenties, est, par cela même, plus agréable à la lecture. Mais elle n'est, par contre, que l'exposé succinct et exclusif des faits et gestes de l'auteur, ou des événements qui gravitent autour de lui. Elle met peut-être un peu trop en relief sa personnalité, insiste quelquefois sur des détails quelque peu puérils ou superficiels, pour en masquer d'autres plus importants, au point de vue de la recherche de la vérité et des résultats acquis.

J'ai préféré mettre en ordre ces notes et ces observations, les classer par chapitres distincts, et enfin les compléter par des recherches bibliographiques, de façon à en faire une sorte d'exposé comparé de la région de Cao-Bang par rapport aux régions limitrophes, non seulement du Tonkin, mais encore de toute la presqu'île transgangétique et de la Chine méridionale.

La première partie de ce travail comprendra les chapitres qui concernent :

I. La *situation* du cercle de Cao-Bang, en insistant principalement sur ses frontières et ses points de pénétration avec l'Empire du Milieu ;

II. La *configuration* du sol, et ses rapports avec la géologie, la flore et la faune générales ;

III. L'*ethnographie*, l'*anthropologie*, l'*histoire* des diverses peuplades qui l'habitent, et en particulier de la race Thô autochtone ;

IV. La description des localités les plus importantes, leur état actuel, leur avenir ;

V. La *météorologie*, le *climat* et sa comparaison avec les climats des contrées voisines ;

VI. La *géographie médicale*.

La seconde partie sera réservée entièrement à l'Histoire Naturelle. Elle comprendra l'exposé des recherches et des observations spéciales que j'ai faites sur la géologie, la flore et la faune du Cao-Bang, ainsi que l'analyse des quelques collections que j'y ai réunies. Je m'efforcerai de ne pas en donner seulement un catalogue aride, mais une nomenclature raisonnée, et comparée avec celles des contrées voisines.

Le nombre des publications qui ont paru sur le Tonkin en général est considérable ; mais les monographies de telle ou telle région de notre possession indo-chinoise et en particulier des hautes régions, sont relativement peu nombreuses. Elles seules cependant pourraient définitivement nous renseigner d'une manière exacte sur tous les points si controversés des relations possibles du Tonkin avec la Chine, de la richesse de la colonie, de ses ressources, de ses débouchés, des industries à y créer ou à développer, et enfin des conditions les meilleures de l'acclimatement des Européens.

Sur la région de Cao-Bang en particulier, en dehors de quelques articles isolés, publiés dans les journaux du Tonkin, nous n'avons guère que trois ou quatre publications intéressantes :

1° *Le Rapport fait à M. le Commandant de la colonne des Ba-Bé*, par le regretté MASSIE, ancien pharmacien-major et vice-consul à Luang-Prabang, rapport inséré dans le *Bulletin du Comité d'études du Tonkin et de l'Annam*, en 1888 ;

2° Une description de *la région des Ba-Bé*, par M. J. DUPUIS, dans la *Revue géographique internationale*, en 1889 ;

3° Un article très complet sur la *Province de Cao-Bang*, dans l'*Avenir du Tonkin* (N^{os} de mai et juin 1892), et dû à la plume autorisée de deux sympathiques officiers du Cercle de Cao-Bang, MM. les Capitaines FARRET et GUÉRIN.

Enfin, dans une lettre adressée à M. VIOLETTE, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Lille, et reproduite dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Lille*, en 1894, j'ai donné, de cette région, un rapide aperçu qui est, pour ainsi dire, l'abrégé de la présente étude.

Ma seule ambition, en ajoutant un nom à la liste déjà si longue des médecins (1) des deux armées de terre et de mer, qui ont écrit sur le Tonkin, c'est de contribuer à éclairer l'opinion sur ce coin de notre domaine de l'Extrême-Orient, et sur cette terre « tant décriée, comme l'a dit un grand Patriote, qui laisse à tous ceux qui l'ont parcourue, une même impression de beauté, de richesse et d'espérance ! » (2)

(1) Parmi les principaux, je citerai les D^{rs} BEAUFILS, A. CALMETTE, CHALLAN DE BELVAL, CLAVEL, COURTOIS, DEJARDIN-BEAUMETZ, HARMAND, HASSLER, HOCQUARD, LABIT, LAGRANGE, LE DANTEC, MAGET, MIRANDE, MORAND, MORICE, NÉIS, NIMIER, PÉTHELLAZ, PETIT, POIGNET, REY, SADOU, SIMON, THOREL, VILLEDARY, etc.

(2) A ce propos, qu'il me soit permis d'exprimer un *desideratum*. Il est en effet regrettable que, depuis tant d'années que nous sommes au Tonkin, on ne soit pas mieux renseigné sur notre colonie. Ce ne sont certes pas les renseignements ni les bonnes volontés qui font défaut. J'ai signalé tout à l'heure la liste des médecins qui ont publié leurs notes et impressions. A cette liste on pourrait ajouter celle des documents fournis par nos officiers, missionnaires et voyageurs qui ont parcouru le Tonkin. On la trouvera du reste, en grande partie, dans notre Index bibliographique. Ces documents sont épars dans un grand nombre de revues et de brochures peu connues du public. La belle publication « *le Tour du Monde* » a beaucoup fait pour les vulgariser. Mais combien de détails sur les productions du sol, sur ses populations, sur sa faune, sa flore, son climat, etc., restent connus seulement d'un petit nombre de privilégiés ? Une très utile publication, éditée à Sèigon, sous le titre de : « *Excursions et Reconnaissances en Indo-Chine* » complète chaque année cette œuvre de vulgarisation. Néanmoins je crois qu'il y a encore place pour une « *Revue du Tonkin et de l'Annam* »,

En terminant ces quelques lignes d'introduction, qu'il me soit permis de remercier chaleureusement tous ceux de mes supérieurs ou de mes camarades de Cao-Bang qui, de près ou de loin, m'ont aidé dans mes recherches et mes études, et dont les noms reviennent souvent sous ma plume dans le cours de ce mémoire. Je ne puis oublier l'intérêt tout particulier et l'accueil bienveillant que j'ai toujours rencontrés auprès de mes chefs directs, et principalement auprès de MM. les Commandants TOURNIER et VIRGITI. Les moyens de toute sorte qu'ils ont mis à ma disposition pour faciliter mes recherches, et la sincère amitié dont il m'ont honoré, ont été pour moi le meilleur soutien dans mes études comme le meilleur encouragement dans l'accomplissement de mes devoirs militaires.

Enfin, c'est un devoir et un plaisir pour moi d'adresser mes plus vifs remerciements à mes amis :

Le Capitaine BERTRAND, à qui je dois une grande partie des épreuves photographiques reproduites ici par la phototypie ;

Le Docteur ROSTAN, mon prédécesseur à Cao-Bang, qui m'a gracieusement envoyé les jolis croquis intercalés dans le texte, recueillis par lui-même au cours de ses pérégrinations dans le Cercle de Cao-Bang, et si artistement interprétés par la plume de M. L. BONNIER ;

Et enfin les Lieutenants L. BOULANGER et A. J. COVILLE, l'un chance-lieutenant, l'autre officier de renseignements de la Résidence de Cao-Bang. Leur connaissance approfondie de la topographie, des populations, des ressources de la région, m'a été d'un grand secours, et m'a permis de compléter et même de rectifier un grand nombre des documents que j'avais amassés.

Paris, le 15 décembre 1895.

qui traiterait spécialement de ce qui se rapporte à cette partie de l'Indo-Chine. Cet essai a déjà été tenté vers 1886 sous le vigoureux essor que Paul BERT avait su donner à tout ce qui touche notre Colonie. Un grand nombre d'articles du plus haut intérêt ont ainsi paru dans le Bulletin du *Comité d'études agricoles, industrielles et commerciales du Tonkin*. Pour des raisons d'ordre privé cet essai n'a pas été poursuivi. Il y aurait lieu de le renouveler sur des bases plus larges et plus solides. La plus grande latitude et les plus grandes facilités seraient accordées à tous pour y insérer le fruit de leurs observations et de leurs études. Cette Revue, largement répandue, ferait connaître et, je l'espère, ferait apprécier les efforts considérables qui ont déjà été prodigués, non sans résultat, dans cette partie de l'Indo-Chine française. Elle achèverait enfin, j'en suis persuadé, de dissiper les quelques préventions qui subsistent encore dans certains milieux contre le Tonkin, en le réhabilitant, pour ainsi dire, aux yeux même de ceux qui l'ont calomnié parce qu'ils l'ont méconnu.



DEUX ANS DANS LE HAUT-TONKIN
(RÉGION DE CAO-BANG)

I. — Cercle de Cao-Bang. — Situation. — Limites. — La frontière du Quang-Si et ses points de pénétration : Binh-Mang, Quei-Cheum, Long-Tchéou.

Limites
générales.

On désigne, sous le nom de Cercle de Cao-Bang, la région située à l'angle N.-E. du Haut-Tonkin et faisant partie, avec les Cercles de Lang-Son et le Cercle-Annexe de That-Khé, du deuxième Territoire militaire (1). Tel qu'il est actuellement constitué, le Cercle de Cao-Bang comprend d'abord l'ancienne province annamite de Cao-Bang, restreinte à la seule partie de la région arrosée par le bassin du Song-Bang-Giang, et que j'appellerai dorénavant et plus spécialement : le *Cao-Bang*. Il se compose en outre : 1^o au S.-O., d'une partie de la province de Thai-Nguyen qui dépendait autrefois du *Phu* (2) (Préfecture) de Tong-Hoà, et qui a Cho-Rà pour chef-lieu ;

(1) On sait que, par arrêté du 6 août 1891, de M. DE LANESSAN, alors Gouverneur Général de l'Indo-Chine, la partie du Tonkin limitrophe de la Chine ou Haut-Tonkin, a été divisée en quatre grands Territoires subdivisés eux-mêmes en un nombre variable de Cercles dont l'administration est entièrement militaire. Ce sont, de l'E. à l'O. : le 1^{er} Territoire, sur la frontière du Quang-Tong, chef-lieu Moncay ; le 2^e, sur la frontière du Quang-Si, chef-lieu Lang-Son ; le 3^e et le 4^e, sur la frontière de Yün-Nan, chefs-lieux Tuyen-Quang et Yen-Bai. Cet ensemble de territoires, véritables *confins militaires*, entourent le Delta d'une zone protectrice, et ont été institués pour s'opposer à l'incursion des bandes pirates, presque exclusivement composées aujourd'hui de partisans d'origine chinoise.

(2) Prononcer *Fou*, d'après les règles généralement admises dans la lecture du *quoc-ngu*, qui est la représentation, en écriture romaine, du langage annamite. Cette méthode de transcription a été imaginée par les anciens missionnaires portugais et espagnols ; aussi porte-t-elle l'empreinte de la prononciation du langage parlé dans la presqu'île iberique.

2° au N.-E, de la vallée du Song-Kuei-Cheum, du canton de Phong-Dang, et d'une partie du canton du Déo-Luong. Ces derniers territoires, que l'âpreté des représentants chinois de la Commission de délimitation des frontières nous a longtemps contesté, viennent enfin d'être officiellement reconnus comme faisant partie intégrante de l'Empire d'Annam. C'est un beau résultat que nous devons à l'habileté, au tact et à la persévérance des membres de la Commission française, sous la haute direction de M. le Général SERVIÈRE et de M. le Colonel GALLIÉNI.

Avec ses frontières ainsi rectifiées, le Cercle de Cao-Bang s'étend : d'une part, entre le 103° 20' et le 104° 20' long. E., et d'autre part, entre le 22° 15' et le 23° 8' de lat. N.

La forme générale est celle d'un quadrilatère irrégulier, limité au Nord et à l'Est par la province chinoise du Quang-Si ; au Sud, par les cercles de That-Khé et de Thai-Nguyen ; à l'Ouest, par le cercle de Ha-Giang.

Frontière
chinoise.

La frontière chinoise, qui forme le côté Nord et une grande partie du côté Est, sur une étendue de près de 200 kilomètres, vient d'être aussi définitivement délimitée. Au Nord, elle suit une ligne onduleuse qui part de la porte chinoise du Tin-Za-Ai, au N.-O., pour aboutir à l'extrémité du canton de Phong-Dang, au N.-E. Presque partout cette ligne frontière suit la crête capricieuse et mouvementée de hauts rochers calcaires, à part quelques endroits, comme de Tin-Za-Ai à Binh-Mang, et de Binh-Mang à Cat-Ma où elle suit le faite de collines argilo-schisteuses et boisées. Assez régulière de Tin-Za-Ai à Binh-Mang, où elle ne présente guère qu'une encoche (au niveau de Bo-Gai), elle remonte ensuite vers le Nord pour, de là, prendre une direction horizontale, de Cat-Ma à Na-Lam. Puis elle descend brusquement jusqu'aux environs de Tra-Linh pour remonter de nouveau jusqu'à la porte d'Ai-Luong, où elle traverse le Song-Kuei-Cheum. De là, elle redescend, d'abord jusqu'à la grande boucle du Song-Kuei-Cheum, en face Lung-Piac, par une série de trois gradins très accusés, et enfin jusqu'à l'extrémité du canton de Phong-Dang, en suivant cette fois le cours même du Song-Kuei-Cheum.

La frontière Est est la plus irrégulière. Elle comprend une partie limitrophe du Quang-Si, qui va du canton de Phong-Dang à la porte chinoise de Bo-Cup, et une autre en territoire annamite, limitrophe du Cercle de That-Khé, de Bo-Cup à Bo-Mu, par le

ong-Bac-Khé. La première partie, ou partie chinoise de cette frontière, forme une véritable enclave dans le Quang-Si, et longe d'abord le canton du Déo-Luong, jusqu'à la hauteur du marché chinois de Ban-Kha. Puis, elle revient horizontalement vers le Cao-Bang jusqu'au Song-Bac-Vong, qu'elle atteint au niveau du village de Pa-Linh. De là, elle redescend presque verticalement, d'abord en suivant le cours même du Song-Bac-Vong, jusqu'à Thuy-Khau, où elle franchit le Song-Bang-Giang, et enfin, en longeant des crêtes rocheuses et escarpées jusqu'à Bo-Cup, en face du poste français de Na-Lan.

Au Sud-Est, le Cercle de Cao-Bang est séparé de celui de That-Khé, par une ligne oblique qui s'étend de Bo-Cup à Bo-Mu, en passant par les massifs rocheux et les gorges de Lung-Phai et de Bang-Bo, où elle traverse la rivière de Dong-Khé et la route de Cao-Bang à Tha-Khé et Lang-Son.

Au Sud-Ouest, le Cercle de Cao-Bang touche à celui de Thai-Nguyen. La ligne de démarcation entre les deux Cercles suit d'abord plus ou moins régulièrement la vallée du Song-Bac-Khé, jusqu'au sud de Ngan-Son. Elle traverse ensuite le Song-Bac-Giang, gagne la ligne de partage des eaux formée par les hautes montagnes boisées qui séparent les bassins du Song-Nang et du Song-Cau, et aboutit au S.-O. aux environs de Cho-Diem. La principale route qu'elle rencontre est celle de Cho-Rà et de Ngan-Son à Cho-Moi et Thai-Nguyen, par Tong-Hoà.

A l'Ouest, le Cercle de Cao-Bang confine aux Cercles de Tuyen-Quang et de Ha-Giang (du 3^e *Territoire militaire*). La ligne de séparation monte d'abord verticalement vers le Nord, en passant à l'ouest des lacs Ba-Bé et franchit une première fois le Song-Nang qui alimente ces lacs, non loin de Bac-Mu. Puis elle s'infléchit vers l'Est à angle droit, franchit de nouveau le Song-Nang, au sud de Bao-Lac, et aboutit à Tin-Za-Ai par les crêtes rocheuses qui s'élèvent entre la vallée du Song-Gam (ou de Bao-Lac) et celle du Dzé-Rao (ou de Trung-Tang).

Les principales routes que l'on rencontre dans ce trajet sont : 1^o celle de Cho-Rà à Tuyen-Quang, en suivant le Song-Nang par Bac-Mu, Bac-Kem et Chiem-Hoà ; 2^o de Cho-Rà à Bao-Lac, par le cours supérieur du Song-Nang ; 3^o de Mo-Xat à Bao-Lac par Trung-Tang et Bo-Gai, le long de la frontière Nord.

La partie la plus intéressante de tout ce parcours est certainement celle qui confine au Nord et à l'Est à la province chinoise du Quang-Si. C'est par elle, en effet, que se fait le trafic le plus considérable et qui est appelé à prendre de jour en jour un développement plus important, surtout à l'Est, avec la ville commerçante de Long-Tchéou. Il n'est donc pas sans intérêt de donner des détails plus circonstanciés sur les quelques points de cette frontière qui peuvent devenir autant de *points de pénétration* dans le Quang-Si dont, avec juste raison, on a vanté les richesses.

Portes
de
Chine.

Un fait qui frappe immédiatement, quand on suit quelque temps la frontière, c'est le nombre vraiment considérable de voies de communication qui donnent accès sur le territoire chinois. La plupart, il est vrai, ne sont que des sentiers, quelquefois de simples pistes uniquement pratiquées par les contrebandiers et les pirates et qui passent à travers les gorges les plus resserrées ou les cols rocheux les plus abrupts. Mais quelques-unes sont de vraies routes, très praticables pour les piétons et les chevaux, et que l'on pourrait même rendre carrossables, à peu de frais. Les unes comme les autres, au point précis où elles entrent sur le territoire chinois, sont prétentieusement décorées du nom de *Portes* (*Ai*, en chinois), par allusion aux véritables portes de l'ancienne muraille de Chine. Presque toujours, il est vrai, ce passage est indiqué, soit par une barrière en bambous, soit par une voie pratiquée à travers un terrassement, mais très rarement par un véritable portique en maçonnerie, comme on en voit à la porte de Nam-Quan, en face Dong-Dang dans le Cercle de Lang-Son. En dehors de ces « portes », la frontière chinoise se manifeste, de ci de là, par une série de fortins en forme de tourelles arrondies ou carrées, blanchies à la chaux, recouvertes d'un petit toit conique en tuiles, aux angles relevés : le tout surmonté de l'inévitable étendard triangulaire rouge. Quelques-uns de ces fortins sont situés sur des aiguilles rocheuses à des hauteurs invraisemblables. On comprend aisément qu'ils ne sont que très rarement occupés par une garnison quelconque. Ce sont plutôt des sortes de points de repère, quelquefois des postes d'observation, pouvant communiquer les uns avec les autres par des signaux, et, en tous cas, indiquant à tous que là commence la Chine. En certains endroits même, où la trouée de la frontière est plus étendue, et par suite leur paraît plus vulnérable, les Chinois se

sont hâtés d'édifier, surtout depuis notre conquête, une véritable muraille. C'est ainsi qu'à Bi-Nhi et à Thuy-Khau, c'est-à-dire à l'entrée du Song-Ki-Kong et du Song-Bang-Giang sur leur territoire, ils sont en train d'élever des pans de mur crénelés, en maçonnerie, de trois à quatre mètres de hauteur qui doivent relier les bords de chaque rivière aux faîtes des rochers voisins, à près de trois ou quatre cents mètres d'altitude. Le nombre de ces « portes » est, comme je l'ai dit, considérable. On en a indiqué quelques-unes sur la carte générale du Cercle (carte n° 1). Je me contenterai de signaler les principales.

Porte
de
Binh-Mang

Sur la frontière Nord, on trouve d'abord, après la porte peu fréquentée de Tin-Za-Ai, celle de Binh-Mang (Fig. 1), en face de notre poste militaire de Soc-Giang.

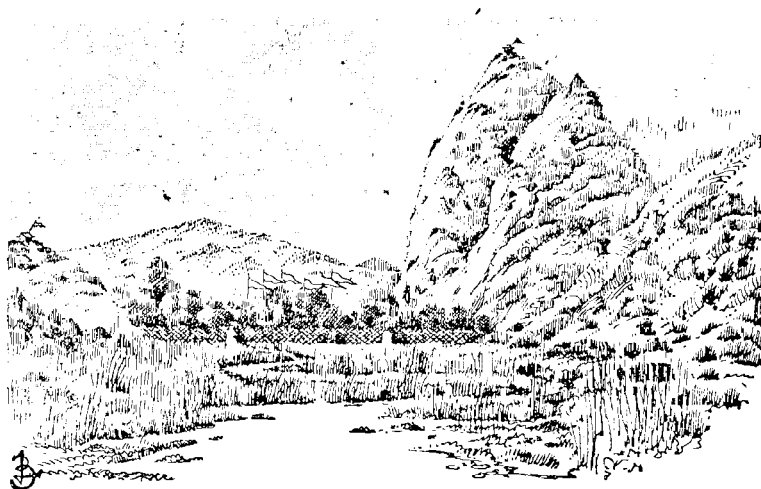


Fig. 1. Porte de Binh-Mang.
(d'après un croquis de M. le D^r ROSTAN).

C'est le point terminus d'une des meilleures routes du Cercle et qui suit la vallée du Haut Song-Bang-Giang, par Nuoc-Hai et Mo-Xat. La vallée se prolonge au delà de la frontière, sur le territoire chinois. Elle est bordée, sur la rive gauche, par une muraille calcaire, presque verticale, et dénudée ; sur la rive droite, par une chaîne de collines assez élevées et broussailleuses. La frontière traverse la vallée perpendiculairement à son axe. Elle est indiquée par une simple palissade, appuyée contre une épaisse haie de bambous. Au centre se

trouve la « porte » proprement dite, étroite ouverture ménagée entre deux montants de bambou surmontés de larges drapeaux triangulaires rouges. A Binh-Mang même est installé un poste de soldats chinois, qui est un des plus importants de la frontière (1). Toute cette région est bien irriguée et parfaitement cultivée. Elle se continue ainsi jusqu'aux environs de la ville de Siao-Tchen-Ngan qui, d'après les géographes et historiens chinois, est entourée d'une muraille en terre construite sous la dynastie de Ming (V. DEVÉRIA, 86, (*) p. 29-30). A Binh-Mang même, existe un marché qui est très fréquenté et où il se fait un trafic assez important de ces chevaux de montagne, petits, alertes et vifs, au pied d'une sûreté remarquable et qui sont une des richesses du Haut-Tonkin. Ce sont les chevaux du Quang-Si et du Yun-Nan, utilisés avec succès comme animaux de bât par les conducteurs de caravanes qui descendent du plateau de Yun-Nam, dans les plaines environnantes, et surtout dans le bassin du Si-Kiang (2). Comme chevaux de selle ils sont également très précieux et sont très appréciés des officiers dans le rude service des reconnaissances à travers les sentiers escarpés et rocheux de cette région montagneuse. Des essais de croisement de cette race yunnanaise avec nos races de Bretagne et de Tarbes ont été tentés à Hanoï, et ont donné d'excellents résultats, qu'on ne saurait trop encourager.

Siao-Tchen-
Ngan.

Les chevaux
du
Yün-Nan.

Toute cette région qui s'étend entre les frontières du Yün-Nan et du Quang-Si d'une part, et la frontière annamite d'autre part, est très imparfaitement connue. Il y aurait un intérêt capital à faire explorer, avec l'assentiment et sous la responsabilité des autorités

(1) On trouvera des détails très complets sur l'organisation militaire de ces postes chinois et, en général, des forces chinoises de la frontière du Quang-Si, dans le livre tout récent et très documenté de M. le Lieutenant-Colonel FALAN : *Au Tonkin et sur la frontière du Quang-Si* (95, p. 271-293).

* Les chiffres en caractères gras renvoient à l'index bibliographique et indiquent en abrégé (par exemple ici, 86 pour 1886), à quelle année on doit chercher la publication citée.

(2) Des essais de transport à dos de cheval ont été également tentés par l'administration des transports sur la route de Lang-Son à Cao-Bang. Ils n'ont donné que de médiocres résultats. Mais l'expérience n'a été faite qu'une fois ou deux, à ma connaissance. Il y aurait lieu de la renouveler, en étudiant surtout la façon de faire des conducteurs yunnanais, qui emploient ce mode de véhicule depuis les époques les plus reculées.

Route
de caravanes
à créer entre
Kouang-
Nan-Fu et
Haïphong
par
Binh-Mang
et
Cao-Bang.

chinoises, cette partie du Quang-Si qui dépend de la préfecture de Tchen-Ngan et de pousser plus au Nord jusqu'à celle de Kouang-Nan, dans le Yûn-Nan. On sait en effet, d'après les relations de quelques voyageurs, entre autres de MM. A. COLQUHOUN (84, I, p. 338) et F. BOURNE (88, p. 62), que cette dernière localité est un centre très important situé sur la grande route des caravanes qui se rendent de Yûn-Nan-Fu au Si-Kiang (fleuve de Canton). La distance entre Kouang-Nan-Fu et Binh-Mang est d'environ 160 à 200 kilomètres et peut être aisément franchie en dix jours. Les caravanes passeraient par Chê-Lang, Ssu-Ting, Kuei-Chao (1), Siao-Tchen-Ngan, Tchao-Ngan et de là arriveraient à Binh-Mang. De Binh-Mang à Cao-Bang, il y a deux jours de marche et quatre jours de Cao-Bang à Na-Cham où doit aboutir prochainement un embranchement de la ligne ferrée de Phu-Lang-Thuong à Lang-Son. Ce dernier trajet s'effectuerait en 24 heures et le lendemain les marchandises arriveraient à Haïphong. Soit, en tout, de Kouang-Nan-Fu à Haïphong, un maximum de 18 à 20 journées. On attirerait ainsi sur notre port du Tonkin, par Binh-Mang et Cao-Bang la majeure partie des produits du Yûn-Nan, qui jusqu'à présent prennent la route fluviale beaucoup plus longue du Si-Kiang, par Pê-Sé et Nan-Ning, et de là gagnent Canton ou Pak-Hoi (2).

Blockhaus
de Cat-Ma et
de
Na-Lam.

Après la porte de Binh-Mang, et en avançant le long de la frontière N.-E., on trouve successivement : les portes de Cat-Ma et de Na-Lam, vis-à-vis desquels ont été tout récemment construits les

(1) Ne pas confondre cette localité avec celle de Kuei-Cheum, dont je parlerai plus loin. Kuei-Chao, d'après M. F. BOURNE (88, p. 64), est une importante cité placée sous la juridiction d'un magistrat indigène, probablement d'origine *Nông*, et qui exerce son autorité sur toute la région comprise entre Kouang-Nan-Fu et la frontière du Quang-Si.

(2) Ce dernier port, situé au N. E. d'Haïphong et également dans le golfe du Tonkin, acquiert de jour en jour une plus grande extension, depuis qu'il est ouvert au trafic étranger. Les commerçants anglais et allemands y sont nombreux. Ils échangent leurs marchandises contre l'opium du Yûn-Nan, dont la valeur est considérable et qui est apporté par les caravanes dont je viens de parler.

D'après M. F. BOURNE (88, p. 68), la durée du transport de Pak-Hoi à Kouang-Nan-Fu, par Nan-Ning et Pê-Sé est de 40 jours. Il y aurait donc une économie d'une vingtaine de journées, en créant la route presque rectiligne que je propose, entre Kouang-Nan-Fu, Binh-Mang, Cao-Bang, Na-Cham et Haïphong. L'opium n'est pas la seule denrée que transportent ces caravanes. Il y a encore lieu de citer le the de Pu-Erh, la badiane, les cardomomes, et tous les minerais de ces riches contrées : minerais de fer, d'étain, d'argent et de cuivre.

blockhaus de même nom ⁽¹⁾, pour surveiller les passages de pirates si fréquents dans cette partie de la frontière. On rencontre ensuite la porte de Lung-Ban, en face de notre poste militaire de Tra-Linh. A Lung-Ban se trouve le poste chinois le plus important de la frontière après celui de Thuy-Khau, dont je parlerai plus bas.

Porte
de
Lung-Ban

Blockhaus
de
Cong-Khéo
et de
Pac-Muong.

Kuei-Cheum

Puis viennent les portes de Ki-Lung, d'Ai-Co-Man, et d'Ai-Luong, situées à l'endroit précis de la frontière traversé respectivement par les cours d'eau du Song-Bac-Vong, de la rivière de Co-Man, et du Song-Kuei-Cheum. En face des portes de Ki-Lung et d'Ai-Luong se dressent maintenant les blockhaus français de Cong-Khéo et de Pac-Muong ⁽²⁾ pour défendre contre les bandes pirates l'entrée des belles vallées du Song-Bac-Vong et du Song-Kuei-Cheum. La plupart de ces différentes portes, depuis celle de Binh-Mang, et surtout celle de Lung-Ban et d'Ai-Luong, offrent d'assez bonnes routes qui conduisent en deux ou trois journées à la sous-préfecture chinoise de Kuei-Cheum. Cette dernière ne nous est guère connue que par la relation de trois officiers français : MM. le Capitaine BACHELIER, et les Lieutenants GUILLAUMET et GAUDAIRE, les seuls Européens qui l'aient visitée, lors des travaux de la Commission de délimitation de la frontière de Quang-Si, en 1892. Ils s'accordent à dire que c'est une ville très

(1) Les blockhaus de Cat-Ma et de Na-Lam portent : le premier, le nom de Lieutenant CASTAGNET, tué aux environs de Nam-Nhung, le 27 décembre 1888, dans une reconnaissance contre les pirates de la région; l'autre celui du Sous-Lieutenant LENTA, tué le 31 octobre 1889, à l'attaque du repaire de Bo-Pu, dans le Luc-Khu, près de Tam-Bo. C'est à cette même affaire que fut blessé le Commandant ROBERT (actuellement colonel du 46^e d'infanterie).

(2) Les blockhaus de Cong-Khéo et de Pac-Muong portent aussi le nom de deux héros de la pacification du Haut Cao-Bang. Celui de Cong-Khéo s'appelle : blockhaus DUCHER. Ce dernier, Lieutenant au 1^{er} Régiment de la Légion étrangère, tomba mortellement frappé à la meurtrière affaire de Canh-Ma (18 novembre 1892), où fut blessé un autre officier du même régiment, M. le Lieutenant FRANCO. L'auteur, ami personnel du lieutenant DUCHER, dont il reçut le dernier soupir à l'ambulance de Trung-Khan-Phu, ne peut se défendre d'une profonde émotion en écrivant ces lignes. Il acquitte une dette d'amitié en envoyant à la mémoire de ce vaillant soldat, qui fut en même temps le meilleur des camarades, l'expression douloureuse de son affection et de ses regrets.

Le blockhaus de Pac-Muong s'appelle blockhaus AUDUBERT, du nom du Lieutenant qui fut tué, le 20 décembre 1890, à Lung-Kié, non loin de Quang-Uyen.

peuplée, admirablement située dans la vallée de la rivière qui porte son nom, le Song-Kuei-Cheum (v. p. 29), et dont les rives sont d'une fertilité remarquable. C'est de Kuei-Cheum, par les portes de Ki-Lung, d'Ai-Co-Man et d'Ai-Luong que, chaque semaine, un grand nombre de commerçants chinois inondent le marché de Trung-Khan-Phu, un des plus animés de notre frontière du N.-E. Quelques-uns même avaient des représentants à Tong-Hué, sur le Song-Bac-Vong. Mais cette belle région a été dévastée depuis plusieurs années par les incursions incessantes des bandes pirates voisines de la frontière. Lorsque la tranquillité sera rétablie, il est de toute évidence que Tong-Hué et Trung-Khan-Phu redeviendront des centres de commerce importants avec Kuei-Cheum. Les caravanes pourraient même remonter facilement jusqu'à la préfecture de Tchen-Ngan, ville très populeuse, située à mi-chemin entre la frontière et le Yéou-Kiang (ou Rivière de droite), affluent du Si-Kiang sur lequel se fait un trafic considérable entre le Yûn-Nan, le Kouy-Tchéou et Nan-Ning, par Pè-Sé. On voit donc quel intérêt il y aurait à nous faire ouvrir ces deux villes de Kuei-Cheum et de Tchen-Ngan qui avec celle de Kouang-Nan, dont je viens de parler, nous donnerait accès sur la route des grandes caravanes du Yûn-Nan et même du Kouy-Tchéou, et nous permettrait d'attirer sur le Delta, par Cao-Bang et Na-Cham, les produits de ces provinces chinoises.

Porte de
Dzoc-Khan.

Ha-Loi.

De la porte d'Ai-Luong à l'extrémité de la frontière Nord, on ne rencontre guère de porte digne de remarque. Celles d'Ai-Mong-Ca, de Jan-Ka, de Dzoc-Khan et d'Ai-Ren ne sont que d'étroits défilés à travers les murailles rocheuses qui bordent la vallée du Song-Kuei-Cheum. Seule la porte de Dzoc-Khan pourrait acquérir un jour quelque intérêt. Elle mène en effet à la petite ville d'Ha-Loi, située dans une riante vallée parallèle à celle du Song-Kuei-Cheum, dont elle semble être tributaire.

Porte
et blockhaus
de Bi-Ha.

Le long de la frontière Est qui contourne le Déo-Luong, il n'existe pas non plus de larges voies de pénétration. Ce ne sont, en effet, que murailles calcaires abruptes, admirables frontières naturelles, mais aussi repaires inexpugnables, tout indiqués pour les bandes pirates. Vers le Sud toutefois, il faut noter la porte de Bi-Ha ou de Ban-Kha, aujourd'hui commandée par un blockhaus (1),

(1) Le blockhaus de Bi-Ha porte le nom de Lieutenant Davy, tué près d'Ha-Lang le 30 octobre 1888.

et dont l'importance ne fera que grandir chaque jour, en ce sens qu'elle est la voie de terre qui nous rapproche le plus de Long-Tchéou, et met cette ville à deux journées de marche de notre poste français d'Ha-Lang.

Le long de la partie torrentueuse du Song-Bac-Vong jusqu'à son confluent, à Thuy-Khau, avec le Song-Bang-Giang, la frontière ne présente également que d'étroits défilés, par lesquels il ne saurait être question de tracer la moindre route praticable.

Porte
de
Thuy-Khau.

Nous arrivons ainsi à la grande trouée de plusieurs kilomètres de largeur, formée par l'entréc du Song-Bang-Giang en Chine, au posto chinois de Thuy-Khau (1), et à la porte qui est désignée sous le même nom (Pl. I, fig. 1). C'est par là que se fait, en réalité, le seul commerce un peu productif, jusqu'à présent, entre le Cao-Bang et le Quang-Si, grâce à la voie fluviale du Song-Bang-Giang, qui mène directement à Long-Tchéou. En été, par un bon courant, les jonques à fond plat et à abri couvert désignées sous le nom de *sampans*, qui vont de Cao-Bang à Long-Tchéou, peuvent facilement effectuer ce trajet en une journée. En temps ordinaire, et par les basses eaux des mois de décembre et janvier, il faut une journée et demie à deux journées. Pour remonter le courant, c'est-à-dire pour aller de Long-Tchéou à Cao-Bang, le voyage est de plus longue durée, surtout par les hautes eaux des mois de juillet et août. Il ne faut pas alors compter moins de cinq à six journées, et quelquefois davantage quand le mauvais vouloir ou la paresse des sampaniers vous arrête à la frontière, sous prétexte de la violence du courant. Aussi la construction d'un chemin de halage s'impose-t-elle le long d'une des berges de la rivière, en attendant que le Protectorat soit en mesure de rendre le cours du Song-Bang-Giang navigable, par la destruction des rapides nombreux, et quelquefois dangereux, qui gênent la navigation de Cao-Bang à Thuy-Khau. De cette localité à Long-Tchéou, la rivière devient de plus en plus large (60 à 80 mètres et davantage), plus aisée, et ne présente

(1) La porte de Thuy-Khau s'appelle en réalité Chouei-Kéou-Kouan, en Chinois; ce qui signifie: porte ou douane chinoise. Les Annamites l'ont traduit par le mot Thuy-cuan-cua, dont, à notre tour, nous avons fait Thuy-Khau (V. DEVERIA, 86, p. 20).

plus guère que deux ou trois rapides. Thuy-Khau, qui, hier encore, n'était guère qu'une petite bourgade, devient, de jour en jour, plus importante. Elle doit ce progrès incessant à la proximité de la frontière, et aussi aux constructions toutes militaires, que les Chinois y ont élevées. C'est assurément le point de la frontière le mieux défendu. On y remarque un fort tout en maçonnerie, situé sur un mamelon assez élevé et qui domine toute la vallée. Les Chinois y ont aussi construit un de ces murs dont j'ai parlé plus haut (p. 9) reliant le fort au sommet des rochers qui dominent la vallée. La rivière elle-même est traversée par une immense chaîne en fer, qu'on ne peut franchir que lorsque l'on a ses papiers et passeports bien et dûment visés par la douane chinoise de la frontière. Le Maréchal Su, qui commande à toutes les forces militaires chinoises de la frontière sino-annamite de Quang-Si, vient souvent de Long-Tchéou, sa résidence habituelle, à Thuy-Khau où il possède de nombreuses propriétés, dont quelques-unes même sont sur notre territoire. Ce haut fonctionnaire militaire est en même temps un industriel des plus avisés. Il dirige en effet, non loin de Phuc-Hoà, à Ban-Ram, en territoire annamite, une fabrique de « baguettes d'encens » (1). Il y occupe un certain nombre d'ouvriers dont quelques-uns ne sont autres que des soldats chinois. Ces honnêtes mercenaires (qui évoquent chez nous la parfaite image du fameux soldat-ouvrier ou du soldat-laboureur), sont autorisés à passer la frontière, à condition toutefois qu'ils ne portent aucun de leurs insignes guerriers, et surtout qu'ils paient le droit de séjour, ou *droit de capitation*.

Le
Maréchal
Su.

Ha-Dong. A mi-chemin, entre Thuy-Khau et Long-Tchéou, c'est-à-dire à Ha-Dong, les sampans s'arrêtent toujours quelque temps. Cette petite ville chinoise, située sur la rive droite de la rivière, présente un aspect des plus coquets et des plus attrayants. Ses maisons, pour la plupart élevées au-dessus de l'eau, à l'aide de pilotis, s'étagent en terrasses pleines de fleurs et d'arbustes, suivant une mode chère aux Célestes. Elle est entourée d'une enceinte fortifiée et plusieurs portes

(1) On désigne ainsi de petites baguettes dont une des extrémités est enduite d'une poudre odoriférante quand on l'allume, et qui sont spécialement destinées à être placées sur les autels des pagodes. La poudre est celle de l'écorce résineuse et odorante de l'*Aquilaria Agallocha*, arbuste de la famille des Thyméléacées, très répandu dans les montagnes du Haut-Tonkin.

Le
mandarin
militaire
HOANG.

élégantes, en maçonnerie, donnent accès sur la rivière, par des escaliers de pierre. C'est là que réside le Tong-Linh (mandarin militaire de 2^e rang) HOANG (1), un des plus considérables de la frontière et qui est chargé de la défense, depuis la porte de Bo-Cup jusqu'à celle de Binh-Mang, c'est-à-dire de presque toute la frontière chinoise qui entoure le cercle de Cao-Bang. La population y est assez dense et d'environ 10 à 15.000 habitants, dont un grand nombre d'artisans et surtout d'orfèvres. Non loin de Ha-Dong, existe un camp retranché chinois, assez vaste, dit-on, pour contenir plusieurs milliers de soldats. A mesure qu'on s'approche de Long-Tchéou, la vallée s'élargit de plus en plus. Les deux rives sont bordées de rizières et les villages verdoyants, au milieu de leurs haies de bambous, ne font pas défaut. On ne peut s'empêcher de remarquer le contraste frappant qui existe entre cette partie chinoise du Song-Bang-Giang si paisible, avec la partie annamite bien plus accidentée, il est vrai, et qui a été souvent pressurée par les bandes pirates, avant et depuis notre conquête. Aujourd'hui, et depuis deux ans à peine, le calme semble enfin revenu, grâce aux nombreux postes et blockhaus que l'on s'est décidé à construire sur la frontière même, et aussi grâce aux reconnaissances incessantes qui sillonnent le pays.

A deux ou trois kilomètres en amont de Long-Tchéou, et sur les deux rives, se dressent plusieurs forts. Quelques-uns, véritables travaux d'art, sont placés sur des rochers calcaires à plus de 300 et 400 mètres d'altitude, et semblent même avoir été taillés dans le roc. Avec leurs terrassements considérables, leurs bastions crénelés, leurs chemins couverts, leurs tranchées, ces forts ont, de loin, un aspect des plus formidables. Le Génie militaire chinois y a fait

(1) Le Tong-Linh HOANG est, de tous les mandarins militaires chinois, celui qui a toujours montré le plus d'égards et de courtoisie envers les officiers français. L'auteur a eu l'occasion d'être reçu chez lui à deux reprises différentes, à l'aller et au retour d'une mission pour laquelle il avait été désigné par M. le Général SERVIÈRE, à l'effet de visiter un officier, membre de la Commission de Délimitation de la frontière tombé gravement malade à Long-Tchéou (juin 1892). Au retour surtout, et grâce à une lettre de recommandation de M. le Commandant FAMIN, il fut l'objet de véritables prévenances de la part de son hôte. Au départ ce dernier l'accompagna jusqu'à la porte de la ville d'Ha-Dong, et lui donna une escorte de plusieurs soldats qui le suivirent jusqu'à la frontière annamite. C'est ce dernier épisode que représente notre planche frontispice.

installer, à grands frais, d'énormes pièces Armstrong, venues par Canton. Toutes ces défenses, qui sont récentes, ont été évidemment élevées dans la crainte d'une agression de notre part. Mais, en raison même de leur situation, elles n'auraient qu'une médiocre efficacité contre un coup de main, tenté soit par la rivière, soit par la voie de terre.

Long-
Tchéou.

La ville de Long-Tchéou, où résident non seulement un Préfet, mais encore un Taotaï (1) est admirablement située sur la rivière qui porte son nom (rivière Long ou Li-Kiang), au confluent des deux cours d'eau du Haut-Tonkin dont j'ai déjà parlé, le Song-Bang-Giang et le Song-Ki-Kong (2). Elle a au moins 20 à 25.000 habitants, peut-être davantage. Au milieu de la ville, se dresse une enceinte fortifiée, dans laquelle réside le Préfet, et où aboutissent une foule de rues étroites, pavées de grandes dalles carrées et glissantes. Ces rues sont encombrées de boutiques d'artisans et de commerçants. Comme dans presque toutes les agglomérations chinoises, chaque corporation de métier est groupée dans une rue distincte : ici, la rue des forgerons ; là celle des orfèvres et des bijoutiers ; plus loin, celle des fabricants de chapeaux, de chaussures, de vêtements, et même de cercueils ; plus loin encore les marchands de soieries, de porcelaines, les droguistes, les marchands de riz, etc... Il s'y fait un assez fort commerce de poteries dont une fabrique renommée existe non loin de Long-Tchéou. Les quartiers suburbains sont très étendus. On y rencontre de belles villas, appartenant à de hauts fonctionnaires ou de riches commerçants, et surtout plusieurs pagodes. Quelques-unes sont de véritables merveilles d'art décoratif, entre autres la pagode de « l'Impératrice du Ciel » où fut installée en 1892 et 1893 la Commission française de délimitation de la frontière, dirigée par M. le Général SERVIÈRE.

(1) Sorte de Gouverneur de Province.

(2) La partie chinoise du Song-Bang-Giang, de Thuy-Khau à Long-Tchéou, s'appelle plus spécialement le Ki-y-Ki. Celle du Song-Ki-Kong, depuis Bi-Nhi, jusqu'à Long-Tchéou également, prend aussi un nom particulier, celui de Ping-Ting-Ki ou Li-Ki-Chouei. Enfin la rivière Long qui est la réunion de ces deux cours d'eau, s'appelle encore le Long-Kiang, le Long-Chouei ou Ta-Kiang, jusqu'à la ville de Tai-Ping. A partir de cette localité, elle change encore d'appellation, et devient le Tso-Kiang, ou rivière de gauche, pour s'unir, un peu en amont de la ville de Nan-Ning au Yeou-Kiang ou rivière de droite, et constituer définitivement le Si-Kiang, ou fleuve occidental, qui n'est autre que le fleuve de Canton.

Long-Tchéou est en relation directe, d'une part avec l'intérieur de la Chine par le Si-Kiang et ses affluents, d'autre part avec Lang-Son et Cao-Bang par le Song-Ki-Kong et le Song-Bang-Giang. Les jonques du Si-Kiang ont un plus fort tirant d'eau, sont plus grandes et bien mieux aménagées que les sampans du Song-Bang-Giang. Elles descendent en une quinzaine de jours jusqu'à Canton. C'est là qu'elles vont chercher les produits étrangers, toutes ces marchandises que les Chinois trouvent à écouler au Tonkin, avec de forts bénéfices : des cotonnades, des denrées alimentaires, des couleurs d'aniline (qu'ils substituent maintenant à leurs excellentes teintures végétales), de la verroterie, du pétrole, des lampes, des allumettes, et surtout des armes, de la poudre et des cartouches. De Chine même, ils exportent dans notre possession : de l'opium, du thé, des soieries, des porcelaines, des métaux, de l'alcool de riz, des médicaments, des condiments de toute nature, et certains aliments tout préparés tels que poissons salés, ailerons de requins, etc. (1). En échange, le Tonkin leur envoie : le cu-nao, ou faux gambier, tubercule dont on extrait une matière tinctoriale très abondante, analogue au cachou ; du tabac ; du sel, qui vient de la côte et qui remonte jusqu'à Cao-Bang à dos de coolies ; des cocons de vers à soie ; de la ramie ; du bambou qui vient par immenses trains fluviaux, jusque des environs de Ngan-Son ; enfin, un certain nombre de bois de construction, assez abondants dans les forêts du Cao-Bang.

La position exceptionnelle de Long-Tchéou, aux portes du Tonkin et à l'intersection de trois cours d'eau navigables ; ses communications faciles et nombreuses avec l'intérieur du Quang-Si et du Quang-Tong, qui passent, à juste titre, pour deux des plus riches provinces de l'Empire du Milieu, en font le centre tout indiqué de nos futures relations commerciales, dans la Chine orientale et méridionale. Aussi le gouvernement français s'est-il empressé d'y placer un vice-

(1) Accordons une mention toute spéciale à un mets chinois fort apprécié, le *canard tapé*. Cette préparation culinaire, qui fait l'étonnement de tout Européen voyageant en Chine, consiste à faire cuire, puis à dessécher au soleil des canards dont on a préalablement enlevé les os et qu'on a aplatis ensuite au battoir. Cette espèce de conserves d'un nouveau genre, supporte très bien le voyage et n'est pas à dédaigner. On peut l'étendre à toute sorte de volaille, et selon moi, serait à essayer dans l'approvisionnement de nos colonnes expéditionnaires.

consul, faisant fonctions de consul (1), de même qu'il en a nommé un également dans le Yûn-Nan, à Mongtzé, dans la région du Haut-Fleuve-Rouge. De plus, depuis trois ans, et sous l'instigation de M. le Général SERVIÈRE, il y a installé un médecin, en se rappelant sans doute le rôle important qu'ont joué déjà, en Algérie et ailleurs, ces précieux auxiliaires de notre colonisation. Enfin, le prolongement jusqu'à Long-Tchéou de la voie ferrée qui relie Phu-Lang-Thuong et Lang-Son est une chose aujourd'hui décidée. Faisons des vœux, des vœux ardents, pour que nos commerçants du Tonkin comprennent tout le parti qu'ils pourraient en tirer au profit de nos produits et de notre influence, et surtout pour qu'ils ne se laissent pas distancer par les concurrents qui les guettent déjà à Hong-Kong et jusque sur le fleuve même de Canton !

Porte
de
Bo-Cup.

La dernière partie de la frontière chinoise qui confine au Cao-Bang, ne présente pas un grand intérêt. Il n'y a guère à signaler que la porte de Bo-Cup, qui mène directement à Ha-Dong, localité dont j'ai parlé plus haut (p. 15) et, sur notre territoire, à Na-Lan. Cette région était tout récemment encore infestée de pirates. Na-Lan était même un de leurs points de concentration les plus fréquentés. De là, ils rayonnaient d'une part, dans les riches plaines de Dong-Khé et de That-Khé par Tam-Bon, et d'autre part, en faisant leur jonction avec les bandes de la rive gauche du Song-Bang-Giang, jusque dans le Haut Cao-Bang. La construction d'un poste-blockhaus, à Na-Lan même, a mis fin à ces incursions (2).

Ce rapide aperçu des différents points les plus importants de la frontière du Quang-Si, suffit, je crois, pour montrer les avantages que nous pourrions retirer, *quand nous le voudrons*, de la situation

(1) M. BONS D'ANTY, dont les hautes capacités, la connaissance approfondie de la langue et des mœurs chinoises ont puissamment contribué à amener la réelle détente qui existe actuellement entre les autorités chinoises de la frontière et les autorités françaises. Le consulat français très bien situé au milieu de la concession, sur la rive droite du Si-Kiang, est un pavillon très élégant, dont M. BONS D'ANTY a été lui-même l'architecte, et où tous les officiers de Cao-Bang et de Lang-Son qui ont eu la bonne fortune de passer à Long-Tchéou ont toujours reçu du Consul et de Madame BONS D'ANTY l'accueil le plus empressé et le plus cordial.

(2) Le blockhaus de Na-Lan s'appelle encore : blockhaus GINALHAC, du nom de l'infortuné Lieutenant d'infanterie de marine qui succomba, le 18 août 1892, dans une embuscade, en face Bac-Phiet, au moment où, de retour de reconnaissance, il se disposait à traverser le Song-Bang-Giang, pour regagner le poste de Phuc-Hoà qu'il commandait.

exceptionnelle que nous occupons dans le Cao-Bang. Cette partie du Tonkin, qui autrefois était très prospère, est appelée de nouveau à jouer un rôle capital, non seulement comme barrière à opposer contre les incursions armées de la Chine, mais surtout comme une des voies de pénétration les plus importantes dans le Yûn-Nan E., le Quang-Si, le Kouy-Tchéou et le Quang-Tong O., par Long-Tchéou, Quei-Cheum et Binh-Mang.

Nous ajouterons ainsi un nouveau réseau de routes à celui que nous possédons déjà, je veux parler de la route du Fleuve-Rouge et du Mé-Kong qui nous donnent accès dans le riche plateau du Yûn-Nan, objet actuel des convoitises de la plupart des grandes Puissances intéressées en Extrême-Orient (1). Par le traité de 1885, nous avons été autorisés à établir un consulat à Long-Tchéou et à Mongtze. La récente convention, conclue à Pékin le 20 juin 1893, en même temps qu'elle ratifie avec la Chine la délimitation de

(1) Ce mouvement irrésistible, des Grandes Puissances vers le Yûn-Nan, date de l'exploration vraiment héroïque de DOUDART DE LAGRÉE et de ses intrépides compagnons : F. GARNIER, de CARNÉ, DELAPORTE et le Dr THOREL, qui les premiers, à travers mille dangers et les obstacles les plus grands, sont arrivés à traverser cette région d'un bout à l'autre, et nous en ont fait connaître les richesses (73). Depuis lors, principalement entre la France et l'Angleterre, c'est une lutte pacifique, mais opiniâtre, pour arriver au centre de ce plateau, à Yûn-Nan-Fu, d'où rayonnent dans toutes les directions, de nombreuses caravanes. Les Anglais, maîtres de la Haute-Birmanie, tâchent d'y entrer soit par Mandalé, Bhamo, et Tali-Fu, soit par la rive droite du Mékong, soit même par le Siam. A la tête de ce mouvement se trouve principalement M. A. COLQUHOUN, le hardi explorateur, l'auteur bien connu d'*Across Chryse* et d'*Amongst the Shans* (83 et 85). En France également on n'est pas resté inactif. Les efforts ont été considérables. La pénétration du Yûn-Nan a été une des plus constantes préoccupations des différents Gouverneurs qui se sont succédés en Indo-Chine. Les projets de routes soit fluviales, soit terrestres, ou ferrées sont nombreux. On peut consulter avec fruit, à ce sujet le remarquable travail de M. le Capitaine DEVREZ : *les grandes voies commerciales du Tonkin* (91), qui résume parfaitement la question. Trois hommes surtout se sont dévoués tout entiers à cette œuvre éminemment patriotique : MM. J. DUPUIS, PAVIE (notre Commissaire général au Laos), et ROCHER. Ce dernier, qui représente la France à Mongtze, depuis 1885, est certainement le Français qui connaît le mieux le Yûn-Nan, qu'il nous a décrit dans un livre magistral (80). Il a enfin réussi, cette année même (1895), à attirer sur cette riche province chinoise l'attention du haut commerce français. Une mission, comprenant des représentants des Chambres de Commerce des principales villes françaises, telles que Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, etc., s'est embarquée tout dernièrement pour l'Indo-Chine. Elle doit, sous la haute direction de M. ROCHER, explorer le Yûn-Nan, le Sé-Tchouen, le Kouy-Tchéou et une grande partie du bassin du Yang-Tsé-Kiang, pour juger par elle-même des avantages que notre commerce pourrait retirer dans ces régions, hier encore inexplorées. Le succès de cette entreprise doit amener pour notre influence des résultats considérables, que nous désirons ardemment voir se réaliser.

notre frontière, entre le Fleuve-Rouge et la rive gauche du Mékong, nous ouvre les importantes villes de Ho-Kéou, sur le Fleuve-Rouge et celles de Ssé-Mao et de Pu-Erh qui sont les centres de production d'un des meilleurs thés qui existent (1), et dont l'exportation se fait jusque dans le Thibet et l'Inde.

La Chine méridionale, restée longtemps impénétrable, est définitivement et largement ouverte à notre influence. A nous de conserver cette suprématie ! A nous de la faire triompher, en y dispersant non seulement nos produits, mais encore les idées de progrès et de justice qui seuls feront aimer notre civilisation !

II. — Configuration générale du sol. — Orographie. — Hydrographie. — Aperçu général sur la Géologie, la Flore et la Faune.

Faciès
argilo-schis-
teux
et faciès
calcaire

Les rochers
et
falaises
calcaires.

Les cirques.

La configuration générale du sol du Cercle de Cao-Bang présente deux aspects bien distincts qui correspondent à deux *faciès géologiques* complètement différents. Tantôt c'est une succession de collines mamelonnées, argilo-schisteuses plus ou moins élevées. Tantôt, au contraire, ce sont des rochers calcaires, sortes de murailles ou falaises verticales presque inaccessibles, aux crêtes crénelées, bizarrement découpées en arêtes ou aiguilles, de 300 à 400 mètres d'altitude et davantage. Là, parfois et par suite d'éboulements et d'érosions, se forment de larges crevasses qui donnent à l'ensemble des aspects singuliers de ruines ou d'animaux fantastiques, dignes de tenter l'imagination descriptive la plus fantaisiste. Ailleurs, ces masses de roches calcaires se creusent en vastes cuvettes circulaires ou ovales, très régulières, qui font penser à d'anciens cratères. On les désigne sous le nom de « cirques » (*Lung*, en Annamite). Ils donnent à certaines parties du Cao-Bang un aspect tout à fait caractéristique, sur lequel je reviendrai tout à

(1) D'après M. A. BOURNE (88, p. 16-17), la région du thé, dit *thé de Pu-Erh*, est située à 6-10 journées de marche au S.-O. de Ssé-Mao, sur les deux rives d'un affluent du Mékong. Les arbres à thé couvrent six collines qui ont chacune un nom spécial. La meilleure espèce de thé pousse en terrain argileux rouge, et au milieu de cailloux de toute espèce. Il n'y a pas moins de cinq qualités de thé. La plus fine, appelée *Ya cha* ou *mao-chien* se prépare sur place. Elle provient des feuilles les plus tendres et les plus fraîches ; elle serait uniquement destinée à la cour de Péking. La production totale du thé pour 1885 aurait été de 180.000 taels soit 45.000 l.st. (1.125.000 fr.).

l'heure. Malgré l'apparent chaos dans lequel mamelons argilo-schisteux, murailles et cirques calcaires semblent parfois confusément mêlés, il suffit de jeter les yeux sur la carte générale du Cao-Bang (Carte 1), pour voir que ces deux formations, argilo-schisteuse et calcaire, sont corrélatives l'une de l'autre, et disposées dans le même ordre général (à très peu d'exceptions près). Leur orientation est partout la même, dans ses grandes lignes. C'est celle de l'axe des plissements terrestres de tous les contreforts qui descendent des plateaux du Thibet, et qui ont déterminé, dans la Presqu'île Indo-Chinoise, la formation des grands bassins de l'Irraouaddy, de la Salouen, du Mékong, et du fleuve Rouge. Cette direction générale est celle du N.-O. au S.-E. C'est la direction de la ligne de partage des eaux des trois principales rivières du Cercle de Cao-Bang : le Song-Nang, le Song-Bang-Giang et le Song-Kuei-Cheum, et de tous ceux du Tonkin : le Song-Ma, les trois principaux affluents du fleuve Rouge (Rivière-Noire, Fleuve-Rouge proprement dit et Rivière-Claire) et le Song-Cau.

Orientation générale N.-O.-S.-E. des chaînes de collines, des massifs rocheux et des cours d'eau.

Au point de vue de l'orographie et de l'hydrographie générales, le Cercle de Cao-Bang présente deux grands versants, délimités par la ligne de partage des eaux qui sépare les bassins du Song-Nang de celui du Si-Kiang. Le premier versant, ou du S.-O., est la région des lacs Ba-Bé. Il comprend la partie de la province de Thai-Nguyen, dont le chef-lieu est Cho-Rà. Son principal cours d'eau, le Song-Nang, est un affluent du Song-Gam. Celui-ci est lui-même tributaire de la Rivière-Claire, dans laquelle il se jette un peu en amont de Tuyen-Quang. Ce versant est donc bien annamite, au point de vue géographique. Le second versant, ou du N.-E., est le plus considérable. Il comprend la presque totalité du vrai Cao-Bang. Les principaux cours d'eau : le Song-Ki-Kong, le Song-Bang-Giang et le Song-Kuei-Cheum sont tributaires du Si-Kiang, ou Fleuve de Canton. Au point de vue géographique, ce versant est donc chinois.

Ligne de partage des eaux.

La ligne de partage des eaux dont je viens de parler a la direction générale N.-O.-S.-E. très accusée. Entièrement formée d'une série de collines mamelonnées argilo-schisteuses, elle comprend les sommets les plus élevés du Cercle, dont quelques-uns atteignent 800 à 1.000 et 1.500 mètres d'altitude. Elle entre, au Sud, dans le Cercle en suivant le cours du Song-Bac-Giang, passe par Ban-Ghiem, Na-Gia, Ha-Hieu, Lung-Cam. Après avoir cotoyé la rive gauche du Song-Nang, elle pénètre avec lui dans le Cercle de Ha-Giang, pour

rejoindre en Chine, au N. E. de Khai-Hoà, un des contreforts du Thibet, qui donne naissance à la Rivière-Claire d'une part et au Si-Kiang de l'autre. Le versant S.-O., qui regarde Cho-Rà, est abrupt et forme l'un des flancs de la vallée du Song-Nang et de ses affluents au Sud; le versant N.-E., au contraire, s'incline progressivement vers la plaine, en envoyant un grand nombre de ramifications qui servent à délimiter les vallées des affluents de la rive droite du Song-Bang-Giang, entre autres celles du Song-Khiem, du Song-Bac-Khé et du Song-Bac-Giang. J'ai déjà dit que cette ligne de partage des eaux était constituée par une série de collines argilo-schisteuses parfois très élevées. La formation calcaire y est presque totalement absente. Il en est de même, à part quelques points, de toute la région de Cho-Rà et de celle du versant N.-E., compris entre Nguyen-Binh, Cao-Bang, Dong-Khé et Ngan-Son. Ce grand quadrilatère, dont quelques points restent encore à explorer, présente un faciès particulier, qu'il doit précisément à ses hauts sommets mamelonnés, dépourvus de formation calcaire et couverts de forêts parfois impénétrables. Là se trouvent non seulement de hauts bambous, mais encore (comme j'aurai l'occasion de le rappeler) des essences très employées pour l'ébénisterie, le charonnage et les constructions en général. J'ajoute enfin que c'est dans cette région qu'on trouve les principales exploitations minières dont quelques-unes ont une réelle importance au point de vue de l'industrie métallurgique.

Quadrilatère
Nguyen-
Binh,
Cao-Bang,
Dong-Khé,
Ngan-Son.

Dans tout le reste du Cercle, les deux formations, argilo-schisteuse et calcaire, sont étroitement unies; mais, comme leur description est liée à celle des principaux cours d'eau qui arrosent le pays, je crois qu'il est nécessaire de connaître d'abord ces derniers, ou tout au moins les principaux d'entre eux.

Région de
Cho-Rà
Le Song-
Nang.

Et tout d'abord, dans la région de Cho-Rà ou des lacs Ba-Bé, on trouve le Song-Nang et ses affluents. Le Song-Nang prend sa source dans le Cercle de Ha-Giang, au S.-E. de Bao-Lac, pénètre dans celui de Cao-Bang, en se dirigeant d'abord très légèrement du N.-O. au S.-E., puis, après avoir décrit une courbe très accusée, arrive à Cho-Rà, où il prend une direction presque horizontale de l'Est à l'Ouest, et sort du Cercle pour entrer de nouveau dans celui de Ha-Giang près de Bac-Mu. Les principaux affluents sont, sur la rive gauche: d'abord, le Song-Van-Quan, qui semble continuer au S.-E. la première direction du Song-Nang. Venu des environs de Ngan-Son, il reçoit la rivière de Ka-Do et

le Song-Ding-Phuong, passe à Na-Ca, Ha-Hieu, Ban-Luoc, Ban-Hu et se jette dans le Song-Nang à Na-Hung. Au sud de Cho-Rà, la rivière qui porte son nom, le Song-Bac-Rà, de peu d'importance. Puis nous entrons dans la région des lacs proprement dite. Non loin et en aval du point où le Song-Nang passe sous un tunnel calcaire, formant les grottes si remarquables de Pung (1), cette rivière reçoit un petit cours d'eau qui alimente un premier lac peu étendu, le Bé-Hoai, au sud duquel se trouve un deuxième lac plus petit encore, le Bé-Nan. Enfin, peu avant de franchir la frontière du Cercle à l'Ouest, le Song-Nang reçoit un dernier affluent qui, cette fois, alimente un lac beaucoup plus considérable, formé en réalité de trois lacs juxtaposés et communiquant ensemble, qu'on appelle les Ba-Bé (*Trois mers*, en Annamite). Pendant la saison des pluies, les Ba-Bé semblent ne former qu'une seule et vaste nappe d'eau. Mais dans la saison sèche, on voit nettement qu'ils sont formés de trois cuvettes, séparées par deux parties rétrécies (2), qui en font trois lacs distincts, appelés: le Bé-Dam, le Bé-Ru et le Bé-Len.

Tunnel
de Pung.

Les lacs
Ba-Bé.

Le plus étendu et le plus méridional est le Bé-Len, qui a la forme d'un triangle à base inférieure assez large (d'environ un kilomètre). En son centre, se trouve la petite île d'Au-Ma (3), qui a souvent servi de refuge aux habitants de Mayen-Son et même de Cho-Len, contre les pirates. Les lacs ont huit kilomètres environ dans leur plus grand diamètre, du Sud au Nord, et 100 à 150 mètres à peine au point le plus rétréci, qui sépare le Bé-Ram du Bé-Ru. Leur profondeur n'a pas encore été exactement mesurée mais ne semble pas dépasser quatre à cinq mètres. A la saison sèche même ils se trouvent en grande partie transformés en marécages. En réalité cette nappe d'eau est alimentée par trois rivières: l'une qui vient du

(1). M. le Dr MIRANDE (93), médecin - chef de l'Infirmierie - Ambulance de Cho-Rà a donné des grottes de Pung une description très soignée, avec reproduction de clichés photographiques très réussis. Le tunnel calcaire sous lequel passe le Song-Nang, n'a pas moins de 350 mètres de long. Une des particularités intéressantes de ce tunnel, c'est de présenter deux larges ouvertures qui donnent accès dans deux grottes profondes, où vit toute une population d'indigènes.

(2). Cette observation a été notée en premier lieu par M. SOUBEIRAN (89, p. 43).

(3) C'est dans cet îlot qu'avant la guerre franco-annamite s'était réfugié un chef pirate chinois LUC-TI-BINH qui dévastait toute la région des Ba-Bé. Battu par les troupes régulières du Quang-Si, il fut décapité. Mais un de ses hommes, MA-NIOT-BA, reprit les armes et occupa Cho-Len pendant longtemps, avec le secours des Pavillons-Noirs (J. DUPUIS, 89, p. 229).

S.-E., ou rivière de Cho-Len ; l'autre directement du Sud, le Ngoi-Lac, qui prend naissance non loin de Cho-Diem ; la troisième, peu importante, au S.-O., et qui naît près du village de Dong-Kiu-Khauh.

Le Song-Bang-Giang.

Le cours d'eau le plus étendu du Cao-Bang, celui qui le traverse pour ainsi dire en diagonale, du N.-O. au S.-E., et qui arrose son chef-lieu, est le Song-Bang-Giang. Il naît de deux petits arroyos, dont l'un prend sa source en Chine au nord de Binh-Mang, et l'autre, au nord de Po-Cui, en territoire annamite, forme la majeure partie de la vallée si pittoresque et si bien ombragée qui conduit de Bo-Gai à Soc-Giang, le long de la frontière. Ces deux arroyos se réunissent au-dessous de Binh-Mang, en face de Soc-Giang, le poste français le plus septentrional du Cercle, pour constituer dorénavant le Song-Bang-Giang (1). Bien que son cours ait une direction générale du N.-O. au S.-E., il n'en présente pas moins un grand nombre de sinuosités et de méandres, qui augmentent la superficie des terrains irrigués, et, par suite, la fertilité de la vallée qu'il arrose. Après Mo-Xat, où il commence à devenir navigable aux sampans, et acquiert une largeur de cinquante à soixante mètres, il passe à Nuoc-Hai et arrive à Cao-Bang. Là, il s'élargit encore pour se reserrer ensuite entre des berges, tantôt schisteuses, tantôt calcaires, jusqu'à Thuy-Khau. Dans ce trajet, il arrose Binh-Lao, Phuc-Hoà (Pl. II, fig. 1) et Ta-Lung, notre dernier poste sur le Song-Bang-Giang, tout en face celui de Thuy-Khau. Il franchit alors la frontière, entre en Chine, et vient, à Long-Tchéou, se réunir, sous un angle aigu, avec le Song-Ki-Kong (rivière de Lang-Son), pour constituer le Li-Kiang, affluent du Si-Kiang (v. plus haut, note 1, p. 17). Il a déjà été dit que le cours du Song-Bang-Giang, surtout dans sa partie inférieure, est parsemé d'un grand nombre de rapides, qui en rendent la navigation, sinon dangereuse, du moins assez périlleuse, en certains endroits. Les plus importants de ces rapides sont ceux de Binh-Lao, Pé-Tien et de Bac-Phiet, bien connus des pirates, et où ils ont, à plusieurs reprises, tendu des embuscades à des convois de ravitaillement et de munitions.

(1) Le Song-Bang-Giang (nom que l'on donne sur les cartes françaises au cours d'eau qui va de Binh-Mang à Long-Tchéou s'appelle en réalité : *Song-Mang-Giang*, de Binh-Mang à Cao-Bang ; *Yien-Giang* dans la boucle de la presqu'île de Cao-Bang ; enfin *Ki-y-Ki*, de Thuy-Khau à Long-Tchéou (voir la carte dressée par les Jésuites, en 1718, par ordre de la cour de Pékin, et dont M. DEVERIA donne une réduction dans son intéressant travail déjà cité : *La frontière sino-annamite*, p. 34).

Les principaux affluents du Song-Bang-Giang sont, sur la rive gauche : 1° le Song-Ta-Bung, qui prend sa source près de la porte de Cat-Ma, passe à Phu-Tham, puis à Xuan-Dao, et vient confluer un peu au-dessus de Mo-Xat ; — 2° l'arroyo de Nam-Thon, formé lui-même de ceux de Dao-Ngan et de Na-Gian qui se réunissent aux environs de Tinh-Hoà. Il se jette dans le Song-Bang-Giang un peu au-dessus de Nuoc-Hai. A Nam-Thon même, l'arroyo, très tumultueux,

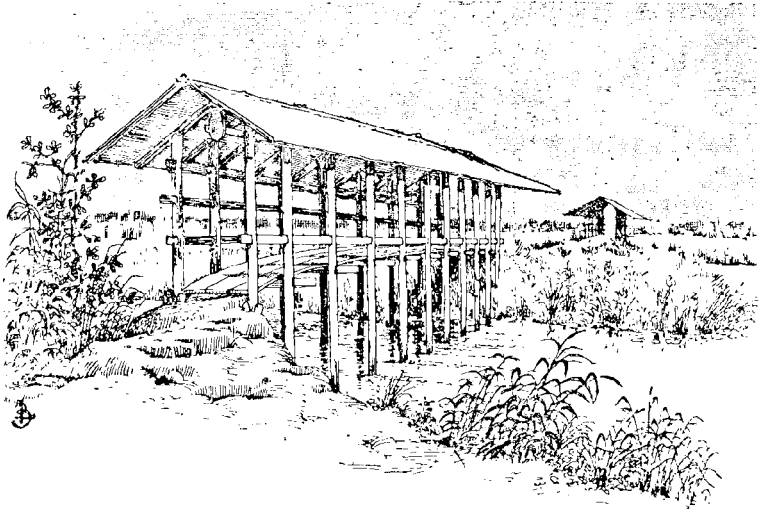


Fig. 2. — Les Deux-Ponts (près Nam-Thom).
(d'après un croquis de M. le D^r ROSTAN).

Les Deux-Ponts. se divise en deux bras, sur chacun desquels est jeté un pont en bois, recouvert d'un toit en tuiles assez élégant (fig. 2), par où passe la route de Cao-Bang à Mo-Xat ; — 3° la rivière de Tra-Linh ou Co-Giang, qui conflue en face même de Cao-Bang (1) ; — 4° l'arroyo de

(1) La rivière de Tra-Linh présente dans son trajet une particularité intéressante qui se rencontre assez fréquemment parmi les cours d'eau qui sillonnent le Haut-Cao-Bang. Après avoir arrosé Tra-Linh, elle s'engage dans une gorge escarpée entre Na-Hi et Dong-But et finit bientôt par disparaître sous les masses rocheuses qui l'entourent. Après un parcours de plusieurs kilomètres elle reparaît au milieu des collines, entre An-Lai et Nuoc-Hai, pour se diviser en trois branches. C'est l'une d'elles, et la principale, qui conflue en face Cao-Bang. Les deux autres se jettent un peu plus en amont dans le Song-Bang-Giang.

Pac-Luong, grossi de celui de Dong-Da, dont on voit le confluent un peu en amont de Phuc-Hoà, sous forme d'une cascade de quatre à cinq mètres de hauteur ; — 5° le Song-Bac-Vong, le plus important des affluents de gauche. Ce dernier prend sa source en Chine, au Nord de la porte de Ki-Lung, par laquelle il entre sur notre territoire. Il arrose Tong-Huéc, où il présente une largeur de trente à quarante mètres et où il passe sous un pont de pierre à six arches ogivales des plus remarquables (fig. 3). Il arrive ainsi à un autre pont,

Le Song-Bac-Vong.

Le pont de Tong-Huéc

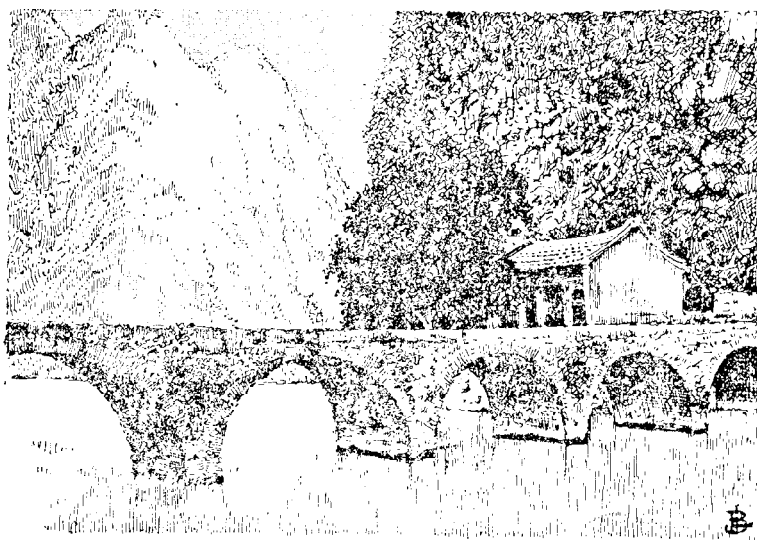


Fig. 3. — Pont de Tong-Huéc
(d'après un croquis de M. le Dr ROSTAN).

celui d'An-Mit, puis à Ban-Buong, sur la route de de Cat-Linh à Ha-Lang. A ce point, son cours très rapide et très profond exige, pour la traversée, l'emploi de grands radeaux en bambous. Il baigne ensuite le blockhaus de Pa-Linh, à partir duquel il sert de frontière jusqu'à Thuy-Khau. Là enfin il conflue avec le Song-Bang-Giang.

Le Dzé-Rao et la rivière de Nguyen-Binh. Sur la rive droite, on remarque principalement : les trois arroyos de Trung-Tang (ou Dzé-Rao), de Tap-Na et de Nguyen-Binh, des trois principales localités qu'ils arrosent, en suivant des

directions à peu près parallèles. Ces arroyos, se réunissent en un seul cours d'eau, dont le confluent, assez large, a lieu en face Nuoc-Hai. Le plus important des trois est celui de Trung-Tang, qui remonte vers le Nord, par Lang-Rao et Bo-Gai et prend sa source en Chine, non loin de Kho-Chià.

Le
Song-Khiem Le Song-Khiem ou Song-Yiem, est de beaucoup le plus important de tous les affluents du Song-Bang-Giang. Il arrose tout le quadrilatère dont j'ai déjà parlé, qui s'étend entre Nguyen-Binh, Cao-Bang, Dong-Khé et Ngan-Son. Il est formé de deux principaux cours d'eau, qui, d'après leur situation, s'appellent : le Song-Khiem-Nord et le Song-Khiem-Sud. Le premier est le plus considérable et navigable dans une grande partie de son parcours. C'est par lui qu'arrivent, jusqu'à Cao-Bang, d'immenses « trains de bambous » et autres bois de constructions que fournit toute cette région. Il reçoit deux gros arroyos ; ceux de Na-Ma et de Pac-Giai. De Na-Kè, où il prend sa source, il passe à Coc-Dane, à Na-Y et à Ban-Khiem où il traverse la route qui mène de Cao-Bang à Ngan-Son. Il arrive ainsi à Cao-Bang. Là il rejoint le Song-Bang-Giang, en formant une courbe étendue qui détermine une presqu'île très vaste et très fertile dans laquelle se trouvent compris, outre Cao-Bang même et ses citadelles, plusieurs villages agricoles : Muc-Ma, Luong-Ma, Vuong-Cam (V. Carte 3).

La
presqu'île
de Cao-Bang

De Cao-Bang à Thuy-Khau, on n'observe, sur la rive droite, aucun cours d'eau bien digne de remarque, sauf peut-être celui qui passe à Nam-Nang que traverse à plusieurs reprises la route de That-Khé à Cao-Bang. Citons encore le torrent de Tuc-Mi, dont le lit même, très accidenté, a servi pendant bien longtemps de route dans la moitié du trajet entre Phuc-Hoà et Dong-Khé.

Il ne me reste à parler que de deux autres rivières qui arrosent en partie du moins, le Cercle de Cao-Bang : l'une, au S.-E., le Song-Ki-Kong, et l'autre, au N.-E., le Song-Kuei-Cheum.

Le
Song-Ki-
Kong.

Le Song-Ki-Kong n'arrose pas directement le Cao-Bang; mais il y prend plusieurs de ses affluents. Aussi le décrirai-je rapidement. Venu du Cercle de Lang-Son, il passe d'abord à cette localité, qu'il sépare du grand marché de Ki-Lua. Il suit la direction générale du S.-E. au N.-E., et arrive à Na-Cham où il commence seulement à être navigable, longe pendant quelque temps la route de Lang-Son à That-Khé et coupe cette route à Déo-Cat. A Cam-Son, à la hauteur

de That-Khé, il forme une grande courbe, puis se dirige d'abord presque en ligne droite, vers l'Est, jusqu'à Bi-Nhi, où il franchit la frontière chinoise. Un peu en aval de cette localité il décrit un vaste cercle des plus réguliers, déterminant ainsi une large presqu'île, et redescend rapidement, du S.-O. au N.-E., jusqu'à Long-Tchéou, où il rejoint le Song-Bang-Giang, pour constituer le Li-Kiang (1).

Le
Song-Bac-
Giang.

Deux affluents principaux du Song-Ki-Kong arrosent le Cercle de Cao-Bang, dans sa partie méridionale : 1° le Song-Bac-Giang, qui prend naissance un peu à l'ouest de Ngan-Son, se dirige ensuite vers le S.-E., pénètre dans le Cercle de That-Khé et remonte ensuite vers le N.-E., pour se jeter dans le Song-Ki-Kong, presque en face de Déo-Cat ;

Le
Song-Bac-
Khé.

2° Le Song-Bac-Khé, qui prend également sa source près de Ngan-Son, mais au Nord, et vient aboutir au Song-Ki-Kong entre Cam-Son et That-Khé. Il passe à Bac-Khé, An-Mo, Bo-Mu et Na-San en longeant presque constamment la limite des deux Cercles de Cao-Bang et de That-Khé. Il reçoit trois cours d'eau principaux : le Kan-Mo qui prend sa source entre Nam-Nang et Tam-Bon et conflue à An-Mo ; l'arroyo de Dong-Khé et celui de That-Khé qui arrosent ces deux localités.

Le
Song-Kuei-
Cheum.

Le Song-Kuei-Cheum, je l'ai déjà dit, est un affluent du Si-Kiang, qui prend sa source près de la ville chinoise de Kuei-Cheum, dont il porte le nom (v. p. 12). Il entre au Tonkin, par la porte d' Ai-Luong, où il acquiert déjà une largeur de 10 à 20 mètres. La direction est alors, comme pour la plupart des cours d'eau que je viens d'énumérer, celle du N.-E. au S.-E., jusqu'à

Cascade
de Po-Tau.

Po-Tau, où il présente une chute d'une dizaine de mètres. Il décrit alors une courbe, pour remonter vers le N.-E. jusqu'à Lung-Piac. Dans ce court trajet, il se divise en plusieurs bras, qui déterminent des îles assez étendues. De Lung-Piac, il descend de nouveau et brusquement, en reprenant sa direction primitive. Il passe par Ban-Jioc, Tu-Tong, Na-Ma et Lung-Da, où il forme une anse assez prononcée. Puis il pénètre de nouveau sur le territoire chinois et va se jeter dans le Si-Kiang,

(1) J'ai déjà dit que la partie chinoise du Song-Ki-Kong, qui s'étend de Bi-Nhi à Long-Tchéou, s'appelle plus spécialement le Li-Ki-Chouei ou Ping-Ting-Ki.

Cascade de Tu-Tong. entre Long-Tchéou et Tai-Ping. C'est à Tu-Tong que l'on admire une magnifique cascade de 20 à 25 mètres de hauteur, produite par un énorme seuil calcaire qui traverse la rivière (fig. 4). Ce point est un des plus pittoresques du Haut-Tonkin.

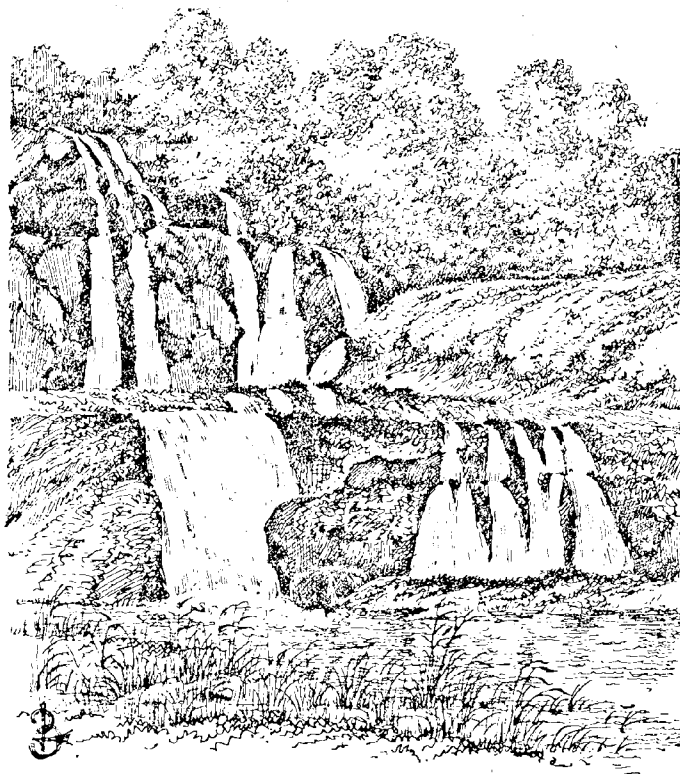


Fig. 4. — La Cascade de Tu-Tong
(d'après un croquis de M. le D^r ROSAN).

A cet endroit, la rivière a une largeur de 80 à 100 mètres, qui peut même doubler et tripler, au moment de la saison des pluies. L'eau y est d'une limpidité et d'une clarté parfaites, reflétant la

couleur vert-émeraude (1) du fond rocheux recouvert d'algues. Les rives sont très larges, très fertiles et bien cultivées et font de toute cette partie de la frontière une des régions les plus intéressantes et les plus riches du Cercle de Cao-Bang.

Rivière
de Co-Man.

Tunnel
de
Ban-Bang.

Le Song-Kuei-Cheum ne présente guère que deux affluents tonkinois un peu importants, tous deux situés sur la rive droite. Le premier, ou rivière de Co-Man, prend sa source en Chine, se dirige parallèlement au Song-Kuei-Cheum, entre au Tonkin par la porte de Co-Man et vient confluer, après avoir décrit une courbe au N.-E. de Trung-Khan-Phu. Un peu avant son confluent, la route de Trung-Khan-Phu à Ai-Luong le traverse sur un étroit barrage en pierre d'une centaine de mètres de long. L'autre affluent prend naissance près de Ban-Len, au N.-E. de Ha-Lang. Il se jette dans le Song-Kuei-Cheum, à Lung-Da, après avoir traversé un tunnel calcaire de 250 mètres de long environ, large de 20 et haut de 3 à 4 mètres, près de Ban-Bang, en face Ban-Cra. Ce passage souterrain, qui sert en même temps de route pour les piétons, avait été obstrué par les habitants du canton de Phong-Dang, sur les instigations des autorités chinoises de la frontière, lorsque M. le Commandant TOURNIER, Commandant le Cercle de Cao-Bang, reçut l'ordre d'aller installer le poste de Ban-Cra. Aujourd'hui le tunnel est de nouveau « livré à la circulation ». Avec sa voûte en arcades, d'où pendent de longues stalactites, son arroyo central, et ses énormes quartiers de roc, le tunnel de Ban-Bang est une des curiosités naturelles de la région.

La connaissance des nombreux cours d'eau qui sillonnent le Cercle de Cao-Bang va en faciliter la description topographique. J'ai déjà décrit, en grande partie, la région située sur le versant S.-O., région de Cho-Rà ou des lacs Ba-Bé, et celle qui est comprise, sur le versant N.-E., dans le grand quadrilatère Nguyen-Binh, Cao-Bang, Dong-Khé et Ngan-Son. Je rappelle que dans cette dernière région se trouvent les plus hauts sommets argilo-schisteux (*Khan*, en Anna-

(1) Cette teinte vert-émeraude si frappante du Song-Kuei-Cheum, et en général des rivières du Haut-Tonkin, qui coulent sur des lits de roches calcaires recouvertes d'algues vertes, a déjà été observée en Chine par d'autres voyageurs et explorateurs. DE CARNÉ (72, p. 435) l'a notée en particulier pour le Yang-Tsé-Kiang (malgré sa qualification de Fleuve-Bleu), et M. BOIS D'ANTY (91, p. 15), pour celles du Si-Kiang (dont le Song-Kuei-Cheum est d'ailleurs un affluent).

Le mite) du Cercle. Tels sont : le Khau-Lieu (814 mètres), sur la route de
 Khau-Lieu. Cao-Bang à Nguyen-Binh; le Khau-Khan et le Kin-Khau (636 m.),
 Le au N.-E. de Ngan-Son; le Khau-Giang (850 m.) entre Bac-Hap et
 Khau-Giang. Na-Y; la montagne de Ha-Hieu (840 m.), etc. Ces différents sommets
 d'une forme mamelonnée très régulière, laissent entre eux des défilés
 ou cols (*Déo*, en Annamite), dont quelques-uns sont très élevés et très
 ardu, soit boisés, soit dénudés et par où passent les routes et les
 Le sentiers. Je cite, parmi les principaux: le Déo-Khau-Tré, le Déo-Quang-
 Déo-Khau- Tré. Moc (675 m.), le Déo-Kui-Ngoa (635 m.) sur la route de Cao-Bang à Ngan-
 Son; le Déo-Giang, sur celle de Nguyen-Binh à Ngan-Son; le Déo-Tin-
 Le Déo-Thi. Tuc de Nguyen-Binh à Cho-Rà; le Déo-Thi. Ce dernier est un des
 cols les plus étendus du Cercle et aussi un des plus élevés. De son point
 culminant, on domine toute la vallée du Song-Bang-Giang au Nord et
 à l'Est, et au Sud, une grande partie du cercle, presque dans la direc-
 tion de Thai-Nguyen. Il est traversé par la route de Nam-Nang à
 Dong-Khé.

Il me reste à décrire la région située sur la rive droite du Song-
 Bang-Giang, au nord du grand quadrilatère dont je viens de parler,
 ainsi que toute celle qui s'étend sur la rive gauche et celle qui est
 arrosée par le Song-Kuei-Cheum.

Ici, c'est partout la formation calcaire qui domine, avec ses
 murailles à pic ou ses cirques. Il est assez facile d'y distinguer
 plusieurs massifs, séparés, soit par des vallées, soit par des chaînes
 de collines. Deux de ces massifs, celui du Tap-Na et de Lung-Sung,
 sont situés au N.-O., sur la rive droite du Song-Bang-Giang; deux
 autres occupent toute l'étendue de la rive gauche, savoir: le
 massif du Luc-Khu au N.-E., et celui des Ba-Chaû, au S.-E.

Configura-
 tion générale
 des massifs
 rocheux.

Ces massifs rocheux ont tous la même constitution générale. On
 ne peut mieux les comparer qu'à d'immenses îlots calcaires, semés
 au milieu de la plaine, ou sur le flanc des collines. Ils sont entourés
 de hautes et puissantes falaises à parois presque verticales. Le
 centre de ces îlots est formé par un vaste plateau, creusé d'une multi-
 tude de ces cuvettes ou cirques dont j'ai déjà parlé, que l'on compare
 instinctivement à d'anciens cratères; les parois verticales qui les
 entourent peuvent atteindre de 300 à 500 mètres d'altitude, parfois
 davantage. Lorsqu'elles ne sont pas tout à fait inaccessibles, elles
 présentent plusieurs étages auxquels on ne peut accéder que très
 difficilement. Souvent elles sont creusées de larges fissures ou même

de grottes plus ou moins profondes servant de refuges aux habitants de la plaine ou des vallées. Parfois même, des villages entiers s'installent à l'intérieur de ces singulières habitations (où l'on ne peut parvenir qu'à l'aide d'échelles en bambous scellées dans le roc), et semblent comme suspendus à la paroi verticale, au milieu des arbres et des lianes : ce qui donne à ces hautes falaises l'aspect le plus étrange et le plus sauvage (Pl. I, fig. 2).

En d'autres endroits, il existe, dans toute la hauteur de la falaise, d'immenses crevasses, véritables failles, au sens géologique du terme, comblées par des débris de roches. Les indigènes y ont créé des passages, seuls et rares sentiers qui permettent de pénétrer dans les cirques situés à l'intérieur des massifs.

Aspect
général des
cirques.

Supposez une suite de cuvettes, en cônes tronqués, juxtaposés les uns aux autres, en série moniliforme et linéaire, dont l'axe soit l'axe général du massif même, c'est-à-dire dirigé du N.-O. au S.-E. ; disposez ensuite plusieurs séries semblables de cuvettes parallèlement entre elles, avec des parois assez larges pour se souder intimement, et vous aurez la structure interne, très exacte, de chacun des massifs rocheux du Cao-Bang et d'ailleurs de tous ceux du Tonkin. Les différents cirques d'une même série communiquent deux à deux, par deux passages diamétralement opposés, situés l'un au N.-O., l'autre au S.-E. Ces cols rocheux (*Kéo*, en Annamite), quelquefois fort élevés, sont les seuls points par où l'on puisse pénétrer à l'intérieur. Presque toujours « tortueux, mal aisés » (1), quelquefois des plus abrupts, ils sont souvent ombragés, grâce à leur végétation luxuriante. Ailleurs, les cirques sont complètement clos et ne communiquent avec les suivants par aucun passage apparent. Souvent aussi, ce passage existe ; mais il est constitué par un véritable tunnel creusé dans l'épaisseur même de la roche, et analogue à celui de Ban-Bang, décrit plus haut (p. 31). Le plus bel exemple de cette communication souterraine d'un cirque dans un autre, est certainement le tunnel qui donne passage au cirque de Lung-Chi dans celui de Lung-Ché et situé dans le massif du Song-Bac-Vong, au N.-O. d'Ha-Lang. Ce tunnel n'a pas moins de 200 mètres de long. Il est assez étroit, au point de n'admettre que difficilement en certains endroits, le passage de

Tunnel
de
Lung-Ché.

(1) En particulier, les cols flexueux se désignent sous le nom de *Cunk*.

Repaire
de
DANG-HA-
HOP.

l'homme ; mais il a une hauteur de près de deux mètres. Vers le milieu de son parcours, il présente, à droite et à gauche, des ouvertures naturelles qui communiquent avec deux larges grottes, s'étendant, comme le tunnel, dans l'épaisseur de la roche calcaire. Le cirque de Lung-Ché, dans l'intérieur duquel on ne peut accéder que par ce tunnel exigü, a servi pendant longtemps de repaire à un des principaux chefs pirates du Cao-Bang, DANG-HA-HOP. Véritable nid d'aigle, ce repaire inexpugnable a été pris, de vive force, pour la première fois, le 15 mars 1892, par M. le Commandant TOURNIER. Je dis « pour la première fois », car son « propriétaire » eut l'audace de venir s'y réinstaller après le départ de nos troupes et de recommencer ses déprédations dans la région qui s'étend entre Ha-Lang

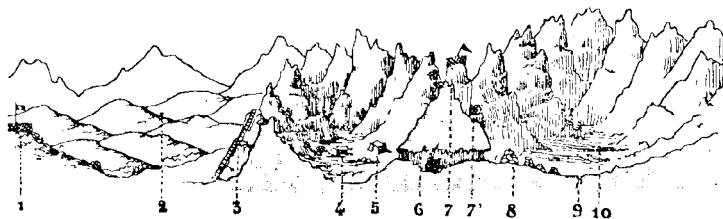


Fig. 5. — Le repaire de Lung-Ché.

(vue schématique de la région et coupe du cirque de Lung-Ché, montrant le tunnel (6) qui y donne accès).

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------------------|
| 1. Campement français de 1892. | 7. Le poste pirate, dit "la Tour". |
| 2. Nga-Son. | 7'. Autre poste pirate défendant l'en- |
| 3. Les échelles de Coc-Ché. | trée du tunnel. |
| 4. La maison de DANG-HA-HOP. | 8. Barricade. |
| 5. La citerne. | 9. La source. |
| 6. Le tunnel, et l'orifice d'une des | 10. Cirque de Lung-Chi. |
| grottes latérales. | |

et Trung-Khan-Phu. Du reste, de 1892 à 1895, époque où DONG-HA-HOP abandonna définitivement son repaire pour se retirer en Chine, Lung-Ché fut pris et détruit par nous à quatre reprises différentes. Merveilleusement disposé pour la défense, par la nature elle-même,

(1) Qu'on pardonne à l'auteur cette description un peu longue du tunnel de Lung-Ché, dont le parcours assez périlleux et fertile en émotions, a été effectué, pour la première fois, par M. le Commandant TOURNIER et lui-même le 16 mars 1892.

le cirque de Lung-Ché a une forme ovalaire presque régulière, et ne mesure pas plus de quatre à cinq cents mètres dans son plus grand diamètre. Le tunnel que je viens de décrire (6 fig. 5), est le seul passage par lequel il soit accessible du côté de Lung-Chi. Du côté diamétralement opposé, vers Nga-Son, c'est-à-dire vers le N.-E., on pouvait également y pénétrer, mais à l'aide de longues échelles en bambous (3), dont quelques-unes étaient scellées dans le roc, et qui permettaient d'escalader la muraille presque verticale en cet endroit. Les pirates n'avaient qu'à détruire ces échelles au pied desquelles se trouvait le village de Coc-Ché, pour être à l'abri de toute surprise. Au centre du repaire on remarquait la maison du Chef qu'il habitait avec sa femme et ses deux fils (4). Les réduits de ses partisans (40 à 50 hommes en tout) occupaient le reste du cirque. Dans une infractuosité de rocher on avait cimenté avec soin une sorte de citerne (5), qui pouvait contenir de l'eau pour plus de quinze jours, à l'usage de toute cette population. Tous les soirs, des enfants, munis de ces longs tronçons de bambous, qui servent de seaux aux indigènes, allaient puiser de l'eau à une petite source (9) qui se trouve dans le cirque voisin de Lung-Chi (10). Les grottes latérales qui s'ouvrent dans le tunnel pouvaient contenir des approvisionnements de riz pour plusieurs mois. Du côté de Lung-Chi, les travaux de défense étaient considérables. Toute la pente qui conduit à l'entrée du tunnel, était obstruée par des abatis d'arbres, par d'énormes quartiers de rochers⁽¹⁾. Une véritable barricade crénelée (8), haute de près de deux mètres, s'étendait sur tout le front du tunnel. Au-dessus de l'entrée, dans la paroi rocheuse même, existait un abri fortifié (7'), dans lequel se trouvaient les défenseurs. Enfin, au sommet d'un rocher qui dominait le tunnel, et dont la forme bizarrement découpée simulait à s'y méprendre, les ruines d'une vieille tour (7), était installé un poste-vigie, destiné à donner l'alarme au moindre signal

Les échelles
de
Coc-Ché.

La citerne.

L'entrée
du tunnel et
ses travaux
de défense.

(1) D'autres quartiers de rocs, retenus seulement par des lianes, étaient suspendus aux parois de la roche, prêts à être précipités sur les agresseurs qui auraient tenté l'escalade. C'est un de ces énormes moellons qui atteignit en pleine poitrine l'infortuné Capitaine MAGNENOT, lorsqu'il s'élança à l'assaut du tunnel avec le lieutenant GUILLEMINOT et une poignée d'hommes, le 21 février 1892.

On comprend aisément la somme d'efforts considérables que demande la prise de tels repaires par des troupes européennes. Si aguerris que soient nos valeureux soldats, ce n'est qu'au prix de fatigues extrêmes, qu'ils arrivent à vaincre de pareilles difficultés, que la nature semble s'être complue à multiplier pour le plus grand avantage des bandes pirates qui occupent ces régions inaccessibles.

Très souvent, ces tunnels qui traversent la roche calcaire, sont occupés par un cours d'eau, qui semble se perdre sous terre, pour reparaitre de l'autre côté, dans le cirque voisin. C'est ce qu'on voit précisément aux environs du cirque de Lung-Ché dont je viens de parler. L'arroyo de Ban-Tao pénètre ainsi dans une vaste grotte, où se réfugient très souvent les habitants de Ban-Tao. Il reparait, à l'extrémité opposée, dans le cirque de Ban-Tiao, pour se jeter dans le Song-Bac-Vong, un peu au-dessus du pont d'An-Mit. L'épaisseur de la roche qu'il traverse a près d'un kilomètre. Au centre existe une autre grotte très étendue, dont une partie est transformée, par l'arroyo, en un lac souterrain assez profond pour pouvoir y naviguer en sampan. Les exemples de cours d'eau qui disparaissent de cette façon, sous les roches calcaires, pour reparaitre plus loin, sont assez fréquents. J'ai déjà fait remarquer celui de la rivière de Tra-Linh (p.26, note 1), de l'arroyo de Ban-Bang (p.31) et surtout du Song-Nang, à Pung (p. 24, note 1). Tels sont encore : l'arroyo d'Ha-Lang qui traverse un massif rocheux entre Bac-Con et Kéo-Si; et, dans la région de Cho-Rà, le Ngoi-Lac, ou rivière de Cho-Diem, qui passe sous une masse rocheuse, à mi-chemin entre Cho-Diem et les lacs Ba-Bé, au point marqué sur la carte générale: « perte du Ngoi-Nguyen » (1).

La grotte
de Ban-Tao
et son lac
sous-terrain.

Les rivières
sous-
terraines.

(1) Ces tunnels calcaires, par où des cours d'eau se fraient un chemin, s'observent jusque dans l'intérieur du Yûn-Nan et du Kouy-Tchéou, ce qui prouve l'extension considérable de la formation calcaire. M. A. COLQUHOUN, (84, I, p. 373), en a rencontré plusieurs. Le plus remarquable est celui que parcourt le Tsin-Ho (portion chinoise de la Haute-Rivière-Claire), aux environs de la ville de Khai-Hoà. Le lit de la rivière, à l'intérieur de ce tunnel, a une largeur de 30 pieds et est resserré entre des parois calcaires qui n'ont pas moins de 200 pieds de haut. La route suit un étroit passage le long du cours d'eau. Plusieurs excavations s'ouvrent dans les parois du tunnel.

M. A. HOSIE (90, p. 47), décrit la caverne à stalactites de Pingi-Hsien (sur la limite du Yûn-Nan et du Kouy-Tchéou), déjà visitée par MARGARY (76), et par où passent également un torrent et une route. Plus haut encore dans le N.-E., près de Tung-Tzu, sur la route de Kouei-Yang-Fu à Chung-Ching-Fu, non loin de la frontière des deux provinces du Khouy-Tchéou et du Sé-Tchouen, le même explorateur (90, p. 28), et M. F. BOURNE (88, p. 78), ont observé un arroyo, le Ku-lu, qui traverse de cette façon une série de trois tunnels.

La forme des cirques est, le plus souvent, ovulaire, à grand diamètre dirigé du N.-O. au S.-E. Les plus petits ont une longueur de 400 à 500 mètres ; mais il en est qui peuvent atteindre deux à cinq kilomètres. Plus ou moins profonds, ces grands cônes creux ont leur base inférieure beaucoup moins large que la base supérieure ou aérienne. Cette disposition tient à l'inclinaison des parois intérieures, qui, au lieu d'être à pic, comme les parois extérieures, s'abaissent en pente plus ou moins douce vers le centre du cirque. Le fond même est constitué soit par des grès, des schistes ou des argiles comme dans la plupart des cirques du Haut-Cao-Bang, soit par une couche parfaitement horizontale de terrains alluvionnaires, comme on l'observe dans presque toute l'étendue du massif des Ba-Chaû.

Au milieu, se dressent quelques habitations, entourées d'une haie verdoyante de bananiers ou de bambous. Tout auprès aussi, se trouvent des arbres fruitiers : poiriers, pêcheurs, orangers, citronniers, jacquiers et papaiers, et, dans le reste du cirque, des rizières, des champs de maïs, de sarrasin ou de canne à sucre. Les parois calcaires sont couvertes de plantations de légumineuses alimentaires, de cotonnier ou de chanvre, d'arachide, de sésame et quelquefois même de tabac. C'est ainsi, que dans chaque cirque, on rencontre un petit groupe d'habitants n'ayant en général que peu de relations avec ceux des cirques voisins. On y cultive les plantes nécessaires et suffisantes non seulement pour les hommes, mais aussi pour l'entretien des animaux domestiques.

L'aspect de quelques-uns de ces cirques, surtout quand on les visite pendant la saison sèche, vers le mois de février ou de mars, alors que tous les arbres fruitiers sont en fleurs, repose et réjouit singulièrement la vue. Il fait instinctivement penser à certains paysages de nos campagnes françaises à l'époque de l'épanouissement des cerisiers, des pommiers et des pêcheurs. C'est un étrange contraste avec l'aspect sauvage des collines couvertes de brousse ou des murailles rocheuses aux lianes gigantesques, qu'il faut traverser pour les atteindre.

Parfois, du fond du cirque, et en des points quelconques, émergent un ou plusieurs tertres argilo-schisteux (Pl. II, fig. 2), ou d'énormes rochers aussi élevés que les parois mêmes et complètement isolés de celles-ci. Quelques-uns de ces rochers sont fort à propos utilisés

Rochers
isolés for-
mantrefuges.

par les habitants, comme lieux de refuge, contre une agression brusque de la part des pirates, et d'où ils peuvent se défendre en attendant des secours. Rien n'est pittoresque comme certains de ces rochers, qui paraissent inaccessibles et sont couverts d'une végétation exubérante. Au sommet, on aperçoit quelques constructions légères en bambous. Là encore, comme pour ces villages suspendus à la paroi des falaises calcaires que j'ai décrits plus haut (p. 33), sont disposées plusieurs échelles le long de la roche même pour permettre aux indigènes, très exercés à ce genre de gymnastique, d'atteindre le sommet du refuge. Tels sont les rochers isolés de Ban-Men (fig. 6), sur la route de Ban-Bon à Ha-Lang ;

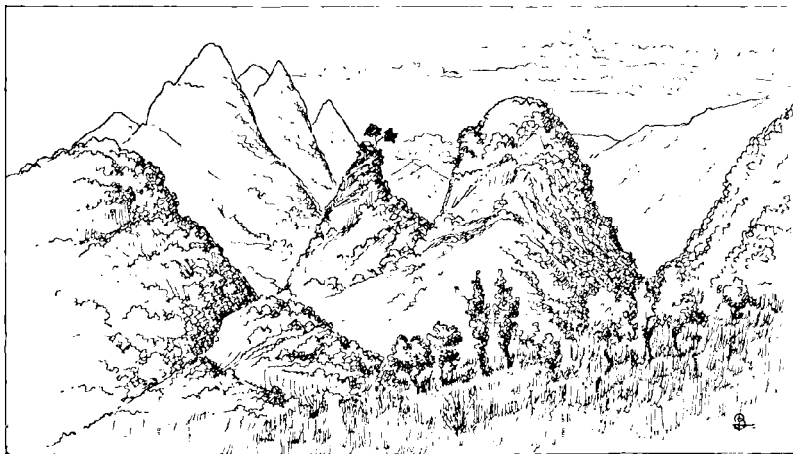


Fig. 6. — Rocher-refuge de Ban-Men.
(D'après un croquis de M. le D^r ROSTAN.)

de Canh-Son près de Trung-Khan-Phu, du poste optique d'Ha-Lang (fig. 7) de Chuc-Lau, sur les bords du Song-Kuei-Cheum, entre Trung-Khanh-Phu et la porte d'Ai-Luong ; de Lung-Quan, entre Tra-Linh et Tong-Hué, etc., etc. Mais il arrive aussi et fréquemment que ces rochers solitaires sont entièrement creux à l'intérieur. Un des plus curieux spécimens de ces grottes, à refuge interne, est celle qui se trouve dans le massif du Luc-Khu, au centre du cirque de Lung-Tom. La forme générale du rocher est celle d'un cône effilé, dont la base n'a certainement pas 50 mètres

de diamètre. Mais ce cône se dresse verticalement jusqu'à une hauteur de 150 à 200 mètres. Il est entièrement creux ; le sommet

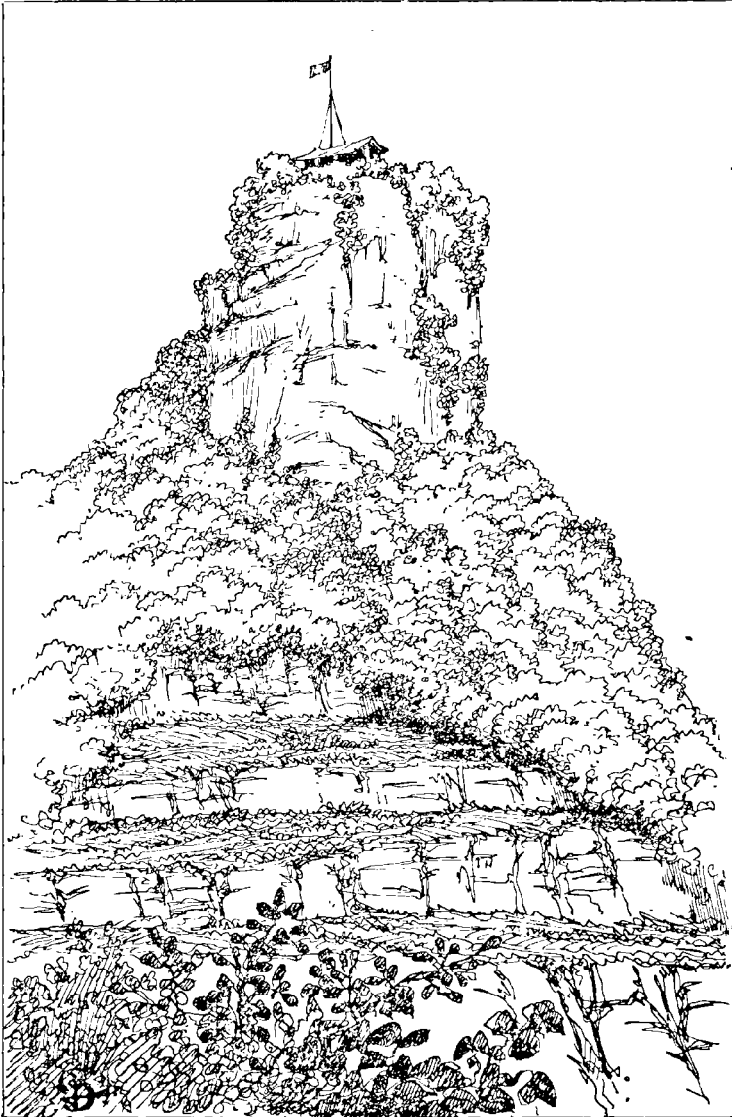


Fig. 7. — Rocher du poste optique d'Ha-Lang.
(D'après un croquis de M. le Dr ROSTAN).

lui-même est ouvert : c'est une sorte de cheminée et d'appareil de ventilation créé par la nature. L'entrée de la grotte est assez dissimulée pour être complètement invisible à des personnes non prévenues. Malgré l'exiguïté apparente de cette grotte-rocher, elle a pu, pendant plus de quinze jours, donner asile à toute une bande de pirates, composée d'une vingtaine d'hommes armés, avec tout un convoi de femmes, d'enfants et de pièces de bétail (juin 1893).

On peut encore observer de curieux exemples de ces rochers isolés, à grotte intérieure, dans la plaine de Trung-Tang. L'un d'entre eux est divisé en plusieurs étages par des quartiers de rocs ou des saillies de la paroi interne. A chaque étage habite une famille distincte, et l'ensemble de la grotte renferme la presque totalité d'un village ou hameau. Le rocher de Dao-Cao, dans la plaine de Co-Phuong, sur la route de Tong-Hué à Trung-Khan-Phu, renferme également plusieurs étages de chambres avec ouvertures donnant à l'extérieur comme autant de fenêtres, et l'on y accède par des échelles appliquées au dehors, dont quelques-unes ont dix à douze mètres de hauteur.

Les grottes-
refuges.

Ailleurs, ces grottes-refuges sont creusées dans la paroi interne des cirques. Les plus remarquables de ces grottes sont celles de Tach-Binh, de Co-Nong, de Da-Tau, entre An-Lai et Quang-Uyen, de Tong-Hué, de Ban-Da, près de Trung-Khan-Phu, etc. La plupart peuvent contenir la population entière des villages qu'elles abritent avec leurs provisions alimentaires pour plusieurs semaines, quelquefois pour plusieurs mois. Une des plus pittoresques et des plus vastes est la grotte multiple de Pung, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, à l'entrée du tunnel calcaire sous lequel passe le Song-Nang, avant d'arriver à Cho-Rà : elle peut renfermer la population de plusieurs villages réunis (1).

La configuration générale de ces cirques calcaires, plus ou moins arrondis, avec leurs passages étroits ou cols, est celle qui s'observe dans la majorité des cas. Toutefois, il peut arriver que la communication de plusieurs cirques entre eux se fasse sans différence de niveau appréciable et soit constituée par une véritable gorge. Enfin cette gorge, au lieu d'être très rétrécie, comme c'est l'habitude,

(1). Des grottes naturelles, absolument identiques à celles que je viens de décrire ont été signalées jusque dans le Sé-Tchouen par MM. C. BABER et F. BOURNE. Elles abritent également des villages entiers d'indigènes, surtout de race *Mân*.

peut s'élargir plus ou moins ; et si alors les cirques eux-mêmes s'élargissent aussi, on peut se trouver en face de véritables vallées ou couloirs à parois rocheuses. Dans ce dernier cas, le fond de la vallée est souvent traversé par un arroyo et s'étrangle aux points qui auraient présenté des cols, si la formation en cirques avait été complète.

Décrivons maintenant, aussi succinctement que possible, chacun des quatre massifs que nous avons indiqués dans le Cao-Bang.

Massif
de Tap-Na.

1° *Le massif de Tap-Na* est limité, au nord par le Dzé-Rao et la chaîne de collines du Déo-Ma-Pan (760 m.) qui le séparent du massif de Lung-Sung ; au sud, par la rivière de Nguyen-Binh. Il s'étend, au N.-O. jusque dans le massif rocheux qui va de Bo-Gai à Bao-Lac, et au S.-E. jusqu'au pied du Khau-Lieu, qui domine la plaine de Nuoc-Hai. Il ne présente guère que deux failles, donnant accès dans son intérieur : l'une au N.-O. de Trung-Tang à Tap-Na, l'autre, au S.-O. de Nguyen-Binh à Tap-Na également. Sa structure générale ne diffère en rien de celle que j'ai décrite pour la majorité des massifs. Ce ne sont que cirques plus ou moins étendus et accessibles, où, jusqu'en 1891, plusieurs bandes pirates très fortement armées, s'étaient installées. Les positions étaient formidables, surtout à Tap-Na, centre même du massif. Après notre victoire, et la construction d'un poste français dans le cirque même de Tap-Na, les partisans de PHU-NHI et d'A-NHI se soumièrent d'abord, pour reprendre les armes peu de temps après (novembre 1893) sous la conduite de LI-TU-TAI et d'un des fils de PHU-NHI. Leur résistance acharnée ne fut vaincue que par la prise de leur dernier repaire, celui de Lung-Giao (1), où ils s'étaient retranchés derrière de formidables barricades.

Repaire
de
Lung-Giao.

Le contour du massif présente précisément cette disposition sur laquelle je viens d'insister. Les cirques n'y sont qu'incomplètement fermés. Aussi, dans toute son étendue, règne-t-il une série de gorges assez resserrées, communiquant entre elles, et au fond desquelles serpente la rivière torrenteuse de Tap-Na. On pourrait considérer ce massif principal comme formé de deux massifs secondaires, l'un au N., l'autre au S., séparés par la vallée étroite de Tap-Na.

(1) La prise de ce repaire, dirigée par M. le Commandant LAMARY, (aujourd'hui Lieutenant-Colonel au 1^{er} Régiment d'Infanterie de Marine), a été un des faits d'armes les plus brillants de l'histoire militaire du Haut-Tonkin. MM. les Capitaines MICHAUD et DÉGRÈES DU LOU et MM. les Lieutenants BELLON, BERTRAND et COVILLE s'y sont particulièrement distingués.

Massif
de
Lung-Sung.

2^o *Le massif de Lung-Sung* est le moins étendu de tous les massifs rocheux du Cao-Bang; mais c'est un de ceux où il est le plus difficile de pénétrer. Il est entièrement inscrit dans un quadrilatère dont les angles sont occupés par des postes français: Mo-Xat, au S.-E.; Trung-Tang, au S.-O.; Bo-Gai, au N.-O.; Soc-Giang, au N.-E. Il est complètement inaccessible à l'ouest, le long de la rive droite du Song-Bang-Giang. Là en effet, il est limité par une haute muraille calcaire verticale avec une seule faille, celle du poste optique de Mo-Xat. Il est moins inabordable à l'est, sur le côté opposé, qui longe la vallée du Dzé-Rao, de Trung-Tang à Bo-Gai. Aux environs de Bo-Già, se trouve en effet, une autre faille, en forme de gorge très escarpée, qui conduit directement au cirque de Lung-Sung. On se trouve alors au point culminant du massif, à une altitude de 1.340 mètres. Les cirques voisins, ceux de Lung-Phin, et de Lung-Ni, ont, d'ailleurs, de 900 à 1.000 mètres également d'altitude. C'est à Lung-Sung que, au commencement de cette année-ci encore, résidait un chef pirate, nommé TI-TIEN-DUC. Confiant dans ses rochers, dont il croyait avoir rendu les abords inexpugnables, il s'était toujours montré réfractaire à une soumission complète. Isolé dans son repaire, avec une centaine de partisans à peine, il avait seulement consenti à ne plus se livrer à la piraterie. Mais jamais il ne s'était décidé à entrer en pourparlers directs avec les autorités militaires françaises. On a dû avoir recours à toute une colonne expéditionnaire (1) pour venir à bout de sa résistance.

Repaire
de
TI-TIEN-DUC

Massif
du
Luc-Khu.

3^o *Le massif du Luc-Khu (les six districts, en chinois)*, est un des plus importants et aussi des plus intéressants du Cao-Bang. La forme générale est également celle d'un quadrilatère assez allongé, manifestement incliné du N.-O. au S.-E. Il est compris entre la partie de la frontière qui s'étend de Soc-Giang à Tra-Linh d'une part, et la rive gauche du Song-Bang-Giang d'autre part. Toutefois, il ne suit pas directement cette rivière. Il en est séparé par des collines argilo-schisteuses, dénudées et peu élevées, dont la chaîne, parallèle à sa direction générale et à celle du Song-Bang-Giang, s'étend de Soc-Giang à An-Lai. A l'est et au sud, il se continue avec le massif des Ba-Chaû, dont il n'est séparé que par la rivière de Tra-Linh.

(1) Dirigée par M. le Lieutenant-Colonel VALLIÈRE, au mois d'avril 1905.

Il est formé par un groupe de plusieurs séries de cirques, disposées parallèlement entre elles, et dont quelques-unes constituent des vallées ou plutôt des gorges très resserrées. La plus importante est celle qui va de Nam-Nhung à Tra-Linh, par Tam-Bo, Lung-Tay, Lung-Ri, Lung-Ai et Dong-Grot. Une autre série comprend les cirques de Lung-Toc, Lung-Tom et Lung-Mao, qui sont presque entièrement fermés et ne communiquent entre eux que par des cols très élevés et très escarpés. Enfin, en se rapprochant de la frontière chinoise, on trouve d'autres séries de cirques plus resserrés encore et plus inaccessibles.

Du côté de la vallée du Song-Bang-Giang, le Luc-Khu est limité par une falaise qui présente peu de points réellement abordables. Cette falaise s'élève brusquement, de la vallée du Song-Ta-Bung et de celle de l'arroyo de Na-Gian, à une hauteur de 400 et 500 mètres. La trouée la plus fréquentée est celle qui conduit de Xuan-Dao (460 mètres) à Tam-Bo et Nam-Nhung (1.100 à 1.200 mètres). Dans une grande partie de son trajet, ce sentier, tortueux et accidenté, est constitué par des gradins en grandes dalles calcaires qui ne sont pas précisément aisées à escalader pour des piétons munis de chaussures ferrées à l'européenne. Ils sont, par contre, très utiles aux indigènes, qui marchent, le plus souvent, pieds nus. Leur état de vétusté et d'usure témoigne, en tous cas, des communications incessantes qui se font, par cette voie, entre le Luc-Khu et la vallée du Song-Bang-Giang.

Du côté de la frontière, les points de pénétration avec le Luc-Khu semblent, sinon plus faciles, du moins plus nombreux. Les portes de Cat-Ma, de Kéou-Ai, de Na-Lam, de Khon-Nam, de Tu-Bang et de Lung-Ban y donnent directement accès. Aussi le Luc-Khu a-t-il été, pendant longtemps, et est-il encore souvent, le lieu de passage de bandes pirates qui le sillonnent, le rançonnent et emportent rapidement leur butin sur le territoire chinois.

Le Luc-Khu a dû être autrefois une région riche et très peuplée, à en juger par les restes de nombreux villages qu'on y rencontre. La plupart des habitations étaient construites, non pas seulement en bambous, mais avec des bois très durs et recouvertes en tuiles. Grâce à sa situation assez élevée, au-dessus de la vallée du Song-Bang-Giang, le Luc-Khu jouit d'un climat un peu plus tempéré que cette dernière. Il présente enfin ce caractère des plus particuliers de n'être traversé par aucun cours d'eau important : ce qui

est un cas exceptionnellement rare, dans tout le Tonkin, mais s'explique par la formation calcaire des cirques et par leur altitude. Aussi les habitants n'ont-ils à leur disposition que l'eau qui tombe du ciel, pendant la saison des pluies. Ils la récoltent, au centre même de leurs villages, dans de larges réservoirs, de forme généralement carrée, soigneusement bétonnés à l'intérieur avec un mélange de chaux et de sable. Des gouttières en bambou y amènent l'eau, soit des toitures des maisons, soit même des rochers.

Certaines populations du Luc-Khu, voisines de la frontière, et principalement entre Tam-Bo et Tra-Linh, ont quitté leurs villages, pour aller s'installer provisoirement en Chine. Elles n'attendent, pour rentrer, que le moment où cette malheureuse région aura repris sa tranquillité, et où nous pourrions la protéger efficacement contre la piraterie. Depuis la construction des blockhaus de Nam-Nhung, de Na-Lam et de Cat-Ma, elles commencent déjà à revenir habiter leurs anciens foyers. Espérons que ce mouvement ne fera que s'accroître, et que le Luc-Khu reprendra bientôt son ancienne activité, avec la population laborieuse qui le constitue.

Les
Ba-Chaù.

4° *Le massif des Ba-Chaù* (1) continue, pour ainsi dire celui du Luc-Khu, qu'il prolonge, vers le S.-E. jusqu'à Thuy-Khau, et dont il n'est séparé que par la rivière de Tra-Linh. On peut le considérer comme formé de deux massifs secondaires : le *massif de Quang-Uyen* et celui que j'appellerai plus spécialement, le *massif du Song-Bac-Vong*. Le premier est le plus étendu. Il passe par Tra-Linh, Quang-Uyen et Cat-Linh, et franchit la frontière au delà de Thuy-Khau, parallèlement au Song-Bac-Giang. Le second, suit le Song-Bac-Vong, depuis la porte de Ki-Lung jusqu'au pont d'An-Mit, pour de là longer la région d'Ila-Lang, et se perdre dans le Déo-Luong.

Massif
de
Quang-Uyen

Je viens de dire que le massif de Quang-Uyen n'était séparé de celui du Luc-Khu que par la rivière de Tra-Linh. Au S.-O. il présente une muraille rocheuse verticale qui n'est que la continuation de celle du Luc-Khu, et qui suit le cours du Song-Bac-Giang, de An-Lai à Binh-Lao. Le long de cette falaise abrupte, on remarque

(1) *Ba-Chaù* (en Annamite : *Ba*, trois, — *Chaù*, sous-préfecture de la région montagneuse, comme le mot *Huyen*, pour les sous-préfectures de la plaine). Cette région renferme, en effet, les trois arrondissements de Quang-Uyen, de Thuong-Lam et d'Ila-Lang.

Trouée de An-Lai. trois grandes failles ou *trouées*, par lesquelles on accède dans l'intérieur des Ba-Chaù. C'est d'abord la trouée d'An-Lai. A travers le col schisteux du Déo-Ma-Phuc (altitude: 650 m.), elle conduit à Tra-Linh, vers le Nord, et à Quang-Uyen, vers l'Est. La falaise se continue vers le S.-E. (1), en suivant le cours du Song-Bang-Giang, dont elle n'est séparée que par une rangée de collines mamelonnées, peu élevées, jusqu'à la deuxième trouée, celle de Ha-Tri, qui conduit à Quang-Uyen, par un sentier, d'ailleurs peu praticable. Enfin, un peu plus loin, on trouve la trouée de Lung-Toc ou de Thien-No, qui mène également à Quang-Uyen, par Dong-Da. On arrive ainsi à Binh-Lao, où l'on remarque une gorge fort étroite, qui aboutit encore à Dong-Da. A Binh-Lao, la falaise semble traversée par la rivière qui coule ainsi entre deux berges rocheuses très resserrées. En réalité, la formation calcaire, interrompue en cet endroit par une vaste faille, se continue sur l'autre rive, la rive droite. Elle envoie ainsi des chaînons calcaires sous forme de falaises plus ou moins unies les unes aux autres, du côté de Dong-Khé, et jusqu'aux environs de That-Khé, à Lung-Phai et à Bang-Bo.

Trouée de Ha-Tri.

Trouée de Lung-Toc.

Vallées de Tach-Binh et de Co-Nong.

Le Khau-Luong.

L'intérieur du massif de Quang-Uyen présente deux aspects bien distincts. Dans la partie septentrionale, entre Tra-Linh et Quang-Uyen, on observe une disposition analogue à celle du Luc-Khu, c'est-à-dire une succession de cirques fermés ou communiquant ensemble difficilement. Dans la partie méridionale, au contraire, ce sont plutôt des gorges parallèles entre elles et rapprochées les unes des autres, principalement dans la région qui a Dong-Da pour centre. Ailleurs, on remarque de véritables vallées, dont quelques-unes, bien arrosées, sont même assez larges et vraiment fertiles. Telles sont les vallées de Quang-Uyen à Cat-Linh et Phuc-Hoà, et surtout celles de Quang-Uyen à Tach-Binh, à Co-Nong et à Mon-Da. De Quang-Uyen à Cat-Linh, et à Ta-Lung, la formation calcaire est moins régulière que dans les autres parties du massif. Ce sont tantôt des murailles ou même des rochers isolés, tantôt des groupes de cirques séparés par des collines à sommets boisés, comme le Khau-Luong, entre Cat-Linh et Ban-Bon.

(1) On y remarque le poste optique de Cao-Bang, à plus de 600 m. d'altitude. On a choisi avec raison les sommets élevés de ces murailles calcaires pour y installer ces petits observatoires, qui rendent les plus grands services. C'est ainsi qu'on en a établi: à Cao-Bang, à Tra-Linh, à Soc-Giang, à Nguyen-Binh, à Quang-Uyen, à Trung-Khan-Phu, à Ha-Lang et à Phuc-Hoà.

Massif du
Song-
Bac-Vong.

Le massif du Song-Bac-Vong, suit la rive gauche de cette rivière, d'une façon presque ininterrompue, depuis la porte de Ki-Lung, jusqu'au pont d'An-Mit. Dans cette première partie de son étendue, elle ne présente guère qu'une faille, celle de Tong-Huê, par où passe la route de Quang-Uyen à Trung-Khan-Phu. Dans cette région, comprise entre Tong-Huê et la frontière, se trouve une série de cirques très escarpés, ayant Lung-Noi pour centre. C'est là que s'étaient retranchés les débris des bandes pirates qui, en 1892 et 1893, sous la conduite de LUC-A-SUNG, THUONG-CAC-NHI et MA-MAN, avaient envahi toute la région des Ba-Chaû (1).

Repaire
de
Lung-Noi.

A partir du pont de An-Mit, le massif se prolonge vers le S.-E., tandis que la rivière forme un coude brusque vers le sud. Il constitue alors la région qui a pour centre Ha-Lang, et entre dans le canton du Déo-Luong qu'il forme en entier. La région des cirques comprise dans toute cette partie du massif est presque inextricable, bien qu'on y distingue encore l'orientation générale N.-O.—S.-E. On y remarque, en particulier le groupe des cirques situés entre Ban-Tao et Lang-Hoai. Le plus important et le plus intéressant est celui de Lung-Ché, que j'ai déjà décrit (p. 34). On trouvera à la fin de ce travail la carte de la région même d'Ha-Lang (Carte 2). Mieux que toute description, cette carte donnera une idée de la configuration de cette partie du massif, avec ses moindres cirques (2).

(1) Cette bande était certainement une des mieux organisées, des mieux disciplinées, et aussi des mieux armées qu'on ait eu à combattre depuis longtemps. Aussi a-t-il fallu, pour la réduire, faire appel à presque toutes les forces du Cercle. La colonne expéditionnaire envoyée contre Lung-Noi et dirigée par M. le Commandant FAMIN ne comprenait pas moins de 380 hommes de troupes régulières, sans compter une centaine de Linh-Co et de partisans. Les pirates ont pu résister, du 17 novembre au 5 décembre 1892 aux efforts de nos troupes, soutenues par deux pièces de 80 de montagne. Encore ont-ils réussi à s'échapper en grande partie de leur repaire, dans la nuit du 5 au 6 décembre, à la faveur d'un brouillard intense, et non sans avoir livré plusieurs combats très meurtriers. (Voir pour plus de détails, le livre déjà cité de M. le Lieutenant-Colonel FAMIN 95, pages 109 à 160).

(2) Cette carte dressée sous la direction de M. le Lieutenant-Colonel PRÉTER, lors de la colonne expéditionnaire de 1890-91, contre le chef pirate MA-CUOC-ANH, est la représentation très exacte d'une des parties les plus accidentées du cercle de Cao-Bang. Je l'ai choisie comme un des meilleurs exemples de la formation calcaire, surtout sous forme de cirques, et des rapports que celle-ci affecte avec la formation argilo-schisteuse inférieure.

Le
Déo-Liéou.

Ligne de
partage
des eaux du
Song-
Bac-Vong
et du
Song-Kuei-
Cheum.

Le
Khou-Pum.

Le massif du Song-Bac-Vong constitue, on le voit, un massif complètement isolé, surtout dans la partie méridionale, de celui de Quang-Uyen. Toute la région, qui s'étend entre le Song-Bac-Vong et son principal affluent, la rivière de Quang-Uyen, c'est-à-dire entre le Déo-Liéou (670 m.) et Ban-Bon, est occupée par une chaîne de montagnes schisteuses, mamelonnées et boisées. Elle ne présente que des formations calcaires isolées, et non une succession ininterrompue de cirques comme partout ailleurs. Sur l'autre versant, le versant N.-E. qui regarde du côté de Trung-Khan-Phu, existe également une longue chaîne de collines élevées, qui n'est autre que la ligne de partage des eaux entre le Song-Bac-Vong et le Song-Kuei-Cheum. Elle s'étend de Trung-Khan-Phu au canton de Phong-Dang, et quelques-uns de ses sommets, comme le Khou-Pum, aux environs d'Y-Cong, atteignent 700 à 800 mètres. Dans cette contrée également, la formation des cirques est incomplète. Elle est représentée seulement par quelques masses rocheuses, étagées sur le flanc des collines, quelquefois même par des groupes isolés de cirques, ou des pans de murailles qui sont loin d'avoir l'étendue des falaises des Ba-Chaû ou du Luc-Khu.

Le reste du Cercle de Cao-Bang, à l'extrémité N.-E., est entièrement occupé et formé par la vallée du Song-Kuei-Cheum, que j'ai déjà décrite (p. 29). Mais j'insiste de nouveau sur la largeur de cette belle rivière et l'étendue de ses berges, qui, en certains endroits, surtout entre Po-Tau et Ban-Jioc, sont d'une remarquable fertilité (1). La formation calcaire règne sur toute la rive gauche, sous forme de hautes murailles abruptes, et sert en partie de frontière. La rive droite est plutôt argilo-schisteuse, avec quelques massifs rocheux isolés et rarement confluents.

(1) C'est entre Ban-Jioc et Po-Tau, et dans les derniers jours du mois de février 1892, que nous avons eu l'occasion d'observer, M. le Commandant TOURNIER et moi-même, des champs de blé déjà mûr. L'espèce était, il est vrai, peu vigoureuse; ce qui tient évidemment au mode de culture dont il est l'objet. Mais cette observation prouve: 1° que le blé peut pousser au Tonkin; 2° que l'époque des semailles doit se faire, à la fin de la saison des pluies, c'est-à-dire au mois d'août, afin que le blé puisse fleurir, et surtout mûrir, pendant la saison sèche, de janvier à mars. Des essais de culture ont d'ailleurs été tentés d'après les ordres de M. le Général SERVIÈRE, et ont donné des résultats très satisfaisants. A Tra-Linh, en particulier, et à Trung-Khan-Phu, MM. les Capitaines FRANCO et RIVIÈRE, sont arrivés à faire fabriquer du pain identique au *pain-bis* de nos campagnes. La farine dont se servait M. le Capitaine RIVIÈRE provenait de Kuei-Cheum, où le blé serait cultivé en grand. Les Chinois en font surtout des pâtisseries.

Pour compléter ce chapitre sur la configuration générale du sol, il est nécessaire de donner ici un aperçu sommaire de sa constitution géologique et surtout du mode de formation des deux faciès que j'ai constamment mis en parallèle, dans le cours de cette étude : le *faciès argilo-schisteux* et le *faciès calcaire*. Je traiterai ensuite, aussi brièvement que possible, de leur flore et de leur faune qui sont également très distinctes, et achèvent de leur donner à chacun un caractère tout particulier (1).

Aperçu
géologique.
Le faciès
argilo-
schisteux.

Le *faciès argilo-schisteux* est celui des collines, à forme parfois très régulièrement mamelonnées, qui frappe la vue et l'esprit de tous ceux qui ont été au Tonkin. En particulier dans le Cao-Bang c'est celui qui constitue presque entièrement et exclusivement le grand quadrilatère situé entre le Song-Bang-Biang et la région des Ba-Bé, quadrilatère dans lequel sont inscrits Nguyen-Binh, Cao-Bang, Dong-Khé et Ngan-Son. Ces collines sont constituées, à la base par une assise épaisse de grès plus ou moins compacte. C'est sur cette zone de grès que coule le Song-Bang-Giang de Moxat à Thuy-Khau, ainsi que le Song-Khiem, le Dzé-Rao, le Song-Ta-Bung, la rivière de Nam-Thon et celle de Tra-Linh, à sa sortie du massif calcaire sous laquelle elle se perd. Au-dessus des grès se trouvent des schistes micacés ou cornés, soit amphiboliques soit chloritiques, de coloration variable, le plus souvent gris, mais parfois roses et verts. Ces schistes qui suivent les moindres ondulations des collines et par conséquent ont été soulevés en même temps qu'elles, se délitent ordinairement en petits parallépipèdes, et ressemblent en tous points aux formations schisteuses-psammitiques. Ils sont très peu fossilifères. Dans le Delta, où le même faciès se retrouve presque identique, MM. FUCUS et SALADIN y ont décelé des fossiles (*tiges d'Encrines* et *Orthis*) qui leur ont fait rapporter cette formation au dévonien. Pour M. le Professeur CH. BARROIS, qui a bien voulu examiner quelques échantillons de ces terrains, l'abondance des roches à chlorite, et à amphibole porterait plutôt à les rapprocher de l'étage des schistes cornés et amphiboliques du Précambrien de France ou du Huronien d'Amérique. Les collines peu élevées qui bordent les cours d'eau

Grès.
Schistes
cornés.

Psammites.

(1) Voir pour plus de détails sur ce sujet, la 2^e partie de ce travail spécialement réservée à l'Histoire Naturelle.

Argile rouge. présentent en général, au-dessus de ces schistes une couche assez épaisse d'argile rouge, qui est une excellente terre à briques. Mais les hauts sommets de l'intérieur du quadrilatère, comme le Khau-Lieu, le Khoi-Con, le Khau-Giang, et même le flanc des collines que coupent les cols élevés, comme le Déo-Ma-Phuc, le Déo-Thi, le Déo-Ma-Pan, etc., présentent, au-dessus des schistes une zone de Porphyrite amygdaloïde. Cette zone supérieure est d'ailleurs en stratification concordante avec les schistes et appartient certainement à la même formation.

C'est à la base de ces collines, au milieu des grès et des schistes, que l'on trouve les gisements métallifères de sulfure d'étain et de galène, dont je parlerai plus loin, en décrivant les localités qui les renferment, en particulier ceux de Tin-Tuc, et de Ngan-Son. Les minerais de fer, très abondants dans le Cao-Bang, et surtout sur la rive gauche de Song-Bang-Giang, entre Mo-Xat et Xuan-Dao, se rencontrent au contraire à la partie supérieure des schistes et même au milieu de la porphyrite.

Diluvium ; sa fertilité. Le fond des vallées est rempli par une couche de *diluvium* de 1 à 2 mètres d'épaisseur qui fait la fertilité de ces vallées, en particulier de celles du Song-Bang-Giang, de Mo-Xat à Cao-Bang, de celle de Dong-Khé, de la plaine de Quang-Uyen, de Tra-Linh, de Trung-Khan-Phu, d'Ha-Lang, et de la vallée du Song-Kuei-Cheum. Chaque année, à la saison des pluies, du mois de juin au mois d'août, une grande partie de ces vallées est inondée. Il en résulte que, chaque année aussi, la couche de limon fertilisant s'augmente et s'enrichit d'un nouvel apport, et que la fécondité de ce diluvium est pour ainsi dire inépuisable.

Conglomérat quartzeux aurifère. Le long des berges des rivières torrentueuses, au-dessous du diluvium existe une couche, de 1 mètre environ, d'un conglomérat uniquement formé de cailloux roulés de quartz et de quarzite. En certains endroits, où le remous de la rivière est plus considérable, ce conglomérat atteint une épaisseur de 2 à 3 mètres. En particulier, à Cao-Bang, la partie rétrécie ou isthme de la presqu'île qui sépare les deux cours d'eau : le Song-Bang-Giang et le Song-Khiem, et sur laquelle est contruite l'ancienne citadelle chinoise, est entièrement formée par ce conglomérat. C'est à cet endroit qu'existait autrefois une exploitation pour l'extraction de l'or qui a eu une certaine prospérité. Du reste, les gisements aurifères sont assez nombreux dans

le Cercle: à Bac-Hap, à Coc-Dane, à Na-Ca, et surtout à Ha-Hieu, et se rencontrent tous, sur le bord de cours d'eau torrentueux, au niveau du conglomérat que je viens de décrire.

Le faciès calcaire.

Le *faciès calcaire* diffère totalement du faciès précédent. Dans le Cao-Bang, il est surtout développé sur la rive gauche du Song-Bang-Giang et au N.-O. du grand quadrilatère. En un mot il enveloppe la formation argilo-schisteuse au nord et à l'est. Il est uniquement formé d'une seule espèce de roche: un calcaire compacte, à grain très fin, sans stratification apparente. le plus souvent bleu foncé, mais parfois, comme dans la région d'Ha-Lang, veiné de rouge, de vert et de blanc, où il constitue un marbre de premier ordre. C'est une pierre de construction excellente et en même temps une pierre à chaux de première qualité.

Le marbre d'Ha-Lang.

J'ai dit que les masses qu'il constitue se présentent: soit sous forme de falaises ou de murailles, presque verticales, se dressant sur les flancs des vallées, soit sous forme de roches isolées au milieu des plaines ou sur les flancs des collines, soit enfin sous forme de massifs très étendus où il se dispose de façon à constituer des sortes de cuvettes ou de *cirques*.

Étendue considérable du faciès calcaire.

Cette formation calcaire si particulière a été signalée par tous les observateurs, non seulement dans la partie du Tonkin qui nous occupe, mais tout le long du Song-Thuong, où il constitue le massif du Kai-Kinh, le long des rives de la Rivière-Claire, du Fleuve-Rouge et de la Rivière-Noire. Les récifs rocheux aujourd'hui à demi engloutis dans la baie d'Along, appartiennent au même système géologique. Enfin on le retrouve très haut, dans le Nord du territoire chinois, dans le Quang-Si, le Yün-Nan, le Kouy-Tchéou, et le Sé-Tchouen et jusque sur les bords du Yang-Tsé-Kiang. C'est donc une formation dont la puissance et la superficie sont considérables. Le mode de sa formation est loin d'être élucidé. L'opinion la plus généralement admise, c'est que ce calcaire est du calcaire carbonifère ou dévonien superposé aux assises précédentes en stratification discordante. Mais cette explication ne rend compte ni du défaut absolu de stratification qu'on observe en certain cas, ni de la présence de ces immenses rochers isolés que l'on rencontre partout et que j'ai décrits plus haut, ni de la structure caverneuse de la plupart d'entre eux, ni enfin, ni surtout, de la disposition des cirques.

Sans entrer ici dans la discussion détaillée de la théorie que j'émetts (et que l'on trouvera exposée tout au long dans la partie de ce travail, spécialement réservée à la Géologie), il suffit d'insister sur ces deux grands faits d'observations :

1° dans la majorité des cas, le calcaire ne présente aucune trace de stratification vraie ;

2° les fossiles qu'on y trouve sont presque tous des *polypiers*.

Ces derniers sont parfois assez nombreux pour constituer véritablement l'ensemble complet de la roche. Le poste d'observation de Trung-Khan-Phu, le rocher de Canh-Son, et les rochers isolés voisins du col de Canh-Ma (dans la région de Trung-Khan-Phu), sont presque entièrement composés de ces polypiers, dont quelques-uns, voisins des *Astréides* et des *Fungides*, ont 40 et 50 centimètres de diamètre.

L'intérieur de certaines grottes est littéralement tapissé de coraux et d'éponges calcaires. Telle est la grotte de Nam-Loat, près d'An-Lai, explorée par mon savant ami, le D^r LE MARCH'ADOUR, à qui je dois plusieurs échantillons remarquables de ces productions coralligènes.

Le calcaire du Haut-Tonkin est un calcaire construit.

De la constatation de ces deux faits : 1° la non stratification du calcaire ; 2° sa structure corallienne, découle la conclusion suivante : le calcaire du Haut-Tonkin est un *calcaire corallien* (1), c'est-à-dire un calcaire *construit par les polypiers* même qu'il renferme, et non pas déposé au sein des mers en couches lentement stratifiées.

Toutes les formations singulières que l'on observe dans la structure de ce calcaire deviennent dès maintenant d'une explication très simple.

Les falaises calcaires sont des récifs en barrière.

Les immenses falaises à pic qui bordent le Song-Bang-Giang depuis Dong-Khé jusqu'à Cao-Bang, puis de Mo-Xat à Soc-Giang, celle du Luc-Khu du côté de Xuan-Dao, celle du massif de Tap-Na du côté de Trung-Tang, etc., représentent ce que DARWIN a

(1) Il ne saurait être question ici, parce que j'emploie le terme de calcaire corallien, d'en faire une formation contemporaine de l'*étage corallien* de la période géologique secondaire. Il a été prouvé qu'à presque toutes les époques géologiques, à côté des dépôts stratifiés, il s'est édifié au sein des mers des masses compactes de calcaires coralliens, partout où les conditions bathymétriques et biologiques se sont trouvées réunies pour le développement des polypiers constructeurs. En particulier le calcaire corallien du Haut-Tonkin doit être contemporain du soulèvement et de la formation des collines argilo-schisteuses.

appelé des *récifs en barrière*. Ces récifs bordaient le continent dévonien, ou pré-cambrien alors représenté par le grand quadrilatère du S.-O., comme il en existe actuellement autour de la Nouvelle-Calédonie, et de la Nouvelle-Hollande, à plusieurs lieues des côtes. L'espace qui séparait le rivage de ces récifs, ou la *lagune*, avait une grande profondeur qui pouvait atteindre 4 à 500 mètres et davantage. Il est occupé aujourd'hui par la vallée du Song-Bang-Giang.

A côté de ces hautes barrières calcaires ininterrompues, situées loin du rivage, il y avait d'autres formations coralliennes situées bien plus près des côtes et dont la puissance de construction était bien moins active. Là, les massifs coralligènes se déposent sur le flanc même des collines et se présentent actuellement sous forme de masses calcaires dont la crête est située à des hauteurs très variables. Tantôt elle atteint à peine la moitié de la hauteur des collines sur lesquelles elles s'appuient, tantôt elle arrive au niveau de leur sommet, tantôt enfin elle les dépasse, mais ordinairement de très peu. Quant à la puissance de ces formations, on y voit tous les degrés : depuis les rochers isolés, plantés pour ainsi dire, de distance en distance, le long d'une chaîne montagneuse, jusqu'aux falaises presque ininterrompues qui suivent exactement les moindres sinuosités de ces chaînes. Le plus souvent ce sont des masses de roches plus ou moins confluentes, étagées sur le flanc des collines et laissant entre elles des espaces non construits plus ou moins étendus. On peut voir tous les stades de ces formations calcaires, intermédiaires entre les récifs en barrière et les atolls que je vais décrire, autour de cette grande île argilo-schisteuse et de forme triangulaire, dont les angles sont à Ha-Lang, Ban-Cra et Trung-Khan-Phu, et dont le point culminant paraît être aux environs d'Y-Cong, au Khau-Pum. On en trouve également de nombreux exemples dans la région de Cho-Rà (V. la Carte 1). Ces récifs de coraux étaient, je le répète, très voisins du rivage des continents ou des îles et ne dépassaient que très peu le niveau de la haute mer. En un mot ils constituent la deuxième variété de récifs coralliens, appelés *récifs en franges*, dont on voit aujourd'hui de nombreux exemples autour de certaines îles du Pacifique ou de l'Océan Indien.

Les masses
rocheuses
plus
ou moins
confluentes
sont
des récifs
en franges.

Les
cirques
sont
des atolls.

Quant aux « cirques », ils représentent des *atolls* à n'en pas douter. Ils constituent le degré le plus avancé et le plus actif des constructions coralliennes. Le développement ne s'est pas borné, comme pour les récifs en franges, à côtoyer le flanc des îlots alors à

demi-submergés. Il a peu à peu entouré d'une véritable couronne le sommet de ces îlots (qui, pour la plupart, présentent une forme régulièrement mamelonnée). La croissance des polypiers étant bien moins active au centre de l'atoll qu'à l'extérieur, il en est résulté cette forme en cuvette que l'on remarque aujourd'hui. Ici encore, on observe tous les degrés dans la formation des atolls. Tantôt le cercle corallien est complètement fermé, tantôt il reste ouvert d'un côté ou de deux côtés, qui représentent autant de *passes* (aujourd'hui *les cols*), par où s'écoulaient les courants marins et qui faisaient communiquer la *lagune* centrale de l'atoll avec la haute mer. Ailleurs, le fond de l'atoll n'est pas encore construit complètement; on voit au centre un tertre argilo-schisteux qui représente le sommet de l'îlot non encore recouvert d'organismes constructeurs. Tel est l'atoll de Ban-Chu (Pl. II, fig. 2). Tels sont encore les atolls de Tach-Binh, et ceux que l'on observe entre le Déo-Ma-Phuc et Tra-Linh (Lung-Jite, Lung-Bat, Dong-Giai, etc.). Mais le plus souvent, la formation coralligène a envahi tout le centre de l'atoll, soit sous forme de masses calcaires irrégulières, qui ressemblent à autant de blocs erratiques (comme dans la plupart des cirques du Luc-Khu et du massif de Tap-Na), soit sous forme de banc ininterrompu et presque uni, comme je l'ai observé dans le cirque de Na-Ha-Lan, au N.-E. de Tra-Linh. Comme dernière forme de construction, il arrive fréquemment que le centre même de l'atoll, encore occupé par le sommet découvert de l'îlot, est le point de départ d'une formation très active et isolée. De là ces énormes rochers solitaires qui se dressent au milieu des cirques, comme ceux que j'ai décrits plus haut (p. 38-40) à Lung-Tom, Ban-Len, Lung-Quan, Dao-Cao, etc. D'ailleurs, je renvoie de nouveau le lecteur à la Carte n° 2 qui représente ce que j'appellerai l'archipel d'Ha-Lang et où l'on peut étudier les différents stades de la formation des atolls que je viens de décrire. Sur les confins de l'archipel, et surtout au sud, on voit d'abord le grand atoll d'Ha-Lang même, en formation, encore complètement ouvert au N.-O. du côté de Quang-Uyen, fermé en grande partie au nord par les crêtes rocheuses de Kéo-Si et de Bo-Mu, et seulement dessiné à l'ouest, au sud et à l'est par une série de rochers isolés, disposés comme autant de jalons autour du mamelon central de Linh-Cam. On voit encore cette tendance à la formation d'atolls autour du Khau-Kao, et du village de Nam-Tat. Plus loin, et en se rapprochant du centre

L'archipel
d'Ha-Lang.

de l'Archipel, on trouve les atolls à demi-fermés de Bo-Mu, de Lung-Luong, de Lung-Cang, de Ban-Phan, etc. ; et enfin les atolls complètement fermés ou ne communiquant les uns avec les autres que par des *passes* très élevées elles-mêmes, comme ceux de Pong-Lang, de Lung Noa, de L. Dinh (sur le chemin d'Ha-Lang à Lung-Hoai), de L. Phai, de L. Di, de L. Men, etc. Quelques-uns d'entre eux, comme celui de L. Phai, ont quatre à cinq kilomètres dans leur plus grand diamètre, mais d'autres, comme ceux de L. Men, L. Di, L. Xoai n'ont guère qu'un kilomètre, et même ceux de L. Du, Khan-Cu, et L. Thu-Thang, n'ont pas plus de deux à trois cents mètres.

En résumé, l'aspect des massifs rocheux du Cao-Bang, avec leur multitude de cirques, nous donne l'image à peu près exacte de la topographie sous-marine actuelle du golfe de Bengale, de l'Océan Indien et de l'Océan Pacifique. Les massifs de Tap-Na, de Lung-Sung, de Luc-Khu et des Ba-Chaû n'étaient autres que des archipels ou groupes d'atolls comparables à ceux des Maldives, des Laque-divas, des Nicobar ou de la Polynésie ; ils étaient disséminés autour des continents de l'époque dévonienne, ou pré-cambrienne comme ces derniers autour des *presqu'îles* de l'Indoustan, de Malacca, ou des grandes îles du Pacifique.

De plus, l'irrégularité même de la construction de ces atolls, subordonnée aux multiples conditions biologiques des organismes coralliens, surtout de ceux qui sont situés du côté extérieur, exposé aux vagues de la haute mer, rend compte de l'aspect tourmenté et de la bizarrerie des formes qu'affectent ces masses rocheuses. Elle explique enfin la formation de ces immenses cavernes, de ces tunnels, de ces fissures qui y sont si fréquents, sans qu'on soit obligé de faire intervenir pour cela l'hypothèse des érosions par les courants marins.

Aperçu
botanique.

A ces deux faciès géologiques qui ont déterminé la topographie si singulière du Haut-Tonkin, correspond une flore et une faune également distinctes l'une de l'autre que je vais passer rapidement en vue.

Flore
générale
des collines
basses.

Les collines argilo-schisteuses les plus basses, celles qui sont constituées presque entièrement par les grès et les schistes cornés dont j'ai parlé plus haut, et sont parfois recouvertes d'une couche d'argile rouge, ont une végétation toute spéciale. Les arbres y sont extrêmement rares. Ce qui domine, ce sont de gigantesques graminées, dont quelques-unes peuvent atteindre 4 et 5 mètres de haut, et

La "brousse" dont l'ensemble constitue ce que l'on appelle communément « la brousse ». La plus répandue de ces graminées est celle dont les feuilles larges et coupantes des bords, servent à recouvrir la plupart des toitures, le *tranh-co* des Annamites (*Saccharum spicatum*). Au milieu de cette brousse, quelques arbustes aux fleurs éclatantes viennent atténuer la tristesse et la monotonie de ce tableau. Deux surtout que l'on rencontre partout, ont des fleurs d'un rouge vif qui font penser de loin à des buissons de roses: le *Melastoma 7-nervia* et l'*Eugenia canescens*. Autour des graminées géantes, s'enroulent une foule de Convolvulacées et de Papilionacées grimpanes, entre autres le *Dolichos pruriens*, aux gousses recouvertes de poils roux urticans dont la sensation est extrêmement douloureuse et dont la tige constitue une des meilleures lianes employées par les coolies pour lier leurs charges. Notons encore un certain nombre de Zinzibéracées telles que des *Curcuma* et le Balisier (*Canna indica*) à rhizôme tinctorial très apprécié, quelques *Ammonium* et surtout la magnifique *Alpinia Galanga* (1), dont le rhizôme aromatique et stimulant est fréquemment employé par les indigènes comme condiment et médicament. Enfin un certain nombre d'Orchidées, et plusieurs fougères, entre autre le *Gleichenia dichotoma* et le *Lygodium scandens*, qui abondent partout.

Flore générale des hautes montagnes. À côté de cette végétation broussailleuse qui recouvre la plupart des collines basses, et formant un contraste frappant avec elle, se dresse la végétation vraiment luxuriante des hautes montagnes, aux schistes entremêlés de porphyrite.

Ici, les graminées et les plantes herbacées sont la minorité. On rencontre principalement des arbustes de large envergure et des arbres de haute futaie, dont quelques-uns sont des essences des

(1) La famille de Zinzibéracées, qui a de nombreux représentants dans le Haut-Tonkin, est une de celles qui fournit les condiments et les aromates les plus appréciés des Annamites et des Chinois. Elle entre aussi pour une bonne part dans la confection de ces petits pains grisâtres que les fabricants d'alcool de riz mêlent au riz pour en favoriser la fermentation alcoolique. On doit à M. le D^r A. CALMETTE, Directeur de l'Institut Pasteur de Lille, une étude intéressante sur la *Fabrication des alcools de riz en Extrême-Orient* (92). Sur les 46 espèces différentes de plantes, presque toutes aromatiques, qui composent la *levure chinoise*, huit appartiennent aux Zinzibéracées. Toutefois, M. le D^r A. CALMETTE a démontré que le véritable agent de la fermentation alcoolique du riz n'est pas l'une ou l'autre de ces plantes, mais une Mucédinée, l'*Amylomyces Rouxii* CALM., dissimulée sur les balles de grains de riz qui entourent les pains de levure chinoise.

plus précieuses et des plus utiles. Sur le flanc des chaînes de montagnes qui bordent les cours d'eau ce sont surtout les *Ficus* et les Myrtacées arborescentes qui dominent. Leurs troncs sont couverts d'Orchidées et de Fougères épiphytes qui donnent au paysage un cachet inoubliable. En remontant à un niveau un peu plus élevé, on trouve d'abord le véritable Maronnier d'Inde, aux magnifiques thyrses blanc rosé, puis toute la série des légumineuses Mimosées et Césalpinées dont quelques espèces (appartenant surtout aux genres *Pterocarpus*, *Erythrina*, *Dalbergia* (1) et *Xylia*) n'ont pas moins de 20 à 30 mètres de hauteur, et fournissent d'excellents piliers de bois dur rouge et noir que l'on désigne couramment sous le nom de *bois de fer* (2). C'est également sur le flanc et le sommet des hautes montagnes, à une altitude variant entre 400 et 800 mètres, au-dessus du niveau de la plaine, que l'on rencontre plusieurs espèces de chêne, dont une surtout (probablement le *Q. Fabri* HANCE) fournit des feuilles très employées pour la nourriture de certains vers à soie (3); quelques Lauracées, entre autres le Camphrier (*Cinnamomum camphora*) (4) que M. le Commandant RONDONY m'a dit avoir observé aux environs de Ngan-Son, divers *Ailanthus*, le *Melia azederach*, le *cay-gao* ou *traï*, le *cay-sao* ou *teck*, et le *cay-vong* des Annamites (*Nauclea orientalis*, *Tectona grandis* et *Careya arborea*), tous bois de construction très estimés et très recherchés. Le bois de santal (*Santalum album*) existerait également dans les forêts qui couronnent les hauts sommets situés entre Nguyen-Binh, Ngan-Son et Cho-Rà. La région de Trung-Khan-Phu et d'Halang fournit en abondance le châtaignier, dont les fruits, plus petits que ceux d'Europe, sont néanmoins assez agréables au goût. Citons encore, parmi les arbres les plus utiles, et dont l'exploitation pourrait devenir une source de bénéfices importants: l'arbre à papier blanc (*Broussonetia*

Les bois
"de fer".

Le chêne
à
"ver à soie"

Le traï,
Le teck.

Le bois
de santal.

Le
châtaignier.

L'arbre
à papier
blanc.

(1) Le *Dalbergia marginata* ou *Trac* est le bois le plus recherché pour les incrustations de nacre.

(2) Le véritable bois de fer, le *liem* des Annamites est l'*Erythrophloeum liem* MAX. CORNU, également répandu dans tout le Cao-Bang.

(3) Ce « ver à soie » n'est pas la chenille du *Bombyx mori*. C'est celle de l'*Attacus Pernyi*, qui produit une soie abondante et d'excellente qualité, et « cultivé » surtout dans le Kouy-Tchéou et le Sé-Tchouen.

(4) Le Canellier (*Cinnamomum zeylanicum*) serait également fréquent entre Cho-Rà et Nguyen-Binh, au dire des indigènes.

L'arbre à laque. *papyrifera*), très répandu dans tout le Cao-Bang; — le véritable arbre à laque (*Augia sinensis*), le *cay-son* des Annamites, assez commun aux environs d'Ha-Tri; — le Sumac à vernis (*Rhus verni*) dont le suc vénéneux et très irritant (1) noircit rapidement à l'air, en donnant ce beau vernis dont les Annamites et Chinois recouvrent un grand nombre de leurs meubles; — l'*Elæocca vernicia*, autre arbre très utile, dont le vernis est très employé pour le calfatage des barques, qu'il rend insubmersibles, et pour recouvrir d'un enduit imperméable le papier d'emballage. Ces deux derniers arbres sont assez répandus dans les hautes montagnes situées entre Tra-Linh, Trung-Khan-Phu et Ha-Lang. Dans la même région, on trouve l'*Aleurites cordata* dont l'huile sert également à imperméabiliser le papier, les vêtements et les meubles, mais qui est bien inférieur au précédent comme qualité.

Les arbres à vernis.

L'arbre à huile.

C'est aussi au milieu des hautes forêts du Cao-Bang que les indigènes vont chercher ce précieux tubercule tinctorial, le *cunao*, qui est un des produits d'exportation les plus rémunérateurs, et un autre tubercule, alimentaire celui-là, fourni par une espèce d'igname (*Dioscorea oppositifolia*), bien plus recherché que l'igname ordinaire (*D. alata*) cultivée dans tous les potagers.

L'énumération de ces quelques végétaux pris parmi les plus remarquables montre suffisamment quelle est l'exubérance et aussi l'infinie variété de cette splendide végétation des forêts du Haut-Tonkin dont quelques-unes méritent d'être comparées aux forêts vierges du continent africain ou des jungles des îles de la Sonde. Les familles qui contribuent à donner à cette végétation ce caractère imposant sont surtout les Papilionacées, les Myrtacées, les Euphorbiacées, les Diptérocarpées, les Térébinthacées, les Apocynées, les Artocarpées, les Solanacées et les Bignoniacées (2). Au milieu de

(1) J'ai eu l'occasion, à Trung-Khan-Phu, d'observer les effets urticants de ce vernis, sur trois travailleurs annamites qui avaient coupé du bois aux environs de ce poste. La figure, les mains et les bras étaient couverts de papules érythémateuses dont quelques-unes, confluentes, simulaient un érysipèle. Ces symptômes durèrent près de douze heures et s'accompagnèrent de fièvre intense.

(2) Les arbres de cette dernière famille donnent aux montagnes du Haut-Tonkin une physionomie qui frappe tous les observateurs. Leurs énormes siliques recourbées, (surtout chez le *Bignonia pentandra*) n'ont pas moins de 50 à 60 centimètres de long et renferment un grand nombre de graines aplaties, largement ailées sur les bords qui, au moment de la déhiscence des fruits, se répandent dans l'air simulant, à s'y méprendre, une nuée de papillons blancs.

ces arbres géants, s'étendent d'énormes buissons inextricables dont la plupart appartiennent aux Mélastomacées, aux Rosacées, aux Malvacées et aux Rubiacées (1), tandis que des Bananiers sauvages aux larges feuilles retombantes, des *Dracœna* et d'immenses Aroïdées, des Fougères arborescentes (2) et des Lianes gigantesques (3) achèvent de donner à cet ensemble un cachet intertropical des plus caractérisés.

Les forêts
de
bambous.

Enfin, certains sommets sont entièrement et uniquement recouverts par d'épaisses forêts de bambous dont quelques espèces peuvent atteindre 10 à 15 mètres de hauteur. Ces forêts de bambous existent surtout sur les bords du Song-Khiem, de Cao-Bang à Ngan-Son, et sur ceux du Song-Nang et de ses affluents, entre Cho-Rà et Bao-Lac (dans le Cercle de Ha-Giang). Elles donnent lieu à un trafic des plus importants, soit avec le Delta par le Song-Nang, soit avec la Chine par le Song-Khiem et le Song-Bang-Giang, *viâ* Cao-Bang et Long-Tchéou (4).

Flore
générale
du
faciès
calcaire.

La flore des rochers calcaires présente un aspect tout différent de ceux que je viens de décrire. Bien que la plupart de ces masses rocheuses disparaissent le plus souvent sous une végétation également très puissante, on ne voit plus ces arbres aux rameaux étalés et au large tronc des sommets argilo-schisteux. D'autres arbres les remplacent, encore très élevés, il est vrai, mais paraissant bien plus élancés, en raison de leur diamètre relativement grêle. Tels sont divers représentants de la famille des Méliacées, des Combretacées et des Bixacées. Le *Cedrela toona* en particulier, qui

Le *Cedrela*
toona.

(1) L'arbuste le plus curieux de la famille des Rubiacées, et aussi le plus répandu, est le *Mussaenda frondosa*. Il peut atteindre jusqu'à 10 mètres de hauteur et s'étend considérablement en largeur. Les fleurs sont disposées en larges cymes terminales, d'un beau jaune d'or qui présentent, comme particularité, d'avoir à la base deux larges bractées d'un blanc de neige éclatant qui le font reconnaître de très loin.

(2) Surtout le *Cibotium barometz*, le *Kim-mao* (ou *chevelure d'or*) des Chinois, en raison de la bourre soyeuse et dorée qui existe à la base des rhizômes, et qui sert à confectionner des oreillers très recherchés.

(3) Appartenant surtout à la famille des Méniispermacées, Combretacées, Cucurbitacées, Aristolochiacées, Polygonacées, Smilacées et Dioscoracées.

(4) Un détail particulier de la flore du Haut Cao - Bang c'est l'absence presque absolue de représentants de la famille des Conifères. Je n'en ai guère rencontrés qu'entre Ha-Lang et Ban-Cra et surtout aux environs de Ban-Bang. C'était des Pins (*Pinus Sylvestris* L.), qui constituaient des bosquets peu étendus, consacrés aux divinités locales, et qui avaient été plantés et apportés de Chine.

Les
rotangs.

peut atteindre 20 à 30 mètres de hauteur, se fait remarquer de loin jusque sur les sommets les plus élevés (1.000 à 1.200 m.) des rochers du Luc-Khu et du massif de Lung-Sung, par son tronc rectiligne, à écorce blanche, et presque dépourvu de rameaux. Mais ce qui domine surtout dans la flore des rochers calcaires ce sont les Palmiers. C'est d'abord une variété étonnante de *rotangs* ; depuis ceux dont la tige n'est pas plus épaisse que celle d'un crayon (*Calamus dioicus*) et qui servent à confectionner des paniers tressés et des porte-charges très résistants, jusqu'à ceux beaucoup plus épais, qui peuvent atteindre une longueur de 100, 200 et même 500 mètres, dont on fait des cordages et de solides amarres pour les jonques (*C. rudentum*) ou des lances et des cannes (*C. petræus* et *C. scipionum*).

L'Arenga
sacchari-
fera ;
son
utilisation.

La tige de ces rotangs, en général volubile et épineuse, s'enroule autour des troncs d'arbres ou rampe à la surface des rochers, passant souvent entre les moindres fissures, pour reparaitre plus loin et s'enrouler de nouveau et en tous sens, autour des branches. Dans les anfractuosités de la roche ou s'accrochant à sa surface à l'aide de crampons comme le lierre, on trouve plusieurs espèces de *Chamærops*, de *Latania*, de *Corypha*, de *Phœnix*, etc. Mais le palmier le plus répandu, et qui est aussi le plus imposant par ses dimensions et la beauté de son port, est l'*Arenga saccharifera*, le *cay-moc* des Annamites et des Thôs, espèce de sagoutier, au tronc régulier et cylindrique, élevé de 8 à 10 mètres et davantage. Il porte à son sommet un panache de larges feuilles pennées à folioles plissées, dont la nervure médiane peut atteindre 5 et 6 mètres de longueur. Les fruits arrondis et très durs, de la grosseur d'une noisette, pendent vers la terre en de longs régimes et renferment une pulpe urticante, rappelant celle des fruits du *Caryota urens*. La base des pétioles est entourée d'un feutrage épais de fibres noires. Ce palmier est, après le bambou, un des arbres dont les indigènes ont su retirer le plus de profit. Les immenses feuilles leur servent à recouvrir leurs habitations. Avec les fibres noirâtres des pétioles, ils tissent des cordes extrêmement résistantes. Le bois des nervures, qui noircit à l'air comme de l'ébène, est employé à fabriquer des baguettes pour saisir les aliments. De la moelle du tronc, ils retirent une farine abondante, le *dào* (1),

(1) Voir l'article intéressant que M. le Dr MIRANDE (93, p. 31), a consacré à l'extraction et à la préparation de cette farine de l'*Arenga saccharifera*.

Le papier
"de riz".

qu'ils mêlent au riz, et une liqueur qu'ils font fermenter, espèce de vin de palme d'un goût plus agréable que l'alcool de riz. Enfin le tronc, débarrassé de sa moelle et coupé longitudinalement en deux, sert à confectionner des conduites pour l'irrigation des rizières et des champs. C'est également sur les rochers calcaires que pousse l'arbre dont la moelle veloutée et blanche sert à fabriquer le fameux papier dit, à tort, *papier de riz*, et sur lequel les Chinois font de si jolies enluminures. Cet arbre, de la famille des Araliacées (*Fatsia papyrifera* BENTH. et HOOK.), aux larges feuilles digitées, et au tronc épineux, est un des plus communs du Haut Cao-Bang. On le trouve à partir de 400 à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, jusqu'aux sommets des murailles calcaires. Il n'est l'objet jusqu'à présent, d'aucune exploitation. L'introduction de ce papier et sa vulgarisation en France serait assurée, je crois, d'un légitime succès, en raison de l'éclat et surtout du relief tout particuliers qu'y prennent les couleurs (1).

Le *Tornelia*
fragrans

Parmi les nombreuses lianes qui contribuent, avec les rotangs, à rendre inabordable la plupart des forêts qui couvrent les rochers calcaires, il convient d'en énumérer deux principales. La première est une Aroïdée rampante, dont la tige, de la grosseur de deux doigts, se moule littéralement sur les rochers, passe de l'un à l'autre en formant de véritables ponts, et parvient ainsi jusqu'au sommet des plus hautes falaises rocheuses. C'est le *Tornelia fragrans*, si remarquable par ses larges feuilles peltées, tantôt profondément incisées suivant les nervures, tantôt présentant des larges trous pratiqués au milieu du limbe comme à l'emporte-pièce. L'autre est une Loganiacée, le *Strychnos gautheriana* PIERRE, dont la tige, démesurément longue s'enroule en forme de spirales très régulières autour des moindres branches. Cette liane est le fameux *Hoang-Nan*, un des médicaments les plus chers et les plus estimés de la pharmacopée annamite, celui qui guérirait la lèpre et autres dermatoses rebelles.

Le
Hoang-Nan.

A côté de ces palmiers et de ces lianes on rencontre, surtout dans les cols presque toujours ombragés et humides qui font communiquer les cirques les uns avec les autres, une foule de plantes herbacées

(1) On sait que le *Fatsia papyrifera* est surtout cultivé dans le Sé-Tchouen et le Kouy-Tchéou, et que le papier « de riz » se fabrique en grand à Chung-King, sur le Yang-Tsé-Kiang (V. HOSIE, 90, p. 22).

appartenant principalement aux Commelinacées, Aroïdées, Scitamineées, Orchidées, Crassulacées, Pipéracées ⁽¹⁾, Bégoniacées, Balsaminées, etc., et aussi un grand nombre de Fougères, de Lycopodiacées, de Mousses, d'Hépatiques, de Lichens et de Champignons. Les Fougères ⁽²⁾ surtout et les Lycopodiacées présentent une exubérance et une richesse de formes qui donnent à la flore des rochers ombragés sa caractéristique dominante.

Quant à la flore des terrains alluvionnaires c'est une flore essentiellement de rapport, que j'aurai l'occasion de passer rapidement en vue lorsque je m'occuperai des cultures principales des populations indigènes (v. p. 82).

Aperçu
zoologique.

La faune du Cao-Bang, comme la flore, a également ses caractères spéciaux suivant le terrain et l'altitude. Mais on comprend combien il est difficile, dans un court aperçu comme celui-ci, de la délimiter. Je renvoie donc pour plus de détails à la seconde partie de cette étude spécialement réservée à l'Histoire Naturelle et me contenterai pour le moment d'indiquer les types les plus importants de cette faune.

Vertébrés :
Primates.

Le genre *Macaque* est le plus abondamment représenté dans les forêts du Cao-Bang. A noter surtout un Macaque à face colorée en rouge vif, et à poil olivâtre, le *Macacus tcheliensis*, et un petit Semnopithèque, qui s'abrite la nuit dans les trous des rochers calcaires, dont le corps est entièrement noir, la queue extrêmement longue. Il porte sur le vertex une touffe de poils en forme de toupet. Je le rapporte au *S. Barbei* BLYTH.

Chiroptères.

Plusieurs chauve-souris, dont la plus intéressante est un Phyllo-rhinien dont le pelage est complètement roux formant contraste avec le pelage sombre ordinaire de ses congénères (*P. fulva* GRAY).

(1) Parmi les espèces les plus remarquables de cette famille, et que l'on trouve dans tous les cols humides, même les plus élevés, il faut citer l'*Houttuynia cordata* THUNB. petite plante à tige rampante, aux feuilles cordées, exhalant, quand on les froisse, une forte odeur nauséuse. Les fleurs petites, hermaphrodites, sont entourées d'une sorte d'involucre formé de quatre bractées blanches. Cette plante desséchée est très employée en infusion par les indigènes, contre la leucorrhée et aussi contre les maladies éruptives, telles que la variole et la rougeole.

(2) La plus belle de ces Fougères est la magnifique *Angiopteris evecta*, dont le rhizôme peut s'élever à 50-60 centimètres au-dessus de terre, et porte une gerbe de frondes bipennées, à port de cypripède, qui peuvent atteindre 6 et 7 mètres de hauteur. On sait que le rhizôme de cette fougère renferme une fécule très estimée dans certaines contrées. Les indigènes du Haut-Tonkin ne semblent pas connaître cette propriété de la plante.

Carnivores. Parmi les carnivores on peut signaler la fouine, une espèce de loutre assez commune le long de tous les cours d'eau, et la civette zibeth (*Viverra zibetha*) qui abonde dans toutes les collines mamelonnées.

Les félins sont représentés par le tigre, la panthère, le chat sauvage, etc., et un renard de petite taille (*Nycterentes procyonoïdes*).

Rongeurs. L'ordre des rongeurs compte plusieurs types intéressants: le porc-épic, un lièvre à pelage roux (*Lepus sinensis*), le lapin vulgaire qui se présente généralement sous l'aspect albinos, plusieurs espèces de rats, dont le *Mus decumanus*, le fléau des habitations, un écureuil volant (*Pteromys*) aux larges expansions membrani-formes, en forme de parachute, qui lui permettent de voler d'arbre en arbre, et enfin les *Rhizomys*, ces curieux rongeurs fouisseurs, à incisives saillantes très développées, presque toujours colorées en brun.

Ruminants. Un certain nombre d'espèces de cerfs et de chevreuils, dont le plus curieux et le plus commun est le *C. axis* à pelage tacheté; le buffle, aux immenses cornes recourbées en arrière, l'animal de labour par excellence pour les rizières; le bœuf indien à bosse, ou zébu (*Bos indicus*), surtout abondant sur la frontière de Chine.

Pachydermes. Partout on trouve le porc du Tonkin, à ventre traînant à terre, à dos fortement ensellé, au poil noirâtre et à la queue droite. Dans les rochers calcaires existe une espèce de sanglier dont M. le Lieutenant REY a tué, à Moxat, plusieurs exemplaires.

J'ai déjà signalé (p. 10) le cheval du Yûn-Nan qui présente de notables différences avec son congénère de la race annamite. Il est plus haut, plus vigoureux et possède toutes les qualités d'un animal de bât.

Ongulés. Le Pangolin (*Manis javanica*) est très répandu. Il offre la particularité de se rouler en boule et de se rendre ainsi invulnérable, grâce à ses puissantes écailles protectrices.

Oiseaux. On trouve d'abord, comme Palmipèdes, en dehors du canard qui semble être de même espèce que celui d'Europe, l'oie tuberculée, le cormoran (si utile aux pêcheurs). Puis, parmi les échassiers: des vanneaux, des pluviers, une espèce de bécassine et de héron, le râle, la poule d'eau et l'aigrette (cette dernière est très rare, comme en général les grands échassiers qui abondent, au contraire, dans le Delta).

Parmi les Gallinacés : la poule, plusieurs espèces de faisans, dont le faisan à collier et le faisan argenté, le paon, la perdrix percheuse, la caille, plusieurs espèces de pigeons et de tourterelles.

Les Passereaux sont abondamment représentés. Je cite rapidement : un calao, plusieurs martins-pêcheurs, une huppe, une hirondelle, plusieurs corbeaux, dont le corbeau noir à collier blanc, la pie, plusieurs étourneaux, pies-grièches, mésanges, notre moineau, et une quantité de merles.

Les Rapaces sont également nombreux : hiboux, ducs, effraies, milans, busards et quelques espèces d'aigles se rencontrent fréquemment.

Chéloniens.
Sauriens.
Ophiidiens. Parmi les tortues, je citerai une petite tortue de terre (*Testudo elongata* ?), et une tortue d'eau très vorace, à carapace demi-molle, à cou longuement exerte et protractile, à museau terminé par une petite trompe, aux pattes palmées et munies de trois ongles acérés. C'est le *Trionyx stellatus* GEOFF.

Les sauriens comprennent plusieurs lézards, le gecko, le margouillat, et plusieurs agames et iguanes.

Les serpents sont largement représentés, depuis le python jusqu'au serpent-ver, faussement appelé *serpent-minute* (*Typhlops*). Parmi les couleuvres, une des plus communes est le *Tropidonotus stellatus* L., et parmi les espèces venimeuses : le *Naja tripudians*, le *Bungarus fasciatus* SCHN., au corps annelé de jaune et de noir, et enfin le serpent dit des bananiers (*Trimesurus gramineus* SHAW.), qui se dissimule dans le feuillage de ces arbres, grâce à un effet de mimétisme dû à sa robe d'un vert brillant.

Poissons. La plupart des cours d'eau du Cao-Bang sont très poissonneux. Quelques-uns de ces poissons sont d'excellente qualité. Ils n'ont pas ce goût prononcé de vase qu'on remarque chez la plupart de ceux du Delta où les cours d'eau sont remplis de débris entraînés par les alluvions. Parmi les espèces les plus recherchées, on doit citer : la carpe, dont quelques individus atteignent des proportions énormes ; un certain nombre de perches, de barbeaux, de gardons et d'anguilles. Mais le groupe qui est le mieux représenté est celui des *Silurides*. L'espèce la plus remarquable de ce groupe, le *Bagrus guttatus* GUNTHER, le *con-ca-tia* des Annamites, est celui dont la chair est la plus savoureuse. On peut dire aussi que c'est le géant des poissons de rivière du Tonkin. J'ai vu des exemplaires qui n'avaient pas moins de 1 mètre 30 à 1 mètre 50 de longueur. La

tête énorme et aplatie, la disposition de la bouche qui s'ouvre un peu sur la face ventrale, la couleur de sa peau chagrinée et olivâtre, sa voracité et les mouvements saccadés de sa nageoire caudale lui donnent des allures qui l'ont souvent fait comparer à un squalo. Sa capture n'est pas des plus aisées. Les indigènes redoutent surtout les piqûres du premier rayon de sa nageoire dorsale qui est très long et très acéré et peut causer des accidents d'intoxication analogues à ceux dus à la piqûre des rayons épineux de la nageoire dorsale des vives de nos régions (et surtout du *toquet*). D'autres poissons sont intéressants. Tel est le cyprin doré, à l'éducation desquels les Chinois se livrent avec passion. On sait qu'ils sont arrivés par toutes sortes de moyens, et surtout par une exposition à une obscurité prolongée, à obtenir un grand nombre de monstruosité. Celles-ci ont été bien étudiées récemment par M. VAILLANT (93). Pour ma part, j'ai surtout observé les diverses variétés dues à une déformation globuleuse du corps (*sphérosomie*), l'atrophie de certaines nageoires, surtout la dorsale, qui finit par disparaître complètement (*anépiptérie*), le dédoublement de la nageoire caudale (*diphuroptérie*) et surtout l'*exophthalmie unilatérale* et *bilatérale*, qui donne aux cyprins un aspect et une allure si bizarres; ce qui a valu à cette variété particulière de monstres le surnom de « télescopes », en raison de la saillie énorme du globe de l'œil.

Invertébrés.
Mollusques.

Un grand nombre de coquilles soit terrestres soit fluviatiles s'observent dans le Haut-Tonkin. A remarquer : une énorme *Helix*, voisine de l'*Helix cambogiensis* décrite par MOUHOT, et un certain nombre de *Clausilia*, que l'on rencontre surtout dans les rochers calcaires. Dans les cours d'eau quelques *Unionides*, et surtout une *Melania* vivipare et comestible, très voisine de *M. Aubryi* HENDE, dont la coquille est criblée de trous, habitée par une annélide polychète perforante que j'y ai découverte, et que M. GIARD (93) a décrite sous le nom de *Caobangia Billeti* (1).

(1) Cette annélide si curieuse dont on trouvera la description dans la seconde partie de ce travail, n'est pas le seul commensal qu'abrite la coquille de la *Melania* en question. J'y ai trouvé, en outre, une petite hirudinée voisine des *Clepsines*, et que M. R. BLANCHARD a bien voulu étudier. Il l'a désignée sous le nom de *Torix mirus* (v. également la 2^e partie de ce travail). En outre, dans les tubes de *Caobangia*, on trouve souvent une petite annélide oligochète voisine de notre *Tubifex rivulorum*. Enfin, sur la coquille, on observe toute une flore cryptogamique que M. BORNET a eu l'obligeance d'analyser : les principales espèces d'algues Cyanophycées qui la composent se rapportent aux genres *Gulothrix* (*G. Juliana* BORN. et FLAHER.) et *Phormidium* (*P. incrustatum*).

- Arthropodes. Ce groupe d'animaux est certainement celui qui est représenté le plus abondamment, et qui renferme surtout la plus riche variété de formes. Parmi les Crustacés, notons surtout le crabe des rizières
- Arachnides. (*Telphusa*); parmi les Arachnides, une grosse espèce de *Tegenaria*, très commune dans les habitations et que les indigènes mangent avec délices, et surtout une espèce de Pédipalpe du genre *Thelyphonus* à palpes maxillaires épais, terminés par une pince didactyle, et dont l'abdomen se prolonge en un long appendice filiforme. Les
- Myriapodes. Myriapodes comprennent une espèce de *Glomeris* noir qui se roule en boule à la façon des Cloportes, plusieurs Iules, *Lithobius*, Géophiles, et surtout le *Scolopendra gigantea* L. qui peut atteindre 20 centimètres de longueur, et dont la morsure très douloureuse donne presque toujours lieu à des accidents infectieux redoutables.
- Insectes. Je ne puis ici donner une liste, même écourtée, des innombrables Insectes de tout ordre qui pullulent dans le Cao-Bang. Je ne fais que citer les familles les plus intéressantes et les plus typiques de cette faune entomologique qui est aussi riche en formes que celles de l'Afrique et de l'Amérique intertropicales.

Les Orthoptères sont surtout représentés par la famille des Blattides, des Mantides et des Phasmides. Ces deux dernières renferment des genres *Mantis*, *Bacillus* et *Phyllium*, aux formes mimétiques si bizarres, que l'on rencontre partout. On observe aussi un grand nombre d'acridiens, de sauterelles et de grillons.

Les Pseudo-Névroptères comprennent : les termites, les éphémères, les libellules également très répandus ; les Névroptères proprement dits : les fourmilions et les phryganes.

Les Hémiptères ne sont pas les moins nombreux. Deux espèces sont remarquables par leurs dimensions et leur abondance : un hémiptère aquatique, le *Bélostome*, et un autre aux élytres entièrement brunes, qui vit surtout sur les arbres fruitiers : le *Tesserotoma papillosa*, et dont l'odeur repoussante se perçoit de très loin.

Parmi les Diptères, en dehors de la nuée des Moustiques, des Mouches, des Cestres de toute espèce, il y a lieu de citer plusieurs *Azilus* et Tabanides remarquables, et aussi un curieux *Diopsis* aux yeux portés sur de longs pédoncules.

Les Lépidoptères, aux livrées éclatantes, sont abondants. Les familles les plus répandues, parmi les Rhopalocères, sont : les Équitides, surtout le genre *Papilio*, les Piérides et les Hespérides ;

— parmi les Sphingines, un grand nombre de *Smerinthus* et un *Acherontia*, voisin de notre *Sphinx tête de mort*, sinon identique à cette espèce; — parmi les Hétérocères: des Zygons, des Bombyciens, dont le genre *Attacus* fournit plusieurs espèces très recherchées pour la soie qu'ils donnent, entre autres l'*A. Cynthia* et l'*A. Pernyi* (v. p. 56, note 3), sans compter l'*Attacus Atlas* (1), le plus grand des Lépidoptères.

Les Coléoptères ne le cèdent pas aux Lépidoptères pour la variété et la beauté de leurs formes. Les familles les plus remarquables sont celles des Longicornes, des Buprestes aux élytres, ornées de couleurs brillantes à reflets métalliques, et des Coprides aux pattes antérieures organisées pour fouir. Notons encore la famille des Xylophages, petits coléoptères qui se creusent de longues galeries dans le bois et causent de grands dégâts dans les habitations, une espèce de *Mylabre* dont les élytres, aux propriétés vésicantes, sont fort employées en pharmacopée chinoise, et enfin, parmi les Chrysomèles, le genre si nombreux et si varié des *Cassida*, au corps aplati clypéiforme, presque toujours orné de vives couleurs.

Les autres groupes d'Invertébrés, en particulier les Vers et les Protozoaires sont également très abondants. Je les ai surtout étudiés au point de vue des parasites soit de l'homme soit des animaux. Je renvoie le lecteur, pour leur étude, à la seconde partie de ce travail.

III. — Ethnographie; Anthropologie; Histoire.

(Les *Thôs*; — Les *Nôngs*; — Les *Mâns*).

Le Cercle de Cao-Bang, comme toute la partie limitrophe de la Chine, se fait remarquer par la diversité des peuplades qui l'habitent. Bien que mêlées aux Annamites et aux Chinois, quelques-unes ne paraissent avoir aucun trait commun avec ces deux rameaux de la race jaune. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles semblent avoir été les populations, sinon autochtones, du moins les plus anciennes de la Région. On en compte trois principales: les *Thôs*, les *Nôngs* et les *Mâns*.

(1) Je possède un exemplaire de cette belle espèce, don de M. le Lieutenant GAUDAIRE, qui n'a pas moins de 20 centimètres d'envergure.







Les Thôs.

Aire géo-
graphique
des Thôs.

Si l'on consulte la carte ethnographique annexée à ce travail (p. 67), on voit que les Thôs constituent l'agglomération de beaucoup la plus importante de toutes celles du Cercle. Ils s'étendent même au delà de ses frontières, et non seulement sur le territoire tonkinois dans les Cercles de Lang-Son, de That-Khé, de Thai-Nguyen, de Ha-Giang et de Tuyen-Quang, mais aussi en Chine, dans la province du Quang-Si, le long des vallées tributaires du Si-Kiang. On remarquera,



Carte ethnographique et administrative du Cercle de Cao-Bang.

- | | | | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
|  | Race Thô |  | Race Mân-Tien |  | Race Mân-Méo |
|  | Race Nóng |  | Race Mân-Coc |  | Race Mân-Méo-Den |

N. B. { Les localités soulignées au trait noir sont des colonies chinoises.
— marquées d'un +, sont les chefs-lieux des subdivisions administratives ou *Chao*.

en outre, que leur distribution, ou aire géographique, est intimement liée à l'orographie et surtout à l'hydrographie du pays. Essentiellement agriculteurs, ils se sont, en effet, répandus dans les vallées;

et leur densité est en rapport direct avec l'étendue et la fertilité de ces mêmes vallées. C'est ainsi qu'il sont surtout nombreux dans les plaines de Nuoc-Hai, de Cao-Binh, dans la presqu'île de Cao-Bang, autour de Dong-Khé, de Tra-Linh, de Trung-Khan-Phu, de Ban-Cra, de Cho-Rà ; c'est-à-dire dans les larges vallées du Song-Bang-Giang, du Song-Ki-Kong, du Song-Kuci-Cheum et du Song-Nang. On en rencontre quelques-uns, mais plus disséminés, sur le flanc des collines peu élevées et broussailleuses qui bordent les cours d'eau, ainsi que dans les grands couloirs rocheux des Ba-Chaù. Mais ils deviennent de plus en plus clairsemés à mesure que l'on gagne les sommets boisés des montagnes élevées et surtout les massifs fermés du Luc-Khu, de Tap-Na, et de Lung-Sung.

Caractères
anthro-
pologiques.

Bien que portant un costume qui ne diffère pas beaucoup du costume des Annamites, les Thôs se distinguent de ces derniers par un ensemble de caractères anthropologiques des plus marqués. La différence entre les deux types est saisissante et frappe l'œil le moins observateur. Dès que l'on franchit le Delta proprement dit, pour entrer dans la région montagneuse du Tonkin, c'est-à-dire entre Kep et Bac-Lé (1), sur la route de Lang-Son, au *na-qué*, ou paysan annamite, succède le *xao-ban* (2), ou paysan Thô, et la comparaison entre les deux s'impose immédiatement.

Le Thô (Pl. III, fig. 1) est, en général, plus grand, plus fort, mieux découplé que l'Annamite. La brachycéphalie est la règle chez lui. Les yeux, au lieu d'être à fleur de tête, sont enfoncés dans l'orbite ; ils sont très peu bridés à la commissure interne, ce qui leur donne une apparence presque horizontale. L'arcade sourcilière est nettement dessinée, le front bombé et rarement fuyant en arrière. Le nez est bien développé, généralement droit, quelquefois même légèrement aquilin, effilé et non écrasé à la racine, avec des narines assez larges mais non aplaties. L'eurygnatisme, ou saillie des pommettes, est très peu sensible ; le visage a une forme ovale presque régulière, au lieu d'être carré, comme celui de la plupart des Annamites. La bouche, encore un peu grande, n'a cependant pas de lèvres épaisses ni relevées ; aussi la distance du point sous-nasal à la partie inférieure de la lèvre supérieure est-elle très appréciable. La branche

(1) C'est aussi aux environs de Bac-Lé que M. AUMONT (84, p. 14) dans son voyage de Hanoi à la frontière chinoise, a le premier rencontré les Thôs.

(2) Littéralement : *habitant des villages*, en langage Thô.

montante du maxillaire supérieur forme un angle presque droit avec le corps de l'os, et le prognathisme est peu sensible ; très souvent même il n'existe pas. Les dents sont blanches, régulières, verticales ; les canines sont bien développées, en saillie sur le niveau des autres dents. Le menton est arrondi, assez proéminent. L'oreille, souvent fine, ne diverge pas de la tête d'une façon exagérée. Les membres sont moins grêles que ceux des Annamites ; les saillies musculaires, surtout celles du biceps brachial, du mollet et des pectoraux, sont mieux accentuées. Les mains sont moins longues, les doigts moins effilés, moins décharnés, et surtout *moins recourbés en arrière* que chez les Annamites et les Chinois. Le système osseux est également plus développé : ce qui tient probablement à la présence des sels calcaires dans la majorité des eaux d'alimentation. La coloration générale de la peau est moins bistrée que chez l'Annamite. Quant à la chevelure, elle est aussi noire, aussi abondante, mais peut-être plus épaisse que chez ce dernier.

L'ensemble des caractères anthropométriques du Thô est indiqué dans le tableau suivant, que je dois à l'amabilité de mon savant collègue, M. le D^r GIRARD, médecin de la marine. C'est le résumé d'un certain nombre de mensurations prises par lui, en 1893, sur des Thôs de la région de Lang-Son.

THÔ. — MOYENNES ANTHROPOMÉTRIQUES (D^r GIRARD).

	Indice céphalique.....	82, 5
	Indice nasal.....	79, 4
	Indice antérieur total... 59, 3	
		ctm.
	Diamètre antéro-postérieur maximum.	17, 35
	id. transverse id	14, 46
	id. frontal minimum.....	10, 64
	id. bizygomatique.....	13, 48
	id. bigoniaque	10, 8
Œil.....	{ Diamètre bicarculaire.....	3, 58
	id. biangulaire.....	2, 78
Nez.....	{ Hauteur.....	4, 7
	Largeur.....	3, 7
	{ Vertex à racine des cheveux.....	3, 7
	id. à ophryon.....	9, 9
	id. à racine du nez.....	11, 8
Projections..	{ id. à épine nasale.....	16, 1
	id. aux dents.....	18, 8
	id. au menton.....	22, 7
	id. au trou auditif.....	12, 6
	Taille.....	1 ^m , 67

Si l'on compare ces mesures anthropométriques à celles des Annamites, relevées par MM. RICHARD (67, p. 97), MONDIÈRE (86), et PARIS (91), on trouve un *indice céphalique* à peu près équivalent soit : 82,60 (PARIS) à 83,3 (MONDIÈRE). Toutefois, d'après ces données, les Annamites seraient franchement brachycéphales tandis que les Thôs se rapprocheraient plutôt du type sous-brachycéphale. Quant à la moyenne de la taille, elle est bien inférieure chez les Annamites puisqu'elle varie, chez eux, entre 1^m,565 (PARIS), 1^m,57 (RICHARD) et 1^m,596 (MONDIÈRE) (1), au lieu de 1^m,67 chez les Thôs (GIRARD). Cette particularité, jointe à l'ensemble des autres caractères anthropologiques, et principalement ceux de l'horizontalité des yeux, de l'effacement de l'eurygnathisme et du prognathisme, du développement des systèmes musculaires et osseux, si elle éloigne les Thôs des Annamites, les rapproche singulièrement des types Laotien et Cambodgien, tels que les ont étudiés différents auteurs, en particulier MM. les D^{rs} THOREL (73, p. 307) et HARMARD, (79).

Conforma-
tion
du pied.

A ces caractères anthropologiques fondamentaux, il convient d'en ajouter deux autres, qui, pour être secondaires, n'ont pas moins une certaine importance. Le premier est tiré de la conformation du pied. J'ai représenté ci-dessous (fig. 8), le schéma

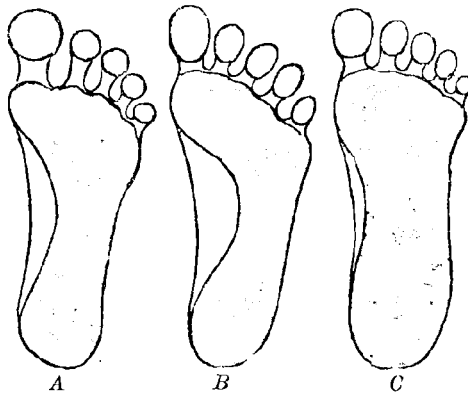


Fig. 8. — Schéma comparatif de la face plantaire du pied chez l'Annamite (A), le Thô (B) et le Mân-Tien (C).

(1) Ces moyennes sont en concordance parfaite avec celles qui sont annuellement fournies par le recrutement d'indigènes Tonkinois. Voir surtout, à ce sujet, les travaux de MM. les médecins-majors MORAND (87, p. 3) et HASSLER (88, p. 44), qui donnent, comme moyenne de la taille de ces indigènes, le premier 1^m,58, et le second 1^m,56.

comparé de l'impression de la face plantaire du pied chez les Annamites (A), les Thòs (B) et une autre peuplade du Cao-Bang, les Mâns-Tien (voir p. 123) (1).

On sait, depuis longtemps, que les Annamites, et surtout les Tonkinois, présentent la particularité d'avoir les orteils très écartés les uns des autres. C'est même sous le nom de *Cao-Tchi* (devenu en annamite *Giao-Chi*), c'est-à-dire « d'hommes aux orteils écartés » que les Chinois les désignent couramment (2). Ce fait d'observation est très exact. Mais ce qui est surtout frappant, c'est la mobilité du gros orteil et son indépendance vis-à-vis des autres. Il peut se mouvoir horizontalement et verticalement avec la plus grande aisance, sans toutefois être complètement *opposable* aux autres orteils (3). Enfin, tous les orteils présentent une autre particularité : c'est d'être très aplatis, laissant sur le sol une empreinte presque *circulaire*, disposition portée au maximum pour le gros orteil (fig. 8, A).

Le Thò a bien encore les orteils assez écartés les uns des autres ; mais cela tient plutôt au libre exercice des doigts, non contenus et non déformés dans des chaussures, qu'à une disposition anatomique particulière. Le gros orteil n'a plus l'indépendance qu'on observe chez les Annamites. De plus la trace des orteils est ovale et non circulaire, comme précédemment (fig. 8, B). Enfin le pied du Thò est peut-être mieux *cambré* que celui de l'Annamite : ce qui est nettement indiqué dans notre dessin, par la courbure plus accentuée

(1) Les moyennes qui m'ont permis d'établir ce schéma ont été prises d'après 25 tirailleurs Annamites, presque tous natifs des environs de Bac-Ninh, Nam-Dinh et Son-Thay, 25 Thòs de la presqu'île de Cao-Bang, et 25 Mâns-Tien des environs de Ngan-Son.

(2) La peuplade des *Giao-Chi* « revendiquée par les Annamites comme la souche de leurs ancêtres directs, avait le gros orteil tellement écarté des autres doigts qu'il leur était presque opposé » (d'après M. DUMOUTIER 90).

(3) Il en résulte que le pied, chez l'Annamite, est un organe préhensile des plus utiles. Non seulement il lui sert à grimper aux arbres avec une agilité vraiment *simiesque*, mais encore à prendre divers objets avec une adresse presque égale à celle de la main. Rien n'est plus curieux que de voir, par exemple, les jeunes Annamites faire manœuvrer, à l'aide du pied, la rame ou *godille* située à l'arrière des sampans. D'ailleurs cette mobilité remarquable des orteils, et surtout du gros orteil, a été observée chez divers autres peuples, notamment les Japonais, les Malais, les Hindous, les Bengalis, les Tamouls, les Cingalais, et même certains Négritos des Philippines (voir F. REGAULT. — et les observations de M. DENKER à ce sujet 91).

de la voûte plantaire. Ces différents caractères s'effacent presque complètement chez les Mâns-Tien (fig. 8, C). Les orteils sont épais, peu espacés les uns des autres, et la *cambrure*, réduite au minimum rend le pied presque *plat*.

Conforma-
tion
de la main.

Le second caractère que je tiens à signaler est tiré de la conformation et de la longueur des doigts de la main. L'Annamite, je l'ai déjà dit, a une main osseuse, et les doigts singulièrement allongés et effilés. Cette disposition anatomique, il l'exagère lui-même en laissant croître démesurément ses ongles : ce qui, pour lui, est le comble de l'élégance et de la distinction. Les *éminences thénar* et *hypothénar* sont presque effacées. En cela l'Annamite est proche parent du Chinois. Sur 50 Annamites, j'ai trouvé, pour la longueur de l'index droit une moyenne de 70^{mm}, avec 68^{mm} comme minimum et 75^{mm} comme maximum (fig. 9). Sur 50 Chinois, la même moyenne est égale à 69^{mm} 9 (1). La main du Thô est plus charnue ; les éminences thénar et hypothénar forment des saillies très appréciables ; les doigts sont moins allongés, moins effilés et plus garnis de tissu cellulo-adipeux. La moyenne de la longueur de l'index droit est de 65^{mm} 5. Un autre caractère que j'ai retrouvé presque toujours chez les Annamites, les Chinois et les Nongs (autre peuplade de Cao-Bang), c'est la courbure prononcée de la face dorsale de la main et des doigts. Cette particularité fait complètement défaut chez les Thôs et chez les Mâns.

Enfin, à titre de curiosité anthropométrique, j'ai représenté, dans le même schéma (fig. 9.), la longueur des différents espaces inter-articulaires de la face palmaire de l'index. La comparaison de ces tracés, pris sur un grand nombre d'individus, démontre que pas un seul doigt n'offre un tracé identique. D'ailleurs les Chinois et autres peuples de race jaune (Japonais et Annamites) ont, depuis un temps immémorial, mis à profit cette particularité anthropométrique. Dans toutes les pièces officielles qui exigent la signature et l'identité d'un individu, on trouve, tracée à l'encre de Chine, au bas du papier, la marque des plis interarticulaires de l'index gauche de l'individu en question. On y ajoute même la longueur de l'ongle, depuis sa racine

(1) La longueur de l'index est prise du point *a* au point *e*, c'est-à-dire du premier pli articulaire qui existe entre le métacarpien et la première phalange, jusqu'à l'extrémité libre du doigt.

jusqu'à l'extrémité du doigt (1). Pour compléter ce renseignement signalétique, on inscrit entre ces différents traits, ou à côté, le nom en caractères chinois (fig. 9, *E*).

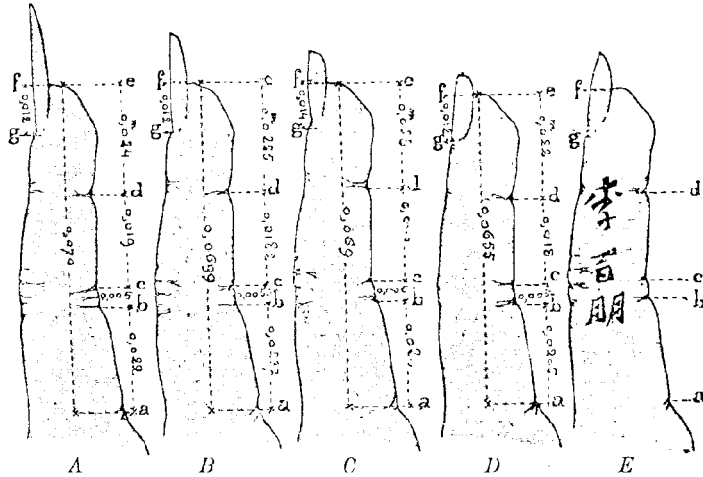


Fig. 9. — Schéma de la longueur et de la forme moyennes de l'index gauche, chez : l'Annamite (*A*), le Chinois (*B*), le Nong (*C*), le Tho (*D*).

Ab, bc, cd, de, longueurs comparatives des espaces interarticulaires.
fg, longueur de l'ongle depuis sa racine jusqu'à l'extrémité du doigt.
E, tracé signalétique de l'index d'un Chinois, avec sa signature.

La femme
thô.

La femme thô s'éloigne également et sensiblement de la femme annamite par l'ensemble de ses caractères anthropologiques. Le visage plus régulièrement ovale, la saillie moins prononcée des pommettes, les yeux presque horizontaux et bien ouverts, le nez à narines moins aplaties, la bouche aux lèvres moins épaisses et surtout le teint moins bistré du visage : tout cet ensemble contribue à la rendre plus gracieuse et plus sympathique, du moins pour un

(1) L'administration française applique ce procédé dans ses rapports avec les habitants du Tonkin et en général de toute l'Indo-Chine. C'est ainsi que sur les cartes de séjour, les actes de vente, les livrets de soldats annamites, etc., on trouve l'empreinte des plis articulaires de l'index de l'individu avec son nom. Chez nous, dans un autre ordre d'idées, au point de vue de la médecine légale et surtout de la recherche de l'identité en matière criminelle, ce signe anthropométrique, joint aux autres, peut acquérir une valeur de premier ordre. Je crois savoir, du reste, que le service anthropométrique de la Préfecture de police de Paris, si habilement dirigé par M. le Dr BERILLON, l'a tout récemment adopté.

observateur européen. Le corps et les membres sont, en général, bien proportionnés. La saillie de la poitrine et la largeur du bassin sont en rapport avec une fécondité vraiment remarquable : ce en quoi, du reste, la femme thô ne le cède en rien à la femme annamite.

Caractères
physiolo-
giques.

Aux caractères physiques et extérieurs se joignent des caractères physiologiques et psychiques qui distinguent encore les Thôs des Annamites. Etant plus vigoureux, plus résistants, plus endurcis à la fatigue que ces derniers, il en résulte que la vie moyenne chez eux est plus longue. Du moins c'est l'observation que j'ai faite en constatant le nombre beaucoup plus élevé de vieillards encore verts, âgés de 65 à 70 ans, et se livrant aux durs travaux de la culture (1). Leur existence d'ailleurs et leurs mœurs sont d'une simplicité et d'une sobriété remarquables. Essentiellement agriculteurs, ils passent leur vie au grand air, tout entiers aux soins à donner à leurs rizières, à leurs champs ou à l'élevage d'animaux, tels que le buffle, le bœuf, le porc et les volailles. Il en résulte qu'ils sont encore, pour ainsi dire, un peuple *neuf*, ne s'étant pas laissé contaminer par les vices qui caractérisent la race chinoise et surtout la race annamite. Ils ne sont ni aussi fumeurs (d'opium), ni aussi joueurs, ni aussi débauchés qu'eux. Quoique d'un esprit et d'une intelligence moins éveillés que les Annamites, ils sont néanmoins très industrieux et très adroits, et comme ils sont d'une endurance plus grande, ils constituent d'excellents travailleurs. Ils sont, en particulier au point de vue du recrutement militaire, de précieux auxiliaires de notre conquête.

Ces caractères physiologiques, joints aux caractères physiques précités, ne font que confirmer l'opinion émise plus haut (p. 70) de la proche parenté des Thôs avec les Laotiens. On peut leur appliquer exactement la formule physiologique que le regretté MOUHOT avait tracée, il y a plus de trente-cinq ans, en parlant des Laotiens du Luang-Prabang : « Ils sont paisibles, soumis, patients, sobres, confiants, superstitieux, fidèles, simples et naïfs » (63, p. 350).

Attitudes
corporelles.

Quant aux *attitudes corporelles*, particulières aux individus de race thô, elles sont, en général, identiques à celles des Annamites ou plutôt de la majorité des peuples de race jaune, et qui ont été si

(1) M. le Dr ANDERSON a fait la même remarque (76, p. 289) chez une peuplade très voisine des Thôs, au point de vue ethnographique, les *Hothas-Skans* (V. p. 114, note 1) de la Haute-Birmanie. « Cette race, dit-il, à en juger par le nombre des vieillards que l'on y observe, doit être une race très résistante ».

bien décrites par le D^r MORICE (75b, p. 9-10). C'est ainsi qu'on retrouve chez eux l'*attitude du repos*, qui consiste à s'accroupir sur les talons, sans que les fesses touchent à terre ; le *mode de grimper aux arbres*, en tenant le tronc avec les mains et les pieds, à la façon des quadrumanes ; celui de *porter les enfants* à cheval sur la hanche, et de les embrasser par une sorte de reniflement ; la *manière de porter les fardeaux* aux deux extrémités d'un bambou dont le centre de gravité s'appuie sur l'épaule, et les objets légers sur la paume de la main. Toutefois le Thô, et surtout la jeune femme thô, n'a pas cette démarche particulière à la jeune femme annamite et qui consiste dans le déhanchement plus ou moins disgracieux du bassin. Cela tient sans doute à l'obliquité des fémurs moins accusée que chez cette dernière et à l'ensellure bien moins prononcée de la région lombaire.

Costume. Le costume des Thôs, ai-je dit, ne diffère pas sensiblement du costume annamite. D'abord une sorte de tunique, serrée à la taille et aux manches, fermée sur le côté droit, à l'aide de boutons en métal, et descendant jusqu'aux genoux. Cette tunique, ainsi que la ceinture, est en toile épaisse, tissée par les indigènes, avec le coton qu'ils ont eux-mêmes cultivé. Un pantalon, également en coton et très court, laissant les jambes à nu, complète cet accoutrement. Autour des membres inférieurs, ils enroulent une bande de coton, depuis la cheville jusqu'au genou, en guise de jambière, pour se garantir des plantes coupantes, ainsi que des morsures d'insectes ou de reptiles et surtout des nombreuses sangsues *terrestres*. La teinte de tout le vêtement est toujours de la même couleur, c'est-à-dire uniformément bleu-foncé. Ils marchent, en général, pieds nus. Quelquefois ils portent des sandales formées par une simple semelle en paille, grossièrement tressée, rattachée au reste du pied par des lanières. Les jours de fête, ils se parent de sandales un peu plus élégantes, en coton bleu-foncé, bordées de parements aux couleurs vives, à semelle de cuir cousue avec de la ramie ou du chanvre. Autour de la tête, ils enroulent plusieurs fois sur elle-même une pièce de coton formant turban et emprisonnent ainsi leurs cheveux, roulés en chignon, comme le font les Annamites. Le tout est recouvert d'un large chapeau dont le centre est légèrement relevé en cône. Cette coiffure, au lieu d'être faite d'une seule feuille de papier ou de latanier, laquée ou vernissée, comme celle des Chinois et des Anna-

mites, se compose d'une couche de feuilles (graminées diverses, bananiers, etc.) retenue entre deux séries de fines baguettes en bambou délicatement tressées.

Les femmes ont la tunique, en toile bleu-foncé, à petit col montant et ouvert par devant, à la mode annamite. Une petite pièce d'étoffe quadrangulaire est placée sur la poitrine pour cacher et soutenir les seins. Elles portent le pantalon et non le jupon. Aux pieds de petites sandales à la pointe relevée, à épaisse semelle en bois ou en cuir. Pendant la saison des pluies, elles leur substituent des chaussures élevées sur deux montants en bois, ressemblant aux chaussures « à patin » de certaines paysannes de nos pays. Leurs cheveux, roulés également en chignon, et retenus par de longues épingles en argent, sont abrités sous un chapeau identique à celui des hommes, mais plus petit. Les jours de fête, elles le remplacent par un chapeau plat, en feuilles de latanier plissées, comme celui des femmes annamites, mais moins grand et dépourvu des immenses glands en soie qui ornent ce dernier, de chaque côté.

Aux poignets et aux chevilles, elles portent des bracelets en argent, parfois très finement ciselés, d'autant plus larges et épais que la personne est plus riche. Au cou, de larges colliers retombent au devant de la poitrine et aux oreilles pendent des anneaux également en argent (1). J'ajoute que la femme Thô « ne chique » que très rarement le bétel et ne se laque les dents en noir que pour suivre la mode annamite.

Habitation. Les villages thôs sont presque toujours placés dans les vallées, près des cours d'eau. De forme carrée ou rectangulaire, ils sont entourés d'une ou plusieurs enceintes de bambous, mélangés à d'autres arbres élevés, surtout des arbres fruitiers : pêchers, poiriers, papaiers, bananiers, etc. Une seule porte, que l'on ouvre en la soulevant de bas en haut, donne accès dans cet enclos.

Ailleurs, et surtout dans les régions qui ont été éprouvées par les incursions des pirates, les Thôs s'établissent sur le sommet des tertres argilo-schisteux, qui dominent la plaine. Ces villages
 . Les *dôn* s'appellent des *dôn*, du mot *dôn* ou *tom* qui signifie terre en

(1) Quelques-uns de ces bijoux sont de véritables objets d'art, entièrement en filigrane et représentent des fleurs, des rosaces, etc., comme ceux qu'a décrits et figurés le D^r ANDERSON dans son intéressante relation des expéditions anglaises dans la Chine occidentale (76, p. 291-296) chez certaines peuplades *Shans* de la Haute-Birmanie (surtout les *Hothas*). On verra plus loin les rapports ethnographiques qui unissent les Shans aux Thôs.

langage thô. Ils sont particulièrement bien défendus. Ils sont entourés de palissades en bambou et de plusieurs enceintes de terrassements avec fossés. Tout autour, des euphorbes et des bambous piquants achèvent d'en rendre les abords difficiles. Au-dessus de la porte est disposé un poste d'observation, sorte de « mirador » où s'installe, surtout pendant la nuit, un veilleur qui correspond avec d'autres veilleurs placés aux angles du *dôn*. De temps à autre, pour se tenir éveillés, ils frappent à coups redoublés sur un bambou creux et se répondent ainsi et successivement à travers le silence de la nuit. Au centre du *dôn*, existe un réduit en torchis dans lequel toute la population, qui ne peut tenir les armes, se retire avec les troupeaux, en cas d'attaque. Dans l'intérieur on trouve encore un ou deux magasins à riz. Ce sont des constructions carrées, tout en bois ou en torchis, à toiture en tuiles, supportées par quatre solives. C'est là que les habitants viennent déposer leurs provisions et le surplus des récoltes, en prévision d'un siège ou d'une famine.

La maison
thô.

Les habitations se composent de murs en torchis ou en bambou, avec quelques piliers en bois comme charpente. Elles présentent ordinairement une pièce centrale, la plus confortable, où se trouvent les meubles les plus indispensables : tables, chaises et bancs en bois, lits de camp en bambou sur lesquels ils étendent des nattes tressées également en bambou. C'est aussi dans cette pièce que se trouve l'autel des ancêtres, pour le culte qu'ils pratiquent à la façon des Annamites et des Chinois. De chaque côté de cette pièce principale, on en voit d'autres, qui servent soit de cuisine, soit d'emplacement pour ranger les instruments aratoires, les machines à tisser le coton, à dévider la soie et les provisions alimentaires. Ces provisions consistent surtout en riz et en maïs contenues dans de grands paniers en bambou.

Le toit est formé de tiges de bambou fendues par le milieu ou de tuiles imbriquées et se recouvrant par les bords. Comme couverture, une ou plusieurs épaisseurs d'un chaume de diverses graminées ou de larges feuilles d'un palmier très commun et très utilisé par les indigènes : l'*Arenga saccharifera* (v. p. 59).

Ailleurs, surtout dans les endroits humides et marécageux, les maisons sont établies sur de véritables pilotis. On accède alors à l'habitation proprement dite par une échelle. Au bas de l'échelle, se trouve une auge en pierre, pleine d'eau, et munie d'une cuiller

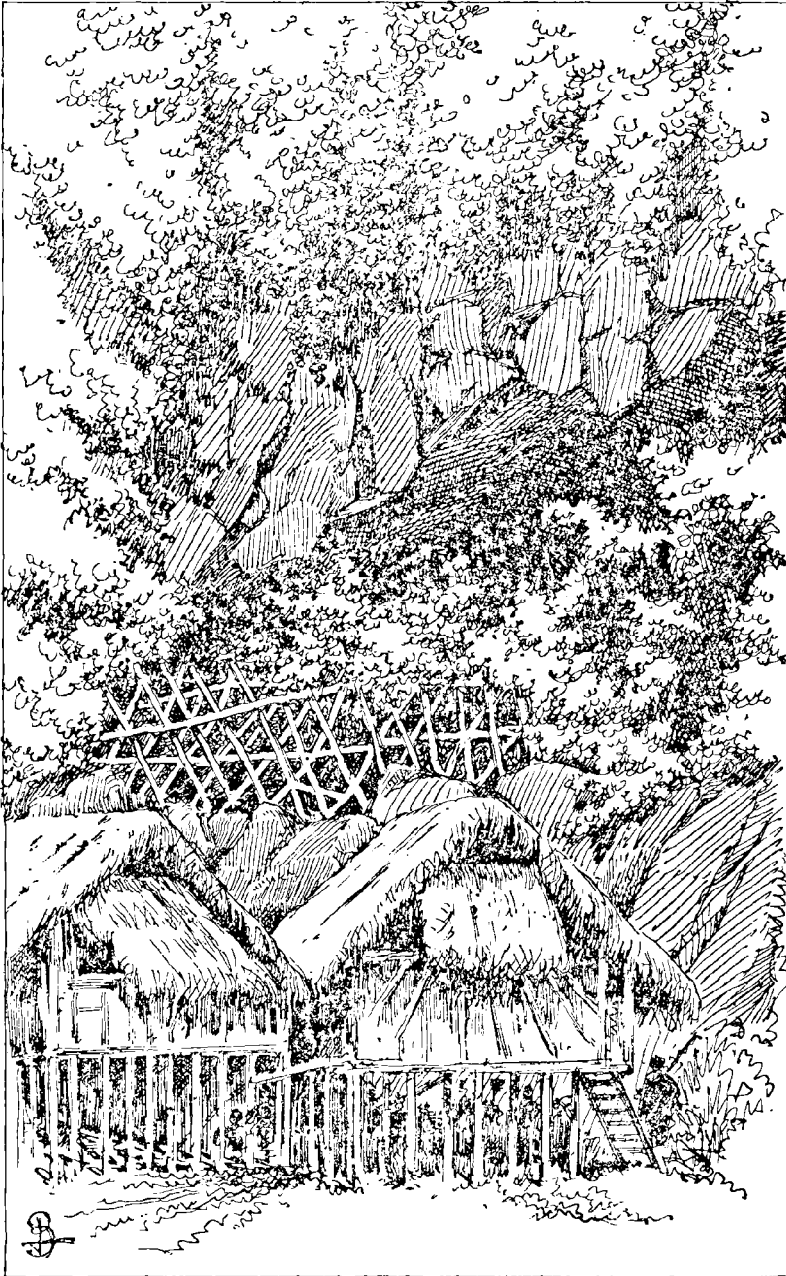


Fig. 10. — Maisons thòs, sur pilotis (d'après un croquis de M. le D^r ROSTAN).

en bambou pour le lavage des pieds de ceux qui font l'ascension. Au-dessous de la maison, et entre les pilotis, un réduit sert d'abri pour la nuit, à tous les animaux domestiques (fig. 10).

Agriculture. J'ai déjà dit que les Thôs étaient, avant tout, agriculteurs. Le riz forme la principale culture, chez eux, comme dans toute l'Indo-Chine. Ils cultivent les deux variétés principales : le riz ordinaire et le riz gluant. Dans certaines régions on fait deux récoltes par an : l'une en février-mars, l'autre en août-septembre. Les hommes se livrent plus spécialement à la besogne la plus dure, celle du labourage. La charrue, trainée par un buffle ou un bœuf, ressemble beaucoup à notre charrue primitive ; elle est formée presque entièrement par un soc tout en fer massif, en forme d'éperon porté ou non sur deux petites roues en bois. Les femmes s'occupent de



Fig. 11. — Femmes thôs repiquant le riz, à l'aide des pieds, (d'après une photographie de M. le Capitaine BERTRAND).

l'ensemencement et surtout du repiquage du riz. Elles effectuent ce travail, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambes, avec une habileté et une rapidité remarquables, à l'aide seulement des pieds (Fig. 11).

Ce sont également les femmes qui récoltent le riz. A cet effet, et à l'aide de petits couteaux emmanchés dans un morceau de bambou, elles coupent le riz, épi par épi, pour en former de petites gerbes. Elles le font ensuite sécher au soleil avant de le battre et de le placer dans les grands paniers dont j'ai parlé plus haut (p. 77). La décortication du riz, qui consiste à enlever la *balle* intimement adhérente aux grains, est également confiée aux femmes. Cette opération se fait à l'aide d'un simple pilon en bois très dur dans une sorte de vaste mortier en pierre calcaire noire. Ailleurs, on utilise la force motrice d'une chute d'eau.

Les pilons
hydrauliques

A cet effet, l'eau arrive par une conduite spéciale dans une sorte d'auge en bois, terminée par un long bras de levier qui lui fait équilibre (Fig. 12). A l'extrémité de ce bras de levier est adapté un pilon destiné à être reçu dans un mortier où l'on met le riz. L'auge est disposée de façon à pouvoir osciller autour d'un axe que supportent deux montants en bois en forme de fourche. Lorsque l'auge est remplie d'eau, le bras

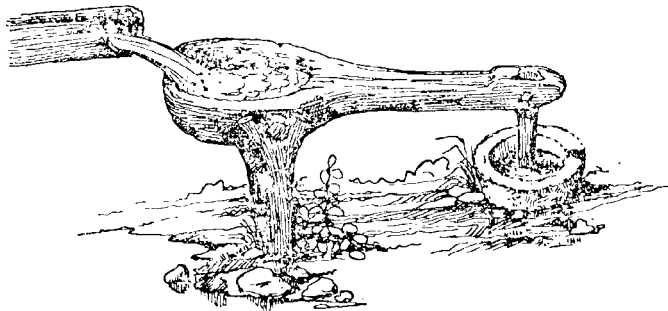


Fig. 12. — Pilon hydraulique pour décortiquer le riz.

de levier se soulève, pour retomber presque aussitôt, dès que le liquide s'est échappé. Il en résulte un mouvement continu d'élévation et d'abaissement du pilon qui produit la décortication des grains de riz. Cette opération demande un certain temps, comme on peut s'en douter; mais, paraît-il, elle donne d'excellents résultats. On peut voir, au village de Na-Pan, sur la

route de Nuoc-Hai à Mo-Xat, une installation de ce genre, qui ne comprend pas moins de sept pilons, placés les uns au-dessous des autres, et actionnés par l'eau du même arroyo (1).

Les Thôs veillent, avec un soin jaloux, à l'entretien de leurs rizières. Lorsque la nature du terrain le permet, ils convertissent même les collines peu élevées qui bordent les vallées, en série de rizières à étages, superposés en escaliers, les unes au-dessus des autres. Pour y amener l'eau, indispensable à la germination et au développement du riz, ils emploient ces grandes roues élévatoires, entièrement construites en bambou, que l'on a comparées aux *norias* et d'un usage général en Extrême-Orient (2). Quelques-unes de ces roues ont trois à quatre mètres de diamètre. Elles portent à leur circonférence des tuyaux en bambou qui se remplissent d'eau à la partie inférieure, et se déversent dans des conduites d'irrigation, quand ils arrivent à la partie supérieure de leur course.

Riz de
montagne.

Là où le terrain est trop aride ou trop élevé pour être arrosé convenablement, on cultive une troisième variété de riz ou *riz de montagne*. Ce riz ne demande pas, pour germer, à être constamment baigné par l'eau et peut venir jusque sur le sommet des collines. Avant de labourer le terrain pour l'ensemencement, les indigènes détruisent par le feu les herbes et arbustes qui couvrent les pentes de ces collines. Les cendres fournissent un excellent engrais, non seulement pour le riz de montagne, mais encore pour une foule d'autres plantes alimentaires.

(1) On trouvera également la description et le dessin de ces pilons hydrauliques dans le livre de M. le Lieutenant-Colonel FAMIN (95, p. 28). Deux autres explorateurs MM. NICOLAI (91, p. 57) et COLQUHOUN les ont aussi observés et, tous deux, chez les indigènes de la Rivière-Noire, le premier à Gia-Hôi, dans le Haut-Tonkin, le second sur les rives du *Papien* (Haute Rivière-Noire, dans le Yûn-Nan). COLQUHOUN en donne même un croquis très semblable au nôtre (83, II, p. 121). Ces appareils semblent d'ailleurs très répandus chez tous les peuples de race jaune. Mon ami, M. J. BONNIER, m'a récemment montré un dessin japonais du vol. XIII de la *Mangwa* d'HOKUSAI qui représente un de ces pilons hydrauliques, plus perfectionné, il est vrai, que celui des Thôs du Cao-Bang, mais disposé exactement d'après le même principe.

(2) M. le Dr THOREL (73, II, p. 360) les a observées chez les peuplades du Haut-Laos. On les rencontre également parmi celles du Yûn-Nan (COLQUHOUN, 84, II, p. 12), du Kouy-Tchéou (HOSIE, 90, p. 19) et jusque parmi les sauvages *Khas* de l'Indo-Chine centrale (DE MALGIAVE, 93). On en trouvera la description complète, avec figures explicatives dans le livre d'ALEXANDRE, *Vues de la Chine et de Tartarie*, paru dès 1815 (45, II, p. 58).

Maïs. Après le riz, la culture la plus importante est celle du *maïs*. Le maïs forme même la base de l'alimentation de certaines populations qui habitent les parties les plus élevées du Cao-Bang. C'est aussi la nourriture de la classe pauvre. Les Annamites désignent souvent les Thôs et les Mâns sous l'expression méprisante de « mangeurs de maïs ».

Sarrasin.
Manioc. Deux autres plantes sont très estimées des Thôs, à savoir : le *sarrasin* et le *manioc*. La culture du sarrasin alterne dans les rizières avec celle du riz ; celle du manioc, avec celle du maïs et du riz de montagne, sur les flancs des collines argilo-schisteuses. Du rhizôme du manioc, les Thôs extraient une fécule dont ils font des pâtisseries ou qu'ils mélangent au riz.

Un grand nombre d'autres plantes sont cultivées par les Thôs. Je me contenterai ici de les énumérer, en indiquant succinctement leurs usages. Je renvoie pour plus de détails, à la partie de ce travail spécialement consacrée à la Botanique.

Autres
plantes ali-
mentaires. Nos légumes de France sont, en grande partie, connus des indigènes du Haut-Tonkin, tels sont : le radis, le chou, la moutarde. Mais, suivant la mode chinoise, les Thôs laissent *monter* ces différentes crucifères, dont ils font cuire les rameaux, les feuilles et les sommités fleuries.

Parmi les Légumineuses proprement dites, le pois commun, et une grande variété de haricots (*Phaseolus radiatus*, *P. mungo*, *Dolichos sinensis*, *D. purpureus*, *D. catiang*, *D. soja*, etc.).

La famille des Cucurbitacées fournit un grand nombre de légumes très répandus, tels que la citrouille, le concombre, la courge pastèque, de nos régions tempérées, et en outre, d'autres espèces de la zone tropicale : la calabasse, la momordique, la luffe et le trichosanthe.

Certaines Ombellifères de nos pays sont également très appréciées des indigènes : le persil, le céleri, la berle chervi, le fenouil et le coriandre.

La famille des Composées donne une espèce de chicorée endive très commune que les Thôs mangent, pour ainsi dire, à l'état sauvage. Ils ne connaissent point les procédés de culture qui nous ont permis d'obtenir de cette chicorée les variétés si estimées : la scarole, la chicorée frisée, etc.

Mais c'est peut-être le genre *Ail* qui fournit les légumes les plus variés et les plus recherchés. Partout, dans les moindres villages, on cultive : l'oignon, l'ail ordinaire, l'échalotte, l'ail des marais et d'autres espèces indo-chinoises. Les indigènes en sont très friands et les font entrer dans la confection d'un grand nombre de plats.

Citons encore deux espèces de légumes dont ils font un usage constant : 1° le pourpier ; 2° la feuille d'une Convolvulacée très commune, l'*Iopomcea reptans*, que les Européens eux-mêmes ne dédaignent pas et mangent en guise d'« épinards ».

Tubercules,
rhizômes
alimentaires.

Un certain nombre de tubercules et de rhizômes entrent dans l'alimentation journalière des Thôs qui les font bouillir et les mangent comme nous faisons des pommes de terre. Ce sont surtout diverses espèces de *patates*, d'*ignames* et une *Aroïdée* (*Arum esculentum*) qu'on désigne sous le nom de *taro*.

Fruits.

J'ai déjà signalé la fréquence des poiriers, des pêchers, des pruniers et même des cerisiers autour de certains villages. Ces arbres produisent des fruits en abondance, mais en général, de saveur fade ou acide. Cela tient à ce que les indigènes les cueillent avant maturité complète, et surtout au manque complet de soins qu'ils en ont : la taille et la greffe leur étant absolument inconnues. En dehors de ces fruits, qui se rencontrent dans nos climats tempérés, il y en a d'autres plus particuliers à l'Extrême-Orient. Les principaux sont ceux du *papaïer*, du *jacquier*, du *grenadier*, du *manguier*, du *goyavier*, du *lichi*, du *plaqueminier*, du *bananier*, du *carambolier*. Signalons encore la tomate et l'aubergine, dont il existe plusieurs variétés. Deux fruits que l'on trouve dans le Delta font défaut : l'ananas et la noix de coco.

La tribu des Aurantiacées fournit toute la série des oranges et des citrons, dont les espèces principales sont : l'orange, la mandarine, la pamplemousse, le citron officinal, etc.

Plantes
industrielles.
Canne
à sucre.

Je citerai encore parmi les plantes qui sont cultivées avec soin par les Thôs : la canne à sucre. Elle est répandue partout et à profusion mais ne dépasse pas certaines altitudes. Les indigènes la débitent en morceaux plus ou moins longs que les acheteurs dévorent « à même » et « à belles dents » sans se soucier des gingivites ulcéreuses qu'ils contractent fréquemment, à la suite de

cette gymnastique masticatoire d'un nouveau genre. Certains villages, surtout du côté de Phuc-Hoà, se livrent à la fabrication du sucre.

Une autre industrie assez répandue dans le Cao-Bang est celle du papier. C'est surtout dans la région de Ngan-Son que cette industrie est florissante. Non seulement les Thôs, mais les Mâns de cette contrée et des environs de Nguyen-Binh s'adonnent à ce métier. Le papier qu'ils vendent est d'ailleurs grossièrement travaillé. Bien que le Cao-Bang fournisse en abondance l'arbre à papier par excellence (*Broussonetia papyrifera*), les indigènes emploient presque exclusivement à cet usage les fibres d'un figuier qui croît jusque sur les rochers les plus abrupts et que je rapporte au *Ficus cannabina* de LOUREIRO.

Le figuier
à papier.

Le coton,
la ramie,
le chanvre.

Comme plantes textiles, les Thôs cultivent le *coton*, la *ramie* et le *chanvre*. Ces trois plantes textiles se rencontrent jusque dans l'intérieur des cirques les plus élevés du Luc-Khu et du massif de Tap-Na. Le chanvre est plutôt employé par les tribus Mâns de ces régions. Le coton sert à confectionner les différentes parties du vêtement thô. Chaque village possède l'outillage nécessaire pour égrener, carder et tisser le coton.

L'égrenoir consiste en deux laminoirs cylindriques en bois, mus par une manivelle, entre lesquels passe la bourre de coton qui arrête les grains. La machine à carder est une sorte de harpe dont on fait vibrer la corde au milieu du coton. Enfin les métiers à tisser ne sont autres que les métiers chinois et ont beaucoup d'analogie avec nos anciens métiers à la Jacquard.

La ramie, en raison de sa ténacité, est surtout employée comme fil à coudre, et en particulier pour coudre les semelles des sandales. On en fait aussi des filets de pêche très résistants, et même des cordages pour amarrer les sampans.

Le *dâu*
ou *cũ-nào*

Deux plantes tinctoriales sont l'objet d'une culture des plus productives : le *dâu* et le *bu-som*.

Le *dâu* ou *faux-gambier*, n'est autre que le *cũ-nào* des Annamites, le *xi-tuôn* des Chinois. C'est le tubercule d'une Smilacée, qui fournit une matière tinctoriale, de la couleur du cachou et fort estimée des Annamites et des Chinois. Il se récolte en grande quantité dans les montagnes élevées et boisées des environs de

Nguyen-Binh, de Ngan-Son et surtout entre Phuc-Hoà et Ha-Lang, et du côté de Ban-Cra et de Trung-Khan-Phu. Il a une grande valeur commerciale. Aussi les Thôs, en gens avisés, s'en servent très peu pour leur usage particulier et préfèrent l'exporter. Ils en expédient en Chine des sampans entiers sur Long-Tchéou, par le

Le *bu-sôm*.
 Le *bu-sôm*. L'autre plante tinctoriale, le *bu-sôm*, est la feuille d'une Acanthacée (*Ruellia indigofera*). Elle produit cette couleur bleu-foncé, semblable à l'indigo, qui sert aux indigènes pour teindre leurs vêtements de coton. On peut même dire que c'est la teinture nationale des Thôs, en raison de l'emploi général et pour ainsi dire exclusif qu'ils en font pour la teinture de leurs vêtements (1).

L'arachide, le sésame. Les plantes oléagineuses (2) les plus usitées sont : l'arachide, le sésame, le ricin et la moutarde chinoise. L'arachide et le sésame se cultivent partout. Le ricin vit à l'état spontané et ne demande aucune culture préalable. La moutarde oléagineuse paraît être l'objet de soins particuliers. J'en ai vu, en janvier 1893 et 1894, des champs très étendus tout le long des rives du Song-Kuei-Cheum, de Chuc-Lau à Dong-Si, et aussi en plein Luc-Khu, à Nam-Nhung.

Le tabac. Le tabac est cultivé dans certaines régions du Haut-Cao-Bang. J'en ai remarqué des plantations dans le massif de Tap-Na, dans celui du Song-Bac-Vong et surtout dans le Luc-Khu, entre Xuan-Dao et Tam-Bò. C'est également dans cette région et tout près de la frontière, entre Nam-Nhung et la porte de Na-Lam que j'ai observé quelques champs plantés de pavots, et aussi quelques arbres à thé. Ces deux dernières plantes, des plus importantes au point de vue de la production, et dont la culture devrait être encouragée, sont localisées dans les nombreux cirques qui se trouvent entre Lung-Toc, Kéo-Quyen et la frontière.

(1) Le procédé d'extraction de la matière colorante est des plus simples. On creuse dans la terre de grands trous de forme cylindrique, dont on bétonne les parois avec un mélange de chaux et de sable. On y place la plante entière que l'on fait macérer dans l'eau pendant plusieurs jours. On y mêle alors une certaine quantité de chaux qui précipite la matière colorante sous forme d'une pâte bleu-foncé qu'on livre ainsi au commerce. Ce procédé a déjà été décrit par le Dr THOREL (73, II, p. 423). En dehors du Haut-Tonkin, il est répandu dans toute la Cochinchine, le Cambodge et le Laos.

(2) Les Thôs se servent journellement d'huile (d'arachide ou même de ricin) dans la préparation de leurs mets, à la façon de nos populations méridionales.

Le mûrier. Le mûrier se rencontre dans un grand nombre de villages de la vallée du Song-Bang-Giang, qui se livrent à la sériciculture. Les villages de Vuong-Cam, de Luong-Ma et de Pho-Co, dans la presqu'île de Cao-Bang (voir la carte n° 3), s'adonnent particulièrement à cette industrie. Dans presque toutes les maisons de ces villages, il y a une ou deux pièces entièrement réservées à l'élevage des « vers à soie ». De grandes claies en bambou y sont disposées, recouvertes d'une fougère très commune dans la région (*Gleichenia dichotoma*), où les chenilles tissent leurs cocons. Chaque maison possède des dévidoirs à manivelle pour une douzaine de cocons à la fois. La soie est d'excellente qualité. Elle est presque tout entière vendue aux Chinois de Long-Tchéou. La sériciculture est très répandue dans tout le Cao-Bang. On vend des écheveaux de soie sur presque tous les marchés du Cercle, à Cao-Bang, à Trung-Khan-Phu, à Tong-Huê, à Tra-Linh, à Nuoc-Hai, à Cao-Binh, à Mo-Xat, à Trung-Tang et à Tap-Na. On en trouve aussi, d'après les relations d'officiers, à Ngan-Son, à Nguyen-Binh et à Cho-Rà. Il y a donc, ici encore, une industrie des plus rémunératrices à développer.

Mœurs, coutumes, croyances et cérémonies religieuses, fêtes et jeux. — Les mœurs et coutumes des Thôs ont beaucoup d'analogie avec celles des Chinois et des Annamites qu'ils ont adoptées et imitées pour s'être trouvés mêlés à ces deux peuples depuis les époques les plus reculées, et par suite d'une loi générale d'ethnologie.

La famille. C'est ainsi que l'organisation de la famille est identique à celle des Chinois et des Annamites. La polygamie est en vigueur. Cependant, comme chez tous les peuples de race jaune, il n'y a qu'une femme ayant le titre d'épouse : c'est celle avec laquelle l'époux contracte la première union. Toutes les autres sont considérées comme des concubines et placées sous l'autorité absolue de la première femme. La condition de celle-ci est peut-être plus considérée que chez les Annamites. Elle dirige véritablement le ménage et presque toujours, est consultée par le chef de la famille sur les affaires d'intérêt. Dans certaines régions même, c'est la femme qui s'occupe spécialement de la question budgétaire ainsi que des achats ou des ventes de rizières, de bétail, etc. Enfin, ainsi que je l'ai déjà dit, elle participe aux durs travaux de l'entretien des cultures, et de l'élevage des animaux domestiques.

L'affection des parents pour leurs enfants est toujours très grande et s'étend également aux garçons et aux filles (1). Ils en ont le soin le plus attentif pendant leurs premières années. En retour, dès que les enfants sont en âge de se rendre utiles, ils aident leurs parents dans leurs travaux de culture et d'élevage.

Cérémonies
religieuses.

Les diverses cérémonies du culte, celle des décès et des mariages, ont également beaucoup d'analogie avec les cérémonies correspondantes des Annamites et des Chinois. Mais, en général, on peut dire qu'elles se font avec moins d'éclat, moins de bruit et d'apparat. Ainsi, on ne voit pas dans leurs villages, des pagodes ornées et décorées avec le luxe tapageur des Annamites, ni de prêtres ou de bonzes aux costumes somptueux et multicolores.

Culte
des
ancêtres.

Dans chaque maison, il y a une pièce consacrée au *culte des ancêtres*. Les diverses pratiques de ce culte : prosternations, prières, ex-votos et offrandes, sont identiques à celles des deux autres peuples (2). Certaines superstitions, se retrouvent également, de part et d'autre, telles que la croyance aux esprits malfaisants qu'il faut éloigner ou apaiser par des pratiques singulières ou des offrandes de toute nature.

Supersti-
tions.

Leur fête des morts aussi est religieusement observée. Elle a lieu vers le milieu du mois de mars, et coïncide avec la date similaire des Annamites. Ce jour-là, et partout, les tombes, toujours très simples, consistant en petits *tumuli* de terre, quelquefois

(1) La coutume barbare des Chinois de faire disparaître les enfants du sexe féminin, quand ils sont trop nombreux dans une famille, n'existe pas chez les Thôs.

(2) Le culte des ancêtres est certainement, de toutes les pratiques religieuses des peuples de l'Extrême-Orient, celle qui revêt un véritable caractère de *piété*, au sens exact du mot. L'idée même qui préside à ce culte a été admirablement exprimée, en des termes qui ne manquent ni de simplicité ni de poésie, par un Annamite distingué et francisé, M. TRAN-NGUYEN-HANH, avocat à la cour d'appel de Saïgon (82, p. 150). « L'ombre de nos ancêtres, dit-il, est incorporelle ; elle est dans notre pensée. . . En leur offrant ces sacrifices, nous entendons leur témoigner notre reconnaissance pour le temps de notre frêle enfance où nous étions l'objet de leur intéressante sollicitude. . . La piété filiale est le mobile de tous les actes de notre vie. . . Aussi est-ce, avant toute autre raison, pour nous rendre dignes de nos parents, pour illustrer leur nom, que nous nous efforçons d'obtenir parmi les hommes un rang qui fasse honneur à notre maison, et dans lequel nous puissions servir un jour les grands intérêts de l'humanité. Nous espérons ainsi que, dans le monde céleste d'où elle nous voit, l'âme de nos parents jouira d'une paix plus heureuse ».

surmontés d'une pierre tombale, sont réfectionnées par les parents et amis du défunt, et entourées de fleurs ou de banderoles de papier blanc (1).

Les autres fêtes, celles du nouvel an, celles de la terre et la fête si curieuse des enfants, où, comme chez nous, à la Noël ou à la St-Nicolas, on distribue des jouets et des friandises, se retrouvent également chez les Thôs.

La fête
de la
jeunesse.

Il existe cependant une fête que ni les Chinois, ni les Annamites, ne pratiquent. De même que le *jeu vivant des échecs*, que je décrirai plus loin, ce doit être un reste des coutumes des anciens Thôs, possesseurs du pays. Je veux parler de la *fête de la jeunesse*, que l'on célèbre, quelques jours après le « nouvel an ». Ces jours-là, jeunes filles et jeunes garçons, parés de leurs plus beaux atours et de leurs bijoux, se réunissent au milieu d'une vaste plaine, et presque toujours, près d'une pagode, sous la protection de laquelle ils vont prendre leurs ébats. Tout à l'entour, s'installent des marchands de victuailles, de fruits, de gâteaux et de confiseries. C'est également l'époque où se vendent, en profusion, de petits tambourins de papier colorié dont le cercle en bambou est muni, sur les côtés, de graines attachées à un fil. Le tout est monté sur un petit manche en bambou, et il suffit de faire rouler ce manche, entre les doigts, pour agiter les graines, qui font vibrer le papier tendu du tabourin en émettant des sons d'ailleurs peu harmonieux. Bientôt les jeunes gens ont choisi leurs compagnes ; et alors commence une scène des plus curieuses, et qui nous paraît, à nous étrangers, du plus haut comique. Les divers couples se dispersent dans la plaine, à l'ombre des bambous, des pamplemoussiers, des banyans. Chaque garçon, *le dos tourné contre le dos de sa partenaire*, comme dans la scène de Gros-René et de Marinette, entonne une série de véritables complaintes, sur ce ton nasillard et plaintif, qui est la note caractéristique des chansons populaires des Thôs. Vers le milieu de la journée, les couples se réunissent, et, cette fois, se font tous vis-à-vis, à cinquante pas environ, sur deux rangées, comme pour engager un quadrille monstre. Chaque garçon tient à la main une balle attachée à une longue corde, qu'il lance en l'air vers la jeune fille qu'il a choisie. Si cette dernière reçoit la balle ou la ramasse, c'est que le garçon

(1) Le blanc, comme on le sait, est la couleur de deuil en Extrême-Orient.

qui la lui a envoyée est agréé par elle, et, dès lors, elle devient « sa conquête », pour le reste de la fête. Si la *belle* lui renvoie la balle, c'est que, au contraire, il ne l'a pas encore tout à fait charmée. Le soupirant reprend alors sa sérénade ; et le jeu de la balle continue, jusqu'à ce que la jeune fille se déclare satisfaite : ce qui, en général, ne tarde pas à se manifester (1).

Dans la plupart des villages, cette fête serait véritablement une fête de fiançailles. Mais, dans certaines localités, elle servirait de prétexte à des sortes de saturnales, auxquelles la réhabilitation par le mariage ferait absolument défaut. Pour la région de Cao-Bang, cette fête se passe dans la grande presqu'île de Pho-Yen, auprès d'une ancienne pagode, qui renferme les statues d'un grand nombre de divinités fort bien conservées. Elle y attire, chaque année, un concours immense de jeunes gens et de curieux, qui viennent d'un grand nombre de villages des alentours, depuis Cao-Bang jusqu'à Nuoc-Hai et Mo-Xat, et même des massifs du Luc-Khu et de Tap-Na.

Parmi les réjouissances et les jeux qui signalent les autres fêtes, on retrouve encore la trace de l'infiltration ou de l'influence annamite et chinoise. C'est ce qu'on observe surtout pendant les fêtes du *têt*, ou du *nouvel an*, qui ont lieu dans les premiers jours de février. Chose plus étonnante, certains de ces jeux rappellent également ceux qui sont répandus parmi nous, tels que les jeux de la balle, des osselets, de la toupie, du cerf-volant, et enfin du simple volant, qu'ils manœuvrent avec le pied, suivant la mode chinoise, avec une adresse parfois des plus remarquables. Ils connaissent également les dés, les cartes, les dominos, et surtout le jeu du *ba-kouan* (2), jeu fort populaire auquel ils se laissent entraîner au point d'y engager tout leur avoir et jusqu'aux diverses parties de leur vêtement.

(1) M. COLQUHOUN (84, I, p. 203) est, à ma connaissance, le seul voyageur qui ait décrit une fête analogue. Encore n'est-ce que par ouï-dire qu'il l'a rapportée. Elle serait en honneur parmi les peuplades situées au nord de Nan-Ning, jusque dans le Quang-Si septentrional. Et de fait la race thô s'étend jusque là. Le nom local de cette fête est *hoï-gnam* « expression, ajoute COLQUHOUN, que je m'abstiendrai de traduire, n'ayant aucun mot honnête, sous ma plume ».

(2) Sorte de jeu à *impair et pair*.

En dehors de tous ces jeux d'importation chinoise ou annamite, il y en a deux qui paraissent particuliers aux indigènes. C'est d'abord celui de l'*escarpolette* ⁽¹⁾, qui rappelle beaucoup les vulgaires

L'escarpolette.

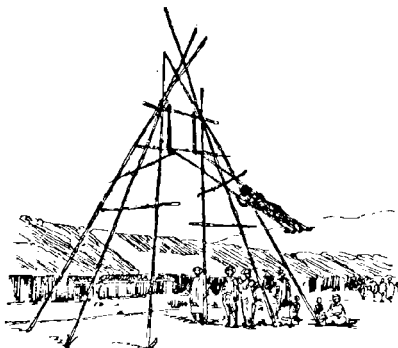


Fig. 13. — Le jeu de l'escarpolette.

balançoires de nos foires publiques, avec cette différence que l'escarpolette thô est entièrement construite en bambou et que les cordes sont remplacées par des rotins rigides (fig. 13).

Le jeu d'échecs.

L'autre jeu, qui n'est que peu connu dans le Delta ⁽²⁾, (mais serait répandu dans le Siam), est encore plus spécial à la race thô. C'est, en grand, notre jeu d'échecs, mais avec cette particularité originale que les différentes *pièces* : roi, dame, fous, cavaliers, etc., sont ici représentés par des personnages *vivants* que les deux joueurs déplacent et font mouvoir, suivant la règle du jeu. A cet effet, sur la place principale de la localité, on trace un immense damier de forme carrée. Au centre, un espace libre est ménagé pour

(1) Le P. DAVID (75, I, p. 270), dans son voyage à travers le Chiensi relate également, mais sans le décrire, le jeu de l'escarpolette. La race thô, sans remonter aussi loin, aurait-elle des relations avec les peuplades de cette province chinoise ?

Le D^r MORICE (75^a, p. 390) a aussi observé le jeu de l'escarpolette ; mais il ne fait que le citer.

(2) Ce qui me fait croire que ce jeu est bien réellement un jeu d'origine thô, c'est qu'il est universellement répandu dans tout le Cao-Bang. Dans le Delta au contraire, au dire des nombreux officiers qui y ont séjourné, il est peu connu. De fait, parmi tous les auteurs qui ont écrit sur les Annamites, il n'y en a qu'un, à ma connaissance, qui signale ce jeu des échecs, c'est M. le Médecin-Principal CHALLAN DE BELVAL, dans sa brochure si attrayante : *Au Tonkin* (86, p. 68).

la circulation des joueurs. A droite et à gauche de cet espace, sont les cases, délimitées par des lattes en bambou, et dont une partie est occupée par les sujets que l'on déplacera (Pl. III, fig. 2). Ces derniers sont recrutés parmi les jeunes gens et les jeunes filles des familles les plus considérées de l'endroit. Etre désigné pour figurer au jeu d'échecs est un honneur ambitionné par toutes les familles. Les plus riches s'appliquent à parer leurs enfants des costumes les plus somptueux et des bijoux les plus rares. Chaque sujet est assis sur un tabouret dans une case spéciale. Près de lui un bambou indicateur spécifie la *pièce* qu'il représente. Puis le jeu commence. Chacun des deux joueurs a un nombre égal de pièces et les déplace en transportant le bambou indicateur d'une case dans une autre. Le sujet le suit immédiatement et vient prendre la nouvelle place qui lui est assignée. Lorsqu'une pièce est prise par l'adversaire, cet événement est immédiatement annoncé au bruit d'un *tam-tam* porté par un individu spécialement attaché à cette besogne (fig. 14).

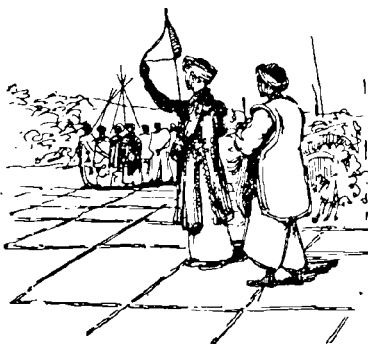


Fig. 14. — Scène du jeu des échecs.

Finalement, le gagnant est celui qui met l'autre dans l'impossibilité de faire avancer une pièce. La partie d'échecs est dirigée et contrôlée par les mandarins eux-mêmes qui suivent les phases de la lutte, sur un échiquier particulier. Différents prix, presque toujours pécuniaires, récompensent le vainqueur. Il arrive souvent qu'une seule partie dure plusieurs heures et ne se termine que fort tard dans la soirée. Ce jeu vivant des échecs n'a lieu qu'une fois par an, pendant les deux ou trois jours officiels du *tét*. Exceptionnellement, il est autorisé également le 14 juillet.

Là se bornent les distractions que s'accordent les Thôs les jours de fête. Ils n'ont pas, comme les Annamites la passion du théâtre. Nulle part on ne voit ces comédiens, aux costumes bariolés, aux masques étranges, aux coiffures et aux chaussures démesurées, ni surtout aux gestes si bizarres, aux déclamations si emphatiques et si discordantes que, dans le Delta, on rencontre dans les moindres bourgades, à l'occasion de la plus petite fête. C'est encore là un des caractères distinctifs de cette race qui s'amuse comme elle travaille, sans éclat et sans bruit.

Musique. Leurs instruments de musique sont également des plus simples. Des tambourins chinois, des violons, à une ou deux cordes, des cymbales, quelques flûtes, composent les orchestres thôs. Leurs mélodies sont peu variées et le même couplet revient constamment, fastidieux et monotone. Ainsi que l'a fort bien remarqué M. NICOLAÏ (90, p. 19), chez les Thôs de la Rivière-Noire, c'est « la note unie, attristée, plaintive d'un peuple errant, persécuté » qui domine. Il n'y a là rien qui ressemble « aux notes incohérentes, aux tons aigus, à la cacophonie de la musique chinoise ».

Langue. Le langage des Thôs s'est forcément senti de la proximité de leurs puissants voisins, les Chinois et les Annamites. Aussi y rencontre-t-on un grand nombre de mots provenant de cette double origine. Toutefois, il est facile de retrouver, surtout parmi les mots les plus usuels, la trace de la langue que devaient parler les ancêtres des Thôs actuels. Or, de l'avis presque unanime de ceux qui se sont occupés de cette intéressante question, la langue primitive des Thôs serait la langue *thai*, parlée actuellement au Siam et au Laos. C'est l'opinion de MM. de KERGADEDEC (77, p. 340), ROMANET DU CAILLAUD (84, p. 581), GOVIN et MOULÉ (86, p. 617), SILVESTRE (86), T. DE LACUPERIE (86), NEIS (88, p. 334), NICOLAÏ (90, p. 18), MASSY (90), GARCIN (91,), DUMOUTIER (90, p. 267), PARKER (91, p. 142), LEFÈVRE-PONTALIS (92, p. 41), etc. ; en un mot de tous ceux qui ont visité ces peuplades ou étudié leur ethnographie et ont pu les comparer aux peuplades identiques de race *thai* qui habitent le Haut-Fleuve-Rouge, la Rivière-Noire et même le Mékong. Mais la preuve en a été donnée, bien auparavant, par le Père LESSERTEUR (77, p. 11-14), qui compare le vocabulaire de certaines peuplades du Kouy-Tchéou et du Quang-Si occidental : les *Tchung-Kia-Tzé* et surtout les *Tú-Jen* (qui ne sont autres que les Thôs du Quang-Si), au vocabulaire *thai*. Cette

étude a été reprise par le Père SOUCHIÈRES (78, p. 297), qui en est arrivé à conclure « que la plupart des mots Tú-Jen se sont conservés dans toute leur pureté siamoise » (1).

Le Père LESSERTEUR ne donne qu'une liste assez courte des mots Tchung-Kia-Tzé et Tú-Jen, comparés aux mots siamois. Elle a été complétée par DEKA (67, p. 131), EDKINS (70.), et M. BOURNE (88, p. 91). J'ai consigné la plupart de ces termes dans l'Appendice I placé à la fin de ce travail. Il est intéressant de les comparer avec les termes correspondants des autres dialectes de langue thai, et surtout avec le vocabulaire des Thôs du Cao-Bang, que le lecteur consultera dans le même Appendice. On pourra se convaincre surtout de l'étonnante ressemblance de tous ces dialectes avec le dialecte thai proprement dit, parlé actuellement au Siam, et dont j'ai reproduit les termes les plus usuels, avec leur accentuation, d'après le dictionnaire de langue thai, de M^{re} PALLEGOIX (54^a). Une foule de mots se retrouvent de part et d'autre, et très souvent, complètement identiques. Je n'en citerai ici que quelques-uns :

eau se dit en thô,	<i>nam</i> ;	en thai,	<i>nam</i> ;
terre	—	<i>tom</i> ;	— <i>dôn</i> ;
feu	—	<i>foi</i> ;	— <i>fai</i> ;
riz	—	<i>kao</i> ;	— <i>khào</i> ;
arbre	—	<i>mây</i> ;	— <i>mâi</i> ;
village	—	<i>bân</i> ;	— <i>bân</i> ;
ville	—	<i>bang</i> ;	— <i>bang</i> .

Il est même assez curieux de retrouver ce dernier mot *bang* dans celui du chef-lieu du Cercle de *Cao-Bang* et dans celui de la capitale du pays thai ou siamois, *Bang-Kôk*. Certaines expressions même se sont conservées intactes des deux côtés, telles que : *bõ mǎ*, ne pas avoir, (et, par extension : non, je ne sais pas) ; *chõ ne ma*, viens ici ; *paï kouai*, va vite, dépêche-toi ; *hi lai pi*, quel âge as-tu ? ; et surtout : *kin khào*, *kin nam*, manger le riz, boire l'eau (pour manger et boire) expressions que l'on retrouve aussi bien chez les

(1) Les affinités entre le dialecte des Tchung-Kia-Tzé et celui des Siamois seraient particulièrement étroites. Le Père SOUCHIÈRES cite l'exemple de M^{re} ALBRAND, vicaire apostolique du Kouy-Tchéou, qui, après avoir été, pendant plusieurs années missionnaire au Siam, put comprendre l'idiome des Tchung-Kia-Tzé dès son arrivée parmi eux. Ce n'est pas une des moindres surprises de la philologie que cette concordance entre les deux dialectes. On verra plus loin qu'elle s'explique par les données de l'ethnographie, et que les Tchung-Kia-Tzé, les Tú-jen et, par conséquent, les Thôs sont les restes autochtones de la grande race thai peu à peu refoulée vers le S.-O. par les Chinois et maintenant représentée surtout par les Shans, les Laotiens et les Siamois.

Tú-Jen du Kouy-Tchéou et du Quang-Si, que chez les Thôs du Cao-Bang et de la Rivière-Claire, les Muôngs du Fleuve-Rouge et de la Rivière-Noire, les Laotiens du Haut-Mékong, les Shans de la Haute-Birmanie et les Siamois.

Pour le reste, le langage thô, comme presque toutes les langues de l'Extrême-Orient, est monosyllabique. Les mots simples sont formés d'une seule syllabe. A l'aide de ces mots-syllabes ou mots-racines invariables on forme des mots composés, par simple juxtaposition. Les mots-racines sont relativement peu nombreux et ont parfois plusieurs significations qui ne se distinguent entre elles que par un ton et un accent différents (1). Tel est par exemple, le radical *Khao* ou *Kao* qui, suivant son accentuation et sa phonétique, signifie : *Khǎo*, riz ; *Khǎo*, montagne ou corne ; *Khǎo*, nouvelle, on dit que ; *Khào*, blanc ; *Khao*, odeur de poisson ; *Kǎo*, ancien ; *Kao*, 9. Cette accentuation et cette intonation attachées à un terme donné n'est ni constante, ni uniforme pour tous les dialectes de langue Thai. C'est même en cela que consiste la principale distinction entre ces différents vocabulaires. Mais les uns et les autres possèdent un certain nombre de *préfixes* invariables qui aident beaucoup à dissiper les confusions amenées par ces subtilités d'accentuation et de consonnance. Les principaux de ces préfixes sont :

an, pour les choses inanimées. Ex. : *an thum* (la maison), *an ta* (la porte), *an thi* (le lit) ;

tu, pour les choses animées. Ex. : *tu nok* (l'oiseau), *tu ma* (le chien), *tu mi* (l'ours) ;

luc, pour ce qui est engendré. Ex. : *luc bao* (le garçon), *luc sao* (la fille) ;

pu, pour les êtres raisonnables. Ex. : *pu po* (le père), *pu mê* (la mère), *pu thô* (les Thôs) ;

(1) Les tons sont au nombre de cinq, et non de six (comme dans la langue annamite), ou de quatre (comme dans la langue chinoise). Ce sont les mêmes que ceux de la langue thai ou siamoise : le ton droit, ou *recto tono*, le ton dubitatif (˘), le bas (˘), le grave (˘˘˘˘), et le haut (˘). Mgr PALLEGOUX (54^b, p. 376) les a fort bien analysés dans les lignes suivantes : « Supposons, dit-il, que le *recto tono* soit représenté par la note musicale *sol*, le ton haut montera au *la* ou au *si*, et même jusqu'au *ré*, selon qu'il s'agira de prose ou de poésie ; le ton bas descendra au *fa* et même jusqu'au *ré* d'en bas. Quant au grave et au dubitatif il est très difficile de les faire comprendre par les notes ». Ils s'expriment plutôt par des inflexions de voix : dans le premier cas il a presque une aspiration ; dans le second l'intonation indique la surprise. Les deux accents sont, comme en annamite : l'accent long, ou prolongé (˘), et l'accent bref (˘). La langue thô, comme presque tous les dialectes indo-chinois, est donc une langue essentiellement chantante (Voir aussi à ce sujet : A. DES MICHELS, 69).

tang, ou *kang*, pour indiquer la place d'un objet. Ex. : *tang sai* (à gauche), *tang khua* (à droite), *tang na* (devant), *tang lan* (derrière) ;

mac, pour les fruits. Ex. : *mac man* (la prune), *mac mon* (la pêche) ;

mai, pour les arbres. Ex. : *mai man* (le prunier), *mai mon* (le pêcher).

Quant à la construction de la phrase grammaticale, elle ressemble beaucoup à la construction de la phrase annamite. Autrement dit : l'adjectif et le génitif se mettent après le nom, l'attribut après le verbe, et ce dernier entre le sujet et l'attribut (1).

(1) T. DE LACOUPERIE, le savant sinologue anglais récemment décédé, a insisté avec juste raison (87, p. 8), sur le mode de construction de la phrase grammaticale au point de vue des rapports des différentes langues entre elles, de leur origine, et par suite de l'éthnographie. Il représente, d'une façon fort ingénieuse, à l'aide d'une combinaison de chiffres arabes et romains, le groupement des différents membres de la phrase dans tel ou tel dialecte. Les chiffres arabes indiquent les rapports réciproques de deux termes quelconques : nom, adjectif, génitif, sujet, verbe, attribut. Ainsi :

1	représente le groupement suivant :	génitif + nom,
2	— —	nom + génitif,
3	— —	adjectif + nom,
4	— —	nom + adjectif,
5	— —	attribut + verbe,
6	— —	verbe + attribut,
7	— —	verbe + sujet,
8	— —	sujet + verbe.

Les chiffres romains sont réservés pour le groupement, d'après les règles de la syntaxe, du sujet, du verbe et de l'attribut. Ainsi :

I	représente le groupement suivant :	attribut + sujet + verbe,
II	— —	attribut + verbe + sujet,
III	— —	sujet + attribut + verbe,
IV	— —	verbe + sujet + attribut,
V	— —	verbe + attribut + sujet,
VI	— —	sujet + verbe + attribut,

T. DE LACOUPERIE est arrivé de la sorte, à constituer, pour chacun des dialectes des nombreuses tribus aborigènes de la Chine et de l'Indo-Chine, une sorte de formule grammaticale, qu'il appelle l'*indice idéologique*. C'est ainsi que l'indice idéologique de la langue thai, parlée par les Thôs, est représentée par la formule : 2.4.6.8.VI. On remarquera que c'est aussi celle de notre phrase française. L'indice idéologique de la phrase chinoise est un peu différent : il s'exprime par la formule suivante : 1.3.6.8.VI. Mais certains dialectes chinois, tels que ceux de Canton et de Foutchéou, s'en éloignent davantage et répondent à la formule : 1.3.5.8.I. Il est même permis de penser, d'après les livres classiques de CONFUCIUS, que l'idéologie primitive des Chinois était représentée par la formule : 1.3.5.8.III. Le dialecte Thibeto-Birman enfin est complètement distinct des deux premiers et son indice idéologique est le suivant : 1.4.5.8.III.

Écriture. On n'a que des données peu précises sur l'écriture des Thôs. Les « lettrés » indigènes se servent actuellement de *caractères* idéographiques chinois ou annamites dans leurs écrits. Toutefois, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir, il existerait encore quelques tribus montagnardes qui auraient une écriture complètement distincte de celle des Chinois et des Annamites. Elle se composerait, comme notre écriture, d'un véritable alphabet ayant un certain nombre de consonnes et de voyelles d'une forme totalement différente des caractères sino-annamites. En outre, cette écriture procéderait de gauche à droite, en lignes horizontales, et non, comme l'écriture chinoise en lignes verticales, de droite à gauche (1).

(1) L'écriture thô se rapprocherait ainsi de l'écriture cursivo observée chez les Muôngs de la Rivière-Noire et les Laotiens du Haut-Mékong par différents auteurs tels que MM. LABARTHE (86, p. 127), GOUIN et MOULIÉ (85, p. 617), NICOLAÏ (90, p. 15), et surtout MM. SILVESTRE (86), DUMOUTIER (90, p. 267), et LEFÈVRE-PONTALIS (92, p. 56). L'alphabet des *Châ-Lao* (peuplades intermédiaires au Mékong et à la Rivière-Noire), recueilli par M. SILVESTRE, compte 35 consonnes et 18 voyelles. Les trois alphabets que M. DUMOUTIER a notés chez les Muôngs de la Rivière-Noire, comprennent chacun 11 voyelles et un nombre de consonnes variant de 32 à 36. Le plus complet est celui que M. LEFÈVRE-PONTALIS a découvert chez DÉO-VAN-TRI, un des principaux chefs des Muôngs de la Rivière-Noire : il renferme 47 consonnes et 17 affixes représentant les uns, des voyelles, les autres des syllabes. Cet alphabet, reproduit en entier par M. LEFÈVRE-PONTALIS, ressemble beaucoup à l'alphabet d'une autre peuplade d'origine thai, du centre du Yûn-Nan dont je m'occuperai plus loin, les *Pa-y*. Ce dernier recueilli à Pékin même, au XVIII^e siècle, par le Père AMIOT, et déposé à notre Bibliothèque Nationale (M. S. 986), se rapproche à son tour de l'alphabet tibétien. D'autres alphabets de tribus de langue thai, également reproduits par M. LEFÈVRE-PONTALIS, se rapprochent les uns de l'alphabet laotien, les autres de l'alphabet birman, les autres enfin de ceux du Siam et du Cambodge. C'est assez démontrer que pour l'écriture, comme pour la numération, les différents peuples d'origine thai ont adopté les procédés des puissants voisins qui les entouraient et avec lesquels ils avaient les relations les plus suivies. L'écriture thô primitive de même que celle de toutes les tribus thai est encore à trouver. Il est probable qu'elle ne devait avoir rien de commun ni avec les caractères chinois, ni avec les caractères indous. Elle se composait plutôt d'espèces d'héroglyphes comme ceux de l'écriture d'autres tribus indépendantes qui peuplent le Yûn-Nan, le Kouy-Tchéou et le Sé-Tchouen, en particulier les *Miao-tzé* et les *Lolos*. Et, de fait, c'est ce qu'on remarque dans le système graphique d'une petite tribu thai, les *Pu-shai*, appelée *Shui-Chia* par les Chinois, qui habitent le district de Li-Po-Hsien (dans le Kouy-Tchéou), et visités par M. BOURNE à qui nous sommes redevables de ce détail intéressant (88, p. 72).

Enfin, dans une note communiquée récemment à la Société de Géographie (8 nov. 1895), M. le Professeur H. CORDIER, de l'École des Langues Orientales Vivantes, a fait part des recherches philologiques opérées dans le Yûn-Nan par M. le Prince H. d'OR-

Numération. Quant à la numération thô, elle est empruntée presque entièrement à la numération chinoise, comme on peut en juger par le tableau suivant. On verra, d'après l'Appendice n° 1 qu'il en est de même pour toutes les peuplades de race thai.

Numération thô	Numération chinoise
1 <i>nông</i>	<i>nhât</i> ou <i>i</i>
2 <i>sông</i>	<i>nhì</i> ou <i>eul</i>
3 <i>sâm</i>	<i>tam</i> ou <i>san</i>
4 <i>sĩ</i>	<i>tu</i> ou <i>se</i>
5 <i>hã</i>	<i>nga</i> ou <i>ngu</i>
6 <i>húc</i>	<i>luk</i>
7 <i>tiet</i>	<i>thât</i>
8 <i>pêt</i>	<i>bat</i>
9 <i>kào</i>	<i>kiu</i>
10 <i>síp</i>	<i>tháp</i>
11 <i>síp het</i>	<i>tháp nhât</i>
12 <i>síp-ni</i>	<i>tháp nhì</i>
20 <i>ni síp</i>	<i>nhì thap</i>
100 <i>pac-nông</i>	<i>nhât bac</i>
1000 <i>phan-nông</i>	<i>nhât thiên</i>

On remarquera toutefois que les chiffres 1 et 2 (*nông* et *sông*) ainsi que le chiffre mille (*phan*) n'ont aucun rapport avec les chiffres correspondants de la numération chinoise. Ils se sont conservés intacts parmi toutes les tribus de race thai (v. Appendice I, p. viii), et peuvent, dès lors, être considérés, comme le reste de la numération primitive de cette race.

Origines,
histoire.

Les origines des Thôs, comme celles de toutes les peuplades de la frontière du Tonkin, a été pendant longtemps entourée d'obscurité. Aujourd'hui même encore, dans les livres les plus récents qui traitent ce sujet, il est assez difficile de se faire une opinion exacte sur la question. Les documents historiques, linguistiques et anthropologiques qui pourraient éclairer ce point important d'ethnographie, et dont quelques-uns semblent à première vue contradictoires,

LÉANS, durant son magnifique voyage d'exploration du Yün-Nan aux Indes. Il sera intéressant de comparer les vocabulaires *Pa-y* que le Prince a recueillis durant ce voyage, avec ceux qu'il avait déjà récoltés en 1893, et ceux que je viens de signaler. Quelques-uns sont très anciens et nous éclaireront peut-être sur l'écriture primitive des peuples de langue thai.

n'ont jamais été réunis, ni comparés entre eux. Les quelques données anthropologiques et linguistiques que j'ai pu recueillir m'ont déjà permis de rapprocher les Thôs de certaines tribus de race thai, entre autres des Laotiens, et des Muôngs. Je vais essayer de compléter ce parallèle, par l'exposé de quelques renseignements concernant l'histoire de ces peuplades.

Identité des Thôs avec les Tù-Jen du Quang-Si. Un fait semble tout d'abord acquis, c'est l'absolue identité entre les Thôs du Cao-Bang et du Lang-Son avec la race appelée par les Chinois *Tù-Jen* (litt. : hommes du sol), dont j'ai parlé plus haut (p. 92). De part et d'autre, il y a conformité complète de caractères ethniques, anthropologiques (1) et linguistiques (2). Cette race formerait, d'après le Père SOUCHIÈRES (78, p. 309), la race autochtone d'une grande partie du Quang-Si. Elle s'étendrait, d'une part « jusqu'à Tou-Chan, dans le Kouy-Tchéou, en passant par Chang-Sé et Nan-Ning, et d'autre part, au sud, jusqu'à Si-Lin, Si-Long et Si-Chen-Fu ». M. F. BOURNE (88, p. 62 à 71), dans son voyage le long de la frontière méridionale de Chine, en 1885 et 1886, a confirmé la plupart de ces détails. Il a rencontré les Tù-Jen dans toute la partie du Quang-Si qu'il a visitée, c'est-à-dire de Kouang-Nan-Fu à Nan-Ning, en longeant le bord du Yéou-Kiang (3), et en remontant au Nord la route qui mène de Nan-Ning à Kouy-Yang-Fu, la capitale du Kouy-Tchéou. De ce côté les derniers Tù-Jen se trouvent à Yao-Men (4), à la limite des deux provinces du Quang-Si et du Kouy-Tchéou, pour se confondre insensiblement avec les *Shui-Chia* et les *Tchung-Kia-Tzé*, dont j'ai déjà parlé (p. 92). Particularité intéressante: les Tù-Jen (nom que les Chinois donnent à cette peuplade), s'appellent eux-

(1) Le tableau anthropologique des Tù-Jen a été brièvement décrit par le Père SOUCHIÈRES dans les lignes suivantes (78, p. 310) où l'on reconnaîtra une analogie frappante avec l'ensemble des caractères que j'ai donnés des Thôs. « Les Tù-Jen sont de taille moyenne, généralement élancée; la tête est petite, les pommettes moins saillantes que dans la race mongolique; le front se projette plus en avant; aussi leurs yeux sont-ils assez honnêtement placés et n'ont pas la position en biseau qui font reconnaître un Chinois au bout du monde ». Enfin, ajoute le Missionnaire, avec une pointe d'humour: « On observe quelques nez à prétentions quasi-européennes ».

(2) Voir l'Appendice I.

(3) Ou *Rivière de droite*, dont la réunion avec le Tso-Kiang, ou *Rivière de gauche*, près Nan-Ning, forme le Si-Kiang (v. p. 17, note 2).

(4) D'après M. PARKER (91^a p. 68), les Tù-Jen remonteraient même jusqu'à Ping-Yuan, dans la préfecture de Kouy-Yang, et à Ching-Shun dans celle de An-Shun.

mêmes les *Pu-Jen*, les *Pu-Man*, ou les *Pu-Y*⁽¹⁾ de même que les Tchong-Kia-Tzè. Or les Thòs du Cao-Bang s'appellent les *Pu-Thòs* et souvent aussi les *Pu-En*⁽²⁾ (corruption évidente de *Pu-Jen*), comme leurs voisins, et en particulier les Tù-Jen de Nan-Ning. L'identité entre les deux tribus, les Thòs et les Tù-Jen semble donc être complète.

Fiefs
héréditaires
des Thòs ;
leur
origine.

Dans toute la région citée plus haut, les Thòs sont complètement maîtres du pays. Ils y sont établis depuis un temps immémorial, comme l'attestent le grand nombre de principautés ou fiefs héréditaires que l'on y rencontre, et à la tête desquels sont des chefs de même race qu'eux ; on ne compte pas moins d'une vingtaine de ces principautés indigènes sur les frontières du Tonkin⁽³⁾. Les plus importantes sont celles de: Hia-Sé-Tchéou, Sin-Ning-Tchéou, Tong-Hià-Long-Tchéou, Tsing-Long-Tchéou, Fong-Nin-Tchéou, etc.

Deux
héroïnes
thòs :
TRÚNG TRAC.
et
TRÚNG NHÌ.

L'origine de ces concessions féodales est consignée dans ce passage de l'histoire du Tonkin, rapporté par M. ROMANET DU CAILLAUD (84, p. 581). « Vers l'an 39 après J.-C., alors que les pays annamites étaient soumis à la Chine, une femme originaire des montagnes du Tong-King, nommée TRÚNG TRAC, leva l'étendard de la révolte, pour venger son mari, mis à mort par le gouverneur chinois. Elle eut bientôt réuni, sous son autorité, toutes les populations du bassin du golfe du Tong-King et du bassin de la baie de Canton. Son royaume comptait 75 villes fortes. Le général MA-YU'EN, envoyé contre elle, en l'an 42, débarqua dans le golfe du Tong-King, et remonta par terre jusqu'à Lang-Son. La guerre dura 8 ans.

(1) Le mot *Jen* signifie *homme* en chinois. Quant aux termes *Màn* et *Y* ce sont les termes par lesquels les Chinois désignent indifféremment tout individu de race étrangère à la leur ; et (comme le fait remarquer le Père VIAL (90, p. 7) ils correspondent bien au mot des anciens Latins « barbari ». Toutefois pour les historiens chinois, le mot *Màn* est réservé aux « barbares » du Sud et en particulier aux aborigènes désignés sous le terme général de Miao-Tzè (voir p. 132). Les *Y* au contraire désignaient autrefois les barbares de l'Orient (V. d'HERVEY DE ST-DENIS, 76, I, p. 5, note 16). Le caractère idéographique qui représente ce terme veut dire littéralement *les hommes aux grands arcs*. Ces « barbares » étaient en effet armés d'arcs immenses qui nécessitaient trois hommes pour les tendre, comme on peut le voir dans la reproduction d'un dessin original chinois de la belle édition du livre de MARCO POLO par le Colonel YULE (71, II, p. 51).

(2) On a vu que le terme *Pu* est un préfixe, usité dans tous les dialectes de langue thai pour désigner les êtres raisonnables.

(3) Voir aussi, à ce sujet, le livre déjà cité de M. le Lieutenant-Colonel FAMIN (95, p. 237), qui donne la liste complète de ces principautés héréditaires, en tout 22.

TRÚNG TRAC, à la suite d'un combat malheureux, se noya avec sa sœur TRÚNG NHI. Deux temples furent élevés à ces héroïnes de l'indépendance, l'un près de Son-Tày, l'autre en face de Ha-Noï. Ce dernier existait encore en 1835. MA-YU'EN assura la soumission des populations du Quang-Si, en donnant, pour chefs, à chaque tribu, des officiers de son armée. Ces chefs ont transmis leur pouvoir et leur titre à leurs descendants ; et aujourd'hui, les tribus *Tu du Quang-Si sont gouvernées par des chefs héréditaires, dont la généalogie remonte aux Chinois compagnons de MA-YU'EN mais ayant néanmoins les apparences anthropologiques de leurs sujets* (1) ».

Autrement dit : l'élément chinois d'abord tout puissant et conquérant, finit par être absorbé comme race, par l'élément *Tu* ou *Thô*, qui récupéra peu à peu son indépendance. De là l'origine de cette prépondérance de la race *Thô* que l'on constate encore actuellement dans tout le bassin du Si-Kiang (2), à travers une grande partie du Quang-Si et jusque dans le Kouy-Tchéou.

On a vu, par ce qui précède, que les *Thôs*, conduits par leur reine TRÚNG TRAC avaient, une première fois, au commencement de l'ère chrétienne, conquis tout le Tonkin. Il ne faudrait pas en conclure que *Thôs* et Annamites ne forment qu'une seule race. Certains auteurs prétendent en effet que les *Thôs* descendent d'Annamites, qui « aux rizières du Delta, auraient préféré les chaînes tonkinoises et leurs vallées » (3) et se seraient retirés dans le haut Tonkin. Cette théorie ne compte plus qu'un petit nombre de partisans. Il est avéré maintenant que le Delta du Tonkin et l'Annam ont été peuplés, bien avant l'invasion de TRÚNG TRAC, par les *Giao-Chi*, dont il a été question plus haut et qui selon toute probabilité, sont d'origine malaise.

Les *Thôs*
et les
Muôngs.

Si au contraire, l'on compare les *Thôs* du Cao Bang, du Lang-Son, des environs de Cho-Rà, de Ha-Giang et des autres localités de la Rivière-Claire, jusqu'aux environs de Khai-hoà avec les peuplades

(1) Les premières données historiques sur la race *Thô*, remonteraient, d'après le même auteur, à l'an 257 avant J.-C. A cette époque, le plateau dont Cao-Bang est le centre, faisait partie du royaume de Thuc ou de Ba-Thuc, qui conquit l'Annam.

(2) Ce sont certainement les *Tu* ou *Thôs* que M. BOIS D'ANRY a rencontrés dans son voyage de Canton à Long-Tchéou par le Si-Kiang, à partir de Yung-Shen (à deux journées en aval de Nan-Ning). Le type de ces populations, surtout des femmes, dit-il, « est supérieur à ce que nous avons vu jusqu'à présent. Les femmes sont vraiment jolies et nullement effarouchées » (91, p. 26).

(3) Voir PARIS (91, p. 430, note 1).

appelées *Muôngs* par les Annamites et qui habitent d'une part le Haut Fleuve-Rouge, de Yen-Bai à Mang-Hao, et jusque dans le Li-Ngan-Fu, et d'autre part la Rivière-Noire, de Cho-Bo à Lai-Chaú et jusque dans le Pu-Erh-Fu, on est frappé des nombreux points de ressemblance qui existent entre les uns et les autres. Des deux côtés, il y a similitude de mœurs; des deux côtés, c'est le même langage, le même costume, le même genre d'habitations, et surtout les mêmes caractères anthropologiques (1). Cette observation a été vérifiée par tous les explorateurs, officiers ou missionnaires qui ont été à même de comparer les deux peuplades (2).

Pour se convaincre des liens qui unissent les *Muôngs* et les *Thôs*, il faut se rapporter à quelques siècles en arrière. La Chine, au lieu d'être le puissant empire que nous connaissons, n'occupait alors qu'une partie des territoires situés entre le Fleuve-Jaune et le Fleuve-Bleu. Elle avait fort à faire contre les tribus non chinoises qu'elle appelait les « barbares » et qui étaient en réalité les véritables aborigènes des pays qu'elle convoitait.

Confédération
du
Nan-Tchào.

Dès le VI^e siècle après notre ère, toutes les peuplades du Sud du Kouy-Tchéou, du Quang-Si et du Yûn-Nan, sur lesquelles la Chine n'exerçait qu'une autorité nominale des plus fictives, secoururent le joug de leurs oppresseurs. Elles se groupèrent en un vaste État libre auquel la Chine elle-même, vers le milieu du VIII^e siècle, conféra officiellement le titre de *Royaume du Midi* ou *Nan-Tchào*. Les *Thôs* furent des premiers à entrer dans la nouvelle Confédération. De 830 à 870 les annales chinoises les représentent comme servant de guides aux armées de ce puissant État dans ses expéditions contre l'Annam. Ils s'emparèrent même, à deux reprises différentes, de la capitale de cet Empire (V. ROMANET DU CAILLAUD, 84, p. 584).

(1) Ces caractères anthropologiques ont surtout été étudiés par M. LABARTHE (86, p. 127). Il s'est attaché à montrer les principales différences qui distinguent les *Muôngs* des Annamites et qui sont exactement celles qui distinguent ces derniers des *Thôs*. Sur 50 crânes *Muôngs*, il a constaté 41 cas de brachycéphalie *approximative*. Entre la Rivière-Noire et le Fleuve-Rouge, M. LABARTHE a même rencontré une peuplade *Muông*, que l'on désignait sous le nom de *Thôs* comme celles du Cao-Bang et du Lang-Son, et qui étaient au contraire *dolicocéphales*.

(2) Aux auteurs précédemment cités (p. 92) qui partagent cette opinion il convient d'ajouter : MM. J. DUPUIS (77, p. 51), BOUINAI et PAULUS 85, (p. 713), DE LANESSAN (89, p. 244), D^r HOCQUARD (90, p. 30), SADOUL (90, p. 91), COURTOIS (91, p. 106) et MIRANDE (93, p. 27).

Or, une des plus puissantes tribus qui composaient le Nan-Tchào était précisément la tribu *Mông* ou *Moûng*, dont les Annamites ont fait le mot *Muông* (1). C'était la plus méridionale des six principautés qui composaient ce vaste Etat, à son origine. Vers le IX^e siècle, elle devint assez prépondérante pour imposer sa suprématie aux autres et faire nommer rois ses propres chefs. Le Nan-Tchào devint ainsi, et véritablement, le Royaume des Môngs. Il avait une étendue considérable. Ses limites étaient : au Nord, le Thibet ; au Sud, le Royaume des Giao-Tchi, c'est-à-dire l'Annam ; à l'Est, la Birmanie et à l'Ouest, le Kouy-Tchéou. Son unité et son homogénéité étaient absolues, au point de vue politique, comme au point de vue ethnographique. Toutes les tribus qui le composaient étaient régies par les mêmes lois civiles et administratives. Les grandes divisions territoriales portaient le nom de *Kien* ou *Kiang* (qui est devenu *Xieng*), dont on retrouve la trace dans quelques-uns des États Shans du Haut-Mékong (*Kiang-Hong*, *K.-Kheng*, *K.-Khong*) (2). Ces départements se subdivisaient eux-mêmes en districts, *Chào* ou *T'chào* (3), dont les Annamites ont fait *Chai*. Les Môngs ou Muôngs de la Rivière-Noire, du Fleuve-Rouge, les Thôs de la Rivière-Claire et d'une partie du Cao-Bang ont conservé ces anciennes divisions

(1) Ce terme acquit peu à peu une signification beaucoup plus large, en raison même de l'extension des peuplades qui le portaient. Aujourd'hui encore le mot *Muông*, ou mieux *Miàng*, s'applique non seulement à un grand nombre de localités situées dans le bassin du Mékong, mais encore à une foule de petites principautés indépendantes du Laos et des États Shans, telles que : *Miàng-Nan*, *M. Hang*, *M. Sat*, *M. Lin*, *M. Lem*, *M. U*, etc. En dialecte thai-siamois il signifie même : *royaume* (Ex. : *Miàng-thai*, le Royaume de Siam). Les Chinois, de leur côté, le traduisent par le caractère idéographique *Mông*, autrement dit : *non civilisé*. Quant à la signification exacte du caractère annamite *Muông*, elle implique, par suite d'une légère modification phonétique, une allusion méprisante et injurieuse et veut dire littéralement : *chien sauvage*. (V. DUMOUTIER, 910, p. 149).

(2) Ces trois principautés font partie des territoires dont il a été si souvent question à propos de nos démêlés avec le Siam, et surtout de la délimitation de nos frontières du côté du Mékong et de la Haute Birmanie anglaise.

(3) Le mot *Chào*, *Tchào* ou *Chau*, qui sert encore à désigner les circonscriptions annamites semi-indépendantes habitées par les Muôngs et les Thôs, dérive du mot chinois *Tchéou* (sous-préfecture) et s'exprime par le même caractère idéographique. Chez certaines peuplades de race thai, les Siamois par exemple, c'est un titre princier que se donnent les rois du pays (V. PAUTHIER, 65, p. 408, note 2), et chez les Laotiens c'est la première des dignités honorifiques (V. AYMONIER, 85, p. 91). D'ailleurs, ce mot, dont l'origine est des plus anciennes, était autrefois le titre que conférait l'Empereur de Chine aux chefs indigènes des nombreuses tribus non chinoises, considérées comme faisant partie intégrante de l'Empire, mais dont la suzeraineté était purement nominale. C'est ce que M. D'HERVEY DE ST-DENYS a mis le premier en lumière, au

administratives. Dans toute l'étendue du Nan-Tchâo on observait les mêmes mœurs, on parlait le même langage. Ce langage était le dialecte *thai*, c'est-à-dire celui que parlent non seulement les Thôs et les Muôngs actuels, mais encore la majorité des tribus disséminées aujourd'hui dans le Kouy-Tchéou, le Quang-Si et le Yûn-Nan, et et enfin les Shans, les Laotiens et les Siamois. On trouvera dans l'Appendice I une liste des mots les plus usuels recueillis chez les Muôngs de la Rivière-Noire et du Fleuve-Rouge par MM. DUMOUTIER, PARKER et LEFÈVRE-PONTALIS. On pourra les comparer avec ceux recueillis parmi les Thôs de Cao-Bang par M. le Colonel PALLE, ancien Résident de France à Cao-Bang, par mon ami le Lieutenant BOULANGER et par moi-même, et l'on jugera de leur étroite parenté. L'identité des Thôs avec les Muôngs est donc formellement attestée à la fois par l'histoire, la philologie et l'anthropologie.

Équivalence
des mots
Thô et Thai.

D'ailleurs les Muôngs de la Rivière-Noire et du Fleuve-Rouge s'appellent eux-mêmes les Thôs. Le mot Thô enfin n'est que la corruption du mot *Thai*, *Thay* ou *Tay*; c'est le nom générique de tous les peuples de race *thai* et il signifie, en cette langue, « grand, maître, illustre entre tous » (1).

congrès international des Orientalistes de 1873, dans une communication sensationnelle où il démontra, d'après les textes chinois du XIII^e siècle (dont il devait donner plus tard la traduction complète), le nombre considérable de ces principautés complètement indépendantes : « Elles sont régies par leurs souverains héréditaires, administrées suivant leurs propres lois, par les chefs de leur propre race... L'Empereur décore de titres chinois ces princes indigènes... C'est cette curieuse organisation, consistant à déguiser les chefs de ces peuplades indépendantes en fonctionnaires de la Chine, qui a trompé les savants européens. Et c'est ainsi que la Chine a pu paraître unifiée plusieurs siècles avant que ce résultat ne fût réellement obtenu » (74, p. 360). Ce sont les restes de ces principautés héréditaires qui subsistent encore dans le Quang-Si, et dont j'ai parlé plus haut (p. 99). Voir aussi à ce sujet : HALLETT (85, p. 307) et T. DE LACOPERIE (85, p. 35-37.)

(1) D'après M. DE ROSNY (85, p. 29), le mot *thai* veut dire littéralement « hommes libres », en souvenir de leur affranchissement avec le Cambodge. « Il correspond, ainsi que le fait remarquer F. GARNIER (73, I p. 330) au mot *vir* des Latins. C'est le nom que es donnent eux-mêmes tous les peuples de cette race. Les Siamois s'appellent *Thai-noi* ou « petits Thai », les tribus de Xieng-Mai, les *Thai-mai* ou les « grands Thai ». Les *Thai-neua* ou « Thai d'en dessus » se rencontrent à l'Est du Yûn-Nan. Enfin, dans un grand nombre de provinces, on ajoute au mot Thai le nom de la province elle-même pour en désigner les habitants. C'est ainsi que l'on dit : les *Thai-Lem*, les *Thai-Ya*, etc. » Au Tonkin même cette dénomination subsiste encore dans certaines localités habitées par les Thôs ou les Muôngs ou qui l'ont été autrefois. Sans parler de la circonscription de *Síp-Sông-Chaú-Tay* (Muôngs de la Rivière-Noire, de Cho-Bo à Lai-Chau), on le retrouve dans *Thai-Nguyen*, *Son-Tay*, etc.

Les Thôs ou Muôngs se retrouvent encore avec le même idiome thai, les mêmes coutumes, les mêmes caractères anthropologiques chez les peuplades qui habitent les rives d'un autre cours d'eau parallèle, comme direction, à la Rivière-Noire et au Fleuve-Rouge, le Song-Ma. Ce pays, d'après le D^r HARMAND (79) et le P. PINABEL (84, p. 417), est occupé par des tribus qui portent le nom de *Phou-Tays* et qui s'étendent en Annam, jusque près de Hué et de Tourane, d'après DE MALGLAIVE (93, p. 399). En dehors de leurs mœurs, de leurs habitations, de leurs caractères physiques qui sont identiques à ceux des Muôngs et des Thôs, ils ont un alphabet de 36 lettres, comparable à l'alphabet des Laotiens.

Les
Phou-Thays.

Les
Sib-Song-
Pa-Nah.

Enfin, toute la région comprise entre le Song-Ma et le Haut-Mékong est occupée par la grande tribu des *Sib-Song-Pa-Nah* (1) ou *Cheli* (2) qui s'étend, d'une part, jusque dans le territoire de Kiang ou Xieng-Hong, dont j'ai déjà parlé (p. 102) et, d'autre part, jusqu'au Luang-Prabang. Entre les Sib-Song-Pa-Nah, les Phou-Tays et les Muôngs de la Rivière-Noire et par conséquent entre eux et les Thôs, il n'existe que des différences ou plutôt des nuances d'accentuation dans le langage qui est, ici encore, le langage thai. D'ailleurs, d'après M. PAVIE (91, p. 142) qui, mieux que personne, connaît toutes ces peuplades, au milieu desquelles il a passé une grande partie de son existence, les unes et les autres « doivent être géographiquement et ethnographiquement confondues avec les provinces laotiennes de la rive gauche du Mékong ». Or nous avons insisté plus haut (p. 70 et 74) sur l'étroite similitude qui existait entre les Laotiens et les Thôs.

Bien plus, M. NICOLAÏ (90, p. 20) a trouvé les plus grandes analogies entre les Thôs et certaines peuplades du Cambodge, au moins celles qui avoisinent le Mékong (3). D'après la ressemblance des caractères anthropologiques, de l'écriture, du langage, du

(1) Ou mieux *Sib-Sông-Phan-Na* (Litt. : les douze mille rizières, en Thô).

(2) Le Cheli est le *Cangiqu* de MARCO POLO.

(3) Probablement les *Cham*, *Thiam*, *Khiam*, *Tsiam* qui constituaient autrefois le royaume de *Tsiampa*, un des plus puissants de la presqu'île transgangaétique. D'après les récentes études anthropologiques de M. MAUREL (94), les *Cham* sont complètement distincts des autres peuplades du Cambodge, et se rapprocheraient plutôt de la race aryenne. Ils sont encore représentés par une tribu, celle des *Hois*, refoulée actuellement dans le *Binh-Thuan*, en Annam. L'épithète de *Hoi* est analogue à celle de *Y*; c'est un terme de mépris par lequel les Annamites désignent toutes les peuplades conquises (V. LEMIRE, 94, p. 416). D'après MOURA (83, I, p. 510) les *Hois* auraient même émigré dans l'île d'Hainan, et seraient les ancêtres des aborigènes de cette île, les *Loi* et les *Li*. Cette

chant et de certains usages, il les considère comme étant de même origine. Cet auteur en conclut que toutes les races politiques du Mékong se rattachent à une seule et même race, la race Muông-Thai. (Pour la distribution géographique des diverses peuplades thai et leur immigration progressive en Indo-Chine, voir l'Appendice II).

Aire géo-
graphique
de la
race Thai,
son unité,
son ancienne
puissance.
Nécessité
de la
reconstituer.

Cette grande race a donc eu, et a encore, une aire géographique très étendue. Du Cambodge, du Siam et du Laos, c'est-à-dire des rives du Mékong, elle s'étend jusque dans le bassin du Si-Kiang, à travers le Yün-Nan, le Quang-Si et le Kouy-Tchéou. Elle occupe ainsi un large territoire qui comprend toute la partie montagneuse de la Chine méridionale jusqu'aux frontières du Siam, de l'Annam et du Delta tonkinois. D'après les quelques documents historiques dont j'ai donné des fragments, on peut se rendre compte qu'elle a également joué un rôle assez important et que les différentes tribus dont elle se compose se sont autrefois réunies dans une sorte de confédération libre. Cette idée d'un Etat primitif de race thai qui remonte certainement à l'établissement de l'ancien Royaume du Nan-Tchâo (v. p. 101) se retrouve, d'après M. l'Abbé DURAND (79, p. 17), dans les légendes de la plupart des tribus semi-indépendantes du Mékong, du Yün-Nan, et jusque sur les plateaux du Thibet et du Sé-Tchouen (1). Elle existe également dans les légendes locales transmises par des mandarins instruits d'origine thô du Cercle de Cao-Bang. Ces derniers prétendent même que l'immigration thô viendrait non pas de l'Ouest, comme on le pense généralement, mais bien de l'Est. C'est ce qui résulte des quelques notes inédites recueillies auprès d'eux, et à notre intention, par M. le Lieutenant COVILLE, officier de renseignements du cercle de Cao-Bang: « Ils (les Thôs) seraient arrivés dans la province de Cao-Bang, dès les premiers siècles de notre ère, remontant le cours du Si-Kiang et

opinion a été confirmée par les récentes recherches de T. DE LACOUPERIE (87, p. 73) qui a reconnu dans le fac-simile de caractères trouvés sur les murs d'une pagode près de Yu-Lin (en Hainan) et recueillis par J. CALDER (82, p. 41-50), l'écriture des Tsiampa. Enfin les nombreuses relations sur les mœurs, les caractères anthropologiques et le vocabulaire des *Li* et des *Loi* (dont on trouvera quelques mots dans l'Appendice I) dues à MM. SWINHOE, CALDER, HENRY, PARKER et JEREMIASSEN, démontrent incontestablement leur origine thai.

(1) Au dire de M. LEFÈVRE-PONTALIS (92, p. 41), il existerait en effet une légende, fort répandue dans toute la région située à l'est du Mékong et jusqu'à Luang-Prabang, la légende de *Kun-Borom*, qui fait naître tous les Thais d'une même citrouille, au pays de Muông-Fang, dans la plaine de Dien-Bien-Pha. Les membres de la mission PAVIE ont été assez heureux pour s'en procurer plusieurs versions, qui, nous l'espérons, seront publiées.

de ses différents affluents. C'est ainsi qu'ils auraient conquis une partie du Quang-Tong, puis la presque totalité du Quang-Si et enfin pénétré au Tonkin » envahissant les provinces de Lang-Son, de Cao-Bang, de Thai-Nguyen et de Tuyen-Quang.

On a vu également qu'à plusieurs reprises différentes, les Thòs avaient pris les armes contre les Annamites, et qu'ils avaient même réussi à s'emparer de leur capitale. Il en résulte qu'aux caractères distinctifs entre les deux races, il y a lieu d'ajouter cet autre caractère très significatif, tiré de l'*antipathie* manifeste qui existe entre l'une et l'autre. Tandis que l'Annamite n'a que du *mépris* pour le Thò, qu'il considère comme un être tout à fait inférieur pour l'origine et les mœurs, le Thò a pour l'Annamite une *aversion*, pour ainsi dire instinctive. Ce sentiment, du reste, n'est que corrélatif de cet *esprit d'indépendance*, dont la race thai a toujours fait preuve. Les Chinois, plus politiques, en ce sens, que les Annamites, ont essayé de mettre à profit, en l'exploitant pour leur compte, cette vague idée de fierté et d'unité nationale des Thòs. C'est ainsi que, dans le Quang-Si (voir p. 99), ils ont laissé aux Thòs l'administration des territoires qu'ils habitent, en les érigeant en sorte de fiefs tributaires de l'Empereur de Chine. En somme, cette administration féodale n'est pas autre chose que le *protectorat* moderne. Les Annamites, au contraire, ont donné aux territoires thòs faisant partie de l'empire d'Annam, l'administration annamite, avec ses *Huyen* et ses *Phu*. A leur tête, se trouvaient des mandarins de race annamite ; ceux-ci, au lieu de respecter les sentiments et les mœurs des populations placées sous leur autorité, les pressuraient, et contribuaient à rendre odieux le régime qu'ils représentaient. Au début de notre conquête, nous avons suivi les mêmes errements. Nous avons laissé subsister l'ancienne administration annamite (1). Il en est résulté que les

(1) Je ne citerai qu'un exemple de ce système qui a eu, au début les plus funestes conséquences, non seulement pour la prospérité des populations soumises à notre influence, mais encore pour notre sécurité même. Au mois d'octobre 1892, le Huyen de Quang-Uyen, de nationalité annamite, interrogé par M. le Commandant VIGIER sur l'incendie d'un village qu'il n'avait même pas essayé de secourir, fit cette réponse typique, avec un cynisme révoltant : « Que m'importe, je suis Annamite et je n'ai pas de propriétés dans cette contrée-ci ! ». En opposition avec les conséquences de l'administration d'un mandarin annamite dans une circonscription thò, il suffit de comparer les résultats obtenus par des mandarins d'origine thò nommés dans les circonscriptions où ils ont tous leurs biens territoriaux. Tels sont les Tri-chaùs actuels de Tach-Lam et de Tach-An qui administrent, l'un les arrondissements de Cao-Bang et de Nuoc-Hai, l'autre celui de Dong-Khé. Ces régions sont les plus fertiles et aussi les plus tranquilles du Cercle.

malheureuses populations thôs, ruinées par les mandarins annamites et les bandes pirates préféraient abandonner leurs villages et se réfugier en Chine, où les mandarins chinois les attiraient en leur promettant sécurité et des rizières à cultiver. Aujourd'hui, après une expérience de plusieurs années on a rétabli l'ancienne administration thô (1). Aux subdivisions annamites en Huyen et en Phu, on a substitué la répartition territoriale en *Chaufs* (dont il a été question plus haut p. 102), et on a placé à la tête de chacun de ces arrondissements un mandarin, d'origine thô, *choisi à l'élection* par les notables de la localité, et appelé *T'ri-Chaù*. Cette excellente mesure, jointe à l'heureuse idée de construction de nombreux blockhaus à la frontière, pour surveiller les agissements des bandes pirates, a immédiatement porté ses fruits. En même temps que la *pacification* se faisait presque instantanément, la confiance et la prospérité sont revenues au milieu des populations thôs. La plupart ont déjà réoccupé les villages-frontière qu'ils avaient abandonnés ; et, confiants dans les chefs qu'ils se sont choisis eux-mêmes, ils se sont de nouveau adonnés à la culture de leurs terres, laissées en friche depuis plusieurs années.

Ces résultats sont encourageants. Il nous prouvent que la race thai, laborieuse et patiente, ne demande qu'à se ranger du côté du *plus fort, pourvu qu'on lui assure la liberté du travail, le respect de ses institutions et une certaine autonomie politique*. Cette idée qu'avaient admirablement comprise les Chinois, il faut aujourd'hui la faire tourner à notre avantage. Nous ne devons pas nous contenter de *protéger* les tribus de race thai qui sont *en dedans* de nos frontières. Il y a lieu de porter plus loin notre influence, en développant chez toutes ces peuplades le sentiment d'unité nationale qui a existé autrefois et dont les traces sont encore très vivaces. Pour cela, il faut *pénétrer* au milieu d'elles jusque dans le Quang-Si et le Yün-Nan. Forts de l'union *désintéressée* de la grande Puissance

(1) Dès 1886, PAUL BERT avait rétabli cette administration indigène pour les Muôngs des Chaüs de la Rivière-Noire. En 1890, grâce à l'intelligente politique de M. PAVIE et de M. le Colonel PENNECIN, le chef muông Déo-Van-Tri, dont le territoire s'étend de la Rivière-Noire au Laos, faisait sa soumission à Hanoi, et rentrait en possession de sa principauté qu'il administre sous notre contrôle. Enfin, dans son arrêté du 6 août 1891, qui créait les territoires militaires, M. DE LANESSAN avait formellement recommandé « de veiller avec le plus grand soin à ce que les autorités indigènes soient exclusivement annamites en pays annamite, muôngs en pays muông, en un mot à ce qu'il y ait toujours identité absolue de race entre elles et les populations placées sous leur dépendance ».

occidentale qui, du côté de la Sibérie, a su obtenir de la Chine des avantages si considérables, il nous faut, à notre tour, nous faire ouvrir plusieurs centres commerciaux, comme ceux de Tai-Ping, de Nan-Ning, de Kuei-Cheum, de Pê-Sé, de Tchen-Ngan, de Kouang-Nan, de Khai-Hoà, de Lin-Ngan, de Ta-Lang, de Ta-Li, de Pu-Erh, etc. C'est d'ailleurs ce que nous avons déjà obtenu à Long-Tchéou, à Mong-Tzé, et tout récemment à Ho-Kéou et à Ssé-Mao. Il faut relier avec le Tonkin toutes ces localités par des routes ou des chemins de fer. En même temps que notre commerce y gagnera, notre influence s'y développera rapidement, et toutes ces populations, de même origine, viendront se ranger peu à peu sous notre protection, en attendant le jour où les événements politiques la transformeront en un Protectorat définitif. Cette évolution se fera fatalement, sans secousse et sans effusion de sang, par le seul effort de nos représentants et de nos commerçants. Nous donnerons ainsi un nouvel et éclatant démenti à ceux qui ont prétendu que « la France ne comptait que sur la force pour répandre la civilisation française dans des pays encore trop faibles pour résister et trop ignorants pour comprendre l'art de la guerre » (1). Enfin, notre belle colonie indo-chinoise n'aura plus rien à craindre. Séparée de l'immense empire chinois par une épaisse *couverture*, la *Confédération Thai*, elle pourra se développer en toute sécurité, sans avoir à redouter ni l'invasion, ni même l'infiltration chinoise.

Les Nóngs.

Les *Nóngs*, *Núnngs* ou *Núnns*, forment, après les Thòs, la peuplade la plus nombreuse du Cao-Bang. Ils constituent la majorité de la population des Ba-Chaù, principalement autour de Quang-

(1) Je ne fais ici que traduire l'opinion d'un grand nombre de partisans de notre expansion coloniale. Dès 1884, M. ROMANET DU CAULLAUD s'exprimait ainsi, à ce sujet : « Peut-être la France, réveillant, parmi ces peuplades thai, les souvenirs de leur indépendance historique, pourra-t-elle les grouper sous son protectorat, en un état vassal, également ennemi des mandarins annamites et des mandarins chinois » (84, p. 581).

En 1885, M. SOUBEIRAN développait à peu près la même idée. Après avoir fait remarquer l'existence sur les frontières du Siam, du Yün-Nan, du Quang-Si et du Quang-Tong une région de peuplades aborigènes, région neutre ou *marche*, il concluait en ces termes : « C'est assez dire l'intérêt qu'il y aura pour les maîtres du Tonquin d'établir fortement leur autorité sur cette région qui leur ouvrira l'accès de riches contrées et assurera à leur commerce des débouchés importants » (89, p. 45).

Aire géographique des Nongs. Uyen, de Tong-Huê, d'Ha-Lang, de Tra-Linh, de Trung-Khan-Phu, etc. Dans le Luc-Khu, ils sont également fort nombreux. Enfin, on en rencontre encore dans le massif de Tap-Na, du côté de Dong-Khé et de Ngan-Son. Mais ils ne descendent pas plus au Sud ; on n'en rencontre plus dès qu'on franchit les limites du Cercle vers That-Khé ou vers Thai-Nguyen. Au contraire, à mesure qu'on s'avance vers le Quang-Si et surtout vers le Yün-Nan, ils présentent une densité de plus en plus grande. (Voir la carte ethnographique, p. 67).

Nous n'avons que des données anthropologiques et ethnographiques très peu précises sur cette race. Cela tient surtout à ce que le type nong primitif a été, en grande partie, altéré et absorbé par l'élément chinois, du moins sur notre frontière. Il est, par suite, fort difficile à reconstituer ; à l'opposé du type thô, qui, malgré l'infiltration annamite, a su garder presque intacte son originalité.

Le type nong actuel se rapproche donc beaucoup du type chinois (Pl. iv, fig. 1). Les hommes sont grands, vigoureux, bien proportionnés. Le crâne est brachycéphale ; les yeux, quoique moins bridés que ceux des Chinois, présentent néanmoins une obliquité assez prononcée. Les pommettes sont saillantes ; mais le prognathisme est, en général, peu accentué. La dentition se fait remarquer par sa régularité ; les dents ne sont jamais laquées. Le nez est peu aplati à la racine, et les narines sont moins larges que dans le type chinois ou annamite.

La ressemblance avec les Chinois est d'autant plus accusée, chez les hommes, que ceux-ci s'habillent « à la chinoise ». Ils portent la veste ample, se boutonnant par le milieu, de couleur bleu-ciel, non serrée à la ceinture, à longues et larges manches, au col profondément élargi ; le pantalon est large, de couleur bleue également et descend jusqu'au-dessous des genoux ; autour des membres inférieurs, des jambières de coton enroulées à la mode thô ; aux pieds, des sandales chinoises. La tête, par contre, n'est pas rasée. Les cheveux sont roulés en chignon et retenus par le turban suivant la coutume annamite (1). Par dessus le tout, le large chapeau chinois, en cône très aplati, aux mailles de bambou tressé et recouvert ou non de papier jaune vernissé.

(1) Cela tient à une ordonnance expresse de l'Annam, dont les lois allaient jusqu'à punir de mort les gens portant la tresse chinoise (à opposer à une ordonnance chinoise, appliquée dernièrement dans un territoire contesté, le Déo-Luong, et punissant de mort tout individu ne portant pas la dite tresse. — Lieutenant COVILLE, *Notes inédites*).

Mais si le type nong porte, le plus souvent, l'empreinte d'un métissage chinois très accentué, il existe certaines localités où les caractères anthropologiques des Nongs diffèrent complètement de ceux des Chinois. C'est surtout dans les massifs montagneux fermés, où la fusion entre les deux races ne s'est produite qu'imparfaitement, qu'on peut constater ce fait. J'ai observé fréquemment, dans quelques cirques des Ba-Chaù et du Luc-Khu, notamment à An-Lai, à Quang-Uyen, à Tach-Binh, à Binh-Lao, à Tam-Bo et à Nam-Nhung des paysans nongs, dont l'aspect physique n'avait plus rien du Chinois. Ils présentaient, par contre, une ressemblance frappante avec les Thôs. Les caractères anthropologiques de la race thai se reconnaissaient aisément, malgré l'accoutrement chinois.

Conservation du type originel chez les femmes nongs.

Chose remarquable : cette conservation du type originel, qui, selon moi, serait le type aryen et par conséquent voisin du type thô, se retrouve, d'une façon bien plus constante, chez la femme nong que chez l'homme. Celle-ci est, en général, d'une taille bien plus élevée que la femme annamite.

Caractères anthropologiques analogues frappantes avec le type thô.

Les formes ne sont pas aussi graciles. La figure est pleine ; et, malgré les rudes labeurs des champs, par un soleil torride, le teint du visage plutôt blanc que bistré, est très souvent animé de vives couleurs, que l'Annamite ne connaît pas et qui font penser à celles de nos campagnardes. L'obliquité des yeux n'est pas accentuée, l'eurygnathisme et le prognathisme sont peu apparents ; les dents, toujours d'une blancheur remarquable, sont très régulières. Le nez est rarement aplati, les lèvres sont peu relevées, et l'ovale du visage très souvent parfait. La chevelure est généralement noire ; mais j'ai souvent rencontré des paysannes nongs dont les cheveux étaient blonds, quelquefois même presque roux ! A cet aspect physique, si voisin du type *aryen* de nos contrées

Le costume.

occidentales, la femme nong ajoute un costume original qui complète ce tableau séduisant : une petite veste courte et bouffante, non ajustée (à la taille), aux larges manches, se boutonnant sur le devant et surmontée d'une collerette de toile retombant sur les épaules ; une jupe, courte également, à larges plis longitudinaux ; au-dessous enfin un pantalon dépassant légèrement la jupe (Pl. v, fig. 1). Toutes les parties de ce vêtement sont en toile de coton du pays teinte, en bleu foncé, comme pour les Thôs. Aux oreilles, elles portent de larges anneaux d'argent. Les cheveux sont relevés en un haut chignon, traversé par des épingles d'argent, et détail particulier,

chez les jeunes filles, les cheveux sont ramenés sur le front, comme c'était la mode, chez nous, il y a quelques années (1). Une large coiffe de toile bleue les retient en arrière ; et les extrémités en retombent sur les côtés, un peu à la mode alsacienne (2). Un chapeau particulier recouvre la chevelure. Au lieu d'être en cône, comme le chapeau annamite, chinois ou thô, il est plat, en baguettes de bambou entrelacées, supportant, au centre, une petite pyramide quadrangulaire, également en bambou.

Mœurs
et
coutumes.

Les mœurs et les coutumes des Nongs se rapprochent beaucoup de celles des Thôs. Il en est de même de leurs cérémonies publiques et religieuses. Quant à leur langage, ce n'est plus qu'un patois qui tient beaucoup du chinois. Mais il est avéré, d'après le dire de certains mandarins de race nong, qu'ils ont eu un langage particulier, dont les affinités avec l'idiome thai seraient des plus grandes. Toujours est-il que Thôs et Nongs se comprennent très aisément. Il semble n'y avoir entre les deux langages, que des distinctions peu sensibles ; elles ne consisteraient que dans une accentuation ou phonétique différente.

Les Nongs sont aussi laborieux que les Thôs : c'est encore là un trait de rapprochement. Comme ces derniers, ils sont essentiellement agriculteurs, tout entiers aux soins de leurs cultures et à l'élevage de leurs animaux domestiques. Dans les Ba-Chaû, villages thôs et nongs sont situés les uns à côté des autres. Les deux peuplades vivent entre elles dans la meilleure intelligence. Les mariages sont fréquents entre les deux peuplades. Les Nongs ont également des habitations en bambou, élevées sur pilotis, dans lesquelles on accède par une échelle et dont l'étage inférieur sert d'étable et de basse-cour. Ils confectionnent eux-mêmes leurs vêtements avec le coton et la ramie qu'ils récoltent. En dehors du riz, ils cultivent le maïs, le sarrasin et le manioc. J'ai vu, en outre, dans un certain nombre de villages du Luc-Khu, des champs d'une espèce de *sorgho* (probablement le

(1) Voir également, dans le livre de M. DEVÉRIA, un croquis représentant une femme nong qui concorde exactement avec notre description et nos gravures.

(2) Ces larges coiffes à ailes retombantes se retrouvent parmi un grand nombre de peuplades de Yün-Nan dont j'aurai l'occasion de parler plus loin (p. 113) et qui ont avec les Nongs les plus grandes affinités. Chez les unes, ces coiffes rappellent celles des Napolitaines ; chez d'autres, elles ressemblent plutôt aux bonnets montants de certaines paysannes bretonnes des environs de Douarnenez et même à ceux des Cauchoises. Voir à ce sujet des croquis pris sur le vif par A. COLQUHOUN, sur les *Pa-y* des environs de Khai-hoà (83, I, p. 390 et suivantes).

S. saccharatum Roxb). Enfin ils se livrent aux mêmes industries que les Thòs, telles que l'extraction de l'huile d'arachide et de sésame, la préparation de la pâte tinctoriale bleue de *Ruellia indigofera*, la fabrication du sucre et du papier, la sériciculture, etc.

Origine
des Nóngs

Quelle est l'origine des Nóngs ? D'après les documents recueillis par M. DEVÉRIA (86, p. 108), ils s'étendraient dans les préfectures chinoises de Kouang-Nan, Kouang-Si, Lin-Ngan et Khai-Hoà, c'est-à-dire dans le centre et le sud du Yûn-Nan. Ils remonteraient même dans le S.-O. du Kouy-Tchèou, où ils prendraient le nom particulier de *Cha*, *Sha*, ou *Xà-Jen* (1). Or, il est démontré, par tous les explorateurs, et par les historiens chinois eux-mêmes, que toute la partie du Yûn-Nan qui sert de frontière au Tonkin, au Laos et à la Birmanie, des sources du Si-Kiang aux bords du Mékong, de la Salouen et de l'Irraouaddy est habitée par un nombre considérable de tribus dont les appellations sont très différentes. Mais toutes présentent les mêmes caractères physiques et ethniques qui sont identiques à ceux des Nóngs. Chez toutes, on retrouve la taille élevée des habitants, l'horizontalité des yeux, la saillie des pommettes, la fraîcheur du teint et la régularité des traits chez les femmes. Partout le même mode d'habitations en bambou, sur pilotis, partout les mêmes mœurs, les mêmes cultures, et enfin les mêmes détails fondamentaux du costume, et, surtout chez les femmes : (2).

Caractères
communs
aux Nóngs
et
aux diverses
peuplades
du
Yûn-Nan
d'origine
thai.

(1) Ce mot *Xà* se retrouve dans la dénomination d'un grand nombre de localités du Cao-Bang précisément habitées par les Nóngs.

A propos des *Xà-Jen*, voir dans le livre si attachant de M. DEVÉRIA (entre les pages 108 et 109), la reproduction d'un dessin chinois représentant une femme *Xà-Jen*, dont le costume ne diffère en rien de celui des femmes nóngs, et dont les cheveux sont ramenés sur le front comme chez ces dernières.

(2) Quelques-uns des costumes des femmes de ces peuplades thai du Yûn-Nan sont des plus gracieux et ont été décrits avec détails par divers explorateurs, entre autres M. M. ANDERSON, A. COLQUHOUN, et BOURNE. Très souvent même ils sont bariolés de toutes couleurs, de bleu, de rouge et de jaune qui les font paraître, ainsi que le dit élégamment M. BOURNE, « comme autant de papillons au milieu de la monotonie des rizières » (88, p. 22). Mais le costume le plus original est, sans contredit, celui que portent les femmes des *Thai-Eo-Lai*, du pays de Xieng-Hong (sur la rive droite du Haut-Mékong). C'est M. LEFÈVRE-PONTALIS qui nous le décrit : « Une robe, dit-il, analogue à celle des Tyroliennes avec les bords galonnés, un gilet multicolore, une petite veste s'arrêtant au milieu du dos, au cou un collier de chien en argent, et sur la tête une petite toque ornée de boutons (92, p. 43). »

la jupe courte à nombreux plis, la petite veste bouffante, boutonnant sur le milieu, les larges et hautes coiffes de toile à ailes retombant sur les épaules. Enfin, les dialectes de ces peuplades ne diffèrent les uns des autres que par des nuances d'intonation et d'accentuation très légères et se ramènent tous au même langage, qui est le langage des Thôs, des Muôngs, des Laotiens et des Siamois, c'est-à-dire le langage thai (1).

Ces nombreuses tribus (2), aux appellations si diverses, disséminées dans le Yûn-Nan et mêlées à d'autres tribus d'origine distincte (les *Lolos* et les *Mâns*), appartiennent à la grande famille des *Pa-y*, *Pa-yi*, ou *Paï*. Ces derniers sont connus depuis longtemps par les relations de F. GARNIER (73, I, p. 440), MARGARY (76, p. 299), J. DUPUIS (77, p. 15), M. ROCHER (80, II, p. 22), A. COLQUHOUN (84, II, p. 237), BOURNE (88, p. 87), et le D^r PICHON (93, p. 72), etc.

Les Pa-y.

Les Pa-y proprement dits, se rencontrent principalement dans les préfectures yunnanaises de Lin-Ngan, Ou-Ting, Kouang-Nan, Khai-Hoà, Ta-Lan, Pu-Erh, Ta-Li, Ly-Kiang, etc. Ils appartiennent incontestablement à la race thai. Ils s'appellent d'ailleurs eux-mêmes les *Pu* ou *Pa-Thai*. Les Chinois les désignent sous le nom de *Luc-Thai* (ou les six peuplades thai). Le préfet de Ta-Lan a affirmé à M. A. COLQUHOUN (84, II, p. 237) que les Pa-y étaient de même race que les Laotiens. Quant à leur langage (voir Appendice I), il nous est connu d'après les vocabulaires que nous en ont donnés le Père AMIOT, KLAPROTH, EDKINS et M. MÜLLER. Il ne diffère que très peu des autres langages thai. Enfin leur écriture, comme celle de la plupart des peuplades thai, est alphabétique; elle procède de gauche à droite et par lignes horizontales (V. DEVERIA, 86, p. 105), mais, ainsi que je l'ai déjà dit (p. 96, note 1), se rapproche beaucoup de l'alphabet thibétain.

(1) Voir entre autres, dans le Rapport de M. BOURNE (88, p. 91), les quelques mots qu'il a recueillis des vocabulaires des *Shui-paï*, des *Xa-Jen*, et des *Tu-Lao*, qui tous sont d'origine thai et ont les plus grandes analogies entre eux.

(2) D'après un ancien livre chinois intitulé la *Topographie du Yûn-Nan* et cité par M. BOURNE (88, p. 87), le nombre des tribus yunnanaises avant la conquête du Yûn-Nan par les Chinois, y compris les *Lolos* et les *Mâns*, s'élevait à 141.

En dehors du Yûn-Nan, les Pa-y constituent, entre le Laos et la Birmanie, la majorité des états *Shans* (1) indépendants de la rive droite du Mékong et des bords de la Salouen, et se confondent insensiblement avec les *Pa-Pé-Si-Fu*, localisés autour de Xieng-Mai, au N.-O. du Siam. On a déjà vu (p. 103, note 1) que ces derniers s'appellent eux-mêmes, les *Thai-Mai* ou « les grands Thai ». KLAPROTH, dans son *Asia polyglotta* (23, p. 364), dit même qu'ils se nomment les *Muong-Mai*. Il donne, en outre, une liste des principaux termes de leur vocabulaire qui démontre leur identité absolue avec les Pa-y et les Laotiens (v. Appendice I). Sur la rive gauche du Mékong, les Pa-y se fusionnent également avec une autre tribu de race thai, les *Sib-Song-Pa-Nah*, dont j'ai parlé plus haut (p. 104), qui eux-mêmes ont les plus grandes affinités avec les Laotiens du Luang-Prabang et les Muongs ou les Thôs du Song-Ma et de la Rivière-Noire.

Quant aux peuplades yunnanaises et d'origine Pa-y qui sont plus directement liées avec les Nongs ce sont tout d'abord : les *Po-la*, les *Po-Si*, les *Téou-lao*, les *Shui-Pa*, et surtout les *Long-Jen*. On rencontre ces diverses tribus dans le massif montagneux voisin de la frontière sino-annamite, et qui sépare le bassin du Si-Kiang de la Rivière-Claire et du Fleuve-Rouge, depuis Pé-Sé, dans le Quang-Si, sur le Si-Kiang, jusqu'à Khai-Hoà, Mong-Tzé, Mang-Hao et

(1) En réalité le mot *Shan* est le terme par lequel les Birmans désignent toutes les tribus de race thai et en particulier les Pa-y.

Une grande partie des peuplades Shans sont en effet indépendantes. Elles sont comprises entre le Yûn-Nan et le Thibet au nord, la Birmanie à l'ouest, le Siam au sud et la rive droite du Mékong à l'est, de Kiang (ou Xieng)-Sen à Kiang (ou Xieng)-Hong. Elles ont été étudiées par F. GARNIER lors de l'expédition française du Mékong, et depuis, par des explorateurs anglais, entre autres : MM. MARGARY (76) A. COLQUHOUN (84 et 85), et surtout le D^r ANDERSON (71 et 76). Sur la rive droite du Mékong, on rencontre les *Kunes*, les *Lus*, et les *Thai-Eo-Lai*. En avançant plus à l'Ouest, entre la Salouen et l'Irraouaddy, on trouve les petites principautés de Manwyne, et Sanda, de Muang-La, Muang-Tee et Muang-Tha, habitées surtout par les *Lathas* et les *Hotthas*. De ces derniers M. le D^r ANDERSON (76, p. 289) a donné des caractères anthropologiques qui diffèrent très peu de ceux que j'ai considérés comme caractéristiques des Thôs, et qui se rapprochent de ceux de la race aryenne tels que : l'ovale du visage et son teint rosé, la saillie presque effacée des pommettes, l'obliquité des yeux peu accentuée, et la rectitude du nez qui devient presque aquilin chez quelques individus. Les Hotthas, bien qu'ayant un vocabulaire où les mots Birmans et Kakyens (peuplades d'origine tibétaine qui les entourent) sont en majorité, s'expriment également en langue thai qui a été certainement le dialecte originel. Ici encore la parenté avec les autres peuplades thai est donc évidente.

(2) Litt. : les « huit cents femmes », par la raison, disent les Chinois, que leur chef (*Tu-yu*) avait ce nombre de femmes (!) (D'après T. DE LACOUFFRIE, 87, p. 66, note 3).

Lin-Ngan dans le S. et le S.-E. du Yûn-Nan. Elles ont été particulièrement visitées et étudiées par MM. J. DUPUIS (77, p. 37), A. COLQUHOUN (84, II, p. 45) et F. BOURNE (88, p. 28). Ces trois explorateurs ont été frappés de l'aspect vigoureux, plein de franchise, et accueillant, de ces peuplades laborieuses et hospitalières. Ils consignent les caractères *anti-mongoliques*, si je puis ainsi m'exprimer, de cette race aborigène. Ils insistent sur ses caractères physiques qui leur rappellent ceux des campagnards européens, et en particulier sur la régularité des traits, l'horizontalité presque complète des yeux, que j'ai énumérés en décrivant le type nong. Certaines particularités de leurs mœurs, de leurs usages, et enfin de leur costume (1) achèvent de rendre l'identité complète entre ces tribus et les Nongs du Cao-Bang. Il ne saurait subsister le moindre doute à ce sujet. D'ailleurs le voyage de M. F. BOURNE (88) dans le Yûn-Nan, est particulièrement instructif à cet égard. Cet explorateur a rencontré, entre Yang-Lan-Chung et Lin-Ngan, une petite tribu que les Chinois appellent les *Lung-Jen* (évidemment synonyme des *Long-Jen* cités précédemment) ou *Nung-Jen* et qui eux-mêmes portent le nom de *Pu-Nóng*. Or ces derniers non seulement ont la même désignation que les peuplades du Cao-Bang qui nous occupent, mais encore les mêmes caractères ethniques et anthropologiques. L'origine Pa-y ou Thai des Nung-Jen est de plus attestée par leur dialecte, dont je donne quelques termes (v. Appendice I), d'après M. BOURNE.

Si l'on avance un peu plus à l'ouest du Yûn-Nan, vers cette partie montagneuse où se resserrent, comme dans un faisceau, les vallées du Fleuve-Bleu, du Fleuve-Rouge, de la Rivière-Noire, du Mékong, de la Salouen et de l'Irraouaddy, on rencontre d'autres peuplades voisines des précédentes et dont une des plus intéressantes est celle de *Pé-jen* (2). Cette tribu a été visitée en 1868 par

(1) J. DUPUIS décrit tout particulièrement la jupe à gros plis et la blouse boutonnant sur le devant des femmes *Long-Jen*, comme chez les femmes nongs du Cao-Bang.

(2) Les *Pé-jen*, d'après M. DEVÉRIA (86 p. 128) seraient les descendants des anciens *Kin-tché-jen*, ou *hommes aux dents d'or* dont parle MARCO-POLO, le célèbre voyageur vénitien du XIII^e siècle, conseiller et ami du grand empereur mongol KOUBLAI-KHAAN. Ces indigènes, situés aux environs de Vocian (Young-Tchung actuel, au S.-O du Yûn-Nan) avaient, paraît-il, la coutume de se recouvrir les dents d'une feuille d'or (V. PAUTHIER, 65, p. 397). Voici d'ailleurs ce que dit textuellement MARCO-POLO à ce sujet : « Quant l'en est parti de Caraiian (contrée dont la capitale étoit Jacin = Yûn-Nan-Fu actuel) e l'en chevauche V journées par ponent, si treuve l'en une province que l'en appelle Zardandou (litt. : *dents d'or*, en Persan). Les gens de ceste contrée si ont toutes les dens dorées, c'est que chascun a couvertes ses dens d'or ».

DOUDART DE LAGRÉE et ses intrépides compagnons : F. GARNIER et DE CARNÉ. Les Pé-jed commencent à se montrer entre Lin-Ngan et Khai-Hoà. Mais ils sont surtout localisés autour du lac et de la ville de Ta-li-Fu. Ils remontent même jusqu'aux frontières du Thibet. Dans cette région, ils s'appellent plus spécialement les *Min-Kia-Tzé*. Le Père DESGODINS, qui a parcouru cette contrée, a pu recueillir quelques mots de leur vocabulaire (73, p. 148), et malgré l'ingérence d'un grand nombre de mots thibétains dus à la proximité des tribus thibétaines qui les entourent (*Lolos, Mossos* et *Lyssos*), il est facile d'y retrouver la trace de leur origine dans certains mots de dialecte thai. D'ailleurs, le D^r THOREL (73, II, p. 330) qui accompagnait aussi DOUDART DE LAGRÉE dans son expédition, leur a reconnu plusieurs traits communs avec les Laotiens, tels que : l'horizontalité des yeux et la tendance des cheveux et des poils de la barbe à friser.

Les Kham-di Une autre peuplade très voisine des Min-Kia-Tzé, les *Mououa* ou *Kham-di* (c'est-à-dire *pays de l'or*) qui habite une vallée tribulaire du Haut-Irraouaddy, le long des contreforts du Thibet, jusqu'en Assam, parle également le dialecte thai dans toute sa pureté (V. Appendice I). Enfin, on doit également au Père DESGODINS la connaissance d'une troisième tribu située à la limite S.-E. du Thibet, sur les bords du Loutzé-Kiang (partie chinoise de la Haute-Salouen), appelée par les Chinois les *Lou-Tzé*, par les Thibétains *Quia*, et qui se désignent eux-mêmes sous le nom de *A-Núngs*. Bien qu'elle soit englobée au milieu de tribus thibétaines comme les Min-Kia-tzé, elle en diffère totalement par les mœurs, la religion, le costume et le langage. Ces indigènes sont probablement de même origine que les Kham-di et les Min-Kia-tzé, c'est-à-dire d'origine Pa-y ou Thai.

Les Nóngs du Cao-Bang sont un rameau de la tribu des Pa-y, et par conséquent, de race thai. D'après toutes ces considérations, il est permis de penser que les Nóngs du Cao-Bang sont de même origine que ces différentes tribus qui portent le même nom, présentent les mêmes mœurs, les mêmes usages, les mêmes caractères anthropologiques qu'eux-mêmes. Or ces caractères physiques et ethniques s'ils s'éloignent du type sino-annamite, se rapprochent de ceux du type aryen et sont identiques à ceux de toutes les peuplades thai que j'ai passées en revue et que l'on rencontre à travers tout le Yün-Nan, et jusque dans la Haute-Birmanie. Bien que l'infiltration chinoise ait considérablement modifié dans certaines régions le type nong primitif, il ne saurait être

question de considérer les Nóngs du Cao-Bang et du Yûn-Nan comme étant d'origine chinoise, pas plus que les Núngs du Loutzé-Kiang ne sauraient être confondus avec les tribus tibétaines qui les ont presque entièrement absorbées, pas plus enfin qu'on ne saurait rapprocher les Thôs des Annamites. Nóngs et Thôs, au contraire, ont, entre eux, un grand nombre d'affinités qui en font des tribus de même race, la race thai. Ils en font partie au même titre que les Tchong-Kia-Tzé et les Tú-Jen du Kouy-Tchéou et du Quang-Si, les Xà-Jen, les Long-Jen, les Pé-Jen et enfin les Pa-y du Yûn-Nan. Les Muôngs qui jadis, ont su réunir en un seul faisceau toutes ces peuplades d'apparence si diverse, sont, aujourd'hui encore, le trait d'union qui rapproche les Thôs et les Nóngs des aborigènes du Yûn-Nan d'une part, des Laotiens, des Shans et des Siamois d'autre part.

Histoire
des Nóngs.

Quant à l'ingérence de l'élément chinois, qui a laissé des marques si profondes parmi les populations nóngs, elle remonterait à la dynastie des Ming. S'il faut en croire les légendes du pays, rapportées par notre ami M. le Lieutenant COVILLE : « Il y a quelque huit cents ans, l'empereur de Chine DAI-MING avait eu des démêlés avec un chef révolté, du nom de LY-THAM, dont il ne pouvait venir à bout. Un grand mandarin militaire de l'entourage de Dai-Ming appela les Mandchous au secours de son empereur. Les rebelles furent battus. DAI-MING mourut, sur ces entrefaites, et le prince mandchou, au lieu d'accepter la récompense pécuniaire qui lui avait été promise, pour prix de ses services, ne trouva rien de mieux que d'écarter du trône de Chine les fils de DAI-MING, et d'y faire monter un des siens. Une grande partie de l'armée refusa d'obéir au nouvel empereur, et vint s'établir au Tonkin, du côté de Quang-Uyen notamment.

« Dans les villes et dans les marchés, les Nóngs se désignent plus particulièrement sous le nom de Chinois *Ming-huong* ou Chinois descendants de MING. Dans les campagnes, ils gardent le nom de *Nóngs*, avec des distinctions tirées des localités qu'ils occupent : *Nóngs-Hins* (Nóngs de la sous-préfecture d'An-Binh), *Nóngs-Loi* (Nóngs d'Ha-Loi) ; *Nóngs-Kuei-Cheum* (Nóngs de Kuei-Cheum). » D'après ces légendes mêmes, il résulte qu'il y eut alors une fusion complète entre les Chinois et les Nóngs aborigènes. Les premiers se marièrent avec les femmes du pays; les descendants adoptèrent les

coutumes et la langue maternelles. En un mot, il se passa, dans ces régions, des événements analogues à ceux qui se produisirent dans le Kouy-Tchéou et le Quang-Si, entre les Thôs, les Tù, les Châ-Jen et les soldats de MĀ-YU'EN, aux premiers siècles de notre ère (voir p. 100).

Cette tribu Nóng devint bientôt très puissante, et complètement indépendante. Au VIII^e siècle, d'après les annales chinoises, « elle s'étendit à tout le Quang-Si, puis, à l'est, dans le Quang-Tong, et, à l'ouest, jusqu'à la préfecture de King-Tong-Fu, dans le Yün-Nan ». Un peu plus tard, elle occupa la province annamite de Cao-Bang, « où le fleuve Yuh (rivière Long, ou Song-Bang-Giang actuel) a ses sources, et dont le sol renferme de l'or et du cinabre », ajoutent les historiens chinois (1).

Si l'on s'en rapporte à ce qui a été dit plus haut, au sujet de l'histoire des Thôs et de la race thai en général, on ne peut s'empêcher de conclure que cet État Nóng n'était autre chose qu'une partie constituante de la grande confédération thai Nan-Tchao, dont les peuplades alliées aux montagnards Thôs, envahirent le Tonkin et l'Annam, vers 830 à 870 après J.-C. (v. p. 101).

Dès lors, la tribu Nóng, qui semble être avec celle des Mông (v. p. 102) la plus puissante et la plus turbulente de la confédération, essaie, à plusieurs reprises, de ressaisir son autonomie. C'est ainsi qu'au XI^e siècle, « le chef des Nóngs occidentaux, TÔN PHUOC, puis, à sa mort, son fils NÔNG-TRI-CHAO, se soulèvent contre le roi d'Annam, et fondent le royaume éphémère de Dai-Lich (1039-1042). Vaincu par le roi d'Annam, NÔNG-TRI-CHAO fit sa soumission. Mais bientôt il cherche à se tailler, dans le Quang-Si et le Quang-Tong, un empire auquel il donne le nom de Dai-Nam (Grand-Sud) : empire aussi éphémère que le premier (1052-1053) ». D'après M. ROMANET DU CAILLAUD, 84, p. 584).

A partir de cette époque, l'histoire des Nóngs est intimement liée à celle des diverses peuplades thai et en particulier avec celle des Thôs. C'est ainsi que, vers l'année 1527, un nouvel usurpateur,

(1) DEVÉRIA (86, p. 108).

(2) D'après M. F. BOURNE (88, p. 62), les Nóngs du Kouang-Nan-Fu montrent encore, aux environs de cette ville, l'emplacement où eut lieu le combat terrible dans lequel NÔNG-TRI-CHAO fut défait par les troupes du général chinois YANG-WÊN-KUANG. D'après une légende du pays, à la fin de la bataille, NÔNG-TRI-CHAO monta au ciel et le général YANG fut changé en une énorme pierre que l'on rencontre sur le bord de la route de Kouang-Nan-Fu à Sha-Mu-Chaù.

du nom de MAC-DANG-DONG, envahit le Tonkin, détrône le roi annamite LÊ, et fonde la dynastie des MAC, qui règnent en maîtres sur tout le Haut-Tonkin jusqu'en 1694, avec des alternatives de revers et de succès. Ce n'est qu'à partir de cette époque que l'empire d'Annam redevient définitivement maître de cette région, après une série de combats heureux, qui refoulent en Chine les partisans des MAC (1).

Toutefois, « au commencement de ce siècle, en 1832, la race thai cherche de nouveau à reconquérir son indépendance. Le chef de l'insurrection, de même qu'au XI^e siècle, est un NÔNG: NÔNG VÂN VÂN, roi de Bao-Lac. Les montagnards des provinces de Tuyen-Quang, de Thai-Nguyen, de Cao-Bang et de Lang-Son répondent à son appel. Les populations limitrophes du Quang-Si se joignent à eux, et, réunies, ces bandes s'emparent de la citadelle de Cao-Bang. Mais les troupes du roi annamite MINH-MANG ne tardèrent pas à avoir raison de ce mouvement (2) ».

Ces détails, sur lesquels j'ai insisté à dessein, en citant presque intégralement les textes où je les ai puisés, pour en démontrer la valeur et en faciliter le contrôle, représentent, en réalité, l'histoire presque complète du Cao-Bang. Ils démontrent, en outre, d'une manière péremptoire, que les deux grandes peuplades qui habitent ce Cercle, les Thôs et les Nôngs, ont eu autrefois une existence politique intimement liée. Également ennemis des Chinois et des Annamites, elles se sont unies à plusieurs reprises, pour revendiquer l'indépendance qu'elles ont eue jadis. Ces sentiments communs d'unité, viennent corroborer les nombreuses preuves de ressemblance ethnique et anthropologique, entre les deux tribus, que n'a pu complètement effacer l'immixtion chinoise et annamite. Ils

(1) On voit encore, à Cao-Binh, au N.-O. de Cao-Bang, et à Ha-Tri, entre Cao-Bang et Binh-Lao, les restes de deux citadelles, contruites sous les rois Mac.

(2) ROMANET DU CAILLAUD (84, p. 585).

D'après J. DUPUIS (77, p. 52), il subsisterait un descendant de NÔNG VÂN VÂN, réfugié à Shuen-Tien, dans la direction de Hô-Yang (probablement Ha-Giang), sur la Rivière-Claire et qui exerce son autorité sur toutes les peuplades comprises entre le Fleuve-Rouge et la Rivière-Claire. « Ce roitelet prétend descendre des souverains qui gouvernaient jadis le Yün-Nan, le Kouy-Tcheou et le Quang-Si. Beaucoup de chefs de tribu sont un grand respect pour lui et lui adressent des présents. Il a autour de lui une cour, au milieu de laquelle il trône, en se disant le roi légitime de toutes ces montagnes et du peuple aborigène des tribus. Pour lui, les Chinois lui ont volé son « royaume ». M. ROMANET DU CAILLAUD pense que c'est le fils même ou le neveu de NÔNG VÂN VÂN (86, p. 585).

viennent à l'appui de la thèse que j'ai soutenue, à savoir que Nóngs et Thôs proviennent d'une même souche ancestrale, qui n'est autre que la race thai, ou laotienne-siamoise. Ils démontrent enfin, une fois de plus, l'intérêt que nous aurions, comme je l'ai dit plus haut (p. 107), à resserrer les liens qui ont autrefois uni ces différentes peuplades de même race, à développer et entretenir chez elles les idées d'indépendance politique, en leur rendant leurs anciens privilégiés, et à faire de ces nouveaux auxiliaires, la sauvegarde la plus précieuse de notre domaine indo-chinois.

Les **Mâns**.

Les Mâns
ou
Barbares
méridionaux

Sous le terme général de *Mâns* ou *Barbares méridionaux*, les Chinois désignent, en bloc, toutes les tribus de race étrangère et du sud de l'Empire qu'ils n'ont jamais pu soumettre, et qui vivent encore dans un état presque complet d'indépendance. A l'opposé des Thôs et des Nóngs, qui peuplent les vallées, on trouve les Mâns localisés dans les parties les plus élevées du Cercle, et jusque sur les sommets des rochers les plus abrupts (Voir la carte ethnographique, p. 67). Pour certains auteurs, ils représentent les peuplades réellement autochtones de la Région. Après avoir occupé une grande partie du Yûn-Nan, du Quang-Si et du Haut-Tonkin, ils auraient été refoulés sur le sommet des montagnes par les Chinois, aidés des Thôs et des Nóngs. Leur immigration au Tonkin daterait de 700 ans environ. Suivant une de leurs légendes, ils viendraient « d'un pays lointain de l'Ouest, où leurs ancêtres se seraient trouvés en contact avec des peuples de race blanche, il y a des milliers d'années ⁽¹⁾ » (L' COVILLE, 94). Ces ressemblances anthropologiques réelles de certaines tribus Mâns avec la race blanche, attestées par les légendes du pays, ont été mises en lumière pour la première fois par le D^r THOREL (73, II, p. 289). Il divise les nombreuses peuplades sauvages de l'Indo-Chine et de la

(1) Le caractère idéographique chinois *Mân* signifie littéralement : « vermine ingouvernable ». J'ai déjà dit que les Chinois l'appliquent indifféremment à toutes les peuplades non chinoises du sud de l'Empire. Ici, et avec tous les ethnographes modernes, on réserve spécialement ce terme pour désigner une race particulière d'aborigènes ayant entre eux les plus grandes affinités et représentée dans le Cao-Bang par les trois tribus des *Mâns-Tien*, des *Mâns-Coc* et des *Mâns-Méo*.

Chine méridionale en deux races bien distinctes entre elles, et distinctes également des tribus de race jaune, au milieu desquelles elles sont englobées. A la première, ou rameau malayo-polynésien de la race noire, appartiennent les sauvages du sud de la presqu'île indo-chinoise, tels que les *Moïs*, les *Por*, les *Samré*, les *Stiengs*, les *Pennongs*, etc. (1). Il n'existe pas de représentants de cette race dans le Cao-Bang. A la seconde, rameau brun de la race aryenne, se rattachent les peuplades indépendantes des hautes montagnes du sud de la Chine, dont le visage a un teint plus ou moins bistré et qui, pour cette raison, sont appelées par les Chinois, *Sauvages noirs* ou *Lolos noirs* (2). C'est dans cette dernière classe qu'on doit ranger la presque totalité des *Mâns* du Cao-Bang.

(1) Ces peuplades qualifiées de « sauvages » sont probablement les restes d'anciennes tribus aborigènes de Chine, refoulées peu à peu par les conquérants jusque dans le sud de l'Indo-Chine. D'après des données anthropologiques et linguistiques, ces tribus qui avoisinaient actuellement le Cambodge, étaient primitivement localisées sur les bords du Yang-Tsé-Kiang, à la limite du Sé-Tchouen et du Hunan, d'où elles furent chassées peu à peu (vers l'an 215 avant J.-C.) par les Chinois et par l'expansion de la race thai, d'abord dans le Quang-Tong, puis dans le Quang-Si et enfin dans le sud de l'Indo-Chine. D'après T. DE LACOUPERIE, auquel on doit ces études (85, p. 47), ces tribus appartenaient à une seule race, celle de Kuei, dont on trouve encore les traces dans la tribu des *Kuoi*, voisine du Cambodge, et formaient partie du groupe *Indonésien*. Ce résultat a été confirmé en partie et tout récemment par les recherches anthropologiques de M. le Dr VERNEAU (95) sur les *Moïs*. D'autres peuplades d'origine indonésienne ont été refoulées, les unes vers les frontières septentrionales du Thibet et de la Chine : ce sont les *Gyarungs*; les autres dans l'ouest de la province de Fukhien, près Fou-Tchéou, ce sont les *Sia-bo*, appelés par les Chinois : les *barbares aux oreilles de chiens*; d'autres enfin dans la Haute-Birmanie, ce sont les *Thoungthous* (V. T. de LACOUPERIE, 87, p. 80).

(2) Le terme *Lolo*, de même que les termes *Mân* et *Y*, est un de ces termes employés indifféremment par les Chinois, pour désigner les peuplades aborigènes non chinoises. qu'ils traitent de « barbares » ou de « sauvages ». Toutefois, au point de vue ethnographique, on réserve actuellement le nom de *Lolos* à tout un groupe de tribus, disséminées dans le Yûn-Nan, le Quang-Si et le Sé-Tchouen, au milieu des populations Thai et Mân, et dont les caractères ethniques et anthropologiques forment une race homogène. Ils s'étendent sur une étendue de territoire considérable, depuis le Haut-Laos aux environs de Xieng-Hong et de Ssé-Mao jusqu'aux frontières du Thibet, soit environ dans le S.-O. de la Chine, entre le 30° et le 20° de latitude N. Ils nous sont connus par les relations du P. CRABOUILLET (73), de F. GARNIER (73), J. DUPUIS (77), E. COLBORNE BABER (82), HOSIE (84 et 90), A. COLQUHOUN (84), F. BOURNE (88), et surtout le P. VIAL (93), qui a vécu au milieu d'eux pendant plusieurs années. De toutes les peuplades dites sauvages de la Chine méridionale, ce sont peut-être celles qui ont les mœurs les plus simples et les plus naïves. Aux *Lolos* se rattachent : les *Y-Kia*, des frontières du Sé-Tchouen et du Yûn-Nan, visités par F. GARNIER (73, II, p. 509-517) et les peuplades du Haut-Irraouaddy, de la Haute-Salouen et du Haut-Mé-

On en distingue trois groupes principaux : les *Mâns-Tien*, les *Mâns-Coc* et les *Mâns-Méo*, appelés encore les Mâns-bleus, les Mâns-rouges et les Mâns-blancs, d'après la couleur générale de leurs vêtements. En effet, ces différents groupes se distinguent surtout les uns des autres par des costumes particuliers d'une teinte spéciale, n'ayant aucun rapport avec les costumes des tribus de race jaune qui les entourent.

Les Mâns habitent les sommets des montagnes et des rochers.

Complètement étrangers aux Thôs et aux Nôngs, qui les considèrent comme des peuplades absolument sauvages et inférieures ⁽¹⁾, ils ne quittent leurs montagnes que pour porter aux *marchés* voisins les produits de leurs récoltes : le riz de montagne, le maïs, le cannao, le chanvre et enfin le bambou. Ce sont surtout les Mâns-tien des environs de Ngan-Son, qui se livrent à ce dernier genre d'exploitation. Les flancs des collines de cette région sont couverts de hauts bambous, qu'ils vont transporter jusqu'à Cao-Bang, par le Song-Khiem, sous forme de radeaux.

Quelques-unes de ces populations fabriquent également du papier, avec l'écorce du *Ficus cannabina*, comme je l'ai déjà dit (p. 84). Leurs habitations sont, en général, très simples, tout en bambous, et non sur pilotis, comme celles des Thôs et des Nôngs. Leurs villages perdus dans les grottes des rochers ou les vallons profonds des

kong : les *Nagas*, les *Kakyens*, les *Lyssos* et les *Mossos* ; puis, sur notre frontière du Tonkin, les *Ho-Nhi*, du district de Yuen-Kiang, sur le Ho-Ti-Kiang (portion chinoise du Haut-Fleuve-Rouge), si bien décrits par F. GARNIER (73, I, p. 438) et J. DUPUIS (77, p. 16), aux costumes bariolés des couleurs les plus vives, et qui se rapprocheraient le plus de notre type occidental ; et enfin des *Khâs* ou *Khâs-Kho*, aujourd'hui relégués dans le sud de la presqu'île indo-chinoise, mais qui auraient habité autrefois l'ouest du Yün-Nan et de la région de Tali-Fu. F. GARNIER (73, I, p. 373) en a retrouvé un petit groupe localisé à Paléo, près du Mékong par 21° de lat. N.

Toutes ces tribus de même race proviendraient d'une seule et même souche, les anciens *Jungs* ou *Nungs* (qu'il ne faut pas confondre avec les Nôngs, étudiés plus haut) peuple nomade, qui venu du Nord-Est et de l'Est du Thibet, envahit la *Chine fleurie* (partie de la Chine située entre le Fleuve-Bleu et le Fleuve-Jaune) bien avant les Chinois eux-mêmes. Elles parlent toutes le même langage, qui est le dialecte Thibeto-Birman, dont l'indice idéologique est tantôt 1.4.5.8.III, tantôt 2.4.5.8.III. (V. T. DE LACOUPEURIE, 87, p. 87-97). Leur écriture, d'après des manuscrits recueillis par BABER, BOURNE et le P. VIAL se composerait d'un petit nombre de caractères ressemblant à des hiéroglyphes et comprenant presque toutes nos lettres, sauf la lettre *u*. Elle se trace, comme l'écriture chinoise, en lignes verticales de haut en bas, mais se lit de gauche à droite (V. T. DE LACOUPEURIE 82, VIAL 90 et DÉVÉRIA 91).

(1) On verra plus loin (p. 134) qu'en réalité les Thôs et les Nôngs sont moins éloignés des Mâns, au point de vue ethnologique, que des Chinois et des Annamites.

derniers affluents du Song-Khiem ou du Song-Bang-Giang, ne présentent pas ces palissades et terrassements qui protègent les villages Thôs. Une haie de lattes, en bambous entrelacés, constitue leur seul système de défense. Quant à leurs coutumes, à leurs pratiques religieuses, à leur idiome et à leur écriture, on n'a, sur ce sujet, que des données fort incomplètes.

Les
Mâns-Tien.
Aire géogra-
phique.

Les *Mâns-tien* sont, de tous les Mâns, les plus répandus dans le Cao-Bang. On les trouve principalement sur les pentes montagneuses de la chaîne de partage des eaux, entre le Cao-Bang proprement dit et la région des lacs Ba-Bé, à des altitudes de 500 à 800 mètres. C'est surtout aux environs de Ngan-Son et de Nguyen-Binh qu'ils sont nombreux. De là ils rayonnent sur tous les contreforts, de part et d'autre de cette chaîne, aussi bien du côté de Cao-Bang, entre les divers affluents du Song-Khiem et du Song-Bang-Giang, que du côté de Cho-Rà, sur les berges du Song-Nang, du Song-Van-Quan, du Song-Rà et de la rivière de Cho-Len. On en rencontre encore à la limite des cercles de Thai-Nguyen et de Ha-Giang, et dans le Chau de Tach-An, entre les affluents du Song-Bac-Khé, jusqu'aux environs de Nam-Nang (voir la carte ethnographique, p. 67).

Caractères
anthro-
pologiques.

Les hommes, en général, sont grands. Sur vingt-cinq Mâns-Tien des environs de Ngan-Son, j'ai trouvé, pour la taille, une moyenne de 1 mètre 64. Les systèmes musculaire et osseux sont bien développés. Les épaules sont larges, les membres vigoureux et bien proportionnés. Mais ce sont surtout les caractères anthropologiques du crâne et du visage qui les différencient des Thôs et des Nôngs et, à plus forte raison, des Annamites et des Chinois. Au lieu de la brachycéphalie des Annamites et de la sous-brachycéphalie des Thôs, on observe chez eux la *dolicocephalie* (1). Le visage est ovalaire. L'eurygnathisme et le prognathisme ne sont plus appréciables. Les yeux surtout sont profondément enfoncés dans l'orbite, bien ouverts, à peine bridés, et d'une horizontalité presque parfaite, comme dans le type aryen. Le nez est encore un peu large, de même que la bouche ; mais les lèvres ne sont point épaisses, ni relevées. Le tableau ci-joint résume, d'ailleurs, les caractères

(1) Ils seraient, par contre, à rapprocher de cette peuplade Thô, citée plus haut et rencontrée par M. LABARTHE, entre le Fleuve-Rouge et la Rivière-Noire, et qui serait également dolicocephale (V. p. 101, note 1).

anthropométriques du crâne, d'après des moyennes, obligeamment communiquées par M. le D^r GIRARD, et prises par lui sur un certain nombre de Mâns-Tien des environs de Cao-Bang. On pourra les comparer à celles des Thôs (voir p. 69).

MÂNS-TIEN — MOYENNES ANTHROPOMÉTRIQUES (D^r GIRARD).

	Indice céphalique.....	77, 7
	Indice nasal.....	82, 5
	Indice antérieur total...	45, 0
		cm.
	Diamètre antéro-postérieur maximum.	18, 04
	id. transverse id.....	14, 04
	id. frontal minimum.....	10, 3
	id. bi-zygomatique	13, 5
	id. bi-goniaque.....	11, 0
Œil.....	{ Diamètre bi-caronculaire.....	3, 5
	{ id. bi-angulaire.....	2, 9
Nez.....	{ Hauteur.....	4, 5
	{ Largeur.....	3, 7
Projections...	Vertex à menton.....	29, 3

Le visage n'a plus la coloration jaunâtre des différents types de la race jaune. Il est plutôt *bruni* par le soleil, avec des teintes variables, plus accentuées et plus foncées chez l'homme que chez la femme. Celle-ci présente les mêmes caractères anthropologiques que l'homme. La taille est moins élevée. Mais l'ovale du visage est encore plus régulier, et, chez quelques jeunes filles, d'une fraîcheur de teint remarquable. Malheureusement, la coutume de les faire participer, dès l'âge le plus tendre, aux travaux les plus durs, et de leur faire porter des charges très lourdes, amènent chez elles des déformations fréquentes, telles que : déviations de la colonne vertébrale et des membres, et souvent même leur atrophie. Il en résulte également une altération rapide de la finesse des traits et de la fraîcheur du teint.

Costume. Hommes et femmes (Pl. v, fig. 2) portent une longue tunique de coton ou de chanvre bleu foncé. Fendue par devant dans toute sa hauteur et partiellement sur les côtés, elle ne se boutonne pas. Elle se replie simplement sur la poitrine, et se maintient serrée à la taille, à l'aide d'une ceinture bleue ou blanche. Les manches sont assez larges. Par dessus la tunique, ils mettent souvent un manteau très ample, ouvert en avant, et de même couleur. Tunique et manteau

sont agrémentés de passementeries rouges et blanches et de broderies de teinte grise ou blanche, de forme presque toujours étoilée. Les hommes ont un petit pantalon, qui descend jusqu'aux genoux; les femmes, une jupe courte de toile bleu foncé. Le bas de cette jupe est orné de broderies grisâtres, dessinant les lignes en zigzag. Les uns comme les autres enroulent, autour de leurs jambes, des jambières protectrices de toile, à la mode des Thôs et des Nóngs, et marchent pieds nus. Au cou, les deux sexes portent un collier à plusieurs rangées de perles noires et blanches. Ils y ajoutent un cordonnet auquel sont attachées des pièces en cuivre de menue monnaie chinoise, appelées « *tien* » qu'ils laissent pendre dans le dos, d'où leur nom de *Mâns-tien* que leur donnent les Annamites. Les femmes ont des pendants d'oreille en argent ayant la forme de rosettes, et, sur la poitrine, de larges plaques en argent repoussé, représentant soit des caractères chinois ou indéchiffrables, soit des animaux ou des personnages fantastiques.

Coiffure. La coiffure des hommes est le turban annamite, qu'ils recouvrent d'une large pièce de toile blanche, retombant sur les oreilles, pour garantir la tête du soleil. La coiffure des femmes ressemble un peu à celle des femmes nóngs. C'est une grande pièce de toile blanche, entremêlée de broderies à carreaux gris et bleus, qu'elles disposent au-dessus des cheveux, de façon à en faire retomber les ailes de part et d'autre, jusque sur les épaules.

Les Mâns-Coc ;
leurs
affinités avec
les
Mâns-Tien. Les *Mâns-Coc* ont plusieurs traits communs avec les *Mâns-Tien*. Ils se mêlent facilement à ces derniers, parlent à peu près le même idiome, et bâtissent leurs villages sur les flancs des collines, à proximité de ceux des Mâns-Tien. Ils occupent, en outre, les mêmes régions. Ils sont, en effet, disséminés sur les montagnes qui limitent le bassin du Song-Khiem et du Song-Nang, entre Nguyen-Binh, Cao-Bang, Ngan-Son et Cho-Rà. On en rencontre, en outre, dans le massif de Tap-Na et entre Ngan-Son et Nam-Nang (Voir la carte ethnographique, p. 67).

Caractères anthropologiques. Leurs caractères anthropologiques et ethniques ont également beaucoup d'analogie avec ceux des Mâns-Tien. Le type brun de la race caucasique se retrouve parmi ces peuplades avec plus d'expression peut-être que chez les premiers. Chez quelques femmes surtout, l'horizontalité des yeux, la régularité des traits, l'effacement du prognathisme et de l'eurygnatisme sont tels qu'on se croirait en présence d'Européennes.

Costume. Le costume des Mâns-Coc présente aussi beaucoup de ressemblance avec celui des Mâns-Tien (Pl. iv, fig. 2, et Pl. vi fig. 1). Les hommes portent la tunique et le turban, avec quelques broderies rouges et blanches. Les femmes ont la grande tunique, le manteau et la jupe bleu foncé précédemment décrits, avec cette différence, que les passementeries et les broderies de couleur grise ou blanche sont remplacées par d'autres, de couleur rouge vif. C'est surtout sur les bords de la tunique, au devant de la poitrine, qu'on les observe. Elles y dessinent une collerette entièrement bordée de petits pompons de coton rouge, qui descend des épaules, et vient se boutonner un peu au-dessus de la ceinture. Cette frange de broderies et de houppes sert d'encadrement à la poitrine, complètement cachée par une sorte de plastron bleu-foncé, à col montant, qui remplace le collier de perles des Mâns-Tien, et qui est orné, lui aussi, de passementeries rouges. Enfin, cousues sur le plastron, sont disposées, en plusieurs rangées horizontales, de petites étoiles d'argent, dont le nombre est d'autant plus grand que celle qui les porte est elle-même plus riche. A la ceinture, dont les extrémités des fils rouges sont entremêlées de perles noires et blanches, pendent des breloques en argent ; et aux oreilles, de larges anneaux de même métal. Tout autour de la tête s'enroule un turban plat orné de passementeries et de broderies également rouges et blanches (1). Tel est l'ensemble du costume, lequel est certainement le plus original et le plus bariolé de tous ceux qu'on remarque chez les diverses peuplades du Haut Cao-Bang. Autant il diffère du costume des Annamites, des Chinois et des Thôs, autant il ressemble, ainsi que l'a fait remarquer le D^r THOREL (73, II, p. 321), à celui des Bohémiens, qui sont, comme on le sait, originaires de l'Inde.

État nomade
des
Mâns-Tien
et des
Mâns-Coc.

Du reste, la plupart des caractères anthropologiques, et, entre autres, la coloration brune du visage, rapprochent les Mâns-Coc de ces derniers. On peut y ajouter un caractère ethnique important : l'état nomade. Il est, en effet, à remarquer, que, à l'opposé des Annamites, des Thôs et des Nongs, essentiellement

(1) « Pour maintenir leur chevelure, surtout les jours de fête, les femmes de certaines tribus disposent sur le haut de leur tête une planchette en bois assez large, d'où le nom de Mâns-Coc *Dai-Ban* (*Dai*, long, large ; *Ban*, planchette, en Thô) ; d'autres se servent d'une planchette étroite, placée sur le derrière de la tête, d'où leur nom de Mâns-Coc *Tien-Ban* (*Tien*, petit ; *Ban*, planchette ». (Lieutenant COVILLE, 94).

sédentaires, les Mâns-Coc, de même que les Mâns-Tien et les Mâns-Méo, ne sont pas toujours attachés aux mêmes localités. Lorsque la partie du sol où ils se sont d'abord installés, est devenue improductive ou manque de sécurité, ils émigrent vers une autre région, presque toujours non encore défrichée. Ils commencent par détruire, à l'aide du feu, les hautes herbes et les arbres qui pourraient gêner leur nouvelle installation, édifient leurs cabanes de bambou, et sèment les plantes qui sont indispensables à leur nourriture et à leur entretien : le maïs, le coton ou le chanvre. Souvent ils ne restent dans la même localité que le temps nécessaire pour la récolte, et vont ainsi, de sommets en sommets, pour revenir parfois occuper de nouveau leurs anciens villages.

- Les Mâns-Méo. Les *Mâns-Méo*, *Miao*, *Miao-tzé* ou *Mieu* constituent une tribu de montagnards complètement distincte des Mâns-Tien et des Mâns-Coc. Ils n'ont avec eux aucun rapport de voisinage ; et, au lieu d'habiter le flanc des collines mamelonnées, ils établissent leurs retraites sur le sommet des rochers calcaires. Dans le Cao-Bang, ils sont localisés au centre des massifs les plus élevés, ceux de Tap-Na, de Lung-Sung et du Luc-Khu, à des hauteurs qui atteignent parfois 1.000 à 1.200 mètres, comme ceux des environs de Tam-Bo et de Nam-Nhung. Une petite tribu se trouve également dans les Ba-Chaû, au milieu des rochers sur lesquels est bâti le poste optique de Cao-Bang, en face d'An-Lai, dans le canton de Ngoc-Pha. (Voir la carte ethnographique, p. 67). Leur surnom de *Méo*, qui veut dire *Chat* en annamite, leur vient précisément de ce qu'ils grimpent au sommet des rochers avec une agilité merveilleuse.
- Aire géographique. Leur costume, lui aussi, est bien différent de celui des Mâns-Tien et des Mâns-Coc. Il tranche sur tous ceux que j'ai décrits jusqu'ici, non seulement par son originalité, mais encore par sa couleur blanche. Aussi a-t-on surnommé ceux qui le portent : les *Méo-Cao* ⁽¹⁾ ou *Batt-Mieu*, ce qui veut dire les « *Chats blancs* ». Une autre tribu de *Mâns-Méo* ne diffère des « chats blancs », que par la couleur de son costume qui est noir. Ce sont les « chats noirs » (*Méos-Den* ou *Hatt-Mieu*). Ils ne sont représentés, dans le Cao-Bang, que par quelques
- Costume.

(1) Et quelquefois aussi *Muôngs-Cao*. « C'est la seule tribu que l'on désigne, à Cao-Bang, sous ce nom de *Muôngs* ; mais elle ne saurait avoir aucune analogie avec la race *Muông* ou *Thai* décrite plus haut. » (Lieutenant COVILLE, 94).

rare familles, qui habitent des montagnes situées à l'est de Nguyen-Binh, et entre Ngan-Son et Nam-Nang dans le canton de Xuat-Tinh. Une des particularités de leur vêtement, c'est d'avoir de véritables jambières, au lieu des bandes de toile que s'enroulent, autour des jambes, toutes les autres peuplades du Cercle.

Hommes et femmes portent une petite veste de toile de chanvre ou de ramie uniformément blanche. Les manches sont très courtes, et quelquefois manquent complètement.

Chez les femmes (Pl. vi, fig. 2, 2'), cette veste, teinte souvent en bleu, est largement échancrée par devant, et laisse le cou et la gorge entièrement à découvert. Mais ce qui fait surtout l'originalité de ce costume, c'est la présence d'un grand col, qui couvre les épaules, et retombe dans le dos à la façon du col de nos marins. Ce col est blanc, comme le reste du costume, avec des liserés bleus. Chez d'autres tribus, ce col, surtout en arrière, est orné de divers dessins de couleur rouge ou bleue. Les hommes ont un petit pantalon blanc ; les femmes, une jupe blanche, des plus courtes et à nombreux plis, ce qui contribue à rendre la jupe assez lourde et l'empêche de flotter. La taille est serrée par une ceinture bleue ou rouge, à laquelle est presque toujours attaché un petit tablier bleu, qui descend jusqu'aux genoux. Autour des membres inférieurs, des jambières, blanches ou bleues ; comme coiffure un turban, plusieurs fois enroulé très régulièrement autour du front et chignon. Ce turban varie de forme et de couleur suivant les tribus qui le portent. Tantôt il est étroit et de teinte bleue, tantôt assez large et orné de carreaux rouges et blancs. Les femmes se parent très rarement de bijoux ; quelquefois au poignet, un simple bracelet de verroterie ; point de pendants d'oreilles, ni de colliers, ni les belles épingles en argent des femmes des Mâns-Tien ou des Mâns-Coc.

La hotte
des
Mâns-Méo.

Les Mâns-Méo présentent encore une particularité, que l'on ne rencontre que très rarement, chez les autres peuplades montagnardes. Au lieu de porter les fardeaux dans des paniers au bout d'un bambou et sur l'épaule, comme chez tous les peuples de l'Extrême-Orient, ils ont la hotte conique ou quadrangulaire « de nos chiffonniers », en bambou ou en rotin tressé, attachée dans le dos. Hommes, femmes et même enfants en bas âge portent cette hotte, quelquefois très lourdement chargée. Aussi est-ce parmi les Mâns-Méo qu'on observe le plus fréquemment ces déviations de la colonne vertébrale dont j'ai parlé plus haut (p. 124).

Caractères
anthro-
pologiques.

Le type des Mâns-Méo est, avec le type des Mâns-Tien, celui qui se rapproche le plus du type brun de la race aryenne. Le teint du visage est même presque noir. L'obliquité des yeux a complètement disparu. Les traits du visage sont des plus réguliers. Le nez, au lieu d'avoir des narines larges et aplaties, comme chez les Annamites et les Chinois, est, au contraire, effilé et bien dégagé ; le front et le menton sont de même bien dessinés. La bouche qui n'est pas trop large ne présente pas des lèvres épaisses et relevées, comme la race jaune. Les cheveux sont noirs, et ordinairement coupés ras (1).

Écriture
des
Mâns-Méo.

Enfin, de tous les Mâns, ce sont les plus nomades. Ce sont également ceux qui paraissent être les plus primitifs et les plus simples. On n'a aucune donnée exacte sur leur langage. Quant à leur écriture, elle a été étudiée par le P. VIAL (90), comparative-ment à celle des Lolos du Yûn-Nan. Quoique tout à fait dissemblable, elle serait plutôt hiéroglyphique, comme elle, qu'alphabétique, comme celle des Pa-y, des Laotiens et, en général, des peuplades de race thai. Elle se tracerait, suivant la mode chinoise, de haut en bas, en lignes verticales, mais de gauche à droite, et non de droite à gauche (2).

Une autre coutume, que l'on rencontre chez les Mâns-Méo, c'est de correspondre les uns avec les autres, au moyen d'une planchette, sur laquelle ils tracent des lignes ou font des encoches conventionnelles, à la façon de certains de nos commerçants (les boulangers, en particulier), pour noter les commandes de leurs clients (3).

Les Mâns-Méo ne sont pas très nombreux, dans le Cao-Bang ; mais ils deviennent de plus en plus denses, à mesure qu'on pénètre en Chine, et surtout dans le Yûn-Nan. D'après F. GARNIER (73, I, p. 482),

(1) PLAYFAIR (76, p. 100) a également signalé ce détail pour les Miao-Tzé du Kouy-Tchéou, proches parents des Mâns-Méo du Cao-Bang. Il signale aussi leurs jupes plissées ne dépassant pas les genoux.

(2) Voir aussi DEVÉRIA (91).

(3) Cette coutume se retrouve chez les Lolos, et aussi chez les sauvages Khas du sud de l'Indo-Chine, d'après le Dr HARMAND (79, p. 46) et M. LEFÈVRE-PONTALIS (92). Ce dernier auteur rapporte que les Mâns-Méo et les Khas observent cette autre coutume, que les Thôs et même les Chinois ont adoptée, de joindre à une missive, et attache ensemble : un piment, du charbon de bois et des plumes de coq. La signification en est des plus symboliques. Ecoutez plutôt : « Un courrier doit avoir du courage ; donc mange du piment. Vois ces charbons : il faut allumer, ce soir, une torche, et poursuivre ta route, même la nuit. Enfin, regarde ces plumes : apprends à voler comme l'oiseau qui fend les airs ».

ils remonteraient jusque dans le Kouy-Tchéou, où ils forment une population très dense et sur les bords du Kin-Cha-Kiang, entre le Yûn-Nan et le Sé-Tchouen. Ils seraient même devenus assez puissants, en 1775, pour fonder deux États contre lesquels fut organisée une expédition commandée par le général mandchou A-KOUI, qui fut suivie d'une sanglante répression. Dans l'est du Yûn-Nan ils sont nombreux, mais disséminés sur les hauts sommets rocheux qui bordent le long des grands cours d'eau, comme la Haute Rivière-Claire, le Haut Fleuve-Rouge, la Haute Rivière-Noire, et même sur les rives escarpées du Song-Ma (1). Ils ont même pénétré au Tonkin, où on les rencontre dans les massifs montagneux et escarpés qui séparent la Rivière-Noire, le Fleuve-Rouge et la Rivière-Claire.

Caractères
d'indépen-
dance
des Mâns-
Méo.

De toutes les peuplades demi-sauvages du sud de Chine, ce sont certainement celles qui sont restées le plus rebelles à toute espèce de domination. Relégués dans leurs rochers inaccessibles, les Mâns-Méo y vivent dans un état complet d'indépendance. Ceux du Haut Fleuve-Rouge auraient même essayé autrefois de s'emparer de Lao-Kai, alors que cette localité était au pouvoir des Pavillons-Noirs, « parce que l'impôt que ceux-ci prélevaient, faisait augmenter démesurément le prix du sel » (d'après M. DE KERGADEDEC, 77, p. 342). En 1892, à l'époque de la construction du poste de Tam-Bo par M. le Commandant VIRGILI, ce sont également les Mâns-Méo du Luc-Khu qui ont essayé d'arrêter une fraction de la colonne expéditionnaire, commandée par M. le Capitaine FRANCO. Depuis, sans accepter franchement notre domination, ils ne nous ont plus inquiétés ; au contraire ils ont fréquenté les marchés de Nan-Nhung, de Mo-Xat, d'An-Lai et de Tap-Na, et parfois même nous ont fourni, contre les pirates, un certain nombre de partisans armés.

Origine
des Mâns.

Quelle est l'origine de ces trois tribus Mâns que l'on rencontre dans le Haut-Tonkin ? Appartiennent-elles réellement à une seule et même race, ou bien doit-on les considérer comme complètement étrangères les unes aux autres, ainsi que semblerait le faire supposer la dissemblance qui existe entre certaines de leurs coutumes, leurs vêtements et leur antipathie réciproque (au moins entre les Mâns-Méo d'une part et les Mâns-Tien et les Mâns-Coc de l'autre) ?

(1) Les Méo du Song-Ma ont été visités, et bien décrits, par le P. PENABEL, qui a comparé avec justesse leur costume à celui de nos anciennes vivandières (84, p. 431). Ce costume a été également décrit par COLQUHOUN (84, I, p. 339) pour les Miao des environs de Quang-Nang. Il ne diffère en rien de celui des Batt-mieu du Cao-Bang.

Identité des Mâns-Tien et Mâns-Coc du Cao-Bang avec les Mâns de la Rivière-Noire et les Pan-y et Pan-yao du Quang-Si oriental.

Les Mâns-Tien se rapportent certainement à certaines tribus Mâns de la Rivière-Noire décrites par M. DUMOUTIER (91, p. 152) (les *Dai-Ban* et les *Tien-Ban*), qui portent les sapèques attachées dans le dos, et dont les femmes ont une coiffure à « la napolitaine », comme les Mâns-Tien du Cao-Bang. On a vu d'autre part que ces deux noms de *Dai-Ban* et de *Tien-Ban*, sont ceux que se donnent certaines tribus *Mâns-Coc* du Cao-Bang (v. plus haut p. 126, note 1). D'ailleurs M. DUMOUTIER ajoute que ces derniers portent un costume à passementeries rouges, comme nos Mâns-Coc. L'identité entre les Mâns-Tien et les Mâns-Coc que j'ai déjà indiquée (p. 125) semble donc se confirmer par ces descriptions de M. DUMOUTIER (1). Le même auteur a donné un vocabulaire des Mâns de la Rivière-Noire qui est très précieux en ce sens qu'il nous éclaire sur le parenté probable de ces peuplades, et par suite des Mâns du Cao-Bang, avec d'autres tribus de la Chine méridionale.

Similitude des deux dialectes.

Ce vocabulaire en effet se rapproche beaucoup de celui des *Pan-y* et des *Pan-yao*, que nous devons au P. SOUCHIÈRES (77, p. 125). Ces peuplades montagnardes habitent les hauts sommets situés entre le Quang-Si et la frontière du Tonkin. Du reste le costume des femmes est presque identique à celui des femmes Mân-Tien et Mân-Coc. La robe est longue, fendue sur les bords, descend presque jusqu'aux pieds, et est agrémentée de passementeries de couleurs voyantes, généralement rouges. Enfin elles portent également des sapèques, mais en argent, et disposées sur leur coiffure « qui ressemble à un bonnet grec en bois noir ».

Les Mâns font partie de la race pré-chinoise: les Pan-hu.

Or, les *Pan-y* et les *Pan-yao* sont les débris d'une race très ancienne et qu'on peut appeler *pré-chinoise*, avec T. DE LACOUPERIE. Nous savons aujourd'hui, et principalement d'après la belle traduction de l'*Ethnographie des peuples étrangers à la Chine* de l'histo-

(1) Toutefois un détail intéressant est à noter. D'après M. le Lt COVILLE (94) le mot *Coc* signifie *corne* en langage Thô. Un grand nombre de Mâns-Coc des environs de Cao-Bang, de Ngan-Son, de Nguyen-Binh et de Tap-Na ont l'habitude de se friser les cheveux en forme de véritables cornes, soit sur le front, soit sur les tempes. Or, une tribu de *Lolos*, répandue dans le Yûn-Nan et le Sé-Tchouen porte, d'après l'explorateur anglais COLBORNE BABER (82, p. 58), une corne formée avec une partie de leur chevelure qu'ils ramènent sur le devant de la tête et qu'ils mêlent à une étoffe de coton « de façon à simuler la corne d'une licorne ». Il y aurait lieu de vérifier le fait chez les Mâns-Coc et surtout de s'enquérir de leurs coutumes, et de leur vocabulaire. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que des tribus Lolos aient immigré dans le Cao-Bang et se soient mêlées aux autres peuplades indépendantes de la région.

Ancien
empire des
Pan-hu.

Les Miao
ou Miao sont
également
de
race Pan-hu.

rien chinois *Ma-Touan-Lin* (du XIII^e siècle), due à M. D'HERVEY DE ST-DENYS (76), que cette race, celle des *Pan-hu*, occupait la Chine centrale avant l'arrivée des Chinois. Du XXII^e au XII^e siècle avant notre ère, ils furent en guerre avec ces derniers. Puis leur chef POXG fit la paix avec eux ; le titre de roi lui fut officiellement reconnu. Il aida même les Chinois contre les incursions des Jungs (v. p. 121, note 2), les ancêtres des Lolos actuels. Après des alternatives de paix et de guerre, les Pan-hu constituèrent un empire dont la capitale était à Siang-Yang dans le Houpe (1) et ne possédait pas moins de 80.000 villes ou villages. Le nom générique des Pan-hu était *Nyao* (c'est-à-dire *puissant*), qui dégénéra en *Yao* que l'on retrouve dans le mot *Pan-yao*, des Mâns du Quang-Si et des frontières du Tonkin. A l'époque où écrivait Ma-Touan-Lin, les Pan-hu s'étendaient encore du 111^e au 105^e degré, de l'E. à l'O., et des monts Nan-Ling aux frontières du Hu-Nan et du Chen-Si, du sud au nord. « Les montagnes et les vallées du Kouy-Tchéou, entre les fleuves Youan et Ou-Kiang étaient considérées comme leur berceau » et, comme le fait remarquer M. D'HERVEY DE ST-DENYS (74, p. 357) : « Les territoires où se trouvent circonscrits aujourd'hui les derniers *Miao-Tzé* sont précisément ces pays-là ». Les *Miao-Tzé* dont il vient d'être parlé, *Miao-Tzu* ou simplement *Miao* constituent aujourd'hui encore l'agglomération la plus considérable du Kouy-Tchéou et sont divisés en quatre clans principaux : les *Hei*, les *Pei*, les *Hong* et les *Hua* (c'est-à-dire : les *noirs*, les *blancs*, les *rouges* et les *bariolés*), suivant la couleur prédominante de leur costume. Nous reconnaissons de suite, parmi

(1) Cet empire, connu dans les annales chinoises, sous le nom d'Etat de *Tsu* ou de *Teru* devint même, vers la fin du IV^e siècle après J.-C. plus considérable que tous les autres États réunis qui constituaient alors l'empire chinois. Il atteignait la mer à l'est, les monts Nan-Ling au sud, la plus grande partie du Hu-Nan au nord. A l'ouest il s'étendait jusque dans l'est du Sé-Tchouen, comprenant tout le Kouy-Tchéou et le centre du Yün-Nan. Les populations qu'on y trouvait n'étaient pas seulement de race Pan-hu. Il renfermait aussi un grand nombre de Lolos et surtout, vers le centre et le sud, des tribus de race thai, qui à ce moment se fusionnèrent les unes avec les autres. L'élément thai même ne tarda pas à prédominer, quand arriva la désagrégation de l'État de *Tsu*, en celui de *Tsen* ou *Tien* (dont le siège était au centre du Yün-Nan), et finalement en celui de Nan-Tchâo (en 630 après J. C.) dont il a été déjà question (p. 101) (V. T. DE LACOURÈRE, 85, p. 48 et 87, p. 11). On voit déjà, par ces quelques données historiques combien ont été intimes, dès les temps les plus reculés, les liens qui unissaient ces tribus aborigènes de race en apparence si divergente, mais qui toutes cependant semblent provenir des contreforts de l'Himalaya du Thibet, et chez lesquelles vraisemblablement, prédomine, comme chez nous, l'élément aryen.

les *Pei* et les *Hei-Miao* ⁽¹⁾, nos *Batt* et *Hatt-Mieu* du Yûn-Nan et du Haut-Tonkin. Les descriptions que nous en ont données les auteurs ou les voyageurs qui ont été en rapport avec ces peuplades aborigènes du Kouy - Tchéou (v. surtout, à ce sujet : D'HERVEY DE ST-DENYS 76, MARGARY 76, PLAYFAIR 76, HOSIE 84 et 90), concordent d'ailleurs avec celles des explorateurs qui ont rencontré les mêmes Miao dans le Quang-Si et le Yûn-Nan (F. GARNIER 73, II, p. 509-517; A. COLQUHOUN 84, II, p. 238; F. BOURNE 88, p. 89), et avec nos propres descriptions.

Leur dialecte, entre autres, montre les plus grandes affinités avec celui des Pan-y et des Pan-yao du Quang-Si et les Mâns du Haut-Tonkin ⁽²⁾.

La race Mân. En résumé, les différentes peuplades du Haut-Tonkin désignées sous les termes de Mâns-Tien, Mâns-Coc et Mâns-Méo, appartiennent bien à une seule et même race, que l'on peut appeler la race *Mân* et qui n'est autre que l'ancienne race des *Pan-hu*. Il est assez difficile de savoir d'une manière précise d'où elle vient. Son ancienneté, ainsi que je l'ai dit, est plus grande que celle des Chinois eux-mêmes. Elle occupait la Chine centrale avant l'arrivée de ces derniers, et elle l'occupait en même temps que la race thai. Les affinités

(1) Le terme chinois *Miao* veut dire *chat*, comme *Méo* en annamite. Le caractère ideographique chinois a, de plus, quelque chose de hiéroglyphique, en ce sens qu'il représente grossièrement la tête de cet animal. D'après T. DE LACOUPERIE, les Chinois auraient surtout désigné les peuplades du Kouy-Tchéou sous cette appellation, en raison de leur langage incompréhensible pour eux, à tonalité particulière, qu'ils comparent au miaulement du chat (87, p. 105, note 2).

Le nombre des tribus Miao, rangées sous les quatre appellations précédentes, est considérable. PLAYFAIR n'en décrit pas moins de 42 différentes. D'après un auteur chinois, traduit par BRIDGMAN (59), elles auraient atteint autrefois le chiffre de 82. Aujourd'hui elles sont notablement réduites et ne comprennent plus guère que les quatre divisions que j'ai énumérées ci-dessus. On doit faire rentrer dans le groupe des Miao et en général des peuplades dérivées de la race primitive des Pan-hu : les *Tung-Sen* du N.-E. du Quang-Si, les *Leng-Ky-Miao*, du nord du Yûn-Nan, visités par F. GARNIER (73, II, p. 509-517), les *Liaos* disséminés dans le centre et le S.-O. de la Chine, les *Kih-Lao* du centre et de l'O. du Kouy-Tchéou, les *Yao-Min* des montagnes du N.-E. du Quang-Si et du N.-O. du Quang-Tong, etc.

(2) D'après T. DE LACOUPERIE (87, p. 39) l'indice idéologique du langage parlé par l'ensemble des tribus Mâns et Miao serait : 2. 4. 6. 8. VI, c'est-à-dire le même que pour les dialectes de langue thai. C'est encore là un trait de rapprochement entre les deux races. Du reste quelques mots de l'ancien dialecte parlé par les Pan-hu se retrouvent parmi les dialectes thai, tels que *kôn* (cheveux), *eng* (toi), *linh-fu* (grand chef) = *tsing-fu* (id. en siamois). Enfin le préfixe *tu*, devant tous les objets animés, existe comme en langage thai (d'après T. DE LACOUPERIE, 87, p. 39).

Affinités anthropologiques qui existent entre ces deux races, sur lesquelles j'ai insisté dans le cours de cette étude sont manifestes. Elles les éloignent totalement du groupe mongolique représenté par les Chinois et les Annamites. Mais elles les rapprochent du type aryen. Il s'en suit que la conception de l'origine des langues de l'Indo-Chine et du Thibet, émise par J. LOGAN (59), semble se vérifier également au point de vue ethnologique. LOGAN divise les langues indo-chinoises en deux branches : la branche Himalayenne-Est et la branche Himalayenne-Ouest. Dans la première serait comprise la langue des Miao, des Siamois, des Cambodgiens, dans la seconde celle des Lolos, des Birmans et des Thibétains. Ces grandes divisions ont été à peu près maintenues par T. DE LACOUPERIE (87, p. 132-135) qui admet : une branche indo-chinoise, avec dialectes *Mâns* (ou *Mon*) et *Thai* et une branche *kuënlunique* (1), avec les différents dialectes chinois et sino-annamites, ceux des *Karengs* et du grand groupe *Thibéto-Birman* (Nepaul, Assam, Naga, Kakhyen, Birman, Lolo, Sifan, etc).

Les données historiques, ethniques, linguistiques et anthropologiques s'accordent donc pour nous faire croire que les deux races *Thai* et *Mân* viennent du centre de l'Asie, « comme les fleuves eux-mêmes qui baignent la région qu'ils habitent, le Brahmapoutre, l'Irraouaddy, la Salouen, le Mékong et le Fleuve-Bleu » ainsi que l'a fort bien exprimé le D^r THOREL (73, II, p. 309). Toutefois il est permis de penser, d'après les données même de l'histoire, que ces deux races ont peuplé la Chine propre, la Chine-Fleurie en un mot, bien avant de peupler l'Indo-Chine. Elles auraient donc suivi plutôt la route du Fleuve-Bleu que celle des autres cours d'eau et celle-là exclusivement aux autres. Plus tard, poussées par le flot envahissant des Chinois (arrivés en Chine postérieurement à eux-mêmes et par le N.-E. de l'Asie), elles auraient peu à peu rétrogradé vers le S.-O. et peuplé progressivement le Kouy-Tchéou, le Quang-Si, le Yûn-Nan, et enfin la presqu'île transgangétique. (V. Appendice II) (2).

(1) Ou des monts *Küen-Lun*, situés au nord du Thibet, dans l'Asie centrale, et d'où proviendraient les Thibéto-Birmans d'une part et les Chinois de l'autre.

(2) L'arrivée des tribus de race *thai* dans la péninsule est en effet relativement récente. Les anciens hymnes de RIG VEDA signalent la présence des Aryens sur la frontière du N.-O. de l'Inde et le Delta du bas Bengale vers le IV^e siècle avant J.-C. et les chroniques des peuples shans, recueillies par NEY ELIAS relatent la construction des premières villes de Moné et de Thienni, dans la vallée de l'Irraouaddy, de 519 à 441 av. J.-C. (d'après HALLETT, 85, p. 330).

Les Annamites du Cao-Bang. Avant de clore ce chapitre, il me reste à dire quelques mots sur l'élément annamite et l'élément chinois que l'on rencontre dans le cercle de Cao-Bang, mêlés à l'élément indigène.

Les Annamites sont en faible minorité. En dehors de Cao-Bang même, on n'en rencontre guère que dans les localités un peu importantes telles que Dong-Khé, Quang-Uyen, Trung-Khan-Phu, Nguyen-Binh. Ils viennent tous du Delta, soit comme fonctionnaires occupant une charge publique, soit comme personnes attachées à la suite des mandarins annamites qui remplissent les postes élevés de l'administration. D'autres, mais en petit nombre, viennent également du Delta en qualité de marchands, mais ils ne sont pas sédentaires. Ils arrivent avec un convoi régulier, apportent leurs marchandises (tabac, thé, allumettes, étoffes diverses, etc.), et repartent avec le convoi ou les convois suivants. Il semble que l'Annamite *ne veuille pas* s'acclimater dans les Hautes-Régions, où pourtant le climat est meilleur que dans le Delta. Ce pays de montagnes et de rochers, où les grandes étendues de rizières à perte de vue font défaut, ne plaît pas à l'Annamite. « *nuóc-xâu-lãm* » (1), dit-il en parlant du Haut-Tonkin. En réalité, l'antipathie complète, qui existe, ainsi que je l'ai dit déjà (p. 106) entre les Annamites et les indigènes Thôs, s'ajoute à la nature de la région pour faire regretter aux premiers le Delta et les empêcher de se fixer dans le Haut-Tonkin. Je n'insisterai donc pas davantage sur le rôle de l'Annamite dans le Cao-Bang, où il est complètement effacé et secondaire.

Les Chinois du Cao-Bang. Il n'en est pas de même des Chinois. Ces derniers sont assez nombreux dans le Cercle. Mais, de même que les Annamites, on ne les rencontre que dans les localités importantes où se tiennent des *marchés* hebdomadaires, et où ils peuvent colporter leurs marchandises. Il faut toutefois distinguer deux catégories de Chinois. Les uns sont sédentaires, en ce sens qu'ils se sont fixés dans certaines bourgades, où ils exercent une profession quelconque, et où, le plus souvent, ils se sont mariés (2). Les autres au

(1) Litt. : *mauvaise eau*, c'est-à-dire mauvais pays. L'eau, aux yeux des Annamites est de première importance. Bien que l'eau du Haut-Tonkin soit en général de qualité excellente, il existe chez les Annamites (comme parmi nous, au moment de la conquête), une prévention contre les pays montagneux qu'il attribue à la mauvaise qualité de l'eau.

(2) Ou plutôt « remariés »; car la plupart des Chinois qui s'expatrient ainsi ont leur première et véritable famille en Chine, où ils comptent toujours revenir un jour.

contraire sont des marchands ambulants, ayant presque tous leur « domicile légal » en Chine et allant de village en village vendre leurs articles et menus objets, et le plus souvent l'opium de contrebande.

Les premiers constituent de vraies colonies (Voir p. 67). On en trouve dans presque toutes les places un peu importantes du Cercle. En dehors de Cao-Bang, il y en a à Dong-Khé, Tam-Bon, Nuoc-Hai, Mo-Xat, Soc-Giang, Quang-Lyen, Ha-Lang, Phuc-Hoà, Trung-Khan-Phu, Tap-Na, Nguyen-Binh, Ngan-Son, Cho-Rà, etc.

Ils forment alors de véritables agglomérations ayant à leur tête un Chef, choisi parmi les membres les plus influents de l'endroit, et qui prend le titre de « Chef de la congrégation chinoise ». Ce dernier est officiellement reconnu par l'autorité supérieure française. Aussi, est-ce à lui qu'elle s'adresse dans toutes les affaires litigieuses qui peuvent survenir entre l'élément chinois et l'élément français, ou l'élément indigène. Il est personnellement responsable de tous les dommages que ce dernier peut encourir de la part des Chinois, qu'ils soient de la localité ou non (1).

La plupart des Chinois établis dans le Cao-Bang sont du Quang-Si et presque tous de Nan-Ning ou de Tai-Ping, et en général du bassin du Si-Kiang. Ils sont tous commerçants : marchands d'étoffes (cotons et soieries), marchands de poteries, d'ustensiles divers, de marchandises européennes venues par Canton. D'autres font le commerce d'exportation des bois (bambous et bois de construction), du riz, du cu-nao, ou d'importation (des chevaux, des bœufs, etc.).

Les Chinois ambulants exercent la profession soit de colporteurs, ainsi que je l'ai déjà dit, soit d'ouvriers de diverses professions, tels que : forgerons, orfèvres et ciseleurs, marchands de marmites en terre ou en fer, confiseurs et pâtisseries, etc. Le plus grand nombre toutefois exercent le métier de porteurs (*coolies*) et de bateliers. Les premiers viennent surtout de Kuei-Cheum, les seconds de Long-Tchéou.

(1) Ces sortes de colonies chinoises sont les restes des colonies militaires et agricoles, dont le système a été longtemps employé sous les anciennes dynasties. C'est ainsi que de vastes territoires ont été d'abord soumis à l'influence chinoise puis définitivement incorporés à l'Empire, sans que les populations envahies aient même fait acte de soumission ou de vasselage. Cette infiltration, lente mais progressive, a été, de tout temps, la caractéristique de la race chinoise. Voir à ce sujet le livre très instructif de Ed. Bior (50).



APPENDICE I.

VOCABULAIRES COMPARÉS DES PRINCIPAUX DIALECTES DE LANGUE **Thai**.

On a réuni dans cet Appendice I la plupart des dialectes de langue *thai*, afin qu'on puisse saisir les analogies frappantes qui existent entre eux et en même temps se rendre compte de l'étendue considérable de dissémination de cette langue.

Voici la liste de ces dialectes avec le nom des auteurs qui les ont recueillis :

- 1° Dialecte **Thai** proprement dit ou **Siamois**, d'après PALLEGOIX (54^a) ;
- 2° — **Laotien**, du *Luang-Prabang*, d'après MASSIE (94) ;
- 3° — **Shan**, de la *Haute-Birmanie*, d'après ANDERSON (76), CUSHING (80) et MÜLLER (92) ;
- 4° — des **Pa-Y**, du *Yün-Nan*, d'après AMIOT, KLAPROTH (93), EDKINS (70) et MULLER (92) ;
- 5° — des **Pa-Pé**, de la *rive droite du Mékong*, d'après les mêmes : AMIOT, KLAPROTH et EDKINS ;
- 6° — des **Muôngs**, de la *Rivière-Noire*, d'après DUMOUTIER (91) et LEFÈVRE-PONTALIS (92) ;
- 7° — des **Muôngs**, du *Haut-Fleuve Rouge*, d'après DUMOUTIER (91) ;
- 8° — des **Thôs**, du *Cao-Bang*, d'après PALLE (91), BOULANGER (94) et BILLET ;
- 9° — des **Nôngs**, du *Yün-Nan S.-E.*, et du *Quang-Si S.-O.*, d'après BOURNE (88) ;
- 10° — des **Tù-Jen**, du *Quang-Si* et du *Kouy-Tchéou*, d'après SOUCHIÈRES (77) et BOURNE (88) ;
- 11° — des **Tchung-Kia-Tzé**, du *Kouy-Tchéou*, d'après DEKA (67), EDKINS (70), BOURNE (88) ;
- 12° — des **Li** et des **Loi**, de l'*île d'Hainan*, d'après SWINHOE, PARKER (91) et JEREMIASSEN (92) ;
- 13° — des **Kham-di**, du *Haut Irraouaddy*, d'après DESGODINS (73)

On a choisi les mots les plus usuels qui ont le moins subi d'altérations et se sont conservés presque intacts malgré les influences voisines : chinoise, annamite, birmane, etc. . . .

On a tenu à donner l'orthographe des mots telle que les auteurs l'ont transcrite. Le vocabulaire siamois, d'après PALLEGOIX, est, en outre, annoté d'après les règles de l'accentuation formulées plus haut (p. 94, note 1).

La plupart des autres vocabulaires donnent la phonétique des noms d'après la prononciation soit française, quand les auteurs sont français, soit anglaise ou allemande, quand les auteurs sont anglais ou allemands. Le lecteur rectifiera aisément ces légères divergences, qui n'empêchent nullement de saisir les affinités que présentent entre eux ces différents dialectes.

VOCABULAIRES DE LANGUE THAI.

NOTA. — Les initiales, entre parenthèses et en caractères gras, sont celles des auteurs qui ont recueilli les vocabulaires et qui sont cités plus haut (page 1).

	FRANÇAIS	SIAMOIS	LAOTIEN	SHAN	PA-Y	PA-PÈ	MUÔNGS (Rivière-Noire)
LA NATURE							
1	<i>Année</i>	pi	pi	pi (C.M)	pi (K.M)	pi (K)	pi (D), bi (L)
2	<i>Argent</i>	ngõn	n'gine	ngeün (C)	ngen (A.E)	ngen (K)	ngun (L)
3	<i>Champ (rizière)</i>	na	na	na (C.M)	na (K.E.M)	na (K.A)	na (D.L)
4	<i>Chaux</i>	pun	pouno	—	—	—	pôn (D), foun (L)
5	<i>Chemin</i>	thang	thang	tâng (C)	tang (K.M)	tang (K)	tang (L)
6	<i>Ciel</i>	fạ	bon fa	hpa (C), bhă (A)	fa (A.K.E.M)	fa (A.K.E)	pha (D), fa (L)
7	<i>Cuirre</i>	thong	thaugng	tong (C.A)	tung (A.E)	tong (K)	—
8	<i>Eau</i>	năm	name	nam (C.A.M)	nam (K.E.M)	nam (K.A)	nam (D.L)
9	<i>Etoile</i>	dao	dao	low (C), laow (A)	nao (A.K), nau (E)	lao (K), nau (E.A)	dao (D)
10	<i>Fer</i>	lêk	lec	lik (C)	lyek (A.E)	—	—
11	<i>Feu</i>	făi	fai	hpai (C), phai (A)	—	făi (K)	phi (D), fai (L)
12	<i>Forêt</i>	pă	pâ	—	pung-mai (K)	pa-mai (K.A)	pha (D)
13	<i>Jour</i>	van	vane	wan (C.A.M)	kang-wan (K.M)	wan (K)	vinh (L)
14	<i>Lune</i>	duang-fa	dueun	leün (C), lhun (A)	leng (A), len (K.E)	leom (K), len (E.A)	dong-buong (D.L)
15	<i>Montagne</i>	phu	p'hou	loi (C.A)	lai (K), nwai (M)	lai (K.E)	pu (D)
16	<i>Nuit</i>	khăm	khame	kheün (C), hũm (A) khin (M)	kang-khin (M)	—	cam (L), khum (D)
17	<i>Or</i>	khăm	khame	kham (C)	han (A.E)	han (K)	kam (L)
18	<i>Pays (royaume)</i>	mũang	muong	muang (A)	muong (K)	mong (K)	muong (D)
19	<i>Pierre</i>	hĩn	hine	heen (C.A.M)	lin (K), ring (M)	lin (K)	hin (D)
20	<i>Pluie</i>	fũn	fone	hpõn (C), phoon (A)	fen (A.K), fun (K)	fon (K), fen (A)	phân (D), feun (L)
21	<i>Rivière</i>	mê-năm	mê-name	—	ta-nam (M)	mê-nam (K.A)	nam-luong (D)
22	<i>Sel</i>	ko	kua	keũ (C), khu (A)	ko (K)	ko (K)	ceua (D), kou heu (D)
23	<i>Soleil</i>	ta-van, ta fa, dết	ta-vène	kâng-wan (C.A)	kang-wan (K)	lie (E.A)	ta-pha (D), tavinh (L)
24	<i>Terre</i>	dĩn, dõn	dino	leen (C)	—	lin (K.E.A)	din (D.L)
25	<i>Vent</i>	lõm	lome	lõm (C), loom (A)	lom (K)	lom (K), lun (A)	lõm (D), lum (L)
26	<i>Village</i>	bàn, bang	bane	wân (C)	—	—	ban (D.L)
LA FAMILLE							
27	<i>Femme (épouse)</i>	mia	mia	meh (A)	mê (K)	mê (K)	mia (L)
28	<i>Fils</i>	lùk	louc	look (C.A)	rok (K)	ruk (K.E)	luk-chai (D.L)
29	<i>Fille</i>	lùk-sáo	saau	look-sow (A)	—	—	luk-xao (D)
30	<i>Frère aîné</i>	phi-xai	phi-ai	—	pi-chai (E)	pi (E.A)	pi (D)
31	<i>Frère cadet</i>	nong-xai	nong	tsai-loong (A)	nong-chai (A.E)	nong (E)	nong (D)
32	<i>Habitant</i>	xao-bàn	saau-ban	—	—	—	—
33	<i>Mari</i>	phúa	p'houa	hpô (C)	—	—	phua (D), fuao (L)
34	<i>Mère</i>	mê	mê	mê (C)	mê (K)	mê (E)	mê (D)
35	<i>Moi</i>	kha	khau, khaui	kow (C.A)	ku (A)	—	coi (D)
36	<i>Neveu</i>	lân	lanc-sai	—	—	—	—
37	<i>Nièce</i>	lân-sáo	lane-ningue	—	—	—	—
38	<i>Oncle</i>	lung	loung	—	—	—	lung (D)
39	<i>Père</i>	phò	pho	pau (C)	po (A.K.E)	fo (K)	po (D)
40	<i>Roi, prince</i>	tchao	chao	—	—	—	chao (L)
41	<i>Sœur aînée</i>	phi-sáo	phi-eui	pee-nâng (C)	pi-ning (A.E)	—	—
42	<i>Sœur cadette</i>	nong-sáo	nong-ĩng	naung-yeeng (C)	—	—	nong-sao (D)
43	<i>Toi, vous</i>	(m) eng	mũng	mung (A)	meng (A)	—	moung (D.L)

(1) Bf Bt abréviations pour : BOULANGER, BILLET.

VOCABULAIRES DE LANGUE THAI.

NOTA. — Les initiales, entre parenthèses et en caractères gras sont celles des auteurs qui ont recueilli les vocabulaires et qui sont indiqués plus haut (page 1).

	MUÔNGS (<i>Ht Fleuve rouge</i>)	THỔS	NÓNGS	TÚ-JEN	TCHUNG-KIA	LI et LOI	KHAM-DI
<i>LA NATURE.</i>							
1	—	pi (P, Br, Bt) ⁽¹⁾	—	—	—	bou (J)	pi
2	—	ngan (Br, Bt)	—	—	hen (E)	ngan(J), ngon(P)	ngon
3	na	na (Br, Bt)	—	—	na (E)	—	na
4	—	pun (Br, Bt)	—	—	—	—	—
5	—	tang (P, Br)	—	—	liang (E)	kong (J)	—
6	buon	va (Br)	bung-fa	boen (S), būn (B)	—	fa (S, J)	pa
7	—	tong (Bt)	—	—	lung (E)	hung (P)	tong
8	ram	nam (P, Br, Bt)	num	nam (S), rum (B)	rum (B)	nam (S, P, J)	nam
9	dao-di	dao-di (P, Br, Bt)	—	—	lau-li (E)	rau, plau (S, J)	naou
10	—	lek (Br, Bt)	—	—	—	het (J), tik (P)	leg
11	phi	fai (Br), foi (Bt)	fei-i	foi (S), fi (B)	vi (E), fi (B)	fei(S), ve(P), fe(J)	—
12	—	pa (Bt)	—	—	»	—	—
13	ouan	van(P), ouan(Br)	wan	—	wan (E, B)	von (P)	ouen
14	dong-buon	an-hai (Br)	an-hai	dun (B)	lung, lun (E)	len-nan (S)	neune
15	pô	pho (Br)	—	—	po (E)	—	—
16	—	kam (Br, Bt)	—	—	—	—	—
17	—	kham (Br, Bt)	—	—	king (E)	kim (S), kom (P)	kham
18	—	—	—	—	»	—	—
19	—	hin (Bt)	—	—	len (E)	mok-din (P)	—
20	hon-tao	pon (Br, Bt)	—	—	—	—	—
21	nam-ta	nam-ta (P, Br, Bt)	—	—	—	nam-to (J)	—
22	cua	kua (Bt)	—	—	ku (E)	niau (J)	gou
23	ta-van	ta-van (P) det (Br)	tang-wan	lit (B)	kiang-wan (E) tang-wan (B)	tsa-van (S) da-von (P)	ouen
24	z'in	tom (P, Br)	—	thom (S)	—	bong (J)	gnin
25	roum	lôm (Br, Bt)	—	lom (S)	—	van (P, J)	—
26	ban	ban (P, Br, Bt)	—	—	—	—	—
<i>LA FAMILLE</i>							
27	ya	mia (Bt)	—	mei (S)	hia (E)	mia (P)	—
28	luc-bao	luc-bao (P, Br, Bt)	—	lak (S)	li-se (E)	lek-choi (P)	long-kiäi
29	luc-thao	luc-sao (P), luc- thao (Br, Bt)	—	lak-sao (S)	leu-meng (E)	ma-lek (P)	long-ün
30	pi	pi (Br, Bt)	lao-pi	—	pi-lau (E)	i-yong (S)	—
31	nong	nong (Bt)	—	niong (B)	lung-lun-lan (E, B)	ko-ong (S)	nong
32	—	xao-ban (Bt)	—	—	—	—	—
33	pao	pao (Br, Bt)	—	—	pau (E)	—	—
34	mê	mê (Br, Bt)	la-mi	mê (B)	mi (E), moi (B)	may (S), mœ (J)	mê
35	—	kau (Br)	—	—	nau (E)	ho, hou (S, J)	—
36	lan	lan-bao (Bt)	—	—	—	—	—
37	—	lan-thao (Bt)	—	—	—	—	—
38	lung	*lung (Bt)	—	—	—	—	—
39	po	po (Br, Bt)	la-po	pcu (S), po (B)	po (E, B)	pah (S, J)	po
40	—	chao (Bt)	—	—	—	—	—
41	—	pi-thao (Bt)	mi-nung	niong (B)	a-pi (E), nuong (B)	k'au (S)	pi-sao
42	—	nong-thao (Bt)	—	—	lung-lau-han (E)	hu-ong (S), nong (J)	nong-sao
43	mung	minh (Br)	—	—	(S) eng (E)	meu (S), mög (J)	—

	FRANÇAIS	SIAMOIS	LAOTIEN	SIAN	PA-Y	PA-PÊ	MUÔNGS (Rivière-Noire)
	<i>LE CORPS</i>						
44	<i>barbe</i>	nuet	nuate	nôt (C)	—	—	nuot (D, L)
45	<i>bouche</i>	pāk-	sop	soáp (C, A)	su (A, E), sok (K)	pāk (K)	pac (D)
46	<i>bras</i>	kon	kene	kken (C)	—	—	ken (D)
47	<i>cheveu, poil</i>	khôn	phome, khonc	khôn (C)	—	—	foum (L)
48	<i>cœur, poitrine</i>	ōk	cuc	ho-sow (C, A)	—	—	mac ho tia eu (L)
49	<i>cou</i>	kho	khô	khau (C)	—	—	kho (D)
50	<i>dent</i>	kéo, făn-	kêau	shew (A)	hieou (K)	pfân (K)	keo (D, L)
51	<i>doigt</i>	niũ	niou	neoo (C)	—	—	niu (D)
52	<i>dos</i>	lăng	lhang	lang (C)	—	—	lang (L) (sa)
53	<i>épaule</i>	ba	ba	hô mah (C)	—	—	pa (D) ba (L)
54	<i>foie</i>	tăb	tab	tap (C)	tâ (K)	tab (K)	—
55	<i>genou</i>	hua-khăo	hou-khăo	hô-khow (C)	—	—	houa-kao (D, L)
56	<i>jambe</i>	khă	—	khah (C)	—	—	kha (D, L)
57	<i>joue</i>	kêm	kême	kem (C)	kem (K)	kêm (K)	kêm (D)
58	<i>langue</i>	lïn	lhine	leen (C, A)	—	rin (K)	lin (D)
59	<i>main</i>	mũ	mu	meũ (C), mew (A)	mok (K)	me (K)	mu (D, L)
60	<i>menton</i>	khang	khang	—	—	—	kong (L)
61	<i>nez</i>	lang	dang	khoo-lang (C)	—	—	lang (D, L)
62	<i>œil</i>	ta	ta	tah (C), dah (A)	tái (A, E), ta (K)	tâ (K)	ta (D, L)
63	<i>oreille</i>	hũ	hou	hoo (C)	lu (A, K, E)	hũ (K)	hu (D, L)
64	<i>peau</i>	năng	năng	—	—	—	nang (D)
65	<i>piéd</i>	tin	tin	teen (C), ting (A)	ting (A, K, E)	tin (K)	tin (D) tin (L)
66	<i>sang</i>	luit	luot	leút (C)	rod (K)	rêt (K)	—
67	<i>tête</i>	húa	houa	hô (C)	hu (A, E)	lu (E, A)	hua (D, L)
68	<i>ventre</i>	thong	thong	taung (C, A)	tung (K)	pûm (K)	poum (L)
69	<i>visage</i>	nà	na	nah (C)	na (K)	na (A)	na (L)
	<i>LES ANIMAUX</i>						
70	<i>bœuf</i>	ngua	ngouo	wô (C)	wu (K)	wuw (K)	ngu (L)
71	<i>buffle</i>	khũ	khauai	kwa'i (C), why (A)	—	—	khwai (L)
72	<i>canard</i>	pêt	pête	pit (C, M)	pit (M)	pet (K)	pêt (D, L)
73	<i>cerf</i>	fan	fane	fan (M)	—	—	phan (D)
74	<i>chat</i>	meo	mèo	meow (C), 'myew (A)	—	—	mieu (D), méo (L)
75	<i>cheval</i>	ma	mah	mâ (C, A)	ma (K)	mâ (K)	ma (D, L)
76	<i>chèvre</i>	bé	bé-mé	pé (C)	pê (M)	—	bé (L)
77	<i>chien</i>	mâ	mha	mah (C, A)	mâ (K)	mâ (K)	mâ (D, L)
78	<i>corbeau</i>	ki	ca	—	—	—	ca (L)
79	<i>cormoran</i>	pêt-năm	pête-name	pet-nam (M)	pet-nam (M)	—	—
80	<i>coq, poule</i>	kăi	cai	kai (C)	kai (K)	kaai (K)	cai (D, L)
81	<i>crabe</i>	pũ	pou	pu (M)	pu (M)	—	pou (D)
82	<i>crapaud</i>	tău	khone-khauc	tau (M)	tau (M)	—	tou (L)
83	<i>fourmi</i>	môt	mote	mot (C, M)	mût (M)	—	—
84	<i>mouche</i>	—	meng	meng (C)	—	—	—
85	<i>moustique</i>	yung	nioung	yung (M)	nung (M)	—	—
86	<i>oie</i>	hăn	hane	hân (C)	han (M)	chan (K)	—
87	<i>oiseau</i>	nôk	noc	nôk (C, M)	nuk (M)	nok (K)	noc (D), nuc (L)
88	<i>ours</i>	mí	mhuei	mee (C, M)	mĩ (M)	—	mĩ (L)
89	<i>poisson</i>	pla	pla	pah (C, A)	pla (M)	—	pa (D, L)
90	<i>porc</i>	mú	mou	moo (C)	mao (K)	mũ (K)	mu (D, L)
91	<i>rat</i>	nũ	nou	nu (M)	nu (M)	nũ (K)	nou (L)
92	<i>serpent</i>	ngũ	ngou	ngoo (C), ngu (M)	ngu (K)	ngu (K)	ngu (D), ngou (L)
93	<i>singe</i>	lĩng	ling	leeng (C), ling (M)	lin (M)	—	lĩng (D)
94	<i>tortue</i>	tăo	tăo	tow (C)	—	—	tao (L)
95	<i>tigre</i>	sũa	sũa	hseu (C)	—	szũ (K)	xua (D), seua (L)
96	<i>ver</i>	—	maune	mong (M)	mũng (M)	—	mong (D), mon (L)
97	<i>ver-à-soie</i>	tua-mai	maune-mai	mong-'lai (C, M)	—	—	mong-mai (D)

	MUÔNGS (<i>Ht Fleuve rouge</i>)	THÔS	NÓNGS	TÚ-JEN	TCHUNG-KIA	LI et LOI	KHAM-DI
<i>LE CORPS</i>							
44	môm	mum (Bt)	—	—	—	mom(S), mung(P)	—
45	phat	pac (P. Bt)	—	—	pan (E)	bak (P. J)	chioup
46	chen	ken (Bt)	—	—	—	—	—
47	phon	pium (P. Bt)	—	—	pien-lau (E)	tom-ho (J)	—
48	pa-ac	hoc (Bt)	—	—	—	khok (J)	—
49	kho	kho (Bt)	—	—	shau-hwa (E)	—	—
50	heo	keo(P), kèou (Bt)	—	—	—	fan (J)	—
51	nhieng	niu (P. Bt)	—	—	a-yeu (E)	—	—
52	—	lang (Bt)	—	—	pe-lang (E)	ling (P. J)	—
53	pa	pa (Bt)	—	—	—	—	—
54	—	tab (Bt)	—	—	—	dob (J)	—
55	—	hu-kao (Bt)	—	—	—	hau-kau (J)	—
56	ca	kha (Br. Bt)	ka	—	—	ka (S. P)	—
57	—	kem (Bt)	—	—	—	—	—
58	lin	lin (Bt)	—	—	leng (E)	lin (P), liem (J)	—
59	—	mu (Br. Bt)	mung	moy (S)	meng (E)	mu, mo (P. J)	moeu
60	—	kan (Bt)	—	—	—	—	—
61	dang	dang (P. Br. Bt)	—	—	—	jong (P), long (J)	hou-nang
62	ta	ta (P. Br. Bt)	—	—	da (E)	da (P. J)	ât
63	—	hu (Br. Bt)	—	—	lei (E)	—	hou
64	nang	nang (Bt)	—	—	—	nang (P)	nang
65	—	tin (Bt)	—	ten (S), tin (B)	ting (E), tin (B)	tim (J)	din
66	—	ret (Bt)	—	—	—	—	—
67	thao	(thao, tuo (P. Br. Bt), hu (Bt))	t'u	kiu (B)	kiau (E), chiao (B)	ho, hau (P. J)	hò
68	tong	tang (Bt)	—	—	—	—	tong
69	na	na (Bt)	—	—	na (E)	na (P)	—
<i>LES ANIMAUX</i>							
70	—	ngua (Bt)	—	—	—	ngou (J)	ngo
71	hoai	hai (Br. Bt)	—	—	wai (D)	—	—
72	hât	pet(P), pot(Br. Bt)	—	—	pit (D), ping (E)	bot (P), bit (J)	—
73	vuon	fan (Bt)	—	—	—	—	—
74	mco	meo (P. Br. Bt)	—	meou (S)	—	miau (J)	miao
75	ma	mâ (P. Br. Bt)	ma	ma (B)	ma (E. B)	ma (P. J)	mâ
76	be	be (Bt)	—	—	—	—	—
77	ma	mâ (P. Br. Bt)	ma	ma (S. B)	ma (D. E. B)	mah (P. J)	ma
78	—	ki (Bt)	—	—	—	—	—
79	—	pot-nam (Bt)	—	—	—	—	—
80	cay	cai (P. Br. Bt)	—	—	kai (D. E)	khai (J)	kai
81	—	pu (Bt)	—	—	—	—	—
82	—	tu (Bt)	—	—	—	—	—
83	—	mot (Bt)	—	—	—	—	—
84	—	meng (Bt)	—	—	—	—	—
85	—	niung (Bt)	—	—	—	mung(P), ming(J)	—
86	—	han (Bt)	—	—	—	—	—
87	noc, roc	nok (Br. Bt)	—	—	—	nok (J)	nou
88	—	mi (Br. Bt)	—	—	—	—	—
89	cha	pia (P. Bt)	—	—	—	la (P)	—
90	mu	mu (P. Br. Bt)	mu	mu (B)	mo (D. E), mu (B)	mouh (P)	—
91	nu	nu (Br. Bt)	—	—	—	nu (J)	—
92	ngua	ngu (Bt)	—	—	—	ngia (J)	—
93	linh	linh (Bt)	—	—	—	lu (J)	—
94	—	tao (Bt)	—	—	—	—	—
95	—	seua (Bt)	—	—	—	—	—
96	mon	mon (Bt)	—	—	—	—	—
97	mon-mai	mon-mai (Bt)	—	—	—	—	—

	FRANÇAIS	SIAMOIS	LAOTIEN	SHAN	PA-Y	PA-PÊ	MUÔNGS (Rivière-Noire)
LES VÉGÉTAUX							
98	<i>arbre, bois</i>	măi	mai	mai (C.A)	mai (K)	mai (K)	mai (L)
99	<i>aubergine</i>	mak-khia	—	mac-khi (M)	mac-khê (M)	—	—
100	<i>bambou</i>	mai-phăi	mai-phai	mai-cu (M)	mai-cu (K.M)	may-kriung (K)	mai-phai (D)
101	<i>chataigne</i>	—	—	mac-top (M)	mac-top (M)	—	—
102	<i>concombre</i>	têng	mac-teng	têng (M)	ting (M)	—	—
103	<i>coton</i>	făi	fai	—	—	—	fai (D.L)
104	<i>feuille</i>	băi	hai	—	—	bai (K)	—
105	<i>fleur</i>	dők	dauc	—	mok (K)	dok (K)	poc (D.L)
106	<i>fruit</i>	mak	mac	mak (C.M)	mak (M)	—	mac (D)
107	<i>haricot</i>	thũa	thoua	—	—	—	—
108	<i>herbe</i>	yâ	nhia	yeû (C) yâh (A.M)	jà (K), nâ (M)	jà (K)	nia (L)
109	<i>légume</i>	phăc	p'hac	phak (M)	phak (M)	—	—
110	<i>maïs</i>	sá-li	khăo sa-li	khow-khê (C)	—	—	kao-li (L)
111	<i>pamplemousse</i>	—	mac-p'huc	—	—	—	mac-pou (L)
112	<i>pêche</i>	—	—	mak-mon (C.M)	mak-mun (M)	—	—
113	<i>prune</i>	mak-man	—	mak-man (M)	mak-man (M)	—	mac-man (L)
114	<i>racine</i>	lak	hac	hâk (C)	lak (K)	—	—
115	<i>ramie</i>	pân	pane	pan (M)	pan (K.M)	pân (K)	—
116	<i>riz</i>	khăo	khăo	khow (C.M) how (A)	khan (M)	kao (K)	khau (D), kao (L)
117	<i>sésame</i>	nga	nga	ngâ (M)	nga-lo (M)	—	—
118	<i>tabac</i>	ja	ia	yah (C)	ja (K)	ja (K)	—
119	<i>tubercule</i>	măn	manç	man (C)	—	—	—

LA MAISON, LES VÊTEMENTS

120	<i>barque</i>	rũa	ahoua	hpau (C)	—	—	—
121	<i>chaise</i>	tăng	tieng	tang (C)	—	—	tang (L)
122	<i>chapeau</i>	—	coub	—	—	—	coup (L)
123	<i>couteau</i>	mit	mite	meot (C)	—	—	mit (D.L)
124	<i>couverture</i>	fâ	pha	—	—	—	fa (L)
125	<i>flute</i>	pĩ	pi	pee (C)	—	—	—
126	<i>habit</i>	sũa	sua	seu (A)	—	—	sua (L)
127	<i>li</i>	thĩ	tieng	tee (C)	—	—	—
128	<i>maison</i>	ruen	huône	heun (C), huhn (A)	—	—	heoun (D) houeun (L)
129	<i>marmite</i>	mò	mo	mau (C)	—	—	maui (L)
130	<i>nuitte</i>	phũk	—	—	—	—	phuc (D)
131	<i>paillotte</i>	kha	kha	—	—	—	—
132	<i>panier</i>	—	ka-ta	kway (C)	—	—	—
133	<i>panialon</i>	—	song	—	—	—	souong (L)
134	<i>papier</i>	—	chiea	say (C)	—	—	—
135	<i>pilier</i>	săo	saau	—	—	—	xao (D)
136	<i>porte</i>	tu	tu	too (C)	tu (K)	tu (K)	tu (D.L)
137	<i>sandales</i>	—	—	why-ep-teen (A)	—	—	hai (L)
138	<i>table</i>	tỏ	tooc	tee-keen (C)	—	—	—
139	<i>tasse</i>	—	tuĩ, kẻo	kauk (C)	—	—	—

MUÔNGS (Ht Fleuve rouge)	THÒS	NÓNGS	TÚ-JEN	TCHUNG-KIA	LI et LOI	KHAM-DI
-----------------------------	------	-------	--------	------------	-----------	---------

LES VÉGÉTAUX

98	—	may (Br. Bt)	—	may (S)	—	—	—
99	—	mac-tié (Bt)	—	—	—	—	—
100	—	may-phai (Bt)	—	ken-may (S)	—	—	—
101	—	mac-tup (Bt)	—	—	—	—	—
102	—	túng (Bt)	—	—	—	—	—
103	—	fai (Bt)	—	—	—	pai (P)	—
104	—	hai (Bt)	—	—	—	bat-mai (P)	—
105	doc	doc (Bt)	—	—	—	—	—
106	mac	mac (Bt)	—	—	—	—	—
107	—	tua (Bt)	—	—	—	—	—
108	—	co-nia (P. Bt)	—	—	niang (E)	—	—
109	—	piac (Bt)	—	—	—	—	—
110	—	kao-khe (Bt)	—	—	—	—	—
111	—	mac-puc (Bt)	—	—	—	—	—
112	—	mac-mon (Bt)	—	—	—	—	—
113	—	mac-man (Bt)	—	—	—	—	—
114	—	lac (Bt)	—	—	—	—	—
115	—	pan (Bt)	—	—	—	—	—
116	khao	kao (P. Br. Bt)	—	hao (S)	hau (E)	ka (S), ngau (P)	khao
117	—	nga (Bt)	—	—	—	—	—
118	—	iao (Bt)	—	—	—	ja (S)	ya
119	—	man (Bt)	—	—	—	—	—

LA MAISON, LES VÊTEMENTS

120	—	—	—	—	—	—	—
121	tang	tan (Br.), tung (F)	—	—	tang (E)	dong (P)	—
122	—	tup (P)	—	—	—	—	—
123	—	mit (Br. Bt)	—	—	—	mit (P)	mid
124	—	va (Br)	—	—	—	—	—
125	—	pi (Bt)	—	—	—	—	—
126	—	sua (Br)	—	—	—	joa (P. J)	—
127	—	thi (P. Bt)	—	—	—	—	—
128	heun	thum (Br)	—	loun (S)	lan (E)	douan (P)	—
129	—	—	—	—	—	—	—
130	—	phuc (Bt)	—	—	—	—	—
131	—	ka (Br. Bt)	—	—	—	—	—
132	—	—	—	—	—	—	—
133	—	cong-kua (P. Br)	—	—	—	—	—
134	—	—	—	—	—	—	—
135	xau	sin (Br)	—	—	—	—	—
136	tu	tu (P. Br. Bt)	—	—	du (E)	douh (P)	du
137	—	ku-kai (Br)	—	—	—	hai (P. J)	—
138	—	—	—	—	—	—	—
139	—	cóc (Br)	—	—	—	—	—

	FRANÇAIS	SIAMOIS	LAOTIEN	SHAN	PA-Y	PA-PÉ	MUÔNGS (Rivière-Noire)
<i>LES COULEURS.</i>							
140	<i>blanc</i>	khào	khào	—	—	chau (K.E)	—
141	<i>bleu</i>	khram	khieu	an-hew (A)	—	—	khu (D)
142	<i>jaune</i>	luang	luong	an-aing (A)	ling (K)	breung (K)	luong (D)
143	<i>noir</i>	dăm	dame	an-am (A)	lan (K)	dan (K.E)	tham (D)
144	<i>rouge</i>	deng	dèng	an-eng (A)	ljen (K)	leng (K.E)	danh (D)
<i>ADVERBES DE DIRECTION.</i>							
145	<i>dedans</i>	khàng-năi	kang-naï	kah-neaũ (C)	kan-nao (K)	naai (K)	—
146	<i>dehors</i>	khàng-nòk	kang-nauc	kah-nauk (C)	—	nòk (K)	—
147	<i>dessus</i>	khàng-nĩa	kang-nua	ncũ (C)	kan-neng (A.E)	—	tang-nua (L)
148	<i>dessous</i>	khàng-tăi	kang-teu	teaũ (C)	kan-tao (A.E)	—	tang-ta-heu (L)
149	<i>devant</i>	khàng-nà	kang-nha	nah (C)	kan-na (A.E)	—	tang-na (L)
150	<i>derrière</i>	khàng-lăng	kang-lang	lang (C)	kan-lang (A.E)	—	tang-lang (D.L)
151	<i>à droite</i>	khàng-khũa	kang-koua	khwah (C)	kan-hoa (A.E)	—	—
152	<i>à gauche</i>	khàng-sai	kang-sai	hsai (C)	kan-seh (A.E)	—	tang-sai (L)
153	<i>ici</i>	khàng-ni	ni	kah-nai (C)	—	—	ni (L)
<i>VERBES.</i>							
154	<i>aller</i>	păi	pay	kway (C), pai (M)	pai (M)	—	pay (D.L)
155	<i>avoir</i>	—	mì	mee (C)	—	mì (A)	mì (L)
156	<i>ne pas avoir</i>	—	bo mi	—	—	mau-mi (A.E)	bo mi (D)
157	<i>apporter, donner</i>	ao	ào	ow (C)	—	—	hao (L)
158	<i>asseoir (s')</i>	nang	nang	nang (C)	—	—	nang (D.L)
159	<i>comprendre</i>	—	hou chac	hoo (C)	—	—	tiaç (L)
160	<i>couper</i>	tat	tade	tep (C)	—	—	tat (D.L)
161	<i>cuire</i>	hũng	houng, tome	hoong (C)	—	—	tum (L)
162	<i>dormir</i>	non	naune	naung(C), non(M)	non (M)	—	non (D.L)
163	<i>fermer</i>	—	hat	eũt (C)	hac (M)	—	—
164	<i>lever (se)</i>	khun	khuno	—	—	—	teun (D.L)
165	<i>manger, boire</i>	kĩn	kine	ken (C)	kin (A)	—	kin (D.L)
166	<i>mourir</i>	tai	taï	tai (C)	taï (M)	—	taï (D.L)
167	<i>ouvrir</i>	—	peute	hp-wee (C)	put (M)	—	cai (L)
168	<i>venir</i>	—	ma	mah (C)	—	—	ma (L)
169	<i>voler</i>	—	lac	lak (C)	—	—	lac (L)
<i>LA NUMÉRATION.</i>							
	<i>un</i>	nũng	nũng	loong (A)	leng (K)	ning (K)	nung (D.L)
	<i>deux</i>	sòng	saung	song (A)	song (K)	song (K)	xong (D), song (L)
	<i>trois</i>	săm	same	sam (A)	san (K)	sam (K)	xam (D), sam (L)
	<i>quatre</i>	sĩ	si	si (A)	sy (K)	sy (K)	xi (D), si (L)
	<i>cinq</i>	hà	ha	ha (A)	hâ (K)	hâ (K)	ha (D.L)
	<i>six</i>	hũk	hoc	hoak (A)	nu (K)	chok (K)	hoc (D.L)
	<i>sept</i>	chet	chète	sact (A)	yi (K)	dzed (K)	chet (D.L)
	<i>huit</i>	pêt	pèt	pyet (A)	pje (K)	ped (K)	pet (D.L)
	<i>neuf</i>	kăo	cào	kow (A)	kao (K)	kau (K)	cao (D.L)
	<i>dix</i>	sĩb	sib	sheep (A)	sib (K)	sib (K)	sip (L)
	<i>onze</i>	sĩb-hăt	sib-et	sheep-ate (A)	—	—	sip-het (L)
	<i>douze</i>	sĩb-sòng	sib saung	sheep-song (A)	—	—	sip-song (L)
	<i>cent</i>	pac	hôi, loi	pack-laing (A)	pac (K)	loi (K)	—
	<i>mille</i>	phăn	p'hane	haing-laing (A)	ling (K)	fan (K)	pan-nung

	MUÔNGS (<i>Ht Fleuve rouge</i>)	THÓS	NÓNGS	TÚ-JEN	TCHUNG-KIA	LI et LOI	KHAM-DI
--	--------------------------------------	------	-------	--------	------------	-----------	---------

LES COULEURS.

140	—	káo (Br. Bt)	—	—	veng-hau (E)	khou (J)	an-pou
141	—	kiu (Bt)	—	—	veng-tau (E)	khiu (J)	an-kiou
142	—	leng (Bt)	—	—	veng-heng (E)	bak-lang (P)	an-nam
143	—	dam (Br. Bt)	—	—	—	dam (J)	—
144	—	deng (Br. Bt)	—	—	veng-kiang (E)	tong (J)	an-ing

ADVERBES DE DIRECTION.

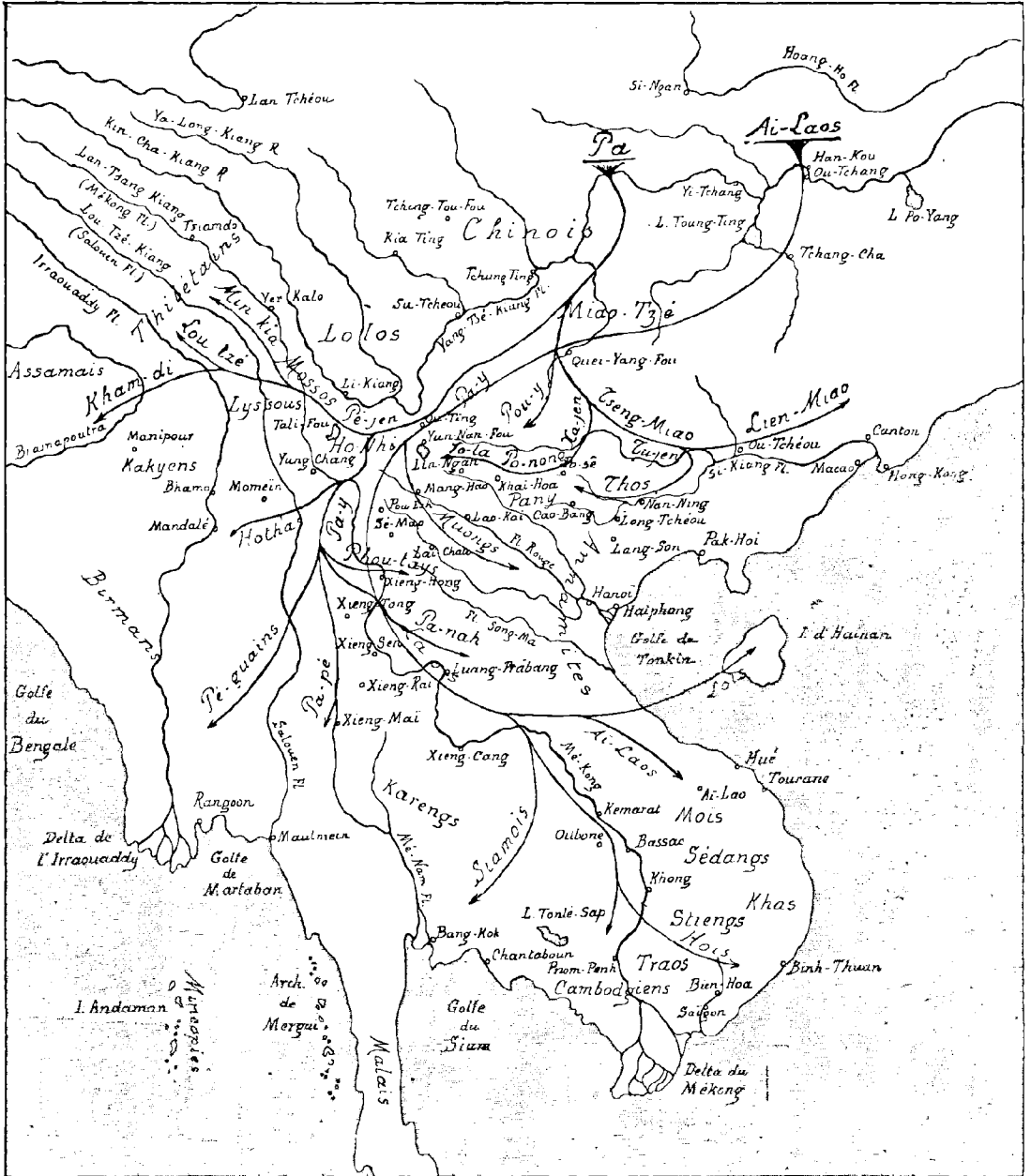
145	—	—	—	—	—	—	—
146	—	—	—	—	—	—	—
147	—	neua (Br)	—	—	heng-lei (E)	—	—
148	—	teua (Br)	—	—	zung-lei (E)	—	—
149	—	tank-na (Bt)	—	—	—	—	—
150	—	tank-lan (Br)	—	—	leu-siang (E)	—	—
151	—	khua (Bt)	—	—	veng-kwa (E)	—	—
152	—	sai (Br. Bt)	—	—	veng-zen (E)	—	—
153	ni	né (P. Br. Bt)	—	—	—	—	—

VERBES.

154	pay	pay (P. Br. Bt)	—	—	pia (E)	—	—
155	—	mi (P. Br. Bt)	—	—	mi (E)	—	—
156	—	bo-mi (P. Br. Bt)	—	—	o-mi (E)	—	—
157	—	ao (P. Br)	—	—	—	au (P)	—
158	nang	nang (Bt)	—	—	lang (E)	—	—
159	—	tiac (Br. Bt)	—	—	—	—	—
160	—	tat (Bt)	—	—	—	ta (P)	—
161	—	hung (Br. Bt)	—	—	—	—	—
162	nin	non (Br. Bt)	—	—	—	non (P)	—
163	—	ap (P. Bt)	—	—	—	houp (P)	—
164	teun	—	—	—	—	jun (P)	—
165	kin	khin (P. Br. Bt)	—	—	kan (D), keng (E)	kàn (S.J) kon (P)	khin
166	—	tai (Bt)	—	—	tai (E)	—	—
167	—	kei (P. Br)	—	—	—	koi (P)	—
168	ma	ma (Br. Bt)	—	—	ma (E)	—	—
169	—	lak (Br)	—	—	—	—	—

LA NUMÉRATION.

1	nung	nǒng (Br. Bt)	neng	yt (S)	lan, lin (B)	moh (P)	lun
2	thuong	sǒng (Br. Bt)	sung	song (B)	sung (E)	von (J)	som
3	tham	sám (Br. Bt)	sam	sam (S. B)	sam (B)	tam (J)	sam
4	thi	sǐ (Br. Bt)	si	soi (S), hsi (B)	si (E. B)	so, ti (J)	chi
5	ha	hà (P. Br. Bt)	ha	ha (S. B)	ha (E. B)	bah (J)	ha
6	gioc	hǒc (Br. Bt)	chuo	lok (S), rock (B)	ro (B)	shuk (P)	hou
7	chât	tiet (Br. Bt)	chiat	chut (B)	chat (B)	shot (P)	kied
8	bet	pēt (Br. Bt)	piat	pet (S. B)	pat (B)	biet (P)	ped
9	câu	kǎo (Br. Bt)	kou	koou (S), kiu (B)	ku (E. B)	ku (P)	gao
10	thip	síp (Br. Bt)	sip	ship (S. B)	ship (B)	tap (P)	chip
11	thip-nung	síp-het (Br. Bt)	sip-at	ship-yit (B)	shi-yit (B)	—	sibied
12	—	síp-ni (Br. Bt)	sip-ni	ship-ni (B)	shi-yi (B)	—	sib som
100	gioi-nung	pac (P. Bt)	pan-er	yit-pak (B)	yi-pa (E)	van (P)	pa lun
1000	—	fan (Bt)	t'ung	yit-kuan (B)	—	gin (J)	king lun



APPENDICE II.

CARTE DE LA DISSÉMINATION DES PEUPLADES DE RACE **Thai**.

On a pu se rendre compte, par la lecture des pages relatives à l'ethnographie des races indigènes du Cao-Bang, du rôle considérable qu'a joué autrefois dans l'histoire la race *thai*, dont le Haut-Tonkin possède deux rameaux importants : les *Thôs* et les *Nôngs*.

On a essayé, dans la carte ci-contre, de tracer le groupement des diverses tribus qui constituent encore cette race, autrefois si florissante, et que l'on retrouve disséminées sur une étendue de territoire immense depuis le Yang-Tsé-Kiang (Fleuve-Bleu) jusqu'aux rives du Mékong, de la Salouen et de l'Irraouaddy.

On s'est surtout efforcé d'indiquer, dans ce tracé, la marche qu'ont dû suivre ces différentes tribus dans leur retraite graduelle devant l'invasion chinoise, depuis leur siège primitif, jusqu'aux contrées qu'elles occupent actuellement dans la presqu'île transgongétique.

On voit tout d'abord que les différentes peuplades qui présentent entre elles tous les caractères anthropologiques, ethniques et linguistiques de la race *thai*, se subdivisent en deux branches principales : celle des **Ngai-Laos** ou **Ai-Laos** (*tracé bleu*), à laquelle appartient la race *thai* actuelle et proprement dite, c'est-à-dire les *Laotiens* et les *Siamois* ; et celle des **Pa** (*tracé rouge*), représentée surtout par les *Pa-y*, c'est-à-dire les *Shans* de la Haute-Birmanie.

Tous les détails historiques qui ont permis de dresser cette carte proviennent de documents chinois anciens, recueillis, interprétés ou traduits principalement par MM. PAUTHIER (65), YULE (71), d'HERVEY DE ST-DENYS (76), T. DE LACOUPERIE (85 et 87), HALLETT (85), DEVÉRIA (86), etc.

Les **Ngai-Laos** ou **Ai-Laos** se retrouvent actuellement parmi les *Laos* ou *Laotiens* du Haut-Mékong et parmi les indigènes qui habitent le territoire de *Ai-Lao*, bourgade annamite située à l'ouest de Tourane, au pied de la chaîne de montagnes qui sépare l'Annam de la vallée du Mékong. Cette localité a même une certaine importance géographique en ce sens qu'elle est la clé de la seule trouée praticable de cette chaîne de montagnes, et la voie de pénétration la plus directe entre Tourane et Kémarat (V. DE MALGLAIVE, 93, p. 400 et M. DE MATHUISIEMIX (94).

Or, d'après les anciens textes chinois, le berceau primitif des *Ai-Laos* était situé entre le Hoang-Ho et le Yang-Tsé-Kiang, c'est-à-dire dans la contrée que les Chinois aujourd'hui considèrent comme la *Chine propre*, la *Chine fleurie*. D'une façon plus précise encore, il se trouvait dans les monts *Laos*, placés à l'intersection du Honan, du Hupé et du Nganhuy. De là, les *Ai-Laos* s'étendirent à l'ouest dans les monts Kiu-Lung (entre le Chensi et le Sétchouen) (vers le 3^e siècle avant J.-C.). A partir de ce moment, ils sont en luttés continuelles avec les Chinois et finalement sont obligés de reculer progressivement vers le sud, en suivant très probablement les vallées des divers affluents de droite du Yang-Tsé-Kiang. Arrivés dans le Sé-Tchouen, puis dans le Yûn-Nan vers l'an 69 après J.-C., ils deviennent, avec les *Pa*, dont je parlerai tout à l'heure, l'élément le plus important de la grande confédération *Nan-Tchao*, qui régna en maîtresse sur toute la presqu'île transgongétique jusqu'à la fin du XIII^e siècle, au moment de l'invasion Mongole. La tribu la plus importante de cette branche est celle des *Muôngs* que l'on retrouve le long de la Haute-Rivière-Noire et du Haut-Fleuve-Rouge. A partir du XIII^e siècle, les *Ai-Laos* sont de nouveau forcés d'émigrer plus loin. Ils descendent alors le Mékong et constituent successivement : les *Laotiens*, puis les *Siamois*. Un rameau se détache pour s'établir aux

environs de Tourane, à *Ai-Lao* ; un autre traverse la mer et peuple l'île d'Hainan, ce sont les *Li* et les *Lois* ; d'autres enfin, les *Hoïs* parviennent tout au sud de la presqu'île indo-chinoise, aux environs de Binh-Thuan.

La seconde branche de la race thai est celle des **Pa**. Les *Pa* ont peut-être une origine plus ancienne encore que celle des Ai-Laos. Ils étaient connus des Chinois dès l'arrivée de ceux-ci sur les bords du Yang-Tsé-Kiang, c'est-à-dire à une date qui remonte au XX^e siècle avant J.-C. Ils occupaient alors la plus grande partie du Sé-Tchouen et le Hupé O. actuels (V. T. DE LACOUPIERIE, 85, p. 110). Ils étaient donc voisins des Ai-Laos, voisins surtout des *Pan-hu*, cette autre race pré-chinoise qui donna naissance aux tribus Mâns actuelles. Mais de même que les Ai-Laos, ils ne tardèrent pas à émigrer vers le sud devant les chinois envahisseurs, mieux armés, plus habiles et plus civilisés. Il est facile de reconstituer les divers rameaux qui se désagrégèrent du tronc primitif, grâce à la particule-préfixe *Pa, Pu, Po* ou *Pé* (v. p. 94) que l'on retrouve chez un grand nombre des tribus actuelles, vestiges de cette ancienne race. Le plus considérable, sans contredit, est le rameau central, ou des *Pa-y*, (les Shans actuels). Il remonta peu à peu la rive droite du Yang-Tsé-Kiang et vint se fixer sur le plateau du Yün-Nan. C'est à ce moment qu'il se fondit avec les Ai-Laos et contribua pour une large part à étendre et à consolider l'état de Nan-Tchào. Les *Pa-y* semblent avoir donné deux rameaux secondaires très importants et divergents : le premier qui remonta au N.-O. les vallées du Lan-Tzàng-Kiang (Haut-Mékong), du Loutzè-Kiang (Haute-Salouen), et du Haut-Irraouaddy, et donna naissance aux *Pé-Jen*, aux *Min-Kia*, aux *Lou-tzé* et aux *Kham-Di* ; l'autre descendit vers le sud dans la vallée du Mékong et surtout par la rive droite. Les *Hothas* et les *Pa-Pé-Si-Fu* en sont les deux principales tribus. D'autres émigrèrent jusque dans le Pégou.

Sur la rive gauche du Mékong, les *Pa-y* formèrent deux autres peuplades situées entre le Mékong et le Song-Ma, l'une au N.-E. : les *Phou-Tays*, l'autre au S.-E., les *Sib-Song-Pa-Nah*.

Un autre rameau paraît s'être scindé de très bonne heure de celui qui forma les *Pa-y*. Sa direction au lieu de s'accroître vers le S.-O. comme pour le rameau *Pa-y*, s'infléchit au contraire au S.-E., vers le Si-Kiang. Les tribus les plus anciennes qui le constituèrent furent les *Pou-y* ou *Tchung-Kia-Tzé*, puis les *Tü-Jen*, dont les *Thôs* du Cao-Bang ne sont qu'une ramification, et enfin une branche très importante formée par les *Po-La*, les *Po-Si*, les *Xà-Jen* et les *Po-Nóng* ou *Long-Jen*, dont font partie les *Nóns* du Haut-Cao-Bang.

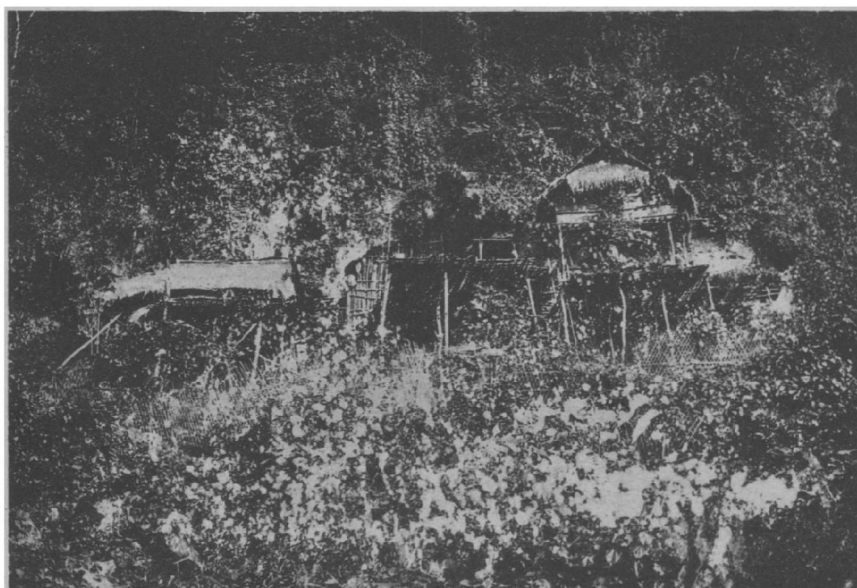
Accordons encore une mention toute spéciale à deux tribus certainement dérivées de ce rameau, bien qu'elles soient noyées complètement au milieu des *Miao* du Kouy-Tchéou et du Quang-Tong : les *Tseng-Miao* et les *Lien-Miao*. Elles ont en effet tous les caractères ethnographiques de la race thai. On les trouve localisées : la première à Quei-Yang-Fu ; la seconde à Lien-Tchéou, au N.-O. du Quang-Tong.

On a également représenté (au trait noir), sur cette carte, les autres tribus (au moins les plus importantes), de race non chinoise, mêlées aux peuplades de race thai dans ce vaste territoire qui comprend la Chine méridionale, le Haut-Tonkin, et la Haute-Birmanie, telles que : les *Miao-Tzé*, les *Lolos*, les *Mossos*, les *Lyssos*, les *Kakyens*, les *Ho-Nhi*, les *Pany*, etc.

Il suffira d'un simple coup d'œil pour se convaincre qu'aucune de ces peuplades, à part peut-être celles des *Miao-tzé* et des *Lolos*, n'occupe une aire de dispersion aussi grande que celle de la race thai, et par conséquent ne saurait avoir, au point de vue ethnographique et politique, l'importance de cette dernière.



1. La Trouée de Thuy-Khau.



2. Habitations au milieu des lianes et des rochers.



1. Une famille Thô.



2. Le jeu animé des échecs.



1. Le Quan-Ma et ses partisans (race Nóng).



2. Groupe de femmes de race Mân-Coc.



L. B.

2

1

1. — Femme de race Nóng.
2. — Femme de race Man-Tien



L. B.

2

1

2'

1. — Femme de race Mân-Coc.

2 et 2'. — Femme de race Mân-Méo.